« L'Economie » : les privatisations dans l'est de l'Allemagne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15.

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15023 – 7 F –

MARDI 18 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La dérive du modèle sénégalais

L'HISTOIRE se répète au *Sénégal : le principal chef* de l'opposition, M° Abdoulaye Wade, qui avait été arrêté aussitôt après l'élection présidentielle de 1988, a été interpellé, samedi 15 mai, au lendemain de la proclamation des *résultats des élections législa*tives du 9 mai, et une heure après l'attentat contre le vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye, ancien maire de Saint-Louis, assassiné dans sa voiture à Dakar.

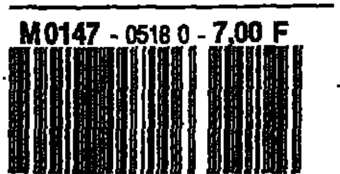
Comme il y a cinq ans, le Parti *démocratique sénégalais* (PDS) de M. Wade avait vivement contesté la régularité des récents scrutins présidentiel et législatif, en dénonçant les fraudes commises, selon lui, par le Parti socialiste (au pouvoir). Eternel *perdant, il s'était à nouveau* placé dans le rôle du mauvais joueur qu'il affectionne. Sans doute avait-il quelques raisons de dénoncer des irrégularités; mais, *malgré l'érosion du Parti* socialiste constatée à l'issue de ces deux scrutins, sa propre audience est loin d'être celle dont il se targue.

FACE à la contestation systématique, érigée en dogme par l'opposition, le pouvoir n'a su réagir que brièvement – d'avril 1991 à août 1992, – en *formant un gouvernement* d'union nationale dont M. Wade et trois de ses amis faisaient partie. Deux d'entre eux, Ousmane Ngom et Jean-Paul Diaz, ainsi qu'un quatrième responsable du PDS Pape Samba Mboup, ont *été interpellés avec M. Wade*. Et le siège du PDS, encerclé au même moment par les gendarmes, l'était toujours lundi matin.

Le pouvoir a donc, semble-t-il, choisi la manière forte, comme en 1988. Or l'arrestation de dirigeants de l'opposition avait conduit, à l'époque, à des troubles qui avaient agité le pays pendant des mois. Le gouvernement serait-il prêt à prendre le risque de voir ce scénario se répéter? Ce choix serait d'autant plus étonnant que, depuis plusieurs mois, le président Diouf appelait au consensus national. Le marasme économique dans lequel le Sénégal s'enfonce depuis une dizaine d'années est en effet tel que le pays ne peut s'offrir le « luxe » de nouvelles grèves et manifestations.

UNE deuxième expérience de cohabitation, lors de la formation du prochain gouvernement, semblait pratiquement acquise. D'autant que M. Wade aurait tenu là une dernière occasion de participer à la gestion du pays – la prochaine élection présidentielle n'aura lieu qu'en l'an 2 000, et M. Wade est âgé de soixante-huit ans. Mais le scrutin présidentiel de février et les *récentes élections législatives* ont provoqué une dérive, le climat s'étant rapidement dégradé entre les diverses formations. Une grande partie de la population ne s'y est pas trompée, qui a sanctionné la classe politique, ses querelles et ses injures, en boycottant le scrutin législatif, auquel seuls 41 % de l'électorat ont participé. En plus de cette *désaffection, le pouvoir va devoir* gérer une situation périlleuse à Dakar, où la « rue » risque de réagir avec violence aux derniers événements. Sans compter que, dans le sud du pays, le gouvernement est toujours confronté à la rébellion séparatiste en Casamance.

M 0147 - 0518 0 - 7,00 F



Un entretien avec Edouard Balladur

- *« L'Europe ne doit pas être ouverte à tous les vents »*
- *« Nous avons tout fait pour susciter la confiance »*

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », Edouard Balladur prévient sa majorité parlementaire qu'il n'a pas l'intention de « se laisser entraîner là où il ne veut pas aller ». A ses yeux, la charte de leurs rapports est écrite dans sa propre déclaration de politique générale au moins autant que dans la plate-forme électorale de l'UPF. Indiquant que les perspectives pour l'emploi « ne sont pas bonnes à court terme », le premier ministre affirme que l'Europe « ne doit pas être ouverte à tous les vents » de la concurrence mondiale. Il demande aussi aux Américains d'être militairement présents sur le sol bosniaque, mais ne croit pas à la nécessité de pratiquer des bombardements aériens. Enfin, le chef du gouvernement se félicite de la qualité de ses rapports avec le président de la République.

« Quelle réflexion vous inspire la prise en otage des enfants de l'école communale Charcot à Neuilly?

– Nous avons vécu deux journées d'angoisse mais je suis réconforté : les enfants ont été sauvés; les responsables de l'école, ceux des forces de l'ordre, du corps médical, ont eu un comportement admirable de courage et de sang-froid que je salue avec respect; le gouvernement a agi avec cohésion et efficacité; le cœur de la France entière a battu à l'unisson. C'est cela qui importe : une nation qui, devant le danger que couraient ces enfants, a manifesté son émotion et sa solidarité.

– L'Assemblée nationale vient d'adopter une réforme du code de la nationalité, qui va parfois au-delà des propositions de la commission Marceau Long, notamment en limitant le double droit du sol pour les enfants de parents nés en Algérie avant l'indépendance.

– Cette modification m'a été proposée et je l'ai acceptée, parce qu'elle paraissait raisonnable. Elle consiste en fait à tirer les conséquences d'une évolution de trente ans. Au moment de l'indépendance de l'Algérie, la France a estimé utile, à bon droit d'ailleurs, de définir avec ce pays des liens d'un type particulier fondés sur une étroite coopération. Mais trente ans ont passé depuis et je crois qu'il n'était pas possible de laisser continuer à se perpétrer des fraudes qui consistaient notamment pour les jeunes femmes à venir accoucher en France en venant s'y établir avec un titre touristique pendant trois mois. Leur enfant y naissait, et à partir de là, ceux-ci étant français, les parents pouvaient obtenir un titre de séjour pour s'installer en France avec toute leur famille. La nouvelle disposition est fondée sur l'idée que dorénavant l'Algérie doit être, sur ce point, considérée par nous comme un pays comme les autres. Ce qui, bien entendu, ne remet nullement en cause notre volonté de coopérer étroitement avec elle. Ça m'a paru raisonnable.

– N'avez-vous pas cherché à donner satisfaction à la partie la plus à droite de votre majorité, au risque d'avoir des ennuis avec la partie la plus au centre?

– La vérité, c'est que la France a des règles infiniment moins contraignantes que de nombreux autres pays européens, sans parler des pays maghrébins. Je crois qu'il ne faut pas avoir de complexe de culpabilité dans cette affaire. Nous avons un problème dans notre pays, vous le connaissez comme moi... D'ailleurs, chacun sait qu'une très grande majorité des Français pensent qu'il faut adapter nos règles à une situation nouvelle caractérisée par l'ampleur des mouvements de population.

– Vous ne craignez pas que ce texte, qui était présenté comme un texte d'intégration, y compris par le garde des sceaux, n'apparaisse en définitive comme un texte d'exclusion?

– Intégrer ne veut pas dire accepter tout le monde, mais ceux qui sont décidés à respecter nos règles et nos principes. Personne ne peut contester qu'il existe des situations aberrantes auxquelles il fallait mettre un terme.

Propos recueillis par
THIERRY BRÉHIER
JEAN-MARIE COLOMBANI
THOMAS FERENCZI
et MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 8

Le référendum en Bosnie : vers un rejet du plan Vance-Owen par les Serbes

Les résultats du référendum organisé parmi les Serbes de Bosnie-Herzégovine sur le plan de paix Vance-Owen ne seront connus que mercredi 19 mai, mais tout laisse penser que le « non » l'emportera largement. Le dirigeant serbe *bosniaque, Radovan Karadzic*, a d'ores et déjà enterré le projet des médiateurs et suggéré que Mikhaïl Gorbatchev et l'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, préparent un nouveau redécoupage de la République, où les combats se *poursuivent*.

Lire page 2 les articles de FLORENCE HARTMANN et JEAN-BAPTISTE NAUDET

M. Demirel élu président de la République turque

Un « paysan » populiste.

Lire page 3 les articles de NICOLE POPE

La mort du peintre Edouard Pignon

Héritier de Picasso et de Matisse, il a été l'un des principaux acteurs de la peinture figurative française de l'après-guerre jusqu'aux années 70.

Lire page 18 l'article de Philippe DAGEN

Les Danois entre le « oui » et la grogne

Un an après avoir dit « non » à Maastricht, les électeurs se prononcent de nouveau sans enthousiasme, mardi 18 mai, sur le traité d'Union européenne

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

« La raison dit oui, mais le cœur dit non. » Depuis 1972, date de leur premier référendum, portant alors sur l'adhésion au Marché commun, les Danois ne cessent de se poser des questions sur cette *coopération européenne. Faut-il en* faire partie ou pas? Comme tous les Scandinaves, ils honnissent le fisc, qui leur confisque à peu près la moitié de leur revenu mensuel. Ils sont par conséquent près de leurs sous et savent évidemment que leurs intérêts économiques se trouvent dans la Communauté.

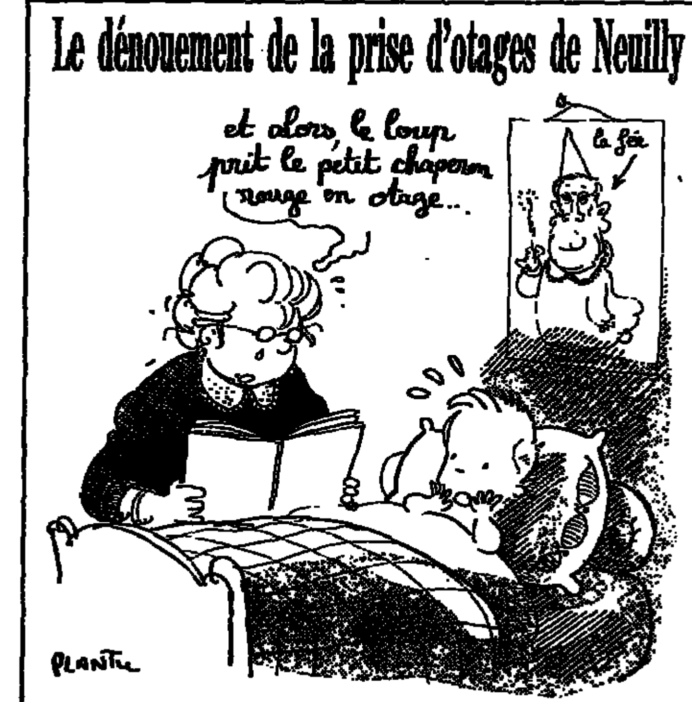
Comment imaginer en effet qu'une agriculture qui produit environ huit fois plus que les besoins du pays puisse survivre en dehors d'une politique agricole commune? Tant que cette CEE se limitait exclusivement à l'établissement d'un espace de libre-échange, voire d'un grand marché unique (1986), comme leurs dirigeants politiques l'avaient promis, ils n'y voyaient pas grand-chose à redire, même s'ils grognaient en permanence – mais c'est dans le caractère danois de râler en permanence – contre les directives de Bruxelles. En revanche, lorsqu'ils ont entendu parler de projets concrets d'« *Union* », d'« *intégration politique* », ce fut sinon la levée de boucliers du moins le réveil d'un mouvement antieuropéen qui s'était assoupi. Résultat, le 2 juin 1992 : 50,7 % des Danois disent « non » au traité de Maastricht. Parce qu'ils estiment, pêle-mêle, que leur souveraineté et le « modèle » de vie scandinave sont menacés, que la « *dictature* » de Bruxelles va imposer sa loi dans tous les domaines, que le Danemark va perdre son identité nordique, son indépendance, sa spécificité, sa politique de solidarité avec le tiers-monde, sa charcuterie, etc.

Un an plus tard, ils se préparent donc à retourner aux urnes. Cette fois pour se prononcer sur Maastricht assorti de toutes les concessions essentielles que Copenhague a obtenues de ses partenaires européens lors du sommet d'Edimbourg, en décembre dernier, en matière d'union monétaire, de défense commune, de citoyenneté et de coopération policière.

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 3

Le dénouement de la prise d'otages de Neuilly



Lire pages 13 et 14 les articles de PHILIPPE BROUSSARD BRUNO FRAPPAT, ERICH INCIYAN et FRANCK NOUCHI et page 26 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Cannes 93

Week-end studieux à Cannes, où étaient projetés Fiorile, des frères Taviani, et l'Homme sur les quais, de Raoul Penck, un film sur la terreur en Haïti sous la dictature de « Papa Doc », à côté de Body Snatchers, un remake d'Abel Ferrara, d'après Don Siegel, et Louis, enfant roi, de Roger Planchon.

Lire pages 17 et 18 les articles de MICHEL BRAUDEAU, JEAN-MICHEL FRODON, COLETTE GODARD DANIÈLE HEYMANN et JACQUES SICLIER

L'ÉCONOMIE

Les dénationalisations

Le gouvernement présentera le 26 mai un nouveau projet de loi de privatisation. Dans la sérénité. L'expérience passée montre *que le retour au privé a, pour les entreprises en cause, plus* d'avantages que de défauts. A condition de savoir gérer l'opération...

Lire aussi : un entretien avec Birgit Breuel, présidente de l'agence de privatisation de l'ex-RDA et les opinions d'Alain Lipietz, François Bourguignon et Pierre-André Chiappori sur le plan Balladur.

pages 29 à 40

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 180 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le référendum et la situation militaire en Bosnie-Herzégovine

Les combats se sont poursuivis pendant la consultation

Pendant que se déroulait le référendum, des combats ont continué d'opposer les forces serbes aux forces croato-musulmanes à Brcko, dans le nord de la Bosnie, et les Croates aux Musulmans à Mostar (Sud). Des responsables de l'ONU ont également fait état d'un regain de tension en Bosnie centrale et exprimé la crainte de nouveaux affrontements.

A Mostar, les forces croates ont lancé, dimanche, une attaque d'artillerie dans le centre-ville, qui a été repoussée après une heure de bombardement intensif, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, le commandant Barry Frewer. Selon Radio-Sarajevo, *«des dizaines de civils»* auraient été tués dans la journée. Des duels d'artillerie, de mortiers et de roquettes avaient eu lieu tout au long de la journée de samedi, notamment autour du pont Tito sur la Neretva, qui sépare les zones croates et musulmanes de Mostar. Les combats se sont interrompus pour un temps dimanche, conformément à une entente négociée entre les généraux croate Milivoje Petkovic et bosniaque Sefer Halilovic, pour laisser passer un convoi d'aide humanitaire. Les présidents croate, Franjo Tudjman, et bosniaque, Alija Izetbegovic, devaient se rencontrer mardi à Mostar, en présence du leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, et du négociateur européen, David Owen.

Dans le Nord, autour de Brcko, des échanges d'artillerie se sont poursuivis dimanche, mais aucune avance significative n'a été observée. Les lignes croato-musulmanes «tiennent» face aux forces serbes, a déclaré dans la soirée un porte-parole de la FORPRONU. Dans cette région où elles ont lancé une offensive jeudi, les forces serbes tentent d'élargir un étroit corridor qui lie la Serbie avec la région de Banja-Luka, sous contrôle serbe.

La FORPRONU a indiqué avoir observé l'arrivée de renforts en Bosnie centrale, et une tension croissante, qui pourrait annoncer de nouveaux combats dans la vallée de la Lasva, de Travnik, Vitez, Busovace, jusqu'à Kiseljak. Le commandant Frewer a mentionné notamment de nouvelles positions de l'artillerie croate juste au nord-ouest de Vitez. Les résultats du référendum n'avaient pas fait l'objet de commentaires sur le plan international, lundi en fin de matinée. Les Occidentaux avaient pris soin auparavant de préciser qu'ils n'accordaient aucune *validité démocratique* à cette consultation.

M. Juppé : une «péripétie»

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, l'a redit samedi : *«Les Douze n'attachent aucune signification, aucune valeur à ce référendum qui est une sorte de parodie (...). Ce n'est pour nous qu'une péripétie.»* Le ministre avait eu le même jour de nouveaux entretiens téléphoniques avec ses homologues américain et britannique. Ils ont porté notamment *«sur les pressions qu'il convient d'exercer pour amener la partie serbe de Bosnie-Herzégovine à adhérer au processus de paix défini par le plan Vance-Owen»*, a précisé le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Catherine Colonna.

Après avoir paru accorder quelque crédit au référendum en Bosnie lorsqu'il fut annoncé, les dirigeants russes sont revenus à des positions plus proches sur ce point de celles des Occidentaux. Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, et les deux médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg, ont ainsi appelé, dimanche à Moscou, au déploiement en Bosnie de nouvelles troupes de l'ONU pour commencer l'application du plan de paix Vance-Owen. Le ministre russe a dit s'attendre que le Conseil de sécurité de l'ONU approuve d'ici à la fin de cette semaine une nouvelle résolution détaillant le processus de mise en œuvre. Les ministres des affaires étrangères des pays membres du Conseil de sécurité devraient se réunir, à l'initiative de la Russie, le 21 mai à New-York. Le représentant spécial du président Eltsine, Vitali Tchourkine, a annoncé que Moscou prendrait *«dans les tout prochains jours les mesures les plus décisives»* en vue d'un règlement pacifique. – *(AFP, Reuter.)*

Radovan Karadzic enterre déjà le plan Vance-Owen

PALE

de notre envoyée spéciale

«Le plan Vance-Owen est mort. Nous voulons un nouveau plan de paix qui reconnaisse l'existence d'une République serbe qui est une réalité» : au soir du référendum qu'il a organisé dans les territoires bosniaques sous contrôle serbe et sans en attendre le résultat, Radovan Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, a enterré, dimanche 16 mai, le plan de paix proposé par la communauté internationale, qu'il a lui-même signé il y a quelques semaines à Athènes.

Convaincu de la victoire du «non», une heure après la fermeture des bureaux de vote, Radovan Karadzic a affirmé à Pale, fief serbe des environs de Sarajevo, qu'*«il n'y avait pas d'espoir pour le plan Vance-Owen car il est trop loin de la réalité»*. *«Faisons un nouveau plan»*, a-t-il lancé, en assurant que les Serbes de Bosnie étaient décidés à *«continuer à négocier»*. Le nouveau plan devra toutefois être *«très, très différent»*, puisqu'il devra reconnaître la «République serbe» autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine. *«La Bosnie-Herzégovine est reconnue mais elle n'existe pas ; la République serbe existe et elle sera reconnue»*, a-t-il ajouté. Dorénavant, il exige que les négociateurs serbes soient reconnus en tant que représentants d'un Etat à part entière.

Joie à Pale

Et M. Karadzic d'affirmer que *«la réalité, c'est de créer trois Etats, car la Bosnie-Herzégovine n'a jamais existé en tant qu'Etat»*.

Sans s'opposer à ce que lord Owen continue à présider les négociations de paix – *«s'il écoute les Serbes»*, – il a invité l'ancien chef d'Etat soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, et Henry Kissinger, l'ex-secrétaire d'Etat américain, à faire de nouvelles propositions. Interrogé sur les risques d'intervention militaire, M. Karadzic a expliqué qu'un recours à la force ne se justifiait pas alors que *«nous approchons de la paix»*.

Un climat de joie régnait, dimanche soir à Pale, alors que le président de la commission électorale, Petko Cancar, venait d'annoncer un taux de participation de 90 % chez les civils et de 95 % dans les casernes. Radovan Karadzic et Petko Cancar ne doutent pas de la régularité de la consultation. Toutefois, les organisateurs du référendum ne connaissaient ni le nombre d'électeurs ni le nombre d'habitants vivant sur leurs territoires. Les listes électorales n'avaient pas été établies, et les réfugiés ont été inscrits au fur et à mesure. Dans ces conditions, les taux de participation paraissent pour le moins fantaisistes. *Dans la* nuit de dimanche à lundi, les premiers résultats montraient que 98,13 % des votants étaient contre le plan et 98,69 % partisans de la «République serbe».

C'est dans des écoles, des épiceries ou des cafés que les habitants de la «République serbe» sont venus voter, samedi et dimanche. Affichées aux murs des bureaux de vote, les cartes du plan Vance-Owen qui prévoient un découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces, dont trois reviennent aux Serbes, apparaissaient comme un affront. *«Vance et Owen ne savent pas dessiner»*, lance Miloslav Pljevaljsic, un boulanger serbe de Dubrovnik (Croatie), réfugié depuis plus d'un an à Bijeljina, dans le nord de la Bosnie. A quarante-deux ans, Miloslav ne veut pas d'une paix à n'importe quel prix, puisqu'il veut vivre *«libre»* dans un Etat où il ne serait pas relégué au rang de minorité nationale. *«Nous ne voulons pas vivre isolés dans des enclaves, comme dans des réserves d'Indiens : ce n'est pas viable»*, explique-t-il, en soulignant avec un large sourire qu'il a voté pour l'indépendance de la «République serbe».

Assénées pendant des mois par les médias locaux, ces explications sont reprises par tous les électeurs. Y compris par des Musulmans, autorisés à voter pour donner une apparence de légitimité à ce référendum. Devant un petit bureau de vote de Bijeljina, Mirsad, l'un des deux mille Musulmans vivant encore dans cette ville qui en comptait 28 000 avant la guerre, raconte qu'il a voté contre le plan car il veut que *«tous les Serbes soient réunis dans une République yougoslave»*. Plus au sud, dans la ville de Zvornik, à la frontière avec la Serbie, les réfugiés serbes qui ont remplacé la population musulmane – largement majoritaire avant la guerre – votent, eux, *«contre la capitulation»*. Ils rejettent un plan qui, selon eux, ne peut pas restaurer la paix puisqu'il leur demande de rendre aux Musulmans des territoires qu'ils *ont soumis* à leur contrôle.

«On ne bombarde pas le peuple»

L'Eglise orthodoxe serbe a, quant à elle, condamné la discorde entre Belgrade et les Serbes de Bosnie. *Estimant que le référendum* était la forme la plus démocratique de l'expression de la volonté populaire, elle s'est désolidarisée des dirigeants yougoslaves (de Serbie et du Monténégro) qui ont reproché aux Serbes de Bosnie de sacrifier l'intérêt général des Serbes à leurs intérêts particuliers et critiqué l'organisation d'un référendum en temps de guerre.

Habilement organisée, la consultation portait sur deux questions. La première sur le plan Vance-Owen, dont les cartes de découpage de la Bosnie, et la deuxième – qui présuppose le rejet du plan de paix international – sur l'indépendance de la «République serbe».

Pour Todor Dutina, le directeur de «SRNA», l'agence officielle des Serbes de Bosnie, *«tout changera après le référendum car l'Occident ne pourra pas bombarder un peuple après qu'il eut exprimé démocratiquement sa volonté»*. La consultation a donc été organisée non seulement pour légitimer la «République serbe» autoproclamée en avril 1992 mais aussi pour obtenir un «non» ferme et massif au plan Vance-Owen ; un «non» presque unanime pour prouver à Belgrade et à la communauté internationale qu'aucune pression ne pourra faire fléchir les Serbes de Bosnie.

FLORENCE HARTMANN

□ **MONTÉNÉGRO : une mosquée endommagée par une explosion.** – Une explosion a endommagé, samedi 15 mai, une mosquée de la ville de Niksic au Monténégro, a rapporté l'agence yougoslave Tanjug. Il s'agit du premier incident de ce genre au Monténégro, où vit une communauté musulmane. Le gouvernement monténégrin et la municipalité de la ville, située dans l'ouest de la République, ont condamné l'attentat commis contre la mosquée de Hadjismaïl, qui a également endommagé une clinique située dans les environs. – *(Reuter.)*

«Au nom de nos morts...»

BANJA-LUKA

de notre envoyé spécial

«Pour que le monde entier sache quelle est notre volonté et qu'il en tienne compte», Slobodanka, qui se moque d'une trop hypothétique intervention militaire internationale, a voté, dimanche 16 mai. Sur fond de tirs à l'arme automatique pour célébrer les mariages des guerriers serbes revenant du front, cette Serbe d'une quarantaine d'années a voté *«contre»* le plan de paix international *«injuste pour le peuple serbe»* et *«pour»* une *«République serbe indépendante»* de Bosnie, libre *«d'entretenir des relations avec d'autres Etats»*. Comme, semble-t-il, l'écrasante majorité des Serbes de Bosnie occidentale, cette juriste de Banja-Luka refuse *«démocratiquement»* un découpage de la Bosnie qui les isolerait de «la mère Serbie», couperait «le cordon de vie» en donnant aux Croates bosniaques l'étroit corridor qui relie aujourd'hui les «peuples serbes» et enterrerait la Grande Serbie.



Selon les résultats de quatre bureaux de vote de Banja-Luka, où le taux de participation a été de 92 %, près de 85 % des votants se sont prononcés contre le plan de paix (12 % pour et 3 % de bulletins nuls). Slobodanka fait aussi de son «non» une question de principe. *«Beaucoup* [de Serbes] *ont été tués pendant cette guerre. Au nom de ces morts, nous ne pouvons rendre ces territoires»*, explique-t-elle au sortir de l'un des bureaux de vote de la deuxième ville de Bosnie.

«Nous avons décidé de rester»

Pour Vitomir Popovic, vice-premier ministre du gouvernement serbe de Bosnie, le problème est «légal». *«Notre Constitution,* explique-t-il, *dit que les frontières de notre République ne peuvent être modifiées que par référendum et obligeait le Parlement à organiser cette consultation»*. Selon cette Constitution, *«la République comprend tous les territoires ethniquement serbes, dont les régions où un génocide a été commis contre eux»*. Et M. Popovic de démontrer, cartes et chiffres à l'appui, que tous les territoires que les Serbes devraient rendre selon le plan de paix international, *«sont serbes»*, ethniquement ou historiquement.

Les Musulmans de Banja-Luka, ceux qui sont restés et ne veulent pas avoir «de problèmes», ont enfilé leurs habits du dimanche pour aller voter, comme les Serbes. Muharen Krzci, lui, ne s'est pas rendu aux urnes. Le leader politique des Musulmans de Banja Luka aurait bien lancé un appel au boycottage de ce scrutin, qu'il juge *«illégal car les Serbes ont modifié en leur faveur, par la purification ethnique, la composition des populations de la région»*. Mais il n'a pu le faire car il n'a, dit-il, *«aucun accès aux médias locaux»*. Président local du SDA, le parti des Musulmans de Bosnie, M. Krzic peut difficilement sortir de sa maison, dont la porte a été mitraillée il y a un mois. *«Il est vrai,* reconnaît M. Krzic, *que des Musulmans et des Croates ont voté, mais la police serbe a visité les maisons pour leur dire d'aller voter s'ils ne voulaient pas perdre leur maison, leur travail. Meurtres, vols, incendies, mitraillages sont des événements quotidiens»*, précise-t-il en égrenant la liste des récents passages à tabac, arrestations, viols de jeunes filles devant leurs parents, des personnes brûlées vives dans leur maison et autres «exemples».

Les Musulmans qui ont le courage de ne pas voter s'occupent à sauver les ruines de leurs deux mosquées historiques, détruites il y a une semaine par des explosions «anonymes». Tout en rejetant la responsabilité des attentats sur *«des extrémistes musulmans qui voulaient provoquer une intervention internationale»*, les autorités serbes s'attaquent maintenant aux pierres vieilles de quatre cents ans, qui sont jetées à la décharge municipale. A l'heure de l'ouverture, samedi 15 mai, des bureaux de vote pour le *«référendum des citoyens de la République serbe de Bosnie»*, une pelleteuse déblaye les restes de la mosquée Ferhad-Pacha, construite en 1579 et détruite par une violente explosion dans la nuit du 6 au 7 mai 1993. Cinq jours après l'attentat, les autorités locales ont fait sauter, pendant la nuit, le minaret qui était resté miraculeusement debout. *«Pour des raisons de sécurité»*, expliquent les autorités serbes.

«Nous avons décidé de rester», explique Ibrahim Halilovic, le mufti de la ville. Dans la municipalité de Banja-Luka (195 000 habitants, selon le recensement de 1991, dont 55 % de Serbes, 15 % de Croates, 14,5 % de Musulmans), on comptait vingt-sept mille musulmans avant la guerre ; ils ne seraient plus aujourd'hui que vingt mille, souvent âgés ou trop pauvres pour partir. *«Après la destruction de quelque huit cents mosquées en Bosnie en un an, cette nouvelle destruction est un message clair aux Musulmans de Banja Luka»*, estime le président de la société culturelle des Musulmans de la ville. Un message qui ressemble fort à «la valise ou le cercueil». *«La communauté internationale condamne le nettoyage ethnique mais ne fait rien. Comme une mère qui étranglerait son nouveau-né en disant : «Je t'aime, mon enfant»*, s'indigne le mufti. Les Serbes, qui refusent le plan de paix car ils *«ne veulent pas vivre dans des réserves d'Indiens»*, jouent tous les soirs à Banja-Luka un mauvais western.

Dès 22 heures, l'heure du couvre-feu, la ville résonne de rafales de kalachnikov, souvent *tirées sur les façades des maisons* musulmanes. On entend parfois une violente explosion.

Mauvais western

Le jour venu, on découvrira, *ravagée, l'une des rares boutiques* musulmanes qui était encore intacte. *«Les Croates et surtout les Musulmans sont harassés. Ils perdent d'abord leur travail, puis leur appartement. Des* «éléments incontrôlés» *tirent sur leurs maisons. Des centaines de Musulmans partent chaque semaine»*, explique Michel Minnig, le représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), seule *organisation étrangère* encore présente en permanence dans la ville, malgré les insultes des soldats ivres dans la rue, les jets de pierres et autres menaces. Le mois dernier, des véhicules de la Croix-Rouge (*«qui devient une cible»*, précise le délégué) ont même été mitraillés par des Serbes. *«Même si les Serbes disaient «oui» au plan, rien ne serait résolu»*, estime Michel Minnig. *«Ici, le harcèlement des minorités se poursuivra tant qu'il n'y aura pas un important déploiement de forces de l'ONU. Pour la communauté internationale, il est trop facile,* poursuit le délégué, *de condamner le nettoyage ethnique sans rien faire. Ou nous protégeons ces gens en créant ici des zones de sécurité de l'ONU, ou nous les aidons à partir»*.

A coup d'annonces pour des échanges de résidence, de tirs, d'explosions d'intimidation et de meurtres «pour l'exemple», le «nettoyage ethnique» s'est poursuivi en ces deux jours de «référendum démocratique». *Dans un quartier musulman, où* se trouve une usine d'armes, des Musulmans pleurent discrètement en voyant passer des avions de l'OTAN qui font respecter l'interdiction aérienne. Ils vous disent : *«Nous avons voté mais prions pour qu'ils nous bombardent.»*

JEAN-BATISTE NAUDET

EUROPE

TURQUIE : au troisième tour de scrutin

M. Demirel a été élu président de la République

ISTANBUL

de notre correspondante

Vétéran de la politique turque, Suleyman Demirel a *atteint, dimanche 16 mai, la consécration* suprême en devenant le neuvième président de la République. Elu par 244 des 450 députés, il a dépassé, de peu, la majorité absolue (226 voix) qui était requise au troisième tour de scrutin.

L'élection de M. Demirel, qui s'est déroulée dans le calme, était attendue depuis la mort, le 17 avril dernier, du président Turgut Ozal. Pour tenter d'empêcher l'ascension presque inévitable de M. Demirel, Mesut Yilmaz, le dirigeant du Parti de la Mère patrie (ANAP), avait brièvement tenté de former un *«front du refus»* avec les autres partis de l'opposition, mais son initiative n'avait pas eu de suite, faute de personnalités *ad hoc*. Dès lors, les trois autres candidats n'étaient que les symboles des divisions de l'opposition, sans avoir aucun chance réelle.

«De chef du gouvernement, je deviendrai chef de l'exécutif,» affirmait il y a peu M. Demirel. Les Turcs se demandent aujourd'hui jusqu'où iront les similitudes entre M. Demirel et Turgut Ozal : le président Demirel tentera-t-il d'user de *son droit de veto pour bloquer des lois visant* à limiter les pouvoirs du chef de l'Etat, que le premier ministre Demirel venait de faire accepter par l'Assemblée ?

Le vice-premier ministre Erdal Inonu assurera l'intérim jusqu'au congrès extraordinaire du Parti de la Juste voie (DYP), qui élira un nouveau dirigeant et premier ministre le 12 juin prochain. Ismet Sezgin, ministre de l'intérieur, Tansu Ciller, en charge de l'économie, et Cavit Caglar, ministre d'Etat, figurent parmi les personnalités qui pourraient prendre la tête du parti avec l'appui du nouveau président. Husamettin Cindoruk, le président du Parlement, *semble avoir compromis* ses *chances à court* terme en se démarquant clairement de M. Demirel. Le congrès ordinaire du parti, qui aura lieu en novembre, pourrait cependant lui fournir l'occasion de s'imposer lorsque l'ombre de M. Demirel se sera estompée.

N. P.

Un « paysan » populiste

ISTANBUL

de notre correspondante

Après trente ans d'une carrière politique mouvementée, *Suleyman* Demirel a finalement *échangé le chapeau feutre*, devenu son symbole, pour le *haut-de-forme et la redingote* portés par les chefs de l'Etat depuis l'avènement de la République turque.

Né en 1924 dans une famille de fermiers de la région anato*lienne d'Isparta, ingénieur hydrau*lique de formation, M. Demirel *s'était lancé* dans la politique au sein du Parti de la justice, au début des années 60, après s'être forgé une réputation de *«roi des barrages»* au cours de plusieurs années à la tête de la Compagnie des eaux.

Populiste et conservateur, il a *su*, tout au long de sa carrière, toucher le cœur de la Turquie rurale et de la bourgeoisie provinciale. Pour maintenir le contact avec sa base politique, il a parcouru inlassablement le pays, se soumettant à d'innombrables embrassades et accolades. La presse turque a récemment estimé qu'il avait serré environ 123 000 mains depuis son retour au pouvoir, à la fin 1991...

«Je suis un paysan, je suis patient,» a-t-il expliqué. *«Je sème puis j'attend.»* Ecarté à deux reprises par des coups d'Etat militaires, M. Demirel a effectivement dû faire preuve de patience, notamment après son éviction par les militaires en 1980, lorsqu'il s'est vu interdire toute activité politique. Cette exclusion avait duré jusqu'en 1987, où un référendum populaire avait, *de justesse, rétabli* ses droits malgré l'opposition de *son grand rival, Turgut Ozal*, alors premier ministre.

Un parcours sinueux

Affectueusement surnommé «Baba» (papa) par ses suppor*ters, M. Demirel est violemment* critiqué par certains de ses *détracteurs* qui détestent ses discours prolixes, vagues au point d'être parfois incompréhensibles, et l'accusent de n'avoir *«jamais pris de décision au cours de sa carrière politique»*.

Les citadins et les milieux d'affaires boudent son Parti de la juste voie (DYP) – héritier du Parti de la justice après sa dissolution par les militaires en 1980 – et préfèrent accorder leur vote à l'ANAP, fondé par Turgut Ozal, un parti à l'idéologie similaire, mais à l'image plus moderne.

Victime à deux reprises de coups d'Etat militaires, en 1971 et en 1980, M. Demirel se pose volontiers en champion de la démocratie et a souligné dimanche, lors de son discours d'investiture, la *«victoire»* que constitue *«le fait que ce poste suprême ait été pourvu dans une atmosphère de calme, dans le respect des règles démocratiques, et sans causer de problèmes»*. Mais en dépit des promesses *sur les réformes* constitutionnelles et le respect des droits de l'homme, sa préoccupation principale, au cours des dix-huit mois qu'a duré son dernier gouvernement, semble avoir été de maintenir le *statu quo* et d'éviter tout remous, au niveau national comme dans les rangs traditionalistes *de son propre* parti.

«Hier était hier, aujourd'hui est aujourd'hui», est une phrase qu'il utilise souvent pour expliquer les contradictions apparentes d'un parcours sinueux. *Dans* les années 70, il avait été amené à former des *gouvernements de* coalition avec l'extrêmedroite *nationaliste et les Islamistes*, avant de s'allier aux sociaux-démocrates en 1991 pour former son septième gouvernement.

Pour accéder à la tête de l'Etat, il a d'ailleurs bénéficié à la fois du *soutien d'une grande partie des* sociaux-démocrates d'Erdal Inönü *et des ultra-nationalistes* de M. Türkes.

M. Demirel devra peut-être avoir recours de nouveau à sa *phrase favorite pour expliquer* pourquoi, ayant violemment et *fréquemment* critiqué le président Ozal pour s'être intéressé de trop près aux affaires du gouvernement, il semble maintenant sur le point d'en faire autant.

NICOLE POPE

Les Danois entre le « oui » et la grogne

Suite de la première page

Pour les partisans du «non», gauchisants pour la plupart, les arguments n'ont pas vraiment changé. On souligne que les électeurs vont en fait voter sur le même texte, car les accords d'Edimbourg ne sont pas juridiquement contraignants. *«Oui à l'Europe, non à Maastricht!»*, répète par exemple Dudre Dahlerup, professeur d'université et l'une des principales animatrices du Mouvement de juin (fondé après le référendum de 1992) : *«A l'heure de l'ouverture de l'Europe, il est absurde de parler d'une défense commune des Douze. L'Europe, c'est plus que la CEE, et, à mes yeux, on ne peut pas avoir de réelle démocratie dans un ensemble de 350 millions d'habitants. Il ne faut pas abandonner des Etats nations qui fonctionnent bien pour les remplacer par un Etat supranational, capitaliste et bureaucratique. Nous ne voulons pas des Etats-Unis d'Europe.»* Et son collègue, Kai Lemberg, vieux routier de la lutte contre le Marché commun et professeur à l'université de Roskilde, d'ajouter : *«Nous avons davantage de points communs – culturels, humains, linguistiques et sociaux – avec nos voisins scandinaves. Ensemble, nous formons une identité qui, si nous entrons dans une Union européenne, disparaîtra inévitablement; le Danemark n'est rien dans la CEE, si nous n'avions pas voté non, en juin dernier, personne ne se soucierait de nous.»* Là, dit-il en riant, *«cette fois-là, nous avons eu, pour une fois, une véritable influence! Mais pour les Grands de la CEE ce n'était qu'un incident de parcours...»*

Niels I. Meyer, figure de proue du Mouvement de juin, et lui aussi professeur – de physique – à l'université de Copenhague, a beau dire qu'*«avec Maastricht, le rôle du Folketing* (le Parlement danois) *se résumera à tamponner les décisions prises à Bruxelles»*, les meetings des organisations qui font campagne pour le «non» ne rassemblent, cette année, guère de monde. Ils n'étaient que quelques dizaines, samedi, sur une petite place de Copenhague, pour écouter surtout des chanteurs et des groupes de rock à l'une des ultimes réunions «électorales». Affiches, badges, T-shirts, bicyclettes armées d'un petit drapeau danois, ballons bleus pour les enfants *(«Union? T'es pas con, petit?»)*, cela ressemblait plutôt à un pique-nique d'amis. *Depuis trois semaines*, c'est l'été au Danemark et, sous ces latitudes, quand le soleil arrive aussi brusquement, les têtes sont plus à la plage qu'au vague projet de Constitution pour l'Europe ébauché par le Parlement de Strasbourg qui menace la souveraineté du royaume.

Changement de ton

Largement en tête dans les sondages (49 % contre 33 % et 14 % d'indécis, selon l'institut Vilstrup), le *«oui»* ne mobilise pas davantage. Comme l'année dernière, il regroupe l'establishment politique : le gouvernement, l'opposition, le patronat, la confédération des syndicats – plus, cette fois, les socialistes populaires, qui ont opéré une volte-face au vu des accords d'Edimbourg. Seule l'extrême droite, qui redoute une *«invasion des musulmans»*, est contre. Mais, si les arguments sont aussi *grosso modo* les mêmes qu'en 1992, le ton a changé.

Le précédente coalition de centre droit de Poul Schlüter avait voulu «forcer» les Danois à voter pour Maastricht en leur brandissant l'épouvantail de la débâcle économique et de l'isolement international. Cette campagne tambour battant a eu l'effet contraire, car, dit le sociologue Lars Bille, *«les Danois se méfient toujours des ordres, d'un consensus politique national, ils ont l'impression qu'on essaye de les berner; c'est la raison pour laquelle nous avons eu presque toujours ici des gouvernements de coalition minoritaire et une certaine instabilité parlementaire. Le Danois n'aime pas donner le pouvoir à un seul parti»*.

En un an, la situation a changé, en ce sens que le Danemark est gouverné maintenant par une coalition – bien sûr! – mais de centre gauche et dirigée par un social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. Avant Maastricht, il a, lui, opté pour la manière douce. Il évite d'effrayer ses concitoyens. *D'autant que*, lors du précédent référendum, les deux tiers des *électeurs de son parti ont* voté «non». Il s'agit donc maintenant pour lui de les rassurer – et éventuellement, avec le compromis d'Edimbourg, de les faire changer d'avis. Mais il ne peut s'empêcher, non plus, de les allécher. A une semaine du scrutin, la presse a fait état d'un projet de réforme fiscale du gouvernement (dans un sens séduisant pour les Scandinaves) dont les détails ne seraient précisés qu'après le référendum... et si le «oui» l'emporte. Le premier ministre, même lorsqu'il prend, en manches de chemise, une bonne Carlsberg *ou* Tuborg (peu importe, les deux fleurons de la bière *danoise ont* aujourd'hui fusionné), comme ce vendredi à Kolding, dans un café avec les habitués du lieu, met en garde contre les conséquences d'un «non» : peut-être la perte de quelque 150 000 emplois, la chute des investissements étrangers, la menace sur la couronne, etc.

Les partisans du «oui», forts du compromis d'Edimbourg, paraissent avoir tenté en fait d'inciter les Danois à voter, non pas sur Maastricht, mais sur la question : *«Devons-nous ou non rester dans la Communauté européenne?»* Ils savent que sur ce point plus des deux *tiers de leurs compatriotes sont* d'accord avec eux et, les sondages le montrent, les fameuses dérogations obtenues ne jouent pas un rôle important, cette fois, dans leur choix. Mais même s'ils votent «oui», mardi, les Danois continueront à se demander, à l'avenir, s'ils n'ont pas fait le mauvais choix, s'ils n'abandonnent pas progressivement leur souveraineté. *«Nous sommes bien comme nous sommes, nous sommes un pays bien organisé et je vais voter encore «non»*, dit un commerçant du port. *Notre politique, c'est nous qui la décidons et aucun autre pays en Europe. Imaginez que l'Italie ait son mot à dire? Ça, jamais!»*

ALAIN DEBOVE

AUTRICHE

Nouvelle poussée nationaliste aux élections régionales de Basse-Autriche

VIENNE

de notre correspondante

Les élections au Parlement régional de Basse-Autriche ont été marquées par une nouvelle poussée du FPOe, le parti de l'extrême droite nationaliste dirigé par Jörg Haider. Avec 12,2 % des suffrages (+2,8 %), il obtient 7 sièges (+2). Ce succès se fait au détriment des deux grands partis, l'OeVP (démocrate-chrétien) et le SPOe (social-démocrate), qui perdent respectivement 3,4 % et 3,2 % des voix.

Tout en restant le parti le plus important avec 44,1 % des suffrages et 26 députés sur 56, l'OeVP perd la majorité absolue qui lui permettait de gouverner seul cette province depuis plusieurs décennies.

On attendait également le score du Forum libéral de Heide Schmidt, l'ancienne candidate du FPOe à l'élection présidentielle qui avait quitté, au mois de février dernier le parti de Jörg Haider dont elle désapprouvait les orientations de plus en plus droitières, xénophobes et antieuropéennes. Avec des candidats peu connus, sans appareil politique comparable à ceux des partis établis, le Forum libéral a cependant réalisé une percée remarquable en obtenant 5,1 % des suffrages et 3 députés.

Le succès du FPOe a cependant surpris la plupart des observateurs politiques autrichiens, qui prédisaient un déclin de l'influence de Jörg Haider à la suite de la défection de plusieurs de ses proches collaborateurs et du demi-échec de sa campagne de signatures du mois de janvier dernier visant à organiser un référendum pour limiter l'immigration.

W. B.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : Ferdi Hartzenberg nouveau chef du CP

Un « dur » à la tête du principal parti d'extrême droite

Au cours d'un congrès extraordinaire à huis clos, samedi 15 mai, dans la banlieue de Pretoria, Ferdi Hartzenberg a été élu à l'unanimité chef du Parti conservateur (CP). Il succède au pasteur Andries Treurnicht, décédé le mois dernier après *une opération cardiaque*. Le CP, qui siège au Parlement, est la *principale formation d'extrême* droite participant aux négociations constitutionnelles.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'élection de Ferdi Hartzenberg, *considéré comme un «dur»* n'ayant adhéré au processus de négociations qu'avec réticence, était largement attendue. La seule surprise ne pouvait venir que de la nomination de son adjoint. Le congrès a élu à ce poste M. Willie Snyman, considéré, lui, comme un «modéré».

Au cours d'une conférence de presse, M. Hartzenberg a réaffirmé l'engagement de son parti à lutter *pour la constitution d'un «Etat boer»* et contre *«la loi du Congrès national africain* (ANC) *au sein d'un Etat unitaire»*. *«Nous sommes prêts à négocier notre avenir, pas nos funérailles»*, a-t-il conclu, immédiatement approuvé par son adjoint «modéré».

Né en 1982 d'une scission au sein du Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948), le Parti conservateur est principalement implanté dans les zones rurales et dans les couches afrikaners de la petite bourgeoisie *urbaine*. Il *représente* la *partie «institutionnelle»* d'une extrême droite opposée à toute remise en cause de l'apartheid. Bien qu'agissant principalement au niveau parlementaire, le CP a tissé des liens étroits avec les activistes d'extrême droite et les mouvements néonazis. L'un de ses *responsables, Clive Derby-Lewis*, est ainsi soupçonné d'être le cerveau du meurtre du dirigeant communiste Chris Hani, assassiné le 10 avril. Les événements de ces trois dernières années ont cependant conduit le CP à tenir compte des réalités. Il réclame *désormais l'autodétermination* des Afrikaners qui choisiraient de fuir un Etat administré par la majorité noire.

Pour être encore confuse, l'idée de l'autodétermination des Blancs commence à faire son chemin, défendue par plusieurs autres partis, dont l'Union du peuple afrikaner (AVU). La semaine dernière, à l'issue d'une réunion avec la direction de l'AVU, le ministre du développement constitutionnel, Roelf Meyer, qui dirige la délégation gouvernementale aux négociations multipartites, reconnaissait qu'il n'avait aucune objection de principe à l'autodétermination des Afrikaners.

L'existence de l'AVU est aujourd'hui la principale menace qui guette le CP. Produit d'une scission à l'intérieur du Parti conservateur, *elle vient* de recevoir le soutien du général *Constand Viljoen, ancien chef de* l'armée. Avec d'autres généraux en retraite, le général Viljoen est aussi à l'origine de la création du Front du peuple afrikaner (AVF) qui pourrait bien réussir l'union des forces d'extrême droite jusqu'alors dispersées. Beaucoup plus qu'un Ferdi Hartzenberg à la personnalité controversée, le général Viljoen *jouit d'une* solide réputation. Pour ses amis politiques, son apparition sur le devant de la scène survient à point nommé : les négociations constitutionnelles piétinent, et de nombreux militants du Parti national commencent à douter des capacités du gouvernement à surmonter la crise. Celui qu'un hebdomadaire a *surnommé le «nouveau Moïse de l'extrême droite»* pourrait rapidement faire reparler de lui.

GEORGES MARION

□ **ANGOLA : l'ONU suspend les négociations.** – Les Nations unies, qui président les pourparlers de paix d'Abidjan, ont «sommé» dimanche l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de signer le protocole d'accord final et ont décidé de suspendre les négociations dans l'attente *d'une réponse*, a *indiqué*, dimanche 16 mai, le porte-parole de l'ONU Joao Albuquerque. Boutros Boutros-Ghali a adressé un *«message personnel»* au président de l'UNITA, Jonas Savimbi. Le gouvernement de Luanda a accepté *«dans sa totalité»* le protocole d'accord et le «memorandum d'explication» qui l'accompagne. Les discussions, engagées le 12 avril à Abidjan, achoppent sur *la question* du retrait des forces de l'UNITA *des zones qu'elle contrôle. – (AFP.)*

□ **CONGO : *les résultats des législatives bloqués par l'opposition.*** – *La coalition* de l'opposition congolaise conteste les résultats du premier tour des élections législatives anticipées du 2 mai, qui n'ont toujours pas été publiés, deux semaines après le scrutin. L'opposition exige que la commission électorale invalide les résultats dans sept circonscriptions, où des irrégularités auraient été constatées. Mais la mouvance présidentielle rejette ces exigences, estimant que la commission électorale n'a pas compétence pour annuler ou valider les résultats du vote. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : l'Istiqlal et l'USFP font liste commune pour les élections législatives.** – Les deux principaux partis d'opposition, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), ont annoncé, dimanche 16 mai, qu'ils présenteront des candidatures communes aux élections législatives du 25 juin. *Cette liste «unitaire et commune»* est la première du *genre dans* l'histoire de ces formations depuis l'indépendance du Maroc, en 1956. Le 12 mai, le «bloc démocratique», qui regroupe les principaux partis d'opposition marocains, avait annoncé avoir adopté un *«programme politique, économique et social commun»* qu'il s'engage à appliquer en cas de victoire aux prochaines élections (*le Monde* du 14 mai). – *(AFP.)*

ASIE

THAILANDE : un an après le massacre de Bangkok

La démocratie s'est discrètement consolidée

Un an après la répression des manifestations de Bangkok par l'armée, le premier ministre, Chuan Leekpai, est parvenu à limiter l'emprise des casernes sur la vie publique.

BANGKOK

de notre correspondant

Qui ne se souvient de ce monarque d'apparence sévère, assis à l'extrémité d'un canapé, sermonnant deux hommes agenouillés à ses pieds ? Le premier, le général *Suchinda Krapayoon, premier* ministre pour encore quelques jours, avait ainsi été sommé de faire taire ses fusils. Le second, le général Chamlong Srimuang, sorti de prison pour la circonstance, avait été invité à calmer les passions populaires. Le 20 mai 1992, au cours de cette étonnante scène retransmise dans le monde entier, le roi Bumibol avait donc mis fin à trois journées de répression sanglante, par l'armée, de manifestations démocratiques. Aux Thaïlandais, il restait à pleurer des dizaines de morts et de disparus.

Un an après, le lundi 17 mai, le royaume célèbre, plutôt morose, l'anniversaire de ce que beaucoup considèrent, avec le recul du temps, comme un pas en avant de la démocratie – cher payé il est vrai. Les soldats ont regagné leurs casernes et l'armée a perdu la responsabilité du maintien de l'ordre. Les généraux tenus pour responsables de la répression ont été mis au placard, et les nouveaux chefs donnent leur avis quand les décisions du gouvernement les touchent de près : achats d'armes, relations avec les voisins. Pour le reste, ils sont discrets.

Depuis octobre, à l'issue d'élections tenues le mois précédent, le pays est géré par une coalition de cinq partis qui s'appuie sur une majorité d'apparence confortable au Parlement (207 députés sur 360). Les formations favorables aux militaires qui dominaient la précédente Assemblée – élue en mars 1992 et dissoute trois mois plus tard à la suite de la répression – ont été reléguées dans l'opposition. Mais les divisions de la majorité s'étalent et l'opposition a acculé plusieurs fois le gouvernement de M. Chuan Leekpai, un démocrate, à la défensive. Il reste que de la rue la politique est revenue dans l'enceinte du Parlement. Mais le système de clientèle dont sont issus les partis a la vie dure.

Ni anges ni démons

Dans un pays dont le taux d'expansion demeure l'un des plus forts de la planète (de 7 % à 8 %), l'intégration des cols blancs et des nouveaux bourgeois contribue à stabiliser un système qui, depuis la fin de la monarchie absolue en 1932, a connu pas moins de dix-sept coups *ou tentatives de coup d'Etat. Cependant*, si la domination des militaires a faibli, la direction des forces armées, qui s'appuie encore sur un solide réseau d'affaires, demeure le principal groupe de pression du pays. Mais l'idée d'une dépolitisation des casernes progresse, notamment parmi les nouvelles générations d'officiers. Les aînés, eux, ont du mal à concevoir une «grande muette» lorsqu'ils estiment que sont en cause soit leurs intérêts, soit des problèmes de sécurité – notamment, les relations avec deux voisins difficiles, la Birmanie et le Cambodge.

Dans ce contexte, la politique a repris ses droits. Elle s'accomode *d'un chef de gouvernement qui*, dans la bonne tradition, tend à jouer l'apaisement plutôt qu'à trancher, encore qu'il fasse preuve, ces der*nières semaines, d'un peu plus d'au*torité. Homme de consensus par tempérament et expérience, *M. Chuan Leekpai panse les bles*sures et évite l'affrontement. Le rapport officiel sur la répression de mai 1992 n'a pas été publié. L'économie demeure gérée de façon prudente. Les querelles, au sein de la majorité comme au Parlement, ont contribué à une érosion sensible de la popularité d'une équipe dont la victoire avait été saluée, en septembre 1992, comme celle des «anges» sur les «démons». Aujourd'hui, avec un gouvernement en demi-teinte et une ligne floue entre opposition et majo*rité, la Thaïlande vit sans anges ni* démons, ce qui ne contribue pas forcément à renforcer l'assise parlementaire du régime.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'incendie meurtrier de Bangkok

Croissance et laisser-faire...

BANGKOK

de notre correspondant

Plus de 200 morts et autant *de blessés : un incendie*, le 10 mai à Bangkok, d'une fabrique de jouets a tourné au drame. Des survivants ont affirmé que des portes avaient été bloquées par crainte de vols, ce qui expliquerait pourquoi ils se sont *retrouvés coincés* aux étages supérieurs. L'enquête dira si les mesures de sécurité étaient suffisantes. Mais une chose est s0re : comme d'autres, la Thaïlande paie le prix d'un développement rapide au nom du du sacro-saint laissez-faire.

Dans un pays dont le PNB double tous les cinq ou six ans, et où le revenu réel annuel par tête approche 2 000 dollars, les problèmes liés au développement *s'accumulent*. Des 57 *millions* de Thaïlandais, 15 % vivent encore au-dessous du seuil de pauvreté absolue. Les forêts ont été ruinées, les plages sont polluées et Bangkok est de plus en plus difficile à gérer. Le pays peine à enrayer une *épidémie* de sida et la faiblesse de l'enseignement secondaire le prive de cadres *supérieurs indispensables*. Le premier ministre, Chuan Leekpai, qui a promis de mettre de l'ordre, a engagé la bataille sur plusieurs fronts – de la prostitution enfantine au respect des droits d'auteur. Mais le «bébé tigre» a encore fort à faire pour que son fort taux de croissance ne suscite pas autant de problèmes qu'il *en résout*.

J.-C. P.

CAMBODGE

Les incidents se multiplient avant les élections

De nouveaux combats ont eu lieu, dimanche 16 mai, à 40 kilomètres au nord-ouest de Siem-Réap, entre Khmers rouges et gouvernementaux. Des obus sont tombés sur un poste de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge) tenu par des «casques bleus» originaires du Bangladesh. La zone de l'aéroport de Siem-Réap, qui dessert les temples d'Angkor, a, par ailleurs, été de nouveau bombardée.

Un «casque bleu» uruguayen a, d'autre part, été tué par balles dans la nuit du 14 au 15 mai, a annoncé l'ONU. C'est le quatorzième soldat des Nations unies à trouver la mort au Cambodge depuis un an.

Enfin, l'ONU a commencé, samedi, à évacuer de Phnom-Penh les familles des personnels de ses agences civiles, par crainte d'actions terroristes dans la capitale à l'approche des élections, *qui doi*vent avoir lieu du 23 au 27 mai. – *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN : déjà plus de 3 500 morts et blessés

Offensive gouvernementale au sud de Kaboul

Les troupes du ministre de la défense, Ahmed Shah Massoud, appuyées par les forces de la milice ouzbèke de Rashid Dostom, ont lancé une vaste offensive, le dimanche 16 mai, contre les factions rivales qui occupent le sud de la capitale. Des avions gouvernementaux ont lâché des bombes à haute altitude. D'intenses tirs de roquettes ont de nouveau endommagé la ville. Radio Kaboul en attribue la responsabilité aux intégristes du *Hezb-i-Islami* et aux chiites de l'alliance Wahdat. Les pertes civiles et militaires sont très élevées : selon la Croix-Rouge, plus de 3 000 personnes ont été blessées en cinq jours, et il y aurait plus de 600 morts.

La veille, une trêve avait été signée. Elle n'avait tenu que trois heures. Pourtant, des négociations se poursuivent depuis le 1er mai à Jelalabad, dans l'est du pays, entre le président Rabbani et M. Hekmatyar. Un accord de cessez-le-feu signé le 7 mars à Islamabad avait décidé que le chef du Hezb serait premier ministre. Mais la volonté *de M. Hekmatyar d'écarter le géné*ral Massoud a été contrée par le chef de l'Etat, dont le ministre est le principal défenseur. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **BANGLADESH : un mort lors d'affrontements politiques.** – De vifs affrontements entre partisans de la principale formation d'opposition, la ligue Awami, et sympathisants du parti gouvernemental BNP, ont fait un mort et près de quarante blessés, dimanche 16 mai à Pabna, à 160 kilomètres de Dacca. Les militants des deux camps étaient armés de fusils et se servaient de bombes artisanales. – *(Reuter.)*

□ **NÉPAL : le leader de l'opposition disparaît dans un accident.** – Le leader de l'opposition au Parlement du Népal, Madan Bhandari, quarante-cinq ans, secrétaire de l'UML (Union marxiste léniniste) a très probablement péri dimanche 16 mai dans un accident de la route. Le véhicule dans lequel il roulait en compagnie d'une autre personnalité communiste, Jeevral Ashrit, a fait un plongeon de 45 mètres dans la rivière Trisuli, à une centaine de kilomètres de Katmandou. Mandan Bhandari avait battu le premier ministre intérimaire, le leader du parti du Congrès Krishna Bhattarai, lors des élections de 1991. – *(UPI.)*

□ **PAKISTAN : nouvel ultimatum pour les Arabes en situation irrégulière.** – Les autorités pakistanaises ont donné jusqu'au 31 mai aux anciens combattants de la guerre d'Afghanistan pour quitter le pays. *Ce nouvel ultimatum survient à la* suite de pressions de gouvernements arabes – Egypte et Algérie, en particulier – qui soupçonnent Islamabad de mal contrôler les filières de propagation du fondamentalisme et du terrorisme. De nombreux jeunes musulmans avaient gagné le pays à partir de 1980 pour participer à la guerre contre l'URSS aux côtés des moudjahidins afghans. Des milliers sont demeurés dans la région après le départ de l'armée rouge, en 1989. Près de deux cents militants ont *été arrêtés* après qu'un premier ultimatum eut été lancé au début de l'année. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Assassinat d'un procureur général

Le procureur général près la cour de Tlemcen, dans l'ouest du pays, Mohamed Said, a été tué par balles, dimanche 16 mai, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. C'est le troisième magistrat visé par un attentat. Quatre extrémistes musulmans et un gendarme avaient été tués, jeudi et vendredi, dans la région d'Alger au cours d'opérations de maintien de l'ordre.

Les avocats du barreau d'Oran ont décidé de boycotter les audiences des cours spéciales, juridictions d'exception chargées de juger les actes de *« terrorisme et de subversion »*. Huit barreaux sur onze ont décidé ainsi d'ignorer ces cours qui siègent à Alger, à Oran et Constantine. La Cour suprême, saisie par le ministre de la justice, a déclaré *« illégales »* ces décisions de boycottage, estimant qu'elles constituaient un *« viol du principe du droit »*.

D'autre part, la deuxième phase du *« dialogue national »* avec les partis et les associations débutera le 25 mai, a annoncé, samedi, le Haut comité d'Etat (HCE). Selon un communiqué officiel, cette nouvelle série de discussions, entamées le 14 janvier dernier, *« permettra au HCE d'apprécier avec tous les partenaires le contenu d'un projet susceptible d'aboutir à un consensus et de définir les procédures de son approbation »*. – (AFP.)

ARABIE SAOUDITE

Vague d'arrestations après la création d'un comité d'opposition

Une trentaine d'universitaires ont entrepris, samedi 15 mai, une démarche auprès des autorités en vue d'obtenir la libération de Mohamed Al Masaari, professeur de physique à l'université de Ryad, membre d'un « comité contre l'oppression », d'inspiration islamiste, dont la création a été interdite. De son côté, l'Organisation arabe des droits de l'homme a affirmé, dimanche, dans un communiqué, que *« quelque 400 personnes ont été récemment arrêtées »* dans le pays et que le nombre de signataires favorables à ce comité de défense dépassait déjà 10 000 personnes dans les différentes régions du royaume.

L'ambassade américaine à Ryad a promis d'enquêter sur les informations faisant état du *« licenciement »* de sept Saoudiens qui avaient organisé le premier comité de ce type dans le pays, a annoncé le département d'Etat, tout en ajoutant que les Etats-Unis *« ne s'ingèrent, d'aucune manière, dans les affaires intérieures »* d'un pays qu'ils considèrent comme leur plus proche ami dans le monde arabe. De son côté, le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Aziz, a affirmé qu'il n'existait aucun prisonnier politique. *« Nous respectons les droits de l'homme dans le royaume beaucoup plus qu'ailleurs »*, a-t-il assuré. – (AFP.)

CENTRAFRIQUE

Situation tendue après la mutinerie de la garde présidentielle

La situation est redevenue normale, dimanche 16 mai, à Bangui, après la mutinerie de la garde présidentielle qui, la veille, avait encerclé le palais du chef de l'Etat et investi la Maison de la radio, pour réclamer le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaires. La situation reste cependant tendue. Le pays est en proie depuis plusieurs mois à une grave crise économique et financière, tandis que le report continuel des élections présidentielle et législatives crée un flottement préjudiciable à la stabilité politique.

Samedi, les militaires de la garde présidentielle avaient bloqué les quatre entrées du Palais aux premières heures de la matinée, alors que le président André Kolingba venait d'arriver dans son bureau. Ils n'ont accepté de desserrer leur étau en début d'après-midi qu'après que le général Kolingba eut accepté de faire verser deux des huit mois d'arriérés de salaires qui leur sont dus. – (AFP, AP, Reuter.)

ITALIE

M. De Benedetti, président d'Olivetti a reconnu avoir versé des pots-de-vin

Tout en protestant contre ces méthodes, Carlo De Benedetti, président d'Olivetti, a reconnu, dimanche 16 mai, que son groupe avait versé une dizaine de milliards de lires de pots-de-vin (environ 40 millions de francs) à Giuseppe Lo Moro, un collaborateur de l'ancien directeur de l'agence italienne des services téléphoniques, a annoncé la télévision, qui a précisé que M. De Benedetti a fait cette déclaration lors d'un entretien qu'il a eu, dimanche, avec le juge milanais Antonio di Pietro, chargé d'enquêter sur les affaires de corruption en Italie.

Le président d'Olivetti, qui avait demandé lui-même à être entendu par le juge, a déclaré qu'il assumait toutes les responsabilités du groupe et de ses collaborateurs, selon la télévision. Il a précisé que son groupe avait versé, à Giuseppe Lo Moro, de l'argent destiné ensuite à des partis politiques entre 1988 et 1992, en échange de contrats de fournitures aux Postes italiennes. – (AFP, Reuter.)

□ **Pietro Ingrao quitte le PDS.** – L'un des leaders historiques du Parti communiste italien, Pietro Ingrao, 78 ans a annoncé, samedi 15 mai, sa décision de quitter le Parti démocratique de la gauche (PDS), héritier du PCI. Il a justifié sa démarche en faisant état de désaccords avec Achille Occhetto, secrétaire général du PDS, sur le mode de fonctionnement du parti. M. Ingrao avait, au mois d'avril dernier, fait campagne pour le «non» au référendum sur les réformes institutionnelles, en opposition avec la majorité de la direction du PDS préconisant le «oui». – (AFP, Reuter.)

SOMALIE

Premier déploiement de forces allemandes

Quarante-cinq soldats allemands ont rejoint, samedi 15 mai, les forces de l'ONU en Somalie pour préparer le premier déploiement de forces allemandes hors d'Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les forces de l'ONU en Somalie (ONUSOM II), que renforcera un contingent de 1 640 soldats allemands, ont pour mandat d'empêcher la reprise de la guerre civile avec autorisation de faire usage, si nécessaire, de la force.

Le gouvernement du chancelier Kohl a cependant précisé que les troupes allemandes ne seraient pas engagées dans des combats. Les soldats ne porteront que des armes de poing et ne s'en serviront qu'en cas de légitime défense.

Par ailleurs, un « casque bleu » marocain a été tué, jeudi 13 mai, par un tireur embusqué, à 80 km au nord de Mogadiscio, alors qu'il surveillait un barrage routier. – (AFP, AP, Reuter.)



AMÉRIQUES

CUBA

Le « lumbago » de Jean-Marie Le Pen et l'« indignation » de Georges Marchais...

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

En proie à un soudain lumbago, Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, a renoncé à la semaine de vacances qu'il prévoyait de passer sur les plages cubaines de Varadero, à l'est de La Havane. Jean-Pierre Schenardi et Jean-Michel Dubois, deux membres de la direction du parti d'extrême droite, ont annoncé dimanche soir 16 mai à leur arrivée dans la capitale cubaine l'indisposition de M. Le Pen qui, ont-ils dit, *« souhaitait voir les aspects négatifs et positifs du socialisme cubain sur les conseils de son ami l'écrivain Jean-Edern Hallier »*.

Le projet de voyage de M. Le Pen à Cuba a fait l'objet samedi d'un débat animé entre Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, qui terminait une visite à La Havane, et la direction cubaine. Invités à la résidence de l'ambassadeur de France, Jean-Raphaël Dufour, avec M. Marchais, plusieurs dirigeants cubains affirmaient qu'ils venaient d'apprendre que M. Le Pen avait obtenu d'une agence de voyages un visa de tourisme pour passer une semaine de vacances sur les plages de sable fin de Varadero.

« Aucune invitation officielle n'a été adressée à M. Le Pen, qui ne sera reçu par aucune autorité cubaine », nous déclarait le jeune ministre des affaires étrangères, Roberto Robaina. Il ajoutait cependant qu'il n'était pas question de refouler M. Le Pen. *« Notre politique est d'ouvrir nos portes aux touristes étrangers »*, soulignait M. Robaina.

« Dès que j'ai appris la nouvelle, j'ai exprimé mon indignation aux autorités cubaines en leur rappelant que Le Pen défend des thèses racistes », s'exclamait, de son côté, M. Marchais. A l'issue d'un long conciliabule dans le jardin de la résidence, en présence de Carlos Lage – le principal conseiller économique du président Fidel Castro, dépêché d'urgence par le « Lider Maximo », – M. Robaina annonçait la position officielle de son gouvernement en insistant sur les efforts déployés pour développer le tourisme à Cuba.

Au cours d'une conférence de presse, peu avant l'incident créé par les vacances de M. Le Pen, M. Marchais avait appelé au renforcement de la solidarité avec Cuba. Le secrétaire général du PCF, qui s'est entretenu vendredi soir avec Fidel Castro, a regretté *« que les capitalistes français ne fassent pas plus d'efforts pour venir à Cuba et participer, comme le font d'autres pays, au développement de l'île »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

[L'explication du lumbago est évidemment diplomatique. Récemment annoncé par une feuille d'extrême droite, le voyage de M. Le Pen à Cuba a provoqué des remous au sein de la direction du Front national. Plusieurs dirigeants se sont inquiétés du mauvais impact sur les militants que pouvait avoir le déplacement, fût-il touristique, de leur chef dans un pays communiste présenté, par ailleurs, comme une dictature. Soumis à cette «amicale» pression, M. Le Pen a, au dernier moment, décidé de renoncer à ce voyage. – O. B.]

SURINAM

Un avion néerlandais a déchargé du matériel militaire

AMSTERDAM

de notre correspondant

Un patrouilleur Orion de la marine néerlandaise, en provenance des Antilles néerlandaises, a atterri samedi 15 mai à Paramaribo, où du matériel militaire a été déchargé. Le ministre de la défense surinamien, M. Gilds, a déclaré qu'il s'agissait d'une *« opération militaire ayant trait à la sécurité de l'Etat »*. Vendredi 14 mai, le président du Surinam, Ronald Venetiaan, avait nommé officiellement le colonel Arthy Gorré nouveau commandant de l'armée nationale surinamienne. Certaines fractions de l'armée jugeaient cependant cette nomination «inacceptable».

L'ancien premier ministre du Surinam, M. Haakmat, a affirmé que le convoi néerlandais transportait des armes destinées à renforcer M. Gorré dans le cas d'une mutinerie. Le 11 mai dernier, le ministère néerlandais des affaires étrangères avait déclaré que les Pays-Bas prendraient sérieusement en considération la possibilité d'une aide militaire au président Venetiaan si celui-ci le leur demandait. Le ministère de la défense à La Haye dément que le convoi ait un caractère extraordinaire. Il s'agirait d'un envoi régulier dans le cadre de l'accord entre le Surinam et les Pays-Bas signé l'été dernier. Selon le ministère, le matériel livré ne comporterait pas d'armes mais seulement des équipements personnels de soldats et des ordinateurs. – (Intérim.)

□ **CANADA : manifestation à Ottawa contre la politique économique du gouvernement.** – Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé samedi 15 mai après-midi devant le Parlement d'Ottawa à une manifestation de protestation contre la politique économique du gouvernement, à quelques semaines du congrès du Parti conservateur, qui désignera un successeur au premier ministre Brian Mulroney jusqu'aux élections de l'automne. « Des emplois maintenant », a scandé la foule, estimée à 60 000 personnes selon la police, et à 100 000 selon les organisateurs. – (AFP.)

□ **PÉROU : nouvelle vague d'attentats à Lima.** – Bien qu'affaibli par l'arrestation de ses principaux dirigeants, le mouvement «maoïste» du Sentier lumineux a lancé une nouvelle offensive, qui a fait 6 morts à Lima la semaine dernière. Dix personnes ont en outre été blessées, samedi 15 mai, lors de l'explosion, dans la capitale, d'une voiture piégée contenant 500 kilos d'explosifs. Le Sentier lumineux a annoncé que s'ouvrirait lundi une «campagne armée» de trois jours devant marquer le 13e anniversaire du début de sa lutte. Quatre guérilleros, qui avaient refusé de s'arrêter à un contrôle de routine sur la route menant à l'aéroport international de Lima, ont été tués samedi par la police. – (AFP, Reuter.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Mexique : Ciudad-Juarez entre deux eaux

Cette ville frontalière risque de préfigurer l'« américanisation » qui guette le pays, à la veille de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange conclu avec les Etats-Unis et le Canada

CIUDAD-JUAREZ

de notre envoyée spéciale

Sur la rive sud du rio Grande, le centre-ville de Ciudad-Juarez est un joyeux capharnaüm mexicain, en voie d'américanisation rapide. Juste en face, sur la rive nord du même rio, la ville texane d'El Paso, plus ordonnée et aseptisée, est déjà bien hispanisée : la grande majorité de ses habitants sont originaires du Mexique ou du reste de l'Amérique latine.

Il suffit d'observer, à huit heures du matin par exemple, les mouvements de population sur et sous le pont international Santa-Fe pour tenir en partie l'explication de ces mutations. Sur le pont passent, à pied ou en voiture, les personnes en règle : d'El Paso à Ciudad-Juarez, les résidents américains, cadres pour la plupart, vont travailler dans les *maquiladoras* – usines d'assemblage qui ont proliféré en raison du faible coût de la main-d'œuvre mexicaine; de Ciudad-Juarez à El Paso, les travailleurs en tout genre vont aux Etats-Unis où le salaire minimum est sept fois plus élevé. Sous le pont Santa-Fe et tout le long du rio Grande, des milliers d'illégaux (Mexicains, Guatémaltèques ou autres latino-américains venus de loin) jouent au chat et à la souris avec les «gringos» en uniforme.

Dès que le signal leur est donné que la patrouille américaine s'est éloignée, des passeurs convoient, moyennant finances, des sans-papiers sur la rive opposée, dans des barques, des canots pneumatiques, voire sur leurs épaules aux endroits les moins profonds de cette rivière-frontière bien étroite. En quelques enjambées, les *wetbacks* (« dos mouillés », comme les appellent les Américains) remontent la berge bétonnée, se glissent dans la fente découpée dans le grillage ou dans le trou creusé sous la clôture de barbelés, et le tour est joué. Les moins chanceux seront raccompagnés sous bonne escorte aux douanes mexicaines. *« Cette frontière est impossible à garder... Ils recommenceront »*, dit Francisco Villareal, le maire récemment élu de Ciudad-Juarez, en observant le manège des fenêtres de son bureau.

« Rendez-nous le Texas... »

Pourtant, dans sa ville, dont il est incapable de dire précisément le nombre d'habitants (*« entre 1 et 1,2 million d'habitants »*), le chômage est quasiment inexistant – on embauche même un peu partout, – alors qu'à El Paso (600 000 habitants), le taux d'inactivité fluctue entre 11 et 13 %. Que les lumières du « premier monde », les mythes de la réussite facile, la douceur supposée de l'*american way of life*, continuent d'attirer comme des aimants les pauvres *peones* de tout le continent est un fait que nul ne songerait à nier au Mexique. La différence est que, de ce côté-ci du rio Grande, on nourrit plus que jamais l'espoir d'arriver enfin à combler l'écart. De toutes ses forces, le monde de la frontière a depuis longtemps entrepris de s'extirper du tiers-monde.

Les six Etats mexicains frontaliers, notamment ceux du Chihuahua, où se trouve Ciudad-Juarez, de Basse-Californie du Nord (avec Tijuana) et de Nueva-Leone (Monterrey), n'ont pas attendu que les gouvernements des Etats-Unis, du Canada et du Mexique signent, en octobre, un accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui reste à ratifier) pour s'ouvrir vers le nord. Ou plutôt vers ce sud des Etats-Unis que les Espagnols avaient colonisé et que les Américains ont accaparé à la faveur d'une guerre, en 1848 (*« Rendez-nous le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Californie ! »*, dit un graffiti sous le pont Santa-Fe). Depuis qu'elle a été dessinée, cette longue frontière de 3 000 kilomètres est restée bien théorique entre des populations composites et mobiles, aux comportements largement *métissés*. On l'a toujours passée d'une manière ou d'une autre, pour fuir temporairement les autorités de l'un ou l'autre pays, pour échapper à la prohibition ou au puritanisme des Etats-Unis, pour visiter la famille ou pour émigrer.

Une certaine idée de la « mexicanité »

A partir des années 60, les Etats mexicains frontaliers, se démarquant du protectionnisme de Mexico avant l'entrée de leur pays au sein du GATT (en 1987), ont obtenu des conditions particulières pour développer l'industrie dans leurs régions semi-désertiques, jusque-là vouées à l'élevage extensif. Un libre-échange avant l'heure en quelque sorte. Résultat : près de 2 000 *maquiladoras*, américaines pour la plupart, emploient aujourd'hui plus de 440 000 personnes, dont 132 000 à Ciudad-Juarez, dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile ou du textile principalement.

La toute première *« maqui »*, RCA (rachetée depuis par Thomson), inaugurée en 1960, trône toujours dans l'un des sept parcs industriels de Ciudad-Juarez, la ville-caravansérail au long passé de résistance. En 1863, le président élu Benito Juarez s'y replia, avec son gouvernement, après l'occupation de Mexico par les troupes françaises de Maximilien. Appuyé à l'époque par les Américains, le réformateur y organisa la contre-attaque et fit fusiller l'empereur du Mexique investi par Napoléon III. Tout le Chihuahua, qui fournit vers 1910 au célèbre révolutionnaire Pancho Villa une bonne partie de sa « division du Nord », s'est plus souvent battu contre le gouvernement fédéral mexicain que contre les *gringos* durant ce siècle. Tant et si bien que les *Chilangos* – les habitants de Mexico – accusent aujourd'hui les frontaliers d'avoir été gravement « contaminés » par le virus de l'américanisation qui menacerait aujourd'hui tout le pays.

« C'est vrai : on ne parle ici, dans nos entreprises, que d'efficacité, productivité, ponctualité, qualité totale, comme autant de défis. Mais on va à El Paso acheter nos frijoles (haricots secs) *– plus beaux là-bas – nos fruits et légumes moins abîmés et rabougris, nos produits laitiers, qui se conservent plus longtemps. On hispanise des termes américains, on va même jusqu'à fêter, à Ciudad-Juarez, le Thanksgiving Day* [jour de l'action de grâces] *et Halloween* [le mardi-gras anglo-saxon de la fin octobre]. *Mais ce n'est pas parce qu'on ajuste nos comportements à ceux de la société de consommation qu'on est moins mexicain pour autant »*, explique Yolanda Arroyo, éditorialiste du quotidien *El Norte*. Comme beaucoup de ses compatriotes, elle énumère un flot de substantifs pour définir sa « mexicanité », avalanche d'où émergent *« la franchise, la joie de vivre, la chaleur ou l'optimisme d'un peuple jeune qui aspire à de meilleures conditions de vie »*. D'autres ajoutent la fidélité à la gastronomie ou à la musique locales, le culte de la famille et de l'histoire nationale, la religion, etc.

Javier Contreras, le président de la Canacintra (chambre nationale *de l'industrie de transformation*) de Ciudad-Juarez est bien prêt à *reconnaître que les chefs d'entre*prise des Etats-Unis sont *« plus méthodiques »*, mais ajoute aussitôt qu'ils sont *« moins créatifs, novateurs et souples »* que les Mexicains. Autrefois propriétaire d'un pavillon à El Paso, il a « craqué » au bout de six années : son voisin, indisposé par les barbecues des soirées amicales du week-end, avait fini par installer, à l'extérieur de chez lui, un détecteur de fumée, qui se déclenchait dès que cuisait la moindre *tortilla* ! *« Entre nous et les Saxons, il n'y a pas cette alchimie propre aux Latinos »*, estime-t-il. Ses propos de *businessman* sont néanmoins directement influencés par les conceptions septentrionales : *« Ou nous devenons plus productifs en travaillant comme des fous, ou nous mourrons. »*

Les effets vertueux de l'ALENA

La frontière continue de marquer sa différence par rapport au reste du Mexique : rares sont ceux qui redoutent beaucoup les effets négatifs de l'ALENA, même si les *maquiladoras* perdront certains de leurs avantages comparatifs avec l'abolition progressive des tarifs douaniers, même si les taux d'intérêt élevés pratiqués actuellement au Mexique freinent l'investissement, dans le secteur agricole notamment. Le président de l'association des *« maqui »*, Arturo Carreon, entrevoit une croissance soutenue de l'emploi, que le ralentissement de l'économie mexicaine se poursuive ou pas. Aux syndicats américains, qui protestent contre les délocalisations au Mexique aux dépens de leurs adhérents, il répond : *« Si les emplois ne vont pas au Mexique, ils iront en Thaïlande, en Corée ou en Amérique centrale. De toute façon, les Américains perdront des jobs. »*

Pour le nouveau maire de Ciudad-Juarez, l'ALENA est déjà tout bénéfice : parce que le gouvernement du président Carlos Salinas souhaite que cette ville, déjà pôle d'attraction, devienne *« vitrine »*, un programme d'investissements de 180 millions de pesos (environ 306 millions de francs) vient d'être lancé, pour l'épuration des eaux, le reboisement de certains sites, le nettoyage de déchets toxiques, la réfection des routes et rues ou autres travaux d'infrastructures.

M. Villareal, qui a entrepris de moraliser son administration municipale, n'est pas le seul à compter sur les effets vertueux de l'accord, qui pourrait contribuer indirectement à limiter la corruption, ne serait-ce qu'aux douanes (en voie d'informatisation rapide). *« Les investisseurs ne vont pas placer leur argent dans des Etats où la fraude électorale est systématique et où la contestation des élections entraîne des troubles politiques »*, affirme le président local du Parti d'action nationale (PAN), le Dr Raul Garcia. La preuve ? Le Chihuahua est l'un des rares Etats mexicains où les dernières victoires de l'opposition ont été reconnues sans trop de difficultés par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929 à Mexico), pour le poste de gouverneur, au Parlement de l'Etat et à la mairie de grandes villes comme Ciudad-Juarez (1).

« L'ALENA est la meilleure chose qui puisse arriver au Mexique, d'autant que l'ouverture économique devra bien s'accompagner d'une ouverture politique plus large », dit le président de la Confédération patronale du Mexique (Coparmex) de Ciudad-Juarez. *« Pour le reste,* ajoute-t-il, *il faut déplorer que les phénomènes les plus négatifs ont tendance à passer le plus facilement la frontière. N'allez pas me dire qu'un pays où tant de jeunes se droguent et où les familles se désagrègent si facilement n'a pas un problème de société. »*

A la frontière au moins, le statut du « macho » mexicain vacille, à l'heure où le taux de divorce commence à augmenter dangereusement. C'est pour le moment l'effet le plus douloureusement ressenti d'une certaine « américanisation ».

MARTINE JACOT

(1) Le cas atypique du Chihuahua au niveau politique est étudié en détail dans le numéro d'avril-juin 1992 de la revue Problèmes d'Amérique latine (La documentation française) sous la plume d'Hélène Rivière d'Arc.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الاصل

UN ENTRETIEN AVEC ÉDOUARD BALL

« Je n'ai pas l'intention de me laisser entraîner là où

Suite de la première page

– Vous ne craignez pas non plus que l'obligation faite aux jeunes gens de demander la nationalité française ne soit ressentie comme une restriction?

– Pourquoi? N'est-ce pas ce qu'a demandé la commission Marceau Long? On ne peut à la fois nous reprocher de nous y conformer et nous reprocher de nous en écarter.

– Oui, mais présenté dans un esprit différent, à la fois à cause des amendements du gouvernement et parce que le système Marceau Long prévoyait des incitations de l'Etat en direction de ces adolescents.

– Il n'est nullement prévu de les décourager. Je crois que ce sont des règles de bon sens, purement et simplement. Vous ne pouvez pas nier qu'il y a dans notre société une inquiétude très grande; il faut essayer de répondre à cette inquiétude de la façon la plus humaine, la plus respectueuse du droit des gens, mais qui tienne compte aussi des aspirations de la population.

– Ne pensez-vous pas que la solution sera d'un effet dissuasif sur les jeunes d'origine étrangère?

– Je ne le crois pas. Il n'est pas très compliqué de remplir un simple document. Personne ne veut des procédures longues et complexes. Nous avons constamment affirmé, et la grande majorité des Français pensent comme nous, que l'on ne pouvait pas devenir français par accident et sans un acte de volonté clairement manifesté.

« S'il devait y avoir plusieurs listes représentant la majorité aux élections européennes, le gouvernement se tiendrait à l'écart »

– La plupart des Français deviennent français sans l'avoir voulu. La conception de la nation comme acte volontaire ne s'appliquera finalement qu'à un petit nombre de gens.

– Je n'ai pas grand-chose à ajouter.

– La partie la plus à droite de la majorité vous reproche précisément de ne pas être allé assez loin. Je pense aux déclarations de M. de Villiers ou de M. Griotteray...

– Alors, pourquoi me reprochiez-vous il y a un moment d'avoir cédé à cette même partie de la majorité? On ne peut jamais contenter tout le monde. C'est un risque que je prends sans hésitation et sans crainte. Je n'ai pas l'intention de me laisser entraîner là où je ne veux pas aller, qu'il s'agisse de politique étrangère, de politique économique, de politique sociale ou de politique tout court. Je m'efforce de manifester une certaine continuité dans mon action et dans mes propos. J'ai dit fin janvier à l'émission « 7 sur 7 » que le futur gouvernement devrait être un gouvernement de la V[e] République, et non un comité aux ordres des partis. J'ai bien précisé les choses à l'avance. Personne ne s'y est trompé.

– Le conseil des ministres va examiner les projets présentés par M. Pasqua sur les contrôles d'identité préventifs et les conditions de séjour des étrangers. Certains s'inquiètent des accents répressifs de ces textes. M[me] Veil elle-même a semblé en désaccord avec M. Pasqua.

– Je ne le crois pas. Les positions de départ n'étaient pas en tous points les mêmes, mais j'ai arbitré en faveur de solutions qui m'ont paru sages et raisonnables, et que tout le monde a acceptées.

« La charte des rapports entre le gouvernement et la majorité parlementaire, c'est aussi la déclaration de politique générale »

– Pensez-vous que votre arbitrage ait trouvé le juste milieu entre les exigences de sécurité et le respect des libertés?

– Je le crois, je m'y efforce, en tout cas. C'est mon état d'esprit. Il est vrai qu'il y a, d'un côté, un appel très fort à davantage de sécurité, né de l'inquiétude d'une grande partie de la population. Les sondages le montrent au-delà même de ce que chacun pensait. De l'autre côté, il est bien vrai qu'il faut prendre garde à ne pas piétiner des principes fondamentaux sur lesquels est construite notre société. C'est l'équilibre auquel je m'efforce de parvenir et tout le gouvernement avec moi. Je peux me tromper sur tel ou tel point, je ne prétends pas que l'action du gouvernement soit parfaite en tout. Il faut s'efforcer de garder une ligne équilibrée. C'est notre objectif. Y parviendrons-nous? J'en suis persuadé. Lorsque nous aurons fait voter définitivement ces lois, on pourra porter sur elles un jugement global. Je veillerai à ce qu'elles soient appliquées avec scrupule et respect d'autrui.

– Parmi les sujets qui divisent la majorité, il y a aussi votre projet de réforme du mode de scrutin pour les élections européennes, que l'UDF refuse. Etes-vous prêt à y renoncer?

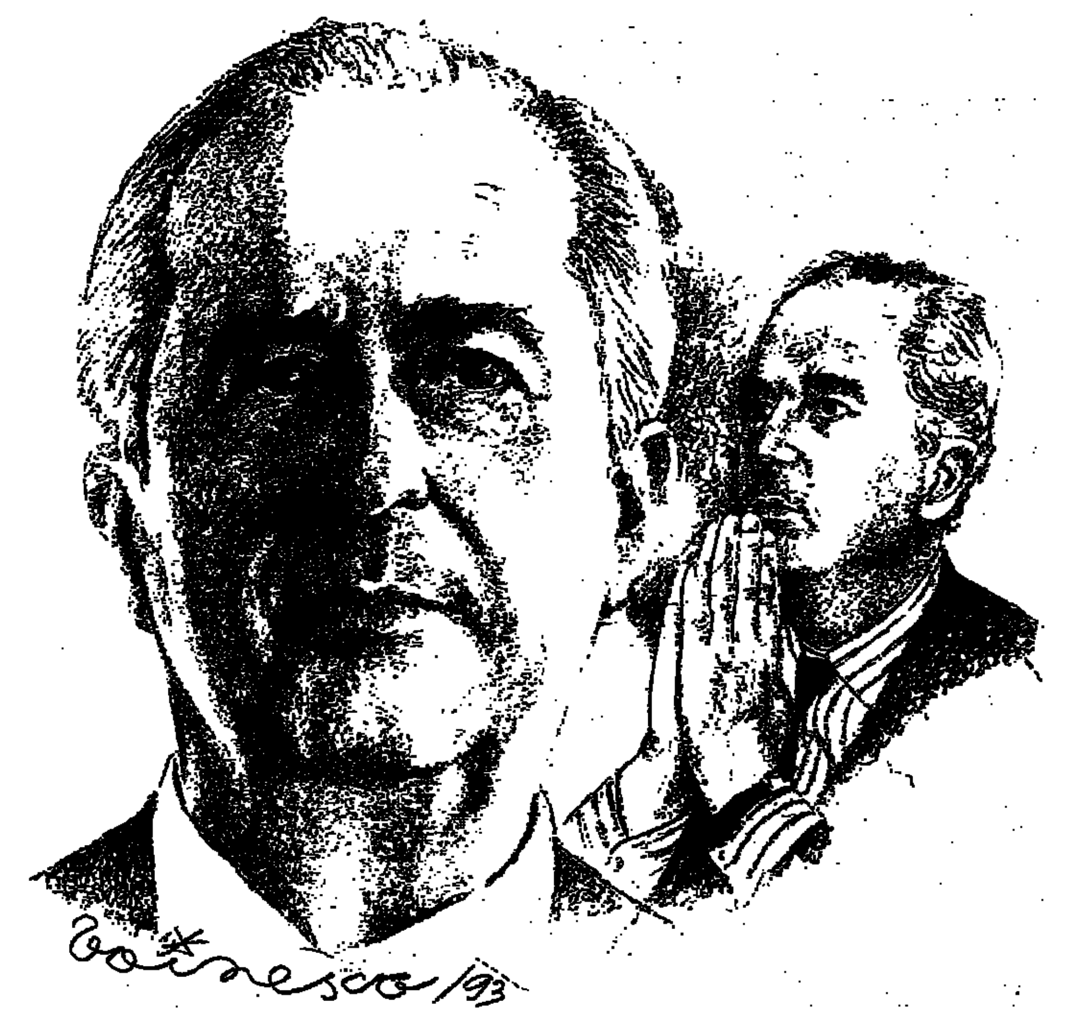
– Je serais moins péremptoire sur ce qu'acceptent ou refusent les uns ou les autres. C'est beaucoup plus compliqué. Le mode de scrutin actuel n'est pas un très bon mode de scrutin. Tout le monde le reconnaît. Il me semble qu'on devrait faire l'effort de rapprocher les élus européens de l'électeur. Cela pose plusieurs problèmes. La première difficulté est de définir des circonscriptions dans le cadre d'un scrutin régional. Bien sûr, on pourrait prendre pour base les régions actuelles, mais elles sont tellement inégales en population que cela rendrait impossible dans certaines d'entre elles la représentation proportionnelle; d'où le reproche qui nous serait fait de vouloir priver de représentation des minorités qui ne sont déjà pas représentées au Parlement. Alors, faut-il regrouper les régions? Cela n'est pas facile. Six, huit, dix, douze grandes régions ayant chacune environ dix, sept, six, ou cinq millions d'habitants, pour permettre de faire jouer la représentation proportionnelle? Comment éviter la contestation sur ces regroupements?

» Je rappelle également, c'est une complication supplémentaire, que le nombre de députés français au Parlement européen doit passer, selon le compromis d'Edimbourg, de 81 à 87. Ce compromis sera-t-il ratifié par tous les Etats avant l'élection européenne? S'il l'était, il faudrait une modification de la nouvelle loi. Il est vrai également qu'il est difficile de mettre sur pied un nouveau système un an environ avant l'échéance. Certains pensent qu'une autre solution possible serait de mettre sur pied une réforme qui serait applicable, non au printemps de 1994, mais à l'élection suivante, en 1999! Cela dépassionnerait les débats et nous permettrait d'étudier dans la sérénité les solutions possibles, leurs avantages et leurs inconvénients. Il faut en discuter.

» On dit enfin que cela poserait un problème de constitutionnalité dont j'ai demandé qu'on l'étudie. A mes yeux, il n'est pas question que l'on se lance dans pareille affaire s'il y a un risque constitutionnel. Quoiqu'il en soit, il doit être bien clair aux yeux de tous, et je l'ai demandé aux ministres, que si le scrutin national devait être maintenu, et s'il devait y avoir plusieurs listes représentant la majorité, le gouvernement se tiendrait à l'écart de la campagne. Les Français souhaitent que nous soyons unis et cohérents, ils ne veulent plus de divisions inutiles. Je n'ai nulle envie que la vie du gouvernement soit troublée, moins d'un an avant l'échéance présidentielle, par une élection qui apparaîtrait, qu'on le veuille ou non, comme une sorte de primaire présidentielle. Il est souhaitable de maintenir le plus longtemps qu'il sera possible l'action du gouvernement à l'abri de la compétition présidentielle.

– Certains de vos amis pensent que vous seriez le mieux placé pour conduire une liste unique. Excluez-vous cette hypothèse?

– Je crois que ce serait transformer ce scrutin en une sorte de vote de confiance envers le gouvernement, et que cela changerait la nature des choses. Mais les partis prendront leur décision, et présenteront leurs candidats. S'ils font une liste unique, je m'en réjouirai. S'ils en font deux, je ne m'en réjouirai pas. Le gouvernement soutiendra une liste unique. Il ne soutiendra pas des listes concurrentes. C'est fort simple. La règle de jeu est définie un an à l'avance.



« Les perspectives à court terme pour l'emploi ne sont pas bonnes »

– On a parfois le sentiment, notamment sur les questions économiques, que M. Giscard d'Estaing est un gardien très vigilant du projet de l'Union pour la France et qu'il pourrait être amené à marquer ses différences sur certaines décisions prises ou non prises. Je pense d'une part au grand silence dont vous avez fait preuve dans votre discours de politique générale sur la réforme de la fiscalité, et d'autre part au désaccord sur l'augmentation des recettes fiscales dont M. Giscard d'Estaing et plusieurs autres avaient fortement rejeté l'idée avant les élections.

– La charte des rapports entre le gouvernement et la majorité parlementaire, c'est aussi la déclaration de politique générale qui a été approuvée par l'unanimité de la nouvelle majorité. Tous ont approuvé, me semble-t-il, le plan de redressement que j'ai présenté. Enfin, je ne vois pas comment on peut redresser les comptes publics, dans une période de croissance nulle, sans faire appel à la fois à des économies importantes et à des prélèvements nouveaux. Vous le savez, c'est pour moi un choix plus difficile que pour d'autres car c'est contraire à ma conviction fondamentale selon laquelle la France subit des prélèvements trop lourds et qu'il faut diminuer. C'est ce que j'ai fait, je le rappelle, de 1986 à 1988.

» J'aurais préféré arriver au pouvoir en 1988 avec 4 % de croissance et près de 50 milliards d'excédents fiscaux, qui se découvrent opportunément dans la seconde moitié de l'année. La situation n'est pas celle-là, nous sommes bien obligés d'en tirer les conséquences. Dès lors que nous avons fait le choix de gouverner, nous ne pouvons pas avoir d'autre ambition que de redresser la situation. C'est cela que les Français attendent de nous, c'est pour cela qu'ils nous ont élus. Il m'a semblé que laisser se creuser encore davantage les déficits était un danger mortel pour notre économie, pour notre crédibilité, pour nos taux d'intérêt et pour notre équilibre social. C'est le choix que nous avons fait quoi qu'il nous en coûte. Je suis persuadé qu'il est de nature à restaurer la confiance en France comme à l'étranger. Nous ne nous sommes pas bornés en effet, je le répète, à instituer de nouveaux prélèvements, nous avons diminué les dépenses publiques, nous avons mis sur pied un plan de soutien à l'activité, à l'investissement et à l'emploi qui doit permettre à notre pays de repartir de l'avant.

– C'était la « hiérarchie du détestable », selon l'expression de M. Alphandéry?

– Je dirais plutôt la hiérarchie du nécessaire.

– Ne considérez-vous pas le programme de l'UPF comme votre charte?

– Si, bien entendu. Mais les réalités se découvrent sous nos yeux. Elles commandent.

– Il y a un certain nombre de choses que votre déclaration de politique générale ne reprend pas de la plate-forme de l'UPF.

– Dans la déclaration de politique générale, on se réfère tantôt à une période de deux ans, tantôt à une période de cinq ans. J'ai déclaré qu'il fallait cinq ans pour redresser le pays, mais je n'ai pas présenté toutes les mesures à prendre durant cette période de cinq années. J'ai davantage insisté sur les mesures immédiates de redressement. Il y a d'ailleurs dans ce que je propose des projets qui n'étaient pas dans la plate-forme de l'UPF : la loi quinquennale sur le redressement des comptes publics, la loi quinquennale sur l'emploi ou celle sur la protection sociale.

» Il faut savoir s'adapter. Chacun pressentait que la situation n'était pas bonne, mais personne ne mesurait l'ampleur du problème budgétaire et des comptes sociaux, ni surtout l'ampleur de la baisse des recettes, la réalité de la stagnation. Nul ne savait que nous allions nous retrouver avec une diminution de la production en 1993. Faire un plan de redressement avec une croissance nulle ou une croissance de 2 % ou 3 %, ce n'est pas la même chose. Nous ne pouvions pas laisser filer les déficits publics. Si on additionne tous les déficits publics, ceux de l'Etat, ceux de la protection sociale, ceux des collectivités locales, ceux des entreprises publiques, ils auraient atteint 5,8 % du PIB. Il fallait inverser la tendance.

» Il fallait aussi prendre les mesures nécessaires pour garantir la stabilité du franc. Car c'est grâce à cette volonté affichée de stabilité que les taux d'intérêt ont baissé plus vite et plus profondément que personne ne le prévoyait. Lorsque l'on fait le bilan du plan de redressement, il ne faut jamais oublier l'ampleur de l'aide à l'économie résultant de la baisse de 25 % des taux d'intérêt à court terme. A l'étranger, l'annonce de ce plan de redressement, de la loi quinquennale sur la réduction des déficits – M. Delors me l'a confirmé – et de la loi sur la Banque de France a puissamment concouru à asseoir notre crédibilité. J'ai fait le choix de la baisse des taux, je suis persuadé que l'avenir dira que c'était le bon.

– La tonalité générale des commentaires après la publication de ce plan a été que l'espoir de relance n'était pas satisfait?

– Sur la relance, je rappelle ce qu'il y a dans le plan : des mesures en faveur du logement, du bâtiment, des travaux publics et de l'environnement; la suppression du décalage d'un mois du remboursement de la TVA; la baisse des charges pesant sur les plus bas salaires; et surtout, ce qui n'était pas dans le plan mais qui résulte de notre action, la baisse des taux. Je pense que tout cela aura de bons effets d'ici à la fin de l'année. Je suis persuadé en tout cas qu'il ne fallait s'engager ni dans une augmentation du déficit public, ce qui a été fait par le précédent gouvernement et qui n'a pas eu de bons effets sur la croissance, ni dans une relance artificielle de la consommation. Souvenez-vous de 1981...

« Le sauvetage durable de la protection sociale suppose des réformes profondes »

– La difficulté, c'est qu'avant même que vous présentiez votre plan de redressement, l'économie était en récession. Avec la lourde ponction sur les revenus, n'y a-t-il pas un risque d'accentuer encore le ralentissement de la demande et de l'activité?

– N'oubliez pas qu'il y a 1 100 milliards d'épargne des ménages dans les sicav de trésorerie. Avec la baisse des taux ce placement devient moins intéressant. On peut donc parfaitement envisager soit un report vers l'investissement – c'est l'idée de favoriser le transfert vers les plans d'épargne en actions, – soit vers la consommation. Toute la question est de savoir si, alors qu'existe la crainte du chômage, l'épargne de précaution, qui est considérable dans notre pays en ce moment, va, en raison du retour de la confiance, se reporter ou non sur la consommation. Nous avons tout fait pour susciter la confiance, née du rééquilibrage financier, née de la possibilité offerte aux entreprises de travailler dans de meilleures conditions, née du jugement de nos partenaires extérieurs qui constatent nos efforts pour juguler nos déficits, et notamment celui de la protection sociale, déficits dont le maintien serait dévastateur. C'est le sens de tout notre effort.

– Quels effets peut-on attendre sur le niveau du chômage?

– Les perspectives à court terme ne sont pas bonnes. Vous me donnerez acte que je l'ai dit pendant la campagne électorale. Ce qu'on peut et ce qu'on doit faire, c'est tenter de stopper la dérive d'ici à la fin de l'année, et ensuite tenter d'inverser le courant. Aujourd'hui, les études font apparaître la possibilité pour notre pays d'avoir une croissance de l'ordre de 1,5 % en 1994. Nous allons observer avec beaucoup d'attention l'évolution des prévisions car l'établissement du budget 1994 en dépend. Comme ce sera le premier budget où nous appliquerons le plan quinquennal de réduction des déficits, nous devons pouvoir l'établir sur une perspective ayant un minimum de solidité. Ma conviction, je le répète, c'est que le redressement financier, la diminution des charges, le plan de soutien à l'activité, à l'investissement et à l'emploi sont de nature à restaurer la confiance.

– Est-ce qu'il n'était pas possible de demander aux dirigeants des entreprises de prendre un certain nombre d'engagements, en contrepartie des allégements de charges, dans le cadre de ce pacte pour l'emploi envisagé dans le projet de l'UPF?

– J'ai reçu le CNPF et c'est ce que je lui ai demandé. Cependant, il est vrai qu'abaisser les charges des entreprises afin de leur éviter de déposer leur bilan, de disposer de l'argent à meilleur marché ne suffit pas. Elles n'investiront et ne recruteront que si elles ont un marché pour vendre ce qu'elles produisent. Cela étant, je le répète, dans une situation aussi difficile, chacun doit prendre sur soi et doit faire des efforts. Les syndicats doivent accepter les réformes indispensables, les entreprises doivent se convaincre que les licenciements ne sont que l'ultime solution à laquelle on ne peut recourir qu'après que toutes les autres ont été explorées. Il s'agit d'établir sur le plan des branches professionnelles ou sur le plan des entreprises de véritables contrats de redressement et de progrès afin de lutter pour l'emploi.

– Allez-vous aller au-delà de cet appel aux entreprises?

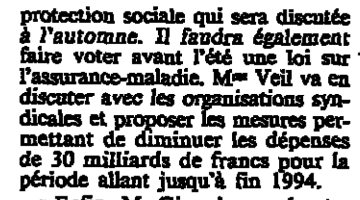
– Bien entendu. Le calendrier de notre action est arrêté. Il y a le collectif budgétaire, il y aura la loi quinquennale sur la réduction du déficit que nous allons établir cette semaine. Il y aura ensuite une loi sur la protection sociale qui prévoira l'affectation à un fonds alimenté par la CSG des dépenses de solidarité concernant le régime vieillesse. Cette loi pourrait prévoir – c'est actuellement en discussion – l'indexation des retraites non plus sur les salaires mais sur les prix, conformément à une pratique instituée depuis plusieurs années, et ce pour une période à discuter de deux à cinq ans.

» Ensuite, après concertation avec les organisations syndicales, un décret pourrait permettre le calcul de la retraite sur la base des vingt-cinq meilleures années et l'allongement très progressif à quarante ans de la durée des cotisations. Je pense d'ailleurs qu'il faudrait prévoir que l'on ferait le point dans deux ou trois ans sur les effets de cette réforme et sur les adaptations qu'elle nécessiterait. Il faut laisser sa marge normale à la négociation. Certaines organisations souhaiteraient qu'on ajoute à la loi qui sera votée au printemps des dispositions sur la gestion paritaire du régime vieillesse, mais je crains que nous ne soyons pas prêts. Elles seront plutôt à insérer dans la loi quinquennale sur la

N ENTRETIEN
ttention de me l

ÉDOUARD BALLADUR

entraîner là où je ne veux pas aller »



protection sociale qui sera discutée *à l'automne. Il faudra également* faire voter avant l'été une loi sur l'assurance-maladie. Mme Veil va en discuter avec les organisations syndicales et proposer les mesures permettant de diminuer les dépenses de 30 milliards de francs pour la période allant jusqu'à fin 1994.

» Enfin, M. Giraud va présenter une loi sur l'emploi qui prévoira d'une part l'allégement des cotisations familiales sur les bas salaires et d'autre part un effort très vigoureux sur l'apprentissage, effort que *j'ai proposé il y a déjà deux ans* et qui devra doubler. Une fois ces lois votées d'ici à l'été, nous soumettrons au *Parlement* à l'automne une loi quinquennale sur l'emploi et une loi quinquennale sur la protection sociale. Ainsi, d'ici à la fin de l'année, l'ensemble des réformes relatives aux dépenses publiques *et* sociales pourra nous permettre d'asseoir le redressement sur des *bases durables* et d'envisager l'avenir avec confiance.

– « Pensez-vous obtenir du corps médical ce que, grâce à l'opposition d'alors, il a pu éviter sous le gouvernement précédent ?

– Je l'espère, les esprits ont évolué. Chacun sait que les choses ne peuvent continuer comme elles vont. Le gouvernement ne souhaite pas faire le énième plan de redressement *fondé sur l'augmentation* des prélèvements. Le sauvetage durable de la protection sociale suppose des réformes profondes dont tous reconnaissent la nécessité. Je souhaite que notre pays se trouve dans deux ans dans une meilleure situation qu'aujourd'hui ; c'est ce qui légitimera notre présence au pouvoir, notre action.

« Le calendrier de Maastricht est sérieusement écorné »

– Jusqu'à quel point voulez-vous aller dans le paritarisme ? Vous aviez parlé de donner de nouvelles responsabilités aux partenaires sociaux ?

– Ils y sont sans doute prêts pour l'assurance-vieillesse, d'autant qu'ils ont bien géré des régimes comme l'AGIRC et l'ARRCO pour les retraites complémentaires. Pour la maladie, *c'est beaucoup plus difficile* ; aussi, ne réclament-ils guère le paritarisme. Ils veulent que l'Etat fixe les principes de la politique de santé et qu'ensuite, pour la mise en œuvre, les syndicats, les entreprises et les professions de santé assurent la gestion des caisses. Je crois sentir qu'il y a un assez fort courant vers un paritarisme affirmé pour la vieillesse, avec une *large décentralisation* de la décision. A ce stade, on pourrait envisager de laisser aux partenaires sociaux le soin de choisir les bases de calcul des retraites en fonction des meilleures années, ou du nombre de trimestres de cotisations dès lors qu'ils seraient soumis, dans leur action, à l'obligation de l'équilibre, sans recourir perpétuellement à l'augmentation des prélèvements.

– Certains partenaires sociaux ne souhaiteront-ils pas que l'Etat prenne les décisions avant ?

– Certains préféreraient que *l'Etat les prenne avant et d'autres* préféreraient les prendre eux-mêmes. Si nous parvenions à accomplir ces changements, il s'agirait d'une vraie et grande réforme, l'une des plus profondes qu'on aurait faite dans notre système de protection sociale depuis fort longtemps. Il est en danger, il faut absolument le sauver de la faillite. Je ne voudrais pas que nous nous bornions *purement et simplement* à combler des déficits en trouvant de nouvelles recettes, mais que, en *association* avec tous les partenaires sociaux, qui sont bien conscients des difficultés, nous puissions *mettre sur pied* un système aussi protecteur, aussi équitable mais financièrement moins fragile.

» C'est périlleux, je le sais, spécialement dans une période préélectorale. *Mais, à l'inverse*, pouvons-nous prendre le risque de nous retrouver dans deux ans avec une situation encore plus critique qu'aujourd'hui ? Et sans avoir rien fait ? La légitimité de notre action c'est d'améliorer la situation de notre pays et non pas de la laisser se dégrader encore d'avantage par manque de courage ou par obsession politicienne.

– Votre plan sur les retraites, c'est la préservation des acquis sociaux ou une remise en cause ?

– C'est une préservation de l'acquis social que constitue le droit à *une retraite sûre et garantie*. Nous avons le choix entre la réforme et *l'effondrement du système actuel*. Quel est celui des partenaires sociaux qui affirme que rien ne doit *bouger*, qu'il suffit d'augmenter la CSG de 1 ou 2 points tous les trois ans ? Personne ne le dit, car ce serait totalement irresponsable. Tout le monde sait qu'il faudra en arriver dans les années qui viennent à des décisions qui prendront en compte l'allongement de la durée de la vie, les soins à donner aux personnes âgées dépendantes. Il faut préparer cet avenir-là *en définissant* de nouvelles structures qui permettent à chacun de prendre ses responsabilités. *Tout en préservant* les principes de la protection sociale, dont la sauvegarde est essentielle.

– Est-ce que cela n'aboutira pas dans les faits à une remise en cause de la retraite à soixante ans ?

– Pas pour la plupart. Il y a aujourd'hui *une grande partie* de la population qui a commencé à travailler avant vingt ans. Si le niveau de vie de la population et de l'instruction s'élève, si tout le monde se met un jour à travailler à partir de vingt-trois ou vingt-quatre ans, il y aura certainement un problème. Aujourd'hui le plus grand nombre des assurés n'est pas concerné. Ceux qui ont soixante ans aujourd'*hui se sont souvent mis au travail* avant vingt ans ; ils ont donc quarante années de cotisation ou davantage.

– Comment avez-vous jugé les réactions de la gauche ?

– A l'entendre, on aurait cru vraiment qu'elle avait quitté le pouvoir depuis sept ans et non pas depuis sept semaines. Que propose-t-elle de concret pour faire face à l'urgence de la situation ? Je n'ai rien entendu.

– N'avez-vous pas renoncé à l'idée de mettre la budgétisation des allocations familiales au service des retraites ?

– Non bien entendu. Il y a deux ans, j'avais proposé d'alléger les charges des entreprises afin de favoriser l'augmentation du salaire direct, et, par une incitation fiscale, de développer les retraites complémentaires. Mais aujourd'hui, compte tenu de la situation de l'emploi, comment dire aux entreprises qu'il faut augmenter davantage les salaires ? La priorité, c'est que grâce à l'allègement de *leurs coûts elles ne suppriment pas* d'emplois, mais qu'elles en créent, et qu'elles développent l'apprentissage pour faire face au chômage des gens. Le jour où nous retrouverons la croissance et où nous sortirons de cette situation, bien entendu il faudra s'orienter vers ce que j'avais souhaité.

– Après les dévaluations de la peseta et de l'escudo, avez-vous des craintes pour l'avenir du système monétaire européen ?

– Depuis le mois de septembre, le SME traverse des difficultés. Les monnaies de deux des cinq grands pays *européens se trouvent hors du* SME. L'Espagne a dû ajuster à trois reprises – y compris l'opération de la semaine dernière – la parité de sa monnaie. J'ai posé la question de savoir quels dommages pourrait créer une dévaluation de la peseta sur nos échanges. Il semble, d'après les études de la Banque de France, que l'économie espagnole ait un retard de compétitivité de l'ordre de 10 %, c'est-à-dire que nos entreprises soient encore à l'abri de la concurrence espagnole.

» *Je ne vois pas pourqoi nous* devrions tirer prétexte des difficultés récentes pour mettre à mal ce qui reste du SME. Ma conviction est qu'il faut le maintenir. Je ne suis pas partisan du flottement de toutes les monnaies européennes. Je ne vois pas les avantages que nous en retirerions, notamment pour la cohésion économique de l'Europe. Ma position là-dessus n'a pas varié. Un mot encore : depuis un mois et demi, les taux courts ont baissé de 25 %, je le répète. Il *ont baissé* parce que le nouveau gouvernement a affirmé son attachement à la stabilité du franc. Ce *qui a justement permis* la baisse des taux.

– Cela remet-il en cause les objectifs du traité de Maastricht et la monnaie unique ? Ou du moins le calendrier ?

– Tout le monde le sait, le calendrier est sérieusement écorné. Le plan quinquennal de redressement des finances publiques que nous proposons s'étend jusqu'à 1997, prochaine étape de l'union économique et monétaire, mais uniquement pour les finances de l'Etat. Or pour entrer dans l'Union Européenne, tous les pays doivent rétablir l'équilibre de leurs finances publiques, ce qui concerne non seulement l'Etat mais aussi les organismes sociaux et les collectivités locales. Cependant, si nous parvenons à mettre en œuvre ce que nous avons décidé dans le plan de redressement, la France sera dans une meilleure situation que ses partenaires.

» Je voudrais faire justice des critiques qui nous reprochent de mener une politique étroitement monétaire. Si nous n'y prenons pas garde, notre pays sera étranglé progressivement par le poids de la dette. C'est l'une des raisons pour lesquelles *nous avons voulu* ce redressement financier. D'ores et déjà, le budget pour 1994 supportera *au moins 25 milliards* de francs représentant les intérêts de la dette née du seul déficit de l'année *1993*. Ce piège de la dette est mortel. C'est une raison supplémentaire pour vouloir le redressement, parce que si l'on ne fait rien, on perd absolument toute marge de manœuvre. La politique des finances publiques, qui sous-tend notre action, c'est de redonner des marges à la gestion de l'économie.

» Depuis un mois et demi, les choses se passent bien sur le plan monétaire. La Banque de France a reconstitué ses réserves. Désormais nos taux sont pratiquement au niveau des taux allemands, tandis que notre économie se porte mieux que l'économie allemande. Si nous maintenons le cap, si notre plan de redressement réussit, ce que je *crois*, si nous continuons d'affirmer notre attachement à la stabilité monétaire, alors nous avons toutes les raisons de voir les taux baisser encore davantage.

– La coopération monétaire franco-allemande est-elle aussi exemplaire que vous l'aviez souhaité avant d'arriver à Matignon ?

– Jusqu'à présent, les choses se sont bien passées. Le jour de ma visite au chancelier Kohl à Bonn, la *Bundesbank* a baissé ses taux, certainement pas pour m'être agréable, mais je me suis réjoui de cette coïncidence. La réforme de la Banque de France renforcera certainement la confiance de nos partenaires de par le monde.

– Qu'attendez-vous de l'initiative que vous venez de prendre sur le GATT ?

– Il était souhaitable que la France reprenne l'initiative et que nous redevenions mobiles. Il fallait, en premier lieu, cesser de traiter l'agriculture comme le seul enjeu des négociations du GATT. C'était rendre un mauvais service aux agriculteurs et un mauvais service à notre pays. En deuxième lieu, il fallait abandonner un langage trop général et théorique. Chaque fois qu'on se bat sur des mots, l'on n'*arrive* pas à *un* accord. *J'ai donc* souhaité qu'on explicite les sujets – au nombre de quinze – sur lesquels nous avons des demandes précises, et qui concernent d'ailleurs bien souvent les intérêts d'autres pays aussi. L'Airbus ou les télécommunications intéressent les Allemands autant que nous. L'enjeu des négociations du GATT c'est l'avenir de l'économie de tous les pays euro*péens dans tous ses aspects* industriel, agricole, financier, commercial.

» Le mémorandum n'est pas agressif dans sa formulation, mais il est très clair dans son contenu. Après m'en être entretenu avec le président de la République, je l'ai adressé aux chefs de gouvernement des pays de la Communauté ; j'espère qu'il va être pour eux matière à *réflexion*, et l'un des *objets* principaux des prochaines discussions européennes.

– La France n'est-elle pas trop isolée ?

– Tous les pays *européens* commencent à se rendre compte du côté artificiel de cette liberté commerciale *présentée comme* générale. Nos économies sont les plus ouvertes, les moins protégées, les plus sujettes aux concurrences sauvages et souvent irrégulières. Je pense au textile notamment. Chacun sait qu'il y a également de grandes différences entre les régimes politiques et sociaux de par le monde, qui se traduisent par de grandes différences de compétitivité. Il faut arriver à tenir équitablement compte de ces différences afin que les pays les plus ouverts, ceux qui ont les systèmes sociaux les plus avancés ne soient pas injustement pénalisés.

» *J'ajoute que personne* n'a encore démontré qu'un accord sur le GATT produira effectivement *200 milliards de dollars de croissance* supplémentaire. Il s'agit d'une affirmation gratuite. Le commerce *international* est déjà assez largement libéré. Nous ne pouvons aller plus loin que si c'est fait de façon équitable. *Je suis convaincu* que nombre de pays le comprennent désormais. Enfin, il faut une négociation globale, sur tous les sujets à la fois et en même temps. Rien n'est pire que des négociations compartimentées transformées en épreuves de force successives. Nous voulons changer de méthode.

– L'Allemagne semble quelque peu irritée ces derniers temps. Un ministre allemand est allé très loin dans l'expression de son mécontentement...

– C'était avant l'arrivée du nouveau gouvernement. J'ai cru comprendre que depuis nos partenaires se rendaient compte que notre position était très ferme. En tout cas, j'en ai parlé au chancelier Kohl, à M. Major aussi.

– Vous préférez un semblant de protectionnisme européen à un libéralisme mondial, doctrine qui régnait depuis cinquante ans ?

– Pas du tout. Lorsque nous avons présenté le mémorandum à la presse, l'on nous a demandé si nous étions partisans d'un protectionnisme « intelligent ». Nous sommes partisans d'un libéralisme équitable et équilibré. Or ce qu'on nous propose n'est ni équitable ni équilibré. J'ajoute *qu*'il s'agit d'un grand enjeu pour la construction de l'Europe elle-même. Elle ne doit pas être ouverte à tous les vents quand les autres sont plus protégés qu'elle. Les pays de la Communauté doivent avoir le sentiment très fort de leur solidarité et de leurs intérêts communs. Il y va de l'avenir de la croissance et de l'emploi en Europe, qui est la seule des grandes régions économiques du monde à connaître aujourd'hui la stagnation. Qui serait en droit de *nous demander* des sacrifices *supplémentaires* ?

– Ce libéralisme équilibré peut-il être institué avec des pays qui ont des conditions de production si différentes des nôtres ?

– C'est une *question très difficile*. Lorsque on apprend qu'une compagnie aérienne européenne fait faire son traitement informatique en Inde, comment l'en empêcher ? Il est impossible de mettre un frein à toute l'évolution technologique. Les deux grands problèmes de l'avenir, *me semble-t-il*, c'est tout d'abord le contenu de la liberté commerciale et économique dans un monde où les conditions de concurrence, de vie et de production sont tellement différentes ; c'est ensuite la pérennité de la protection sociale qu'il faut absolument assurer quand l'amélioration de la durée de la vie et des possibilités de soins en rend le coût financier de *plus en* plus lourd. Ce sont les deux problèmes fondamentaux de l'avenir. Ils ne peuvent être *traités complètement et sérieuse*ment que sur le plan international.

« L'adhésion du personnel à son entreprise ne peut résulter que de la participation aux décisions comme aux résultats »

– Sur le GATT, votre langage aujourd'hui ne ressemble pas beaucoup à celui que tenait l'opposition ?

– Je ne suis pas de votre avis et ce n'est pas non *plus l'avis de la* presse étrangère. Tout le monde a compris dans les milieux industriels et commerciaux que nous défendions les intérêts globaux de notre pays et des pays européens. Tout le monde approuve que nous n'utilisions pas les agriculteurs français comme s'ils étaient responsables du blocage de la négociation.

– C'est ce que disait le gouvernement précédent et ce que l'opposition d'alors lui reprochait.

– Non, je ne le crois pas, et le contenu de notre mémorandum le manifeste bien.

– Disons qu'il y a eu, à l'approche des élections, une surenchère...

– En tout cas, notre position prouve que l'attitude de la France méritait d'être clarifiée et notifiée de façon officielle à nos partenaires.

– Mais vous ne demandez plus une renégociation de la réforme de la PAC.

– Nous avons demandé qu'elle soit corrigée et complétée. Je l'ai *indiqué à M. Delors, et M. Puech*, ministre de l'agriculture en a fait part à nos partenaires.

– Est-ce que cela va suffire à M. Chirac ?

– Il n'a pas voulu la mettre en pointe, mais au contraire mieux la protéger et mieux la défendre, ce qui est notre objectif commun.

– Les privatisations commenceront-elles à partir du mois de septembre ?

– Je pense que nous parviendrons à faire voter la loi avant l'été. Elle comportera quelques différences par rapport à celle de 1986, notamment en élargissant les pouvoirs de la commission de privatisation, qui sera seule compétente pour choisir ceux des actionnaires dont le rôle sera d'assurer la stabilité et la défense de l'entreprise. Je pense donc qu'elles peuvent effectivement commencer dès le mois de septembre.

– Les investisseurs étrangers ne vont-ils pas être finalement les plus intéressés par les entreprises privatisables ?

– Pourquoi ? Il y a en France *une épargne abondante*, qui sera, j'en suis certain, intéressée par les privatisations ; grâce à cela, nous défendrons les entreprises françaises comme nous l'avons fait de 1986 à 1988.

– Peut-on parler de verrous à l'intention des entreprises étrangères ?

– Je ne sais pas si c'est le bon terme. Mais notre intention, je le répète, est d'assurer le caractère français de ces entreprises. Je rappelle d'ailleurs que des trente entreprises que nous avons privatisées il y a quelques années, il n'y en a qu'une qui ait été attaquée, avec le concours du gouvernement de l'époque. Sans succès d'ailleurs. *Aucune de ces entreprises n'est* tombée sous le contrôle de l'étranger, contrairement aux craintes qui avaient été manifestées.

– Vous ne vous êtes pas encore prononcé sur les entreprises qui seront privatisées ? On parle de la BNP...

– Il appartiendra au ministre de l'économie de faire des propositions. Bien entendu, nous choisirons ensemble celles qui seront dans la meilleure situation.

– Quel jugement portez-vous sur la chute de la Bourse depuis votre arrivée au pouvoir ? Elle a perdu en un mois ce qu'elle avait gagné dans les trois mois précédents ?

– Normalement, la baisse des taux d'intérêt aurait dû la faire remonter. Je crois que c'est l'effet de la situation économique dans le monde et en France et de la prise de conscience des difficultés actuelles. Je suis convaincu que notre plan de redressement va *améliorer la situation* de notre économie et que cela se traduira sur les marchés financiers.

– Avez-vous d'ores et déjà envisagé les moyens par lesquels vous allez relancer la participation des salariés à la gestion, formule que n'aime pas beaucoup le patronat français ?

– Oui. Je ne souhaite pas avoir recours à des mécanismes obligatoires.

– Incitatifs seulement ?

– Il y a l'intéressement, pour lequel vous savez que les précédents gouvernements, après 1988, avaient institué un plafonnement de ce qui avait été prévu dans l'ordonnance de 1986. Il faudra revenir sur ce plafonnement. Il y a aussi la participation au capital, qui sera développée notamment à travers les privatisations. Je persiste à croire que l'extension de la participation donnera à notre système *économique et social plus* d'équilibre, plus de solidité, plus de justice. Les entreprises qui réussissent le mieux sont celles qui parviennent le mieux à susciter l'adhésion de tous ceux qui y travaillent. Cette adhésion ne peut résulter que de la participation aux décisions comme aux résultats. Je l'ai toujours pensé.

– « Dans votre emploi du temps, il semble qu'il y ait une part importante consacrée aux questions internationales : l'Europe bien sûr, c'est normal, mais aussi la Bosnie...

– Le problème de la Bosnie n'est pas simple. La France est profondément choquée par les violations flagrantes aux droits de l'homme dans un pays situé aux frontières de la Communauté européenne ; elle ne peut rester indifférente à l'équilibre d'un pays au centre de l'Europe. J'adhère tout à fait à l'idée selon laquelle la France doit, chaque fois qu'elle le peut, jouer un rôle d'entraînement dans les *affaires internationales, notamment* pour la mise en œuvre des décisions des Nations unies. C'est l'une des *justifications* de son *rôle* de membre permanent du Conseil de sécurité.

»Prenons la situation telle que nous l'avons trouvée il y a moins de deux mois. Aujourd'hui, il y a sur le terrain un partage de fait de la Bosnie, partage qui n'est pas conforme aux souhaits de la communauté internationale. Tout le problème est de contraindre les *belligérants à se conformer* à ses décisions. Le gouvernement a mené dans ce domaine une politique *particulièrement* ferme en étant à l'origine de la résolution du Conseil de sécurité sur les sanctions – sanctions très fermes – et en proposant à nos partenaires l'institution de zones de sécurité. Faut-il aller plus loin que la présence au sol de troupes terrestres *dont les nôtres sont d'ailleurs* les plus importantes ? Aller plus loin que la neutralisation de l'espace aérien bosniaque ? *Aller plus loin* que le blocus qui semble commencer à produire ses effets ?

« En Bosnie, que les Américains commencent par faire au sol ce que nous faisons nous-mêmes »

– Faut-il lever l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie ? Faut-il pratiquer des frappes aériennes ?

– Je ne le crois pas, car je pense que cela pourrait entraîner des dommages encore plus grands et parce que nous avons au sol des troupes qui pourraient être inutilement menacées. Les zones protégées que nous avons proposées doivent être instituées. Je souhaite que tous les grands pays prennent leurs responsabilités sur le terrain, chacun *assurant la sécurité* d'une ou deux zones protégées comme nous le faisons nous-mêmes. Avant d'envisager des solutions plus extrêmes, commençons par mettre en œuvre celle-là, qui sera d'autant plus efficace que l'ensemble de la Communauté internationale la soutiendra par des actes.

»Mais allons au-delà de la situation présente. Je tire une leçon *essentielle de l'affaire yougoslave*. L'Europe ne doit plus jamais permettre qu'une guerre aussi inacceptable se déroule sur son sol. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé une réflexion sur la sécurité et la stabilité de notre continent. Il ne s'agit pas dans mon esprit de créer une nouvelle institution ou d'inventer de nouveaux principes. Qu'il s'agisse de frontières ou des droits des minorité, l'essentiel a déjà été dit. Mon souci est de trouver des solutions pratiques et réa-

Lire la suite page 10

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Un entretien avec Edouard Balladur

Suite de la page 9

listes aux problèmes de sécurité et de stabilité qui se posent sur notre continent, et ils sont nombreux. En d'autres termes, est-il possible d'apporter des garanties satisfaisantes aux principes de liberté, de respect de la dignité humaine et de paix auxquel nous sommes attachés ? Tel doit être l'impératif de la politique étrangère et de sécurité commune que l'Union européenne va devoir définir.

» C'est la raison pour laquelle ce projet de conférence n'a de sens à mes yeux que s'il est l'affaire des Douze. Ils peuvent apporter à ce projet leur poids économique et politique ; mais ils ne réussiront pas seuls. Nos alliés américains et canadiens doivent y être associés au même titre que la Russie et que tous les pays de l'Europe centrale et orientale. Ensemble, nous pourrons, et de façon très pragmatique, tenter de définir des règles du jeu qui seront celles de l'Europe de demain et faire en sorte que chacun les respecte. Je souhaite donc qu'un projet français qui est en voie d'élaboration, et qui sera discuté entre toutes les autorités de l'Etat, puisse être soumis à nos partenaires de la Communauté d'ici à l'été.

« Je ne vois aucune nécessité de donner un tour inutilement dramatique ou passionnel à notre vie politique »

– Les Américains accusent les Européens non seulement d'avoir manqué à leurs devoirs, mais de freiner leur volonté d'intervention...

– Que les Américains commencent par faire au sol ce que nous faisons nous-mêmes. Qu'ils commencent par assurer la défense de telle ou telle zone protégée. Ils constateront à coup sûr qu'en agissant ainsi ils mettront tout leur poids, qui est considérable, au service de la paix, et que les choses se présenteraient alors différemment.

– Sur les questions relevant du domaine partagé, défense, affaires européennes et grands choix diplomatiques, peut-on parler à chaque fois de codécision entre vous-même et le président de la République ?

– Je ne veux pas entrer dans les détails. Je rappelle une fois encore quel est mon état d'esprit : éviter que, dans les circonstances difficiles que nous vivons, où il y a tant à faire, la situation intérieure de notre pays et sa position internationale ne soit compliquées et aggravées par des dissensions au sommet de l'Etat. Je ne dévierai pas de cette ligne. Il y a des sujets d'intérêt national qui nécessitent une coordination étroite entre les responsables. J'ai à cœur de l'organiser et de l'assurer. Aussi longtemps que cela sera possible et que cela sera conforme aux convictions fondamentales qu'au nom du gouvernement je défends, je ferai en sorte que la politique étrangère et la politique militaire soient gérées d'une façon qui, aux yeux de l'extérieur, soit cohérente et solide.

– Pour le moment, la cohabitation, telle que vous l'aviez conçue, fonctionne-t-elle selon vos vœux ?

– Je le crois. Le gouvernement assume pleinement ses responsabilités, ce qui est conforme à la Constitution. Je ne vois aucune nécessité de donner un tour inutilement dramatique ou passionnel à notre vie publique.

– Comment fonctionnent les relations entre Matignon et l'Hôtel de Ville ?

– Jusqu'à il y a quelques semaines, le sujet de la pièce à la mode était : va-t-il y avoir une cohabitation, comment cela va-t-il se passer ? Maintenant, c'est : Chirac-Balladur, comment cela se passe-t-il ? Chacun a ses responsabilités et les exerce, dans l'amitié et le respect réciproques.

– Le président du RPR n'intervient donc pas dans les choix du gouvernement ?

– Il apporte tout son soutien à l'action du gouvernement ainsi qu'il l'a lui même déclaré, et je lui en suis reconnaissant.

– Il y a les déclarations, et il y a la réalité

– La réalité est conforme aux déclarations.

– Qui représentera la France au sommet des pays industrialisés de Tokyo ?

– Ce qui m'importe, ce sont les décisions qui seront prises, et qu'elles soient conformes à ce que je crois bon pour la France. A mes yeux, c'est l'essentiel, et le reste en dépend.

– Avez-vous déjà discuté avec le président de la République de ce cas particulier de Tokyo et, plus généralement, de la représentation de la France dans les sommets internationaux ?

– De façon générale, le soir du jour où il m'a nommé premier ministre. Nous sommes convenus qu'il ne fallait pas en faire une affaire de doctrine, mais décider au cas par cas. Ma position en la matière : ni toujours absent, ni toujours présent. »

Propos recueillis par THIERRY BRÉHIER, JEAN-MARIE COLOMBANI, THOMAS FERENCZI et MICHEL NOBLECOURT

☐ **Sondage : M. Balladur perd sept points.** – Selon une enquête de l'IFOP, réalisée du 6 au 13 mai auprès de 1 857 personnes et publiée dans *le Journal du dimanche* du 16 mai, la cote d'Edouard Balladur a baissé de 7 points par rapport au mois dernier : 49 % des personnes interrogées se disent satisfaites du premier ministre (contre 56 % en avril), 19 % se déclarent mécontentes (contre 12 %), 32 % ne se prononcent pas (sans changement). En revanche, la cote de M. Mitterrand est en hausse de 5 points : 39 % des personnes interrogées sont satisfaites (contre 34 % en avril), 50 % mécontentes (contre 55 %) et 11 % ne se prononcent pas.

Dix élections cantonales partielles

Le PS perd un siège en Haute-Vienne au profit du RPR, et en gagne un dans l'Aisne

Pour quatre des dix élections cantonales partielles organisées dimanche 16 mai, il s'agissait d'un second tour. Le RPR perd dans l'Aisne le siège qu'il détenait, et cela au profit du PS, qui compense ainsi la perte d'un siège en Haute-Vienne, gagné par le RPR. La formation de Jacques Chirac récupère deux autres sièges, que détenait l'UDF : l'un appartenant au député centriste démissionnaire, Marcel Roques, dans l'Hérault ; l'autre à un UDF décédé, dans l'Oise.

Dans l'Ariège, le seul des six sièges pourvus dès le premier tour reste à l'UDF. Les cinq ballottages du premier tour donneront lieu à des duels au second. Il n'y a que dans l'Essonne que ce duel revêtira la figure classique d'une compétition droite-gauche, en l'occurrence entre l'UDF et le PS. Dans les Alpes-Maritimes et en Seine-et-Marne, il s'agira de duels RPR-divers droite ; dans l'Yonne, restent en lice un UDF et un divers droite, tandis que, dans l'Orne, un divers droite, soutenu par les « rénovateurs » départementaux, doit compenser son retard sur un « sans étiquette ».

Les taux d'abstention sont très variables : les records de participation sont atteints dans l'Ariège (70,92 %) d'abstentions et l'Hérault (70,47 %) ; et c'est dans les deux départements d'Ile-de-France que la « bouderie » des urnes est la plus marquée, avec 66,43 % d'abstentions dans l'Essonne et 65,43 % en Seine-et-Marne.

Le PC, qui reste stable en pourcentage dans l'Ariège et qui progresse dans l'Yonne, recule dans les Alpes-Maritimes, dans l'Essonne et dans l'Orne. De son côté, le FN enregistre un net progrès dans l'Essonne, mais une baisse forte dans l'Yonne, et plus modeste dans l'Orne.

C. B. et A. Ch.



AISNE : canton de Laon-Sud (2e tour).

I., 15 813 ; V., 7 538 ; A., 52,33 % ; E., 7 204.

René Dosière, PS, a. d., a. m. de Laon, 4 158 (57,72 %) ... ELU. Patrick Pertin, RPR, c. m. de Laon, 3 046 (42,28 %).

[René Dosière, PS, ancien maire de Laon, arrivé en tête au premier tour, conquiert, avec une confortable majorité, un canton détenu par le RPR. Il succède à Jean-Claude Lamant, RPR, maire de Laon, élu député en mars dernier, qui s'est démis de son mandat pour cause de cumul. Patrick Pertin, RPR, fait sans doute les frais de la division de la droite au premier tour et d'une mobilisation des électeurs nettement plus forte au second tour.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : I., 15 814 ; V., 6 614 ; A., 58,17 % ; E., 6 438. René Dosière, 2 502 (38,86 %) ; Patrick Pertin, 1 566 (24,32 %) ; Jean-Luc Doyez, div. d., 826 (12,83 %) ; Philippe Malpezzi, UDF, adj. m. de Laon, 788 (12,24 %) ; Guy Moreau, PC, 388 (6,03 %) ; François Turquin, Verts, soutGE, 368 (5,72 %).

Jean-Claude Lamant avait été réélu en octobre 1988 au second tour, avec 4 649 voix (52,62 %) contre 4 185 (47,37 %) à Gérard Dorel, PS sur 8 834 suffrages exprimés, 9 006 votants (soit 41,84 % d'abstention) et 15 485 inscrits.]

ALPES-MARITIMES : canton de Roquestéron (1er tour).

I., 3 176 ; V., 2 122 ; A., 33,19 % ; E., 2 090.

Pierre-Guy Morani, div. d., m. de Gilette, 974 (46,60 %) ; André Roumagnac, RPR, m. de Roquestéron, 717 (34,31 %) ; Michèle Delorme, PC, 292 (13,97 %) ; Henri Gastaud, MRG, 86 (4,12 %) ; Eliane Blum, NE, 21 (1 %) .... BALLOTTAGE.

[Le scrutin était organisé pour pourvoir le siège vacant du docteur René Morani (div. d.), conseiller général de Roquestéron depuis 1964, vice-président de l'assemblée départementale depuis 1988 et maire de Gilette depuis 1983, décédé le 18 février dernier. Son fils, Pierre-Guy Morani (div. d.), également médecin rural, conseiller municipal de Gilette depuis 1989, lui avait succédé comme maire de cette commune – la plus peuplée du canton – le 28 mars.

M. Morani, qui bénéficiait du soutien du président du conseil général, le sénateur RPR, Charles Ginesy, distance nettement son principal adversaire, M. Roumagnac, maire RPR de Roquestéron. Dans le passé, les élections dans ce canton de l'arrière-pays niçois avaient donné lieu à des affrontements acharnés entre René Morani et son adversaire communiste, Virgile Pasquetti, fils spirituel de l'ancienne figure locale du PC, Virgile Barel. Le PC, représenté, cette fois, par Michèle Delorme, perd 151 voix et 7,82 points de pourcentage par rapport au scrutin de 1988.

En 1988, René Morani avait été réélu dès le premier tour en 1988. Les résultats avaient été les suivants : I., 3 017 ; V., 2 086 ; A., 30,85 % ; E., 2 033 ; René Morani, 1 196 voix (58,82 %) ; Virgile Pasquetti, 443 (21,79 %) ; Paul Vantez, PS, 292 (14,36 %) ; Yves Cerato, FN, 102 (5,01 %).]

ARIÈGE : canton de Saverdun (1er tour).

I., 6 494 ; V., 4 605 ; A., 29,08 % ; E., 4 460.

Louis Marette, UDF, adj. m. de Mazères, 2 249 (50,43 %) ... ELU. Jean-Louis Bertrand, PS, m. de Saverdun, 1 642 (36,82 %) ; Roger Vidal, PC, 361 (8,09 %) ; André Farellacci, FN, 208 (4,66 %).

[Louis Marette emporte, dès le premier tour, le siège laissé vacant, en raison de la loi sur le cumul des mandats, par le député et maire de Mazères, André Trigano (UDF-rad.), dont il était le « poulain ».

Elu député lors des dernières législatives, André Trigano, frère de Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée, siégeait au conseil général de l'Ariège depuis 1981. Il a choisi de conserver la mairie de Mazères, qu'il dirige depuis 1971, ainsi que son fauteuil de conseiller régional conquis en 1986.

André Trigano avait été réélu au second tour en 1988 avec 2 490 voix (52,68 %) contre 2 237 (47,32 %) à Jean-Louis Bertrand (PS), sur 4 727 suffrages exprimés, 4 856 votants (soit 23,69 % d'abstention) et 6 364 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 6 365 ; V., 4 311 ; A., 32,27 % ; E., 4 210 ; André Trigano, 2 044 (48,55 %) ; Jean-Louis Bertrand, 1 642 (39 %) ; Daniel Meyer, PC, 339 (8,05 %) ; Alain Creté, FN, 185 (4,39 %).]

ESSONNE : canton de Savigny-sur-Orge (1er tour).

I., 16 090 ; V., 5 401 ; A., 66,43 % ; E., 5 317.

Simone Dussart, UDF-rad., adj. m. de Savigny, 2 324 (43,71 %) ; Elisabeth Rozes des Ordons, PS, 1 216 (22,87 %) ; Didier Caujolle, FN, 600 (11,28 %) ; Michel Bockelandt, PC, 566 (10,65 %) ; Jean Estivill, div. g., 262 (4,93 %) ; Philippe Le Pont, Verts, 198 (3,72 %) ; Gérard Lecomte, div., 101 (1,90 %) ; Catherine Duzennes, NE, 50 (0,94 %) .... BALLOTTAGE.

[L'UPF est presque assurée de conserver ce siège vacant depuis la démission, pour cause de cumul des mandats, de Jean Marsaudon, maire RPR de Savigny-sur-Orge, élu député en mars dernier. Simone Dussart, adjointe au maire de la ville depuis 1983, arrive très largement en tête et peut espérer puiser dans les suffrages qui ont placé le candidat du Front national en troisième position. Elle sera opposée au second tour à Elisabeth Rozes des Ordons.

Gérard Lecomte était le premier candidat du Mouvement pour une retraite heureuse, un groupement émanant de l'Union européenne des retraités, qui défend les intérêts des retraités.

Jean Marsaudon avait été réélu au second tour en 1988 avec 4 144 voix (57,16 %) contre 3 106 (42,84 %) à Jean Estivill, alors candidat du PS dont il a été exclu en 1989, sur 7 250 suffrages exprimés, 7 437 votants (soit 51,28 % d'abstention) et 15 265 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 15 271 ; V., 6 797 ; A., 55,49 % ; E., 6 725 ; Jean Marsaudon, 3 125 (46,46 %) ; Jean Estivill, 1 626 (24,17 %) ; Michel Bockelandt, 970 (14,42 %) ; Jean-Pierre Ovide, FN, 385 (5,72 %) ; Philippe Le Pont, 321 (4,77 %) ; Tristan Jossemme, div. d., 101 (1,50 %) ; Jacques Mossler, div. d., 98 (1,45 %) ; Alain Roux, div. d., 87 (1,29 %) ; Marie-Christine Bordais, POE, 12 (0,17 %).]

HÉRAULT : canton de Saint-Gervais-sur-Mare (2e tour).

I., 5 635 ; V., 3 971 ; A., 29,53 % ; E., 3 756.

Jean-Marie Oustry, RPR, m. de Hérépian, 2 374 (63,20 %)... ELU. Jean-Luc Falip, div. g., m. de Saint-Gervais-sur-Mare, 1 382 (36,79 %).

[Jean-Marie Oustry succède à Marcel Roques (UDF-CDS), conseiller régional et maire de Lamalou-les-Bains, élu député en mars dernier, qui a dû abandonner son siège de conseiller général pour cause de cumul de mandats.

Arrivé en deuxième position à l'issue du premier tour, Philippe Tailland (div.), industriel spécialisé dans la fabrication de cheminées, a préféré se retirer. C'est donc Jean-Luc Falip, soutenu par le groupe majoritaire à l'assemblée départementale, proche du PS, qui s'est retrouvé face à Jean-Marie Oustry.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 5 635 ; V., 3 922 ; A., 31,69 % ; E., 3 850 ; Jean-Marie Oustry, 1 840 (47,79 %) ; Philippe Tailland, 782 (20,31 %) ; Jean-Luc Falip, div. g., 689 (17,90 %) ; Jean-Luc Taurines, PC, 325 (8,44 %) ; Patricia Coupiac, Verts, 124 (3,22 %) ; Martin Bolléat, FN, 90 (2,34 %).

Marcel Roques avait été réélu au second tour de mars 1992 avec 2 288 voix (53,05 %) contre 2 025 (46,95 %) à Philippe Tailland, sur 4 313 suffrages exprimés, 4 593 votants (soit 23,73 % d'abstention) et 5 655 inscrits.]

OISE : canton de Beauvais-Nord-Est (2e tour).

I., 10 302 ; V., 4 547 ; A., 55,86 % ; E., 4 326.

Olivier Dassault, RPR, d., c. r., c. m. de Beauvais, 2 518 (58,20 %). ELU.

André Vaudrée, PS, adj. m. de Beauvais, 1 808 (41,79 %).

[Olivier Dassault, qui avait frôlé la majorité absolue au premier tour, emporte le siège vacant depuis le décès de Michel Gorin (UDF-rad.), survenu le 13 mars dernier. Inconnu à Beauvais il y a encore cinq ans, le petit-fils de Marcel Dassault va de succès en succès, à l'exception de son échec aux municipales de Beauvais en 1989. Elu en 1988 député dans la circonscription de Beauvais-Nord que détenait son grand-père, Olivier Dassault a conduit avec succès la liste départementale de l'UPF aux régionales de 1992. C'est pourtant à la vice-présidence du conseil régional de Picardie qu'il va renoncer pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 10 303 ; V., 4 504 ; A., 56,28 % ; E., 4 336 ; Olivier Dassault, 2 153 (49,65 %) ; André Vaudrée, 1 170 (26,98 %) ; Jean-Michel Langlet, PC, 385 (8,88 %) ; Bernard Maretheux, FN, 342 (7,89 %) ; Bertrand Lahitte, Verts, 164 (3,78 %) ; René Siegfried, Verts diss., 75 (1,73 %) ; Marie-Catherine Roidot, NE, 47 (1,08 %).

Michel Gorin avait été constamment réélu depuis la création du canton en 1982. Il l'avait emporté en mars 1992 au second tour, avec 3 103 voix (49,39 %) contre 2 358 (37,53 %) à André Vaudrée et 821 (13,06 %) à Francis Dufresne, FN, sur 6 282 suffrages exprimés, 6 617 votants (soit 34,26 % d'abstention) et 10 066 inscrits.]

ORNE : canton de Mortagne-au-Perche (1er tour).

I., 6 694 ; V., 3 514 ; A., 47,50 % ; E., 3 438.

Roland Caillaud, div., 1 517 (44,12 %) ; Paul Chaudron, div. d., 1er adj. m. de Mortagne-au-Perche, 1 086 (31,58 %) ; Pierre Gautier, div., 557 (16,20 %) ; Jean Guyot, PC, 133 (3,86 %) ; André Cayrel, FN, 104 (3,02 %) ; Renée Tragin, NE, 41 (1,19 %). BALLOTTAGE.

[Ce scrutin était rendu nécessaire par la démission de Jean-Claude Lenoir (UDF), pour cause de cumul de mandats. Elu député en mars dernier, M. Lenoir, maire de Mortagne-au-Perche depuis 1989 et conseiller régional depuis 1986, était conseiller général depuis 1981. Il est l'un des principaux animateurs des rénovateurs de droite qui veulent déboulonner les caciques de la majorité du conseil général, regroupée autour de son président Hubert d'Andigné (RPR).

Le premier tour constitue une surprise : le candidat soutenu par Jean-Claude Lenoir, Paul Chaudron, directeur d'établissements sanitaires et sociaux, est devancé par l'industriel Roland Caillaud, candidat de la dernière heure, sans étiquette, misant sur la carte du chef d'entreprise gestionnaire indépendant des partis politiques. Roland Caillaud précède Paul Chaudron de 431 voix, et il arrive en tête dans toutes les communes rurales à l'exception de Saint-Hilaire-le-Châtel : il n'est devancé dans le chef-lieu que de 83 voix.

En septembre 1988, M. Lenoir avait été réélu au premier tour. Les résultats avaient été les suivants : I., 6571 ; V., 3483 ; A., 47 % ; E., 3423 ; Jean-Claude Lenoir, 2456 (71,74 %) ; Jean Planchais, PS, 681 (19,89 %) ; Jean Guyot, PC, 149 (4,35 %) ; André Cayrel, FN, 137 (4 %).]

SEINE-ET-MARNE : canton de Thorigny-sur-Marne (1er tour).

I., 15 898 ; V., 5 595 ; A., 65,43 % ; E., 5 416.

Olivier Burjot, RPR, m. de Chessy, 1 728 (31,90 %) ; François Bentz, div. d., m. de Coupvray, 983 (18,14 %) ; Christine Truffard, app. PS, 942 (17,39 %) ; Yves Varenne, FN, 652 (12,03 %) ; Maria Fernandez, PC, 413 (7,62 %) ; Bernard Durca, div. d., c. m. de Thorigny, 380 (7,01 %) ; Gérard Gilardi, GE, 230 (4,24 %) ; Yvon Le Bourhis, div. écol., 88 (1,62 %). BALLOTTAGE.

[Créé par un décret du premier ministre du 26 février 1993, le nouveau canton de Thorigny-sur-Marne (14 871 habitants) est issu du redécoupage des cantons de Lagny-sur-Marne (pour 13 communes) et Crécy-la-Chapelle (3 communes), soit au total seize communes, dont une seule, le chef-lieu, Thorigny-sur-Marne, fait figure de petite ville (8 600 habitants), tandis que les autres sont restées de modestes communes rurales dont les populations s'échelonnent de 400 à environ 2 500 habitants. Cinq d'entre elles (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre et Serris) sont regroupées au sein du Syndicat d'agglomérations nouvelles des portes de la Brie, où se trouve notamment le site d'Euro-Disney.

La présence de trois candidats de droite n'a finalement pas favorisé le Front national, qui régresse par rapport aux législatives de mars dernier (12,03 % contre près de 17 %). Il est non seulement distancé par les deux candidats de la droite parlementaire, Olivier Bourjot et François Bentz, mais également par la candidate soutenue par le Parti socialiste, Christine Truffart.]

HAUTE-VIENNE : canton de Limoges-Cité (2e tour).

I., 4 333 ; V., 1 987 ; A., 54,14 % ; E., 1 906.

Alain Marsaud, RPR, d., 1 037 (54,40 %). ELU. Claude Bourdeau, PS, 869 (45,59 %).

[Alain Marsaud (RPR) succède à Paul Parbelle (app. PS), décédé en février dernier. Les électeurs ont boudé un peu moins le second tour que le premier, sans pour autant bousculer, comme l'espérait la gauche, la logique des chiffres. Les reports de voix ont fonctionné normalement à droite comme à gauche.

Alain Marsaud (RPR) complète son succès des législatives. Cela ne changera certes pas le fonctionnement de l'assemblée départementale où, sur quarante-deux sièges, le PS en détient vingt-quatre, majorité en outre confortée par l'appui des onze élus du groupe ADS (communistes dissidents) alors que la droite ne détient encore, après cette victoire, que sept sièges. Mais cela changera probablement la tonalité des débats, jusqu'à présent marqués du sceau de la confrontation tranquille. Le juge Alain Marsaud, proche de Charles Pasqua, a de toute évidence été parachuté en Haute-Vienne pour en découdre. Et Limoges a déjà en tête la prochaine échéance des élections municipales.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 4333 ; V., 1863 ; A., 57 % ; E., 1818. Alain Marsaud, 698 (38,39 %) ; Claude Bourdeau, 579 (31,85 %) ; Jean-Jacques Belezy, UDF-CDS, c. m. de Limoges, 214 (11,77 %) ; Aline Biardeau, Verts, adj. m. de Limoges, 161 (8,86 %) ; Claude Toulet, PC, c. m. de Limoges, 114 (6,27 %) ; Michel Redon, FN, 52 (2,86 %).

Paul Parbelle avait gagné, au second tour d'octobre 1988, le siège que détenait le député et maire de Limoges Alain Rodet, PS, qui ne se représentait pas, avec 1 032 voix (59,27 %) contre 709 (40,72 %) à Jean Duchesne, RPR, sur 1 741 suffrages exprimés, 1 828 votants (soit 59,05 % d'abstention) et 4 464 inscrits.]

YONNE : canton de Villeneuve-sur-Yonne (1er tour).

I., 5 970 ; V., 2 589 ; A., 56,63 % ; E., 2 540.

Jean-Luc Dauphin, UDF, adj. m. de Villeneuve-sur-Yonne, 1 090 (42,91 %) ; Marc Ferry, div. d., adj. m. de Bordes, 625 (24,60 %) ; Claude Marache, PC, c. m. de Villeneuve-sur-Yonne, 287 (11,29 %) ; Gérard Besson, PS, c. m. de Villeneuve-sur-Yonne, 272 (10,70 %) ; Michel Moine, FN, 202 (7,95 %) ; Alain Peiffer, div. d., 64 (2,51 %). BALLOTTAGE.

[Conseiller général depuis 1967, Roland Bonnion, UDF, décédé le 18 mars dernier, avait été élu au premier tour en mars 1992. Les résultats avaient alors été les suivants : I., 5760 ; V., 3832 ; A., 33,47 % ; E., 3580 ; Roland Bonnion, 1962 (54,80 %) ; Gérard Besson, 624 (17,43 %) ; Nicole Thurse, FN, 606 (16,93 %) ; Claude Marache, 388 (10,84 %).

Aucun candidat de gauche n'est en mesure de se présenter au second tour. Si Claude Marache, PC, parvient à améliorer en pourcentage son score de 1992, Gérard Besson, candidat socialiste et premier secrétaire de la fédération départementale du PS, perd en revanche près de 7 points. Le plus fort recul affecte le FN, qui passe de 16,93 % à 7,95 %.]

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Sans se désintéresser de la recomposition de la gauche

Les mouvements écologistes veulent préserver leur autonomie

Après deux mois de silence, Génération Ecologie a réuni, dimanche 16 mai, au Sénat, à Paris, son conseil national, lequel a décidé, par 50 voix sur 75 suffrages exprimés, de *« développer l'identité de l'écologie politique réaliste, ouverte au dialogue et à la coopération »*. A l'issue de cette réunion, le vice-président de GE, Noël Mamère, a affirmé : *« Nous sommes intéressés par ce qui se passe du côté de la gauche, mais nous ne sommes pas concernés. »* Une forte minorité s'est cependant exprimée pour que le mouvement écologiste puisse, tout en préservant son autonomie, *« participer au mouvement actuel de refondation de la gauche »*.

Lors de la réunion du conseil national interrégional des Verts, organisée au même moment au centre du Bon conseil à Paris, Dominique Voynet a observé, de son côté : « Si la recomposition engagée autour d'un présidentiable ne nous concerne pas, nous sommes clairement dans l'opposition. »

De retour de Leipzig, où elle a assisté, la veille, au congrès de réunification des Verts des deux anciennes parties de l'Allemagne, Dominique Voynet soupire, dimanche 16 mai, dans le hall d'accueil du bâtiment qui abrite la réunion du conseil national inter-régional (CNIR) de son mouvement. *« Mais qu'est-ce qu'on fait là ? »* dit-elle. Elle-même a préparé, pour le court débat de politique générale prévu à l'ordre du jour, une assez longue intervention sur l'ensemble des griefs que les écologistes peuvent entretenir à l'égard du gouvernement de M. Balladur.

Rejoignant la position exprimée par une autre porte-parole des Verts, Andrée Buchmann, pour qui la rapidité avec laquelle le nouveau gouvernement s'est attaché à réformer le code de la nationalité est *« hautement symbolique »*, Mme Voynet explique : *« Si la recomposition engagée autour d'un présidentiable ne nous concerne pas, nous sommes clairement dans l'opposition. »* Plusieurs de ses amis expriment le vœu que chaque jeune Français, quelles que soient ses origines, déclare sa *« francitude »* à l'âge de dix-huit ans, et le président du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, Alain Rist, affirme même que, dans une telle hypothèse, il n'est pas sûr que lui-même aurait choisi, à pareil âge, la nationalité française. *« Il aurait opté pour la nationalité chinoise »*, se moque l'un de ses collègues du conseil régional Rhône-Alpes, par allusion au passé d'extrême gauche de M. Rist. *« J'aurais aimé que ceux qui insistent autant aujourd'hui pour rappeler que nous sommes dans l'opposition l'eussent dit de la même façon quand les socialistes étaient au pouvoir »*, ajoute Patrice Miran, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, proche de M. Waechter.

Mais chacun sait bien que le débat est ailleurs. Ce CNIR n'est qu'une réunion d'attente dans la perspective de l'assemblée générale extraordinaire, prévue pour les 26 et 27 juin prochain, qui, au travers d'une *« motion unique à choix multiples »*, portant notamment sur la candidature à l'élection présidentielle, déterminera le rapport de forces interne aux Verts entre les partisans d'Antoine Waechter et ceux de Dominique Voynet.

Alors que les premiers souhaitent repousser l'heure du choix à 1994 pour désigner le candidat des Verts, les seconds veulent une candidature unique des écologistes, réservée à une femme, pour succéder – au nom de la parité entre les sexes – à celles de René Dumont en 1974, Brice Lalonde en 1981 et Antoine Waechter en 1988. Les Verts attendent, en outre, de connaître l'issue des travaux du conseil national de Génération Ecologie.

M. Lalonde garde deux fers au feu

A huis clos, en effet, dans les sous-sols du Sénat, le « Parlement » du mouvement présidé par M. Lalonde est réuni au même moment, pour la première fois depuis les élections législatives des 21 et 28 mars. *« C'est un débat de même nature que chez nous »*, juge Jean-Louis Vidal, cosecrétaire national adjoint des Verts, envoyé là en observateur et partisan, à titre personnel, d'une fusion à terme entre les deux mouvements.

A défaut de pouvoir s'exprimer au grand jour, les « oppositionnels » viennent, l'un après l'autre, rapporter leurs confidences. Le premier, Yves Pietrasanta, conseiller régional du Languedoc-Roussillon, se plaint de n'avoir pas pu parler. Auteur d'un *« manifeste pour l'écologie politique »*, qui aurait recueilli l'aval d'une trentaine de « collectifs départementaux », M. Pietrasanta affirme : *« Les écologistes, porteurs d'un engagement moral envers les générations futures, n'ont pas vocation à se comporter comme des courtisans. L'information ne peut plus être monopolisée par le cercle restreint de groupies qui entoure le président. »* Ancien militant des radicaux de gauche, il ajoute : *« S'entêter dans le ni gauche ni droite nous porterait un coup fatal. »*

« Si l'on avait pu parler des questions de fond, telles que le plan de redressement économique d'Edouard Balladur ou la réforme du code de la nationalité, le conseil national aurait condamné la droite de façon très majoritaire », ajoute Jean-François Secondé, conseiller régional (ex-PS) de Lorraine. L'un de ses collègues du conseil régional d'Ile-de-France, Guy Konopnicki, reconnaît avoir *« combattu l'illusion sur le centre »*, entretenue, dans l'entourage de l'ancien ministre de l'environnement, par sa propre épouse, Patricia Lalonde, déléguée à la communication du mouvement.

« Je ne suis pas certain que les centristes soient moins réactionnaires que les gaullistes », dit-il.

Enfin, l'un des proches de M. Lalonde, Jean-Jacques Porchez, conseiller régional d'Ile-de-France, a lui-même confirmé sa démission de ses fonctions de délégué général aux élections, en estimant que GE ne peut pas *« camper sur l'ambiguïté »* et que *« les écologistes ne peuvent se situer que dans l'opposition »*.

Or, l'acceptation de principe par M. Balladur d'une proposition de M. Lalonde de relire les accords du GATT sous l'angle de la protection de l'environnement, suivie d'une rencontre entre Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, et le président de Génération Ecologie, semble avoir été perçue comme une offre de service au nouveau gouvernement. Dans l'une de ses interventions devant le conseil national de son mouvement, Brice Lalonde a également affirmé que les positions du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, étaient distinctes de celles de l'extrême droite et que *« l'essence même du mouvement écologiste est d'être flou »*.

En clair, M. Lalonde garde deux fers au feu. Le rappel au rassemblement *« des écologistes réalistes, des socialistes modernes et des centristes rénovateurs »* lui permet de ne pas se couper de la nouvelle majorité, tout en suivant avec intérêt l'évolution de la recomposition politique que Michel Rocard, après lui, a reformulé dans son appel au *« big bang »*. *« Contrairement à d'autres, les écologistes ont tout l'avenir devant eux*, a déclaré le vice-président de GE, Noël Mamère, à l'issue de la réunion du conseil national. *Jamais la situation politique n'a été aussi favorable aux idées des écologistes. Nous sommes intéressés par ce qui se passe du côté de la gauche, mais nous ne sommes pas concernés. Nous voulons être une alternative non seulement à l'UPF, mais aussi à la gauche actuelle. »*

Après plus de trois heures de débat au cours desquelles plus de soixante délégués ont pu intervenir, le conseil national avait finalement le choix entre trois directions : la participation annoncée au mouvement de refondation de la gauche, le développement de l'identité de l'écologie politique, le repli entre écologistes. La proposition médiane a obtenu 50 voix contre 3 à la première. Il y a eu aussi 22 bulletins nuls, soit près d'un tiers des votants, qui souhaitaient combiner l'une et l'autre. A la deuxième question, portant sur les relations avec le *« parti Vert »*, les délégués de GE se sont prononcés par 71 voix pour la poursuite de la collaboration entre les deux mouvements, contre 2 pour la rupture de l'Entente des écologistes et 2 bulletins nuls.

JEAN-LOUIS SAUX

« Nos analyses intéressent, mais nos propositions effarouchent »

Aussitôt après les élections législatives et le « recul » que celles-ci avaient fait apparaître par rapport aux sondages sur les intentions de vote publiés quelques semaines plus tôt (4,11 % pour les Verts et 3,69 % pour Génération Ecologie, selon les chiffres du *Monde*), le mouvement présidé par Brice Lalonde avait constitué une « commission du bilan », chargée de sonder les anciens candidats et les militants.

Selon le compte rendu qui en a été donné devant le conseil national, 40 % des candidats de GE ont *« changé d'opinion à l'égard des Verts »* et s'en font désormais *« une image plus favorable »*. L'Entente des écologistes est jugée positive par 46 % d'entre eux, tandis que 19 % considèrent son impact comme *« franchement négatif »*. Sur la base d'un questionnaire, retourné par cent quatorze candidats, il apparaît que les électeurs sont restés sceptiques – *« nos analyses intéressent, mais nos propositions effarouchent »* – et que, contrairement aux thèses volontiers développées par les écologistes, *« la référence au clivage droite-gauche est restée forte »*.

Parmi les reproches formulés à la direction nationale de GE, figurent *« la réaction de Brice Lalonde au big bang, [son] agressivité à l'égard de Laurent Fabius et Paul Quilès, le « ni gauche ni droite » mal expliqué, le triomphalisme par anticipation »*. Les candidats affirment aussi avoir été interpellés par la présence au sein de GE de personnalités comme Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, ou Lionel Stoléru, ancien ministre de MM. Barre et Rocard. Selon ce rapport, *« Antoine Waechter suscite une majorité de rejet en raison de son attitude (« raideur stalinienne ») plutôt que de ses choix politiques »*.

Plus de quatre-vingts contributions, individuelles ou collectives, ont, d'autre part, été adressées à la commission du bilan. *« De l'avis général »*, le style de la campagne a été jugé *« trop politicien, voire populiste »*. Les auteurs de ces contributions ont *« décelé une impression de flou »*, un discours hésitant entre deux attitudes, l'une environnementaliste, l'autre généraliste. Beaucoup se plaignent encore que le thème central de la campagne, le partage du travail, ait été présenté de façon trop simpliste, voire *« carrément saboté par un discours réductionniste de certains animateurs des Verts »*.

J.-L. S.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Chevènement met en cause un « gouvernement invisible de l'argent »

Jean-Pierre Chevènement a dénoncé, dimanche 16 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le projet de réforme de la Banque de France, contre lequel il a prévu de soulever l'exception d'irrecevabilité à l'Assemblée nationale, en expliquant qu' *« on va procéder à une dénationalisation du pouvoir monétaire »*. *« Les Français ne se rendent pas compte de ce que cela signifie »*, a déploré le président du Mouvement des citoyens, affirmant que *« pour les conditions d'acquisition d'un logement ou d'une voiture, les Français vont dépendre, désormais, des décisions prises par un petit comité, qui sera entièrement soustrait au contrôle démocratique et qui sera la quintessence même de l'establishment »*.

Les membres de ce comité sont *« irrévocables, et personne ne peut les dégommer »*, a souligné le député du Territoire de Belfort, ajoutant qu'ils feront *« naturellement »* une *« politique monétariste »*. *« Ils auront tendance à relever les taux d'intérêt, qui pèsent, déjà, très lourdement sur notre société »*, a-t-il dit. M. Chevènement a mis en cause un *« gouvernement invisible de l'argent »*, qui décide, selon lui, des *« orientations »* économiques et monétaires. Le *« cadre »* de cette politique est fixé, a-t-il expliqué, par *« le directeur du Trésor, le gouverneur de la Banque de France, le ministre de l'économie et des finances et son directeur de cabinet, un ou deux conseillers à l'Elysée ou à Matignon, le gouverneur de la Bundesbank, celui du Federal Reserve Board, aux Etats-Unis, et le directeur général du FMI »*.

Selon l'ancien ministre de la défense, *« par derrière, il y a un certain nombre d'institutions financières, les gens qui gagnent de l'argent en faisant travailler leurs capitaux »*. *« C'est un système où les riches s'enrichissent en dormant*, a-t-il dit. *C'est le poids de la finance qui prévaut sur toute autre considération, y compris l'industrie. »*

Le député du Territoire de Belfort a annoncé, d'autre part, son apparentement au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, dont il était membre jusqu'à présent. *« Je suis maître de mon expression et de mon vote, c'est la seule chose à laquelle je tienne »*, a-t-il dit, en expliquant qu'il pouvait être, aussi bien, *« non inscrit, membre du groupe République et Liberté* [qui réunit des « non-inscrits »] *ou apparenté au groupe socialiste »*. *« Tout cela n'a pas beaucoup d'importance »*, a-t-il affirmé.

POLITIQUE

La visite du ministre de l'intérieur à Ajaccio

M. Pasqua veut donner la priorité au développement économique de la Corse

Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, s'est rendu, lundi 17 mai, à Ajaccio où il devait rencontrer les autorités et les élus de l'île. Prévue initialement pour le 14 mai (*le Monde* du 14 mai), sa visite avait été reportée en raison de la prise d'otages de Neuilly.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Il y a eu le Charles Pasqua des «années de plomb» 1986-1988. Il y a aujourd'hui un Charles Pasqua nouveau, plus décrispé, voire plus humble face à une réalité corse complexe et rétive qui lui a infligé de cuisants revers lors de son premier séjour place Beauvau. *«Quand on dit qu'on ne se baigne jamais deux fois dans l'eau du même fleuve, c'est parce que le fleuve coule,* confiait-il, le 13 mai, au quotidien *la Corse. Et lorsqu'on se replonge dedans (...), ce n'est plus la même eau.»*

M. Pasqua replongeait, il est vrai, dans une Corse qui a bien changé. L'île est maintenant dotée d'un statut singulier – le statut dit Joxe – qui l'a extraite du droit commun des régions françaises pour l'ériger en «collectivité territoriale» spécifique. Mais, surtout, les nationalistes se sont installés au cœur du paysage politique insulaire en ayant fidélisé un électorat représentant environ 20 % des suffrages exprimés. Qu'ils soient divisés en factions rivales ne change rien à l'importance que cette sensibilité s'est taillée dans la société corse.

Ainsi le nouveau courant du «fleuve» a-t-il forci et quelque peu distendu les liens entre Ajaccio et Paris. M. Pasqua ne peut qu'en prendre acte. Instruit par l'expérience, il n'envisage pas, semble-t-il, de donner à nouveau dans le discours «tout sécuritaire». Serait-il tenté d'y céder qu'il se heurterait d'ailleurs à la circonspection des ses propres amis locaux. *«Le discours sécuritaire est nécessaire mais pas suffisant»*, admet François Piazza-Alessandrini, membre (RPR) du conseil exécutif. Au sein de la nouvelle majorité, tout le monde s'accorde en fait à souligner l'urgence de s'attaquer au mal-développement de l'île, ce terreau sur lequel prospèrent toutes les aigreurs et les frustrations.

Promu officieusement par l'hôtel Matignon «ministre de la Corse» en vertu de sa double qualité de patron de la police nationale et d'inspirateur de l'aménagement du territoire, M. Pasqua a annoncé, lundi, à Ajaccio, son intention d'encourager la venue d'investisseurs, mettant notamment à profit les projets de technopole que peaufinent depuis plusieurs années élus et milieux économiques locaux. L'heure est donc à la priorité donnée au «développement». C'est ce volet économique qui avait fait défaut à sa gestion du dossier entre 1986 et 1988.

Le maintien de l'ordre public

Les préoccupations d'ordre public ne sont pas pour autant absentes de sa politique. *«Rien ne pourra se faire en Corse si d'abord on ne rétablit pas la paix civile»*, a-t-il averti dans son entretien à *la Corse*. L'île connaît en effet un état latent d'insécurité qui hypothèque gravement son développement.

En matière de violence politique, si les différentes factions de la famille nationaliste «publique» – A Cuncolta naziunalista, Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et l'Accolta naziunale corse (ANC) – jouent activement le jeu du statut Joxe au point de se retrouver sur certains sujets en bonne intelligence avec leurs adversaires du «clan», notamment sur la revendication d'un «statut fiscal» dérogatoire au droit commun, les clandestins qui leur sont liés n'ont pas désarmé. Des commandos continuent de plastiquer régulièrement des cibles immobilières – symboles de la «spéculation» – ou les sièges d'administrations fiscales en Corse ou sur le continent, comme cela a été le cas en fin d'année dernière.

Plus récemment, le FLNC-«canal historique», la branche dure des clandestins, a revendiqué une série d'attentats visant les biens d'élus ou d'employés municipaux de Bastia au nom de la lutte contre la *«fraude fiscale»*. Dans la foulée, des dirigeants nationalistes de Corsica Nazione, la coalition électorale qui regroupe les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) d'Edmond Siméoni et les nationalistes «durs» de la Cuncolta, ont été à leur tour victimes de plastiquages. Pris dans le cycle attentats et contre-attentats, Bastia vient de connaître un brusque regain de tension.

Le message délivré par M. Pasqua aux nationalistes devait être en substance le suivant : maintenant que vous représentez un cinquième de l'électorat, la violence d'inspiration politique est devenue *«inutile»*. Et comme les nationalistes font d'ordinaire valoir que leur violence répond à une *«violence mère»*, selon la formule d'Edmond Siméoni, celle du «clan» et de *«l'Etat colonial»*, M. Pasqua devait leur fournir des assurances qu'il s'engagera notamment à lutter contre la fraude électorale.

Mais jusqu'où peut conduire cette amorce de dialogue? *«M. Pasqua n'est pas dans une logique de répression à tout crin,* explique José Rossi, député (UDF-PR) de Corse-du-Sud. *Mais si les nationalistes se situent toujours dans une logique révolutionnaire, il ne pourra que se comporter en ministre de l'intérieur.»*

Le débat institutionnel au second plan

Du côté de la violence de droit commun, la situation est bien plus préoccupante car échappant à tout contrôle. Avec quarante meurtres, 1992 fut une année noire (23 en 1991). Depuis le début de l'année, on compte déjà onze homicides volontaires, le dernier ayant été commis à Sartène (Corse-du-Sud), en fin de semaine dernière. *«L'état de droit ne règne pas en Corse»*, s'inquiétait, en janvier, Christian Raysseguier, procureur général près la Cour d'appel de Bastia. M. Pasqua devait donner à Ajaccio quelques indications sur le *«plan de lutte contre le banditisme et le crime organisé»* qu'il entend mettre au point avec le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.

La relance du développement économique et la lutte contre l'insécurité relèguent au second plan le débat institutionnel. Personne, à vrai dire, ne souhaite rallumer les passions qui accompagnèrent la discussion sur le statut Joxe. *«La loi s'impose à nous, nous l'appliquerons»*, avait déclaré durant la campagne pour les législatives Jean-Paul de Rocca Serra, président (RPR) de l'Assemblée de Corse, qui fut un de ceux qui menèrent le combat contre ce statut.

Les élus de la majorité locale devaient néanmoins faire part à M. Pasqua de leur souhait d'apporter des *«réajustements techniques»* au dispositif actuel. José Rossi, *qui fut le rapporteur au* Palais-Bourbon du texte de M. Joxe, y est, lui, franchement hostile, arguant qu'il ne saurait être question de *«mettre le doigt dans l'engrenage d'une révision statutaire»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

A Mâcon

Le premier ministre annonce un «très grand effort» pour la formation et l'apprentissage

MACON

de notre correspondante

En cette fin de visite inaugurale de la 49e Foire des vins de Mâcon, samedi 15 mai, le premier souci du garde du corps d'Edouard Balladur était de caser dans la voiture tous les objets qu'en l'espace d'une heure à peine le chef du gouvernement avait eu le temps de collectionner. D'un tableau représentant la maison familiale, dans le vignoble de Saint-Amour, à un diplôme délivré par la Confrérie des vignerons de Saint-Vincent, ces cadeaux démontraient la fidélité des organisateurs de la foire au rituel, inchangé depuis qu'en 1948 Edouard Herriot lui-même avait honoré cette manifestation de sa présence.

Chaque année, le comité qui préside aux destinées de la foire s'efforce – souvent avec succès – de faire couper le ruban par un haut personnage de l'Etat. Valéry Giscard d'Estaing l'avait fait en 1973; Pierre Bérégovoy était venu à deux reprises. Cette année, Mâcon a ressenti comme un triple cadeau la visite d'Edouard Balladur : la présence amicale d'un quasi-«enfant du pays», visiblement heureux, l'espace de deux heures, de renouer avec des souvenirs de jeunesse; le soulagement apporté par le dénouement de la prise d'otages de Neuilly, quelques heures avant le départ du premier ministre pour la Bourgogne du Sud; le privilège, enfin, d'accueillir le premier déplacement officiel du chef du gouvernement en province.

Il était difficile, dans ces conditions, pour les élus de tous bords, emportés par l'ambiance conviviale et motivés par la qualité de leur interlocuteur, de ne pas réclamer quelques cadeaux supplémentaires et spécifiques : une aide au secteur viticole en détresse par-ci, une loi Evin reconsidérée par-là, une nouvelle attitude à propos du GATT et de la réforme de la PAC, des mesures pour la main-d'œuvre en milieu rural, un pont autoroutier supplémentaire, etc. Le premier ministre s'en est tenu, en réponse, à la défense et illustration de son plan de redressement, *«efficace, juste et soucieux de l'avenir»*, et à l'annonce, pour la rentrée, d'un *«très grand effort pour la formation et l'apprentissage»*.

CLAUDINE METTETAL

□ **M. Millon n'exclut pas une candidature UDF à l'élection présidentielle.** – Dans un entretien au *Figaro* du lundi 17 mai, Charles Millon se montre favorable à l'idée d'une candidature UDF à la prochaine élection présidentielle. *«Si la gauche est toujours aussi atone,* explique le président du groupe UDF à l'Assemblée Nationale, *personnellement je pense qu'il faudra jouer la diversité (...) Pour les présidentielles – à situation politique inchangée – il me paraît probable qu'il y aura deux candidats au sein de la majorité (...) L'UDF a une tradition, une organisation et une méthode de travail qui sont complètement différentes de celles du RPR (...) Quand le temps viendra, c'est-à-dire dans les quatre ou cinq mois qui précéderont l'élection présidentielle, elle sera tout à fait capable de choisir, dans les meilleurs conditions, le candidat qu'elle soutiendra aux présidentielles.»*

□ **Les ex-jospinistes veulent s'inscrire dans un rapport d'«autonomie-partenariat» avec les rocardiens.** – Les socialistes appartenant au courant qu'animait Lionel Jospin se sont réunis (au nombre de quatre-vingt-dix sur deux cent dix invités), samedi 15 mai, à Paris, pour décider de leur orientation dans les mois à venir. Ils entendent *«se battre pour la réussite des Etats généraux des socialistes»*, a déclaré André Laignel, qui a été confirmé comme coordinateur national. Ce courant, ou *«espace politique commun»*, a décidé de s'intituler, désormais, Avenir socialiste. Il définit sa relation avec les rocardiens comme d'*«autonomie-partenariat»*.

COMMUNICATION

La mort de William Randolph Hearst Jr

La pâle copie de Citizen Kane

William Randolph Hearst Jr. directeur des rédactions et président du comité exécutif du groupe Hearst, l'un des plus importants empires de presse des Etats-Unis, est mort, le samedi 15 mai à New-York, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, des suites d'un arrêt cardiaque. Il était l'un des cinq fils de William Randolph Hearst Sr., le fondateur de la dynastie, un personnage hors du commun qui servit de modèle à Orson Welles pour son film *Citizen Kane* (1940).

NEW-YORK

de notre correspondant

«J'ai vécu toute ma vie dans l'ombre de mon père.» La modestie n'était pas feinte. Que ce soit à l'occasion des confidences livrées à son entourage où dans l'ouvrage (1) consacré à l'histoire du groupe familial – et qu'il a tenu à écrire avant que quelqu'un d'autre ne le fasse à sa place – William Randolph Hearst Junior n'a jamais nié le véritable culte qu'il portait au fondateur de la dynastie.

C'est en 1887 que William Randolph Hearst Senior s'était vu confier par son père George, – un important sénateur de Californie qui avait fait fortune dans les mines d'argent, – la direction d'un modeste quotidien de la Côte ouest des Etats-Unis, le *San Francisco Examiner*. Un cadeau inattendu que George Hearst avait reçu comme titre de paiement partiel sur une dette de jeu contractée par l'un de ses partenaires de poker. C'est à partir de ce premier quotidien que William R. Hearst Sr., rapidement passé sur la côte Est, devait bâtir un impressionnant groupe de presse et camper un personnage très controversé, immortalisé à l'écran par Orson Welles dans son célèbre *Citizen Kane*. Par respect pour son père – ou par crainte de voir son mythe s'effondrer – *William R.* Hearst Jr. avouera plus tard qu'il n'a jamais voulu voir le film.

Né à New-York le 27 janvier 1908, le jeune William était le second des cinq enfants – tous des garçons – du «papivore» américain et de son épouse, Millicent Wilson Hearst. Avant de prétendre chausser les souliers du père, il effectuera son apprentissage, d'abord à l'imprimerie du *New York Mirror* où il passera ses vacances scolaires à regarnir en papier les presses de ce quotidien, puis au sein de la rédaction du *New York American*, racheté par le magnat en 1928 et où son travail se limitera dans un premier temps à arpenter les commissariats de police de la ville pour approvisionner la rubrique consacrée à la vie locale. «Papa», ayant sans doute jugé son expérience suffisante, le nommait en 1936 éditeur du *Journal-American*, issu de la fusion de deux titres, puis correspondant de guerre de 1943 à 1945.

Ni la puissance ni l'aura

De retour au pays, William Randolph Hearst Jr. connut son heure de gloire en 1955, quatre ans après la mort de son père, lorsque, en compagnie de deux confrères du groupe, il recueillit un entretien exclusif avec la troïka alors en place à Moscou : Nikita Krouchtchev, secrétaire général du PCUS, Nikolaï Boulganine, premier ministre, et Viatcheslav Molotov, ministre des affaires étrangères. Les maîtres du Kremlin voulaient faire passer leur message sur la «coexistence pacifique» qu'ils souhaitaient établir avec l'Occident, un «scoop» qui valut aux reporters américains, l'année suivante, la récompense suprême pour la profession : le prix Pulitzer. *«Nous étions alors à l'apogée de la guerre froide et ils étaient les premiers journalistes occidentaux à pouvoir interviewer les dirigeants de l'Union Soviétique»*, rappelle Phil Bronstein, le patron du *San Francisco Examiner*, le fleuron du groupe.

Anticommuniste farouche et ardent défenseur du sénateur Joseph McCarthy qui, au début des années 50, voulait purger l'Amérique de tous ses «rouges», William R. Hearst Jr. consacrera une partie importante des éditoriaux qu'il publiait chaque dimanche – et durant quarante ans – dans tous les journaux du groupe sous le titre «Editor's Report», à dénoncer l'*«Empire du mal»*. Compte tenu de ces convictions, il sera particulièrement affecté quand, en 1974, sa nièce, Patricia Hearst, choisira de rompre avec la famille pour s'enrôler dans l'Armée de libération symbionaise, un groupuscule révolutionnaire implanté en Californie, et sera accusée d'avoir participé à l'attaque d'une banque. Un «exploit» qui valut à celle-ci une condamnation et qui défraya la chronique.

Habitué à fréquenter les allées du pouvoir – de préférence conservateur – mais aussi la jet-set new-yorkaise, William R. Hearst Jr. avait été nommé en 1956 directeur des rédactions mais sans avoir les moyens de contrôler la société à lui seul. Il n'aura jamais eu ni la puissance ni l'aura de son père, lequel n'hésitait pas, parfois, à utiliser ses journaux pour créer l'événement et entendait diriger – seul – sa famille et ses affaires.

Si ses héritiers possèdent toujours le pouvoir financier au sein du conseil d'administration de Hearst Corp (*«où ils votent toujours ensemble et dans le même sens»*, assure un familier des réunions), la véritable direction des affaires revient à des personnalités extérieures à la dynastie. Frank Bennack Jr., qui est arrivé dans le groupe en 1979, est théoriquement le numéro deux mais son titre de *chief executive officer* lui confère la haute main sur toutes les activités. C'est lui qui, en huit ans, a investi 1,5 milliard de dollars dans les secteurs presse, édition et télévision de Hearst Corp pour acheter ou vendre des titres ou étoffer les réseaux.

Aujourd'hui, le groupe, qui a son siège social à New-York et qui n'est pas coté en Bourse (et n'est donc pas tenu de communiquer des informations financières) englobe douze journaux (contre trente-deux il y a une dizaine d'années), plusieurs magazines (*Cosmopolitan, Esquire, Harper's Bazaar, Town & Country ...*), six radios, autant de chaînes de télévision et d'importantes participations dans des chaînes thématiques câblées.

SERGE MARTI

(1) *The Hearsts : Father and Son*, de William R. Hearst Jr. (avec Jack Casserly). Editions Roberts Rinehart, 1991.

Réunis à Roubaix

Les journalistes CFDT publient un «Livre blanc du pigiste»

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

Roubaix, on le sait trop, est une ville sinistrée sur le plan de l'emploi : pour une population de cent mille habitants, on compte environ 25 % de chômeurs et cinq mille RMIstes – triste record national. Roubaix, on le sait moins, est, malgré tout, une ville qui parie aussi sur l'avenir. En témoigne notamment, depuis deux ans, un Centre international de la communication tout de briques et de verre, installé en plein centre-ville, dans une ancienne filature magnifiquement rénovée. C'est dire que les délégués de l'Union syndicale des journalistes français (USJF) CFDT, venus de quotidiens nationaux et régionaux, de l'audiovisuel ou de l'AFP pour débattre, deux jours durant, les vendredi 14 mai et samedi 15 mai, de la précarité grandissante des emplois dans la profession, d'une part, des problèmes de statut et de déontologie, d'autre part, ne pouvaient guère trouver de cadre mieux approprié que l'ex-cité lainière.

Des intervenants extérieurs étaient appelés à enrichir leur réflexion. Jacques Vistel, conseiller d'Etat, auteur d'un rapport récent sur la profession (1), souligna ainsi la nécessité de *«rajeunir»* ou de *«toiletter»* la multitude de textes législatifs ou réglementaires qui définissent le statut du journaliste et s'interrogea sur le rôle de la Commission de la carte – l'organisme paritaire qui délivre le document certifiant l'appartenance à la profession, – considérant, à titre personnel, qu'elle en faisait aujourd'hui *«trop ou trop peu»*.

De son côté, Patrick Pépin, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, devait plaider avec force pour une moralisation des pratiques professionnelles. Les journalistes CFDT étudieront, lors de leur prochain conseil national, en juin, des propositions portant, notamment, sur une éventuelle réforme de la Commission de la carte et l'institution, dans chaque rédaction, à l'instar de ce que réclament leurs confrères européens, d'un conseil paritaire en charge des problèmes de contenu et de déontologie.

Mais la revendication de nouveaux droits leur a paru peut-être moins urgente que la lutte contre ce que leur section de *la Voix du Nord* appelle *«un sida social»* : la précarité grandissante de l'emploi dans la profession. *«Prenons garde à ce que la précarité ne se transforme en pré-charité»*, a lancé Philippe Laubreaux, secrétaire général de l'USJF-CFDT, avant de dénoncer la multiplication, notamment dans l'audiovisuel, des contrats à durée déterminée, des contrats de qualification ou de grille, des «vrais-faux» correspondants ou des «stagiaires» non rémunérés.

Un chiffre est symbolique : sur vingt-sept mille journalistes aujourd'hui, ils sont désormais plus de quatre mille, selon les dernières statistiques de la Commission de la carte, à apparaître comme pigistes, c'est-à-dire collaborateurs occasionnels d'une ou plusieurs publications, soit 15 % de l'effectif quand ils n'en représentaient que 9 % lors du recensement précédent.

Comme premier élément de réponse à une dérive qu'elle juge inquiétante – une enquête portant sur une vingtaine d'entreprises de presse ayant confirmé que le statut conventionnel desdits pigistes était rarement respecté, – les journalistes CFDT ont donc présenté un *Livre blanc du pigiste* qu'ils viennent d'éditer (2). En soixante-quinze pages, il dresse un «état des lieux» complet, rappelant l'essentiel des règles applicables à cette catégorie particulière de salariés, donnant des conseils pratiques et formulant plus d'une dizaine de propositions de l'USJF-CFDT.

B. A.

(1) *Qu'est-ce qu'un journaliste?*, la Documentation française, 55 F.

(2) En vente à l'USJF-CFDT, 49, avenue Simon-Bolivar 75019 Paris. 50 F.

A la cour d'appel de Paris

Le journal «Présent» est condamné pour «provocation à la haine raciale»

Dans son numéro daté du 14 mai, le quotidien *Présent* annonce sa condamnation, par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, pour *«provocation à la haine raciale dans l'affaire des prédateurs arabes»*. Le journal d'extrême droite affirme qu'il a été condamné *«pour avoir reproduit le 18 août 1989 les propos de Jean-Marie Le Pen* (1) *sur le comportement des barbaresques des siècles passés qui attaquaient les bateaux de la Méditerranée lorsque le blé venait à leur manquer»*. Le MRAP et la LICRA, qui avaient été déboutés, le 30 octobre 1992 par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, ont obtenu, chacun, une indemnité de 15 000 francs. En outre, le directeur de la publication, Pierre Durand, membre du bureau politique du Front national, a été condamné à payer une amende de 20 000 francs.

Interrogé en août 1989 sur le phénomène du réchauffement de la planète présenté par *Présent* comme *«une des raisons, peut-être la plus déterminante, pour que ce grenier à blé qu'était l'Afrique du Nord avec les Romains ne le soit plus aujourd'hui»*, M. Le Pen avait répondu : *«Petite cause, grands effets. Imaginons les Arabes cultivant le blé. Ils le vendent. S'il ne pousse plus, ils deviennent prédateurs. D'où l'attaque des bateaux.»* Le président du Front national faisait ainsi explicitement référence à une hypothétique situation actuelle et non pas au *«comportement des barbaresques des siècles passés»*. Dans son arrêt rendu le 12 mai, la cour d'appel a estimé, rapporte le quotidien d'extrême droite, que *«les termes incriminés dépassent, dans leur ensemble, le droit de libre critique»* et qu'ils traduisaient *«la volonté de provoquer un comportement ségrégationniste à l'égard des immigrés»*.

Selon l'avocat du MRAP, Jean-François Chabasse, *Présent* se serait pourvu en cassation.

(1) Aucune action n'avait été engagée contre M. Le Pen car le Parlement européen n'avait pas levé son immunité parlementaire.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le dénouement de la prise d'otages de l'école maternelle Commandant-Charcot à Neuilly-sur-Seine

Tué, samedi matin 15 mai, par les policiers du RAID après avoir pris en otages durant quarante-six heures une classe maternelle du groupe scolaire Commandant-Charcot, à Neuilly-sur-Seine, Erick Schmitt était au chômage depuis un an, après la faillite de deux sociétés de maintenance informatique qu'il avait créées. Sans antécédent politique ou délinquant, cet ancien sous-officier de l'armée de terre semblait atteint d'un délire paranoïaque qui a rendu fort difficiles les négociations. *«Nous avons tout fait pour que l'individu accepte de se rendre. Nous lui avions garanti la vie sauve»,* a déclaré samedi le ministre de l'intérieur, affirmant qu'il avait donné comme consigne de *«ne rien faire qui puisse mettre en péril la sécurité des enfants et de l'institutrice».*

La décision d'intervenir n'a été prise, a ajouté Charles Pasqua, que le samedi matin, à 5 h 30, car le dialogue devenait *«de plus en plus difficile»* et aucun dénouement négocié n'était en vue. De plus, *les policiers ne savaient toujours pas à qui ils* avaient exactement affaire, l'identité du preneur *d'otages n'ayant été connue qu'après son décès.* Opérant à 7 h 30, à la faveur d'un assoupissement *de ce dernier, les policiers auraient* tiré en état de légitime défense, Erick Schmitt s'étant réveillé *«et se montant immédiatement menaçant»,* selon les déclarations de M. Pasqua. *Libération* du 17 mai affirme, au contraire, que la décision de *«neutraliser»* le preneur d'otages avait été secrètement prise dès le vendredi 14 mai, vers 5 heures du matin.

Au *ministère de l'intérieur, on dément* cette version, tout en concédant que les vingt-et-un *bâtons de dynamite disposés* par Erick Schmitt dans la salle de classe et sur lui-même obligeaient *les policiers à l'empêcher de commettre le moindre* geste suspect. Le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, qui avait quitté les lieux peu après deux heures du matin, dans la nuit de samedi, n'était pas sur place lors de l'intervention. Il a affirmé au *Monde* que la décision d'intervenir fut prise peu avant son départ. Dimanche soir sur TF1, tout en reconnaissant que la mort d'Erick Schmitt est *«un échec»,* il a ajouté : *«L'opération consistait à enlever les enfants quand, malheureusement, il s'est un peu réveillé. Il n'y a alors pas eu d'autre issue que de le tuer. On ne pouvait pas faire autrement compte tenu du risque qui était considérable. La réussite totale, cela aurait été la libération des otages et l'appréhension de l'intéressé».*

Lundi 17 mai, le groupe scolaire Commandant-Charcot avait retrouvé son calme, les classes ne reprenant que mardi.

Les dernières quarante-six heures de «HB»

De retour dans leurs services, les policiers ayant participé au drame de Neuilly ont préparé le traditionnel «debriefing» qui succède aux opérations d'envergure. Déroulant les quarante-six heures d'une prise d'otages sans précédent en France, le film des événements éclaire le comportement *à la fois lucide et aberrant* d'un homme ayant préparé son plan avec la minutie d'un électronicien et la logique d'un virtuose des jeux de rôle informatiques. D'un grand inquiet qui perdra rapidement pied quand les négociateurs, jouant la montre, refuseront d'entrer dans la «réalité» qu'il avait, sur son ordinateur, rigoureusement voulu programmer. D'un terroriste d'occasion, ceinturé de dynamite et affublé d'un surnom de série américaine («HB» pour Human Bomb) qui, une semaine plus tôt, s'était déjà illustré par un attentat revendiqué sous ce nom de code dans un parking de Neuilly. D'un *inconnu cagoulé qui,* deux jours et deux nuits durant, a tu sa véritable identité, ceux qui l'auront approché ayant pour seule certitude sa vive intelligence et son *délire paranoïaque.*

Jeudi 13 mai, vers 9 heures et *demi du matin, un homme armé* séquestre les vingt et un enfants d'une classe de «petits» (âgés de trois à quatre ans) de l'école maternelle du groupe scolaire Commandant-Charcot. *La salle, qui est la* première accessible au rez-de-chaussée du bâtiment, semble avoir été choisie au hasard. L'institutrice, Laurence Dreyfus, sort dans le couloir et prévient la *gardienne* de l'école. Cette dernière aperçoit un homme coiffé d'un casque intégral de moto et muni d'une arme de poing qui, par la suite, se révélera n'être qu'un *pistolet à grenaille. Elle* se rend chez la directrice, qui prévient la police et les familles par téléphone.

Les «méchants» et le «gentil»

Dans un *texte* rédigé sur imprimante *laser qu'il a fait* parvenir à la directrice, l'inconnu décrit ses exigences avec une grande précision : une rançon de 100 millions de francs, une procédure de fuite très *détaillée, aucun contact* avec des policiers. C'est pourtant le directeur départemental de la police nationale des Hauts-de-Seine, Aimé Touitou, qui *sera* le premier à négocier avec *le* ravisseur. Il remarque sa *cagoule* noire, sa combinaison bleu sombre d'allure militaire et ses gants en plastique fin semblables à ceux utilisés en chirurgie. Autour de son estomac, l'inconnu porte un sac dans lequel il fourre sa main droite en permanence ; du sac remontent des fils vers la main gauche de l'homme, qui semble tenir un boîtier.

Le ravisseur redoute d'être identifié : craignant que sa voix soit reconnue, il refuse de parler ; il préfère se servir de feuillets dactylographiés, *rédigés à l'avance et signés* des initiales «HB», pour décrire les différentes phases de son opération. Il s'installe à une table près du couloir, sur laquelle sont posées des *piles de ces feuillets. Quand il veut* formuler des demandes non préparées à l'avance, c'est l'institutrice qui s'en charge, sous la dictée.

L'impression de calme se dégageant du preneur d'otages tend à rassurer les négociateurs, qui acquièrent l'impression *qu'il ne fera rien* contre les enfants. L'homme se montrera en effet constamment prévenant à l'égard des petits. D'autres éléments rendent, à l'inverse, la situation dangereuse et imprévisible : l'identité de l'inconnu masqué va rester un mystère jusqu'au dénouement ; les policiers sont rapidement convaincus que l'attentat commis le 8 mai contre un parking de Neuilly et revendiqué par «HB» est l'œuvre du ravisseur, qui voulait ainsi prouver son savoir-faire en matière d'explosifs ; les documents remis par l'intéressé, bien qu'écrits avec des mots choisis et un grand sens de la précision, laissent apparaître des détails qui, on le verra, sont plus inquiétants.

Les contacts avec «HB» sont rapidement pris en charge par un deuxième responsable policier, Louis Bayon, chef du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), l'unité d'élite de la police nationale. A chaque visite, M. Bayon frappe à la seule des trois portes de la classe qui a été laissée ouverte. La pièce a été séparée en deux par du mobilier de rangement. D'un côté, se tient l'inconnu qui surveille ; de l'autre, *les* enfants et leur institutrice. La pénombre règne dans la salle aux rideaux tirés et aux vitres calfeutrées par du papier et des dessins d'écoliers.

Ayant d'abord exigé Charles Pasqua comme interlocuteur direct, *«HB» veut être sûr que ses messages* écrits parviennent bien au ministre de l'intérieur. Pour l'en assurer, ce dernier lui transmet sa carte d'identité. Le preneur d'otages *demande* aussi *que des parents le* rejoignent dans la salle ; les policiers laisseront deux pères entrer en contact avec lui. L'un deux, M. Narboni, expliquera que les enfants avaient compris que les «méchants» étaient les hommes du RAID et que le «gentil» était le preneur d'otages. Autre *demande exaucée* : un poste de télévision est installé dans la salle par M. Bayon, qui, sous prétexte d'effectuer des réglages, en profite pour étudier les explosifs répartis *dans la pièce.*

Plus tard, «HB» déniche de lui-*même une radio utilisée d'ordinaire* à des fins pédagogiques. Enfin, toujours dans cet après-midi de jeudi, il demande la présence d'un pédiatre de sexe féminin. Ce sera Evelyne Lambert, capitaine des sapeurs-pompiers, qui prendra fréquemment le relais de l'institutrice, aux côtés d'une autre pédiatre du SAMU des Hauts-de-Seine. Il leur fait confiance, non sans que, pris d'une soudaine méfiance après quelques heures de présence en leur compagnie, il leur demande de présenter leurs cartes professionnelles. Autorisées à entrer et sortir librement de la pièce, l'institutrice et les deux *médecins informent régulièrement* les policiers.

A *chacun* des vœux exaucés en cette après-midi de jeudi, des enfants sont relâchés. Laurence Dreyfus propose ceux qu'il convient de libérer, en fonction de leur état *de nervosité, au ravisseur, qui prend* seul la décision. Pour calmer les petits, l'institutrice utilise toutes les ressources des jouets et des peluches, des jeux et des contes. «HB», qui *mesure* la difficulté de «*tenir*» une classe de vingt et un enfants, n'oppose pas d'obstacles à la réduction des effectifs. Un premier cap difficile doit cependant être franchi par les *«assiégeants»* du RAID, *qui* ont pris position dans le bâtiment et sur les toits : l'ultimatum fixé par l'«assiégé» pour la remise de rançon expire à 16 heures ce jeudi 13 mai. Un *réveil, préparé par* «HB», doit sonner à l'heure dite. Mais la présence d'une des deux pédiatres examinant les enfants permet de retarder l'heure fatidique.

C'est un premier succès pour les négociateurs. Comme le ravisseur *continue de demander «une personnalité»,* le maire de Neuilly et ministre du budget, Nicolas Sarkozy, pénètre à son tour dans la pièce. Il lui est demandé qu'un communiqué du gouvernement, assurant qu'aucune intervention des forces de l'ordre n'aura lieu, soit diffusé à la presse. Ce qui est fait, à 19 h 30, puis une seconde fois, à 19 h 55, par le préfet des Hauts-de-Seine, Charles-Noël Hardy (*le Monde* du 15 mai). Le porte-parole du gouvernement et maire de Neuilly expliquera plus tard qu'il a en vain essayé *«de lui parler politique».* Après quoi, Jean-Pierre About est à son tour présenté à «HB» qui réclamait la visite d'un journaliste de TF1 chargé d'évoquer son affaire au journal télévisé de 20 heures. De nouvelles libérations d'enfants suivent les rencontres avec le ministre et le *journaliste. Donnant, donnant...*

Au fil de ces rencontres, «HB» *s'est mis à parler, s'exprimant sur* un ton monocorde et dans une langue châtiée. Tout au long de la prise d'otages, un psychiatre de l'Hôtel-Dieu, le docteur Gilles Nakab, *écoute ses propos – la pièce a été* «sonorisée» par les policiers – et analyse sa prose. Le médecin conseille les négociateurs sur la conduite à suivre face à cette personnalité *«paranoïaque». Cette* première phase de prise d'otages se déroule de façon classique. Tout aussi classiquement, les policiers préparent une intervention en force des groupes d'urgence du *RAID.*

«Ni l'argent ni la politique»

La situation se tend néammoins à la tombée de la nuit. «HB» exige le versement d'une rançon désormais fixée à 50 millions de francs. Quand l'un des responsables policiers sort de ses poches 5 000 francs, il écarte l'offre dédaigneusement. Le ministre du budget est alors chargé d'apporter deux sacs en toile de jute contenant des billets usagés. Ce qui permet de relâcher deux nouveaux enfants, dont le second est vivement emmené vers la porte par l'institutrice qui, sentant la réticence du ravisseur, n'a pas attendu son accord. Ce sera le dernier otage libéré par «HB». Quinze au total. Laurence Dreyfus et six fillettes resteront jusqu'à la fin dans la pièce.

La tension monte encore d'un cran quand «HB» fait compter les billets par l'enseignante : il n'y a que *10* millions de francs, *au lieu des 50* annoncés. Aux dires d'un des négociateurs, l'homme *«s'est rendu compte qu'à ce rythme-là il allait se retrouver sans enfant, et qu'on n'était plus du tout dans son plan».* Aux femmes qui lui tiennent compagnie et auxquelles il fait goûter les aliments et les boissons qui lui sont servis, il déclare, ironique, qu'il a *«une chance sur cent millions de s'en sortir».* A Evelyne Lambert, il confie que ses initiales signifient *«Human Bomb».*

A 7 heures, vendredi matin 14 mai, la «bombe humaine» a bu beaucoup de café et n'a pas dormi. En milieu de matinée, le ravisseur ordonne aux femmes pédiatres et à l'institutrice de ne plus venir dans la pièce. Il se retrouve seul avec les six fillettes, assis à leurs côtés pendant plus de trois heures. Chantant et jouant avec elles, il leur obtient un magnétoscope et des cassettes de *dessins animés.*

L'homme à la cagoule, de plus en plus nerveux, paraît perdre les pédales. Il refuse qu'on apporte de la nourriture. Quand Louis Bayon frappe à la porte, proposant un entretien avec le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, il refuse de répondre.

En *tout* début d'après-midi, il se plaint de bruits entendus dans la pièce à côté. Le patron du RAID et le procureur viennent dans le couloir et réclament à haute voix que cessent ces «bruits» pourtant inexistants. Lorsque le magistrat se présente à la porte, il est autorisé à entrer. L'assiégé se plaint d'un fusil pointé dans sa direction. Pendant près d'une heure de dialogue, le magistrat s'emploie à le rassurer.

La situation reprend un tour plus classique. En échange de cigarettes, des aliments sont à nouveau apportés au seuil de la classe ; les jeunes femmes, absentes depuis le matin, peuvent à nouveau s'occuper des fillettes. Après un premier entretien avec le magistrat, «HB» a laissé des policiers du RAID installer une caméra vidéo permettant de filmer les enfants pour rassurer les parents. Dans l'entourage du RAID, discret sur les moyens techniques sophistiqués dont cette unité d'élite dispose, on assure que ce n'est pas cette caméra qui a permis aux policiers de suivre les faits et gestes de «HB». *De façon pressante, ce* dernier réclame les 40 millions de francs manquant à la rançon en échange de la libération de cinq fillettes. Dans l'après-midi, l'argent – trois volumineuses caisses en métal – est apporté dans l'école à bord d'une voiture. Puis, subitement – et tout se complique à nouveau, – la rançon ne semble plus l'intéresser.

«Quelle guerre voulait-il gagner? Quelle était sa bataille? se demande encore l'un des négociateurs, perplexe. *Rien ne l'accrochait, ni l'argent, ni la politique, ni les contacts avec les personnalités. Ce n'était pas non plus un truand. Son mystère demeure.»* Se référant aux premiers textes remis par le preneur d'otages, le procureur Lyon-Caen lui propose *d'échanger ses explosifs contre une* arme de poing, au lieu de son dérisoire pistolet à grenaille. Mais, pour «HB», les conditions assurant sa survie, rédigées dans ces mêmes feuillets, prennent de plus en plus d'importance : elles prévoient une sortie de l'école avec deux cordons de sécurité – l'un composé d'adultes, l'autre d'enfants – disposés autour de la «bombe humaine», qui s'enfuirait ensuite avec des otages à bord d'une voiture. «HB» demande aussi une boîte en fer-blanc, devant contenir son *«testament»* ; pour accréditer la thèse de son *«élimination»,* il avait imaginé que la voiture à bord de laquelle il s'enfuirait explose sous les yeux de journalistes ; ce simulacre de mort lui aurait permis de vivre tranquille*ment avec sa rançon, sans que des «malfaiteurs»* viennent la lui disputer...

Deux policiers pour le «neutraliser»

A l'issue d'entretiens répétés *durant la journée du vendredi,* le procureur de la République se porte garant de sa sécurité en essayant, jusqu'à 1 h 30 dans la nuit du samedi, d'arracher sa redition. *«Comment garantirez-vous ma sécurité une fois que je serai en prison?»,* s'inquiète «HB» auprès du magistrat, *qui lui promet une cellule dans* laquelle il sera seul. Mais rien n'y fait. «HB» ne veut pas se rendre, sans toutefois rompre la négociation. Il semble avoir peur de quitter la classe, comme si c'était désormais le seul lieu où il se sentait en sécurité.

Grâce aux moyens techniques de sonorisation et de visualisation dont ils disposent, les policiers ne perdent *plus une miette des paroles et des* gestes du ravisseur. Remarquant des signes d'assoupissement, ils le voient placer un meuble devant la porte d'entrée et désactiver une partie du système de mise à feu. Après qu'il s'est endormi, le capitaine des *sapeurs-pompiers s'assure* de la profondeur de son sommeil en provoquant divers bruits et enlève l'obstacle placé devant la porte.

A 7 h 25, samedi 15 mai, le capitaine Evelyne Lambert donne le signal aux hommes du RAID. Deux équipes entrent dans la pièce : deux policiers chargés de «neutraliser» le *ravisseur* passent les premiers, s'approchant de lui au plus près ; six autres membres de l'unité doivent suivre afin de prendre en charge chacun une fillette. Réveillé par un bruit, «HB» a sursauté, selon les policiers et l'officier médecin des *sapeurs-pompiers, provoquant* l'ouverture de feu instantané des deux tireurs du RAID. L'ensemble n'a pas duré plus de quelques secondes. Au RAID, on explique qu'il fallait à tout prix empêcher l'homme d'appuyer sur un bouton de mise à feu, tandis qu'il était impossible de le maîtriser physiquement sans risquer d'actionner, dans la lutte, le dispositif de l'explosion. Non sans souligner que les deux kilos de dynamite *retrouvés sur place – seize bâtons* dans le sac porté par la «bombe humaine», cinq autres répartis dans la pièce, reliés par un déclencheur sélectif – auraient détruit tout le rez-*de-chaussée du bâtiment.*

ERICH INCIYAN

Le témoignage du procureur de la République de Nanterre

«Il savait qu'il avait une faible chance de s'en sortir»

Responsable des opérations de police judiciaire durant la prise d'otages de Neuilly, le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, a précisé au *Monde* que la décision d'intervenir avait été prise avec son accord, avant qu'il quitte les lieux, *peu après 2 heures,* dans la nuit du samedi 15 mai. *Absent lors de l'opération* du RAID, il livre ici son témoignage sur ses vaines tentatives pour obtenir une rédition pacifique du preneur d'otages.

«Pendant la journée de jeudi, je me suis rendu sur place et je suis resté là-bas toute la journée . Vendredi à 10 heures, j'ai eu une courte conversation téléphonique avec le preneur d'otages. Au cours de cette discussion, il m'a dit qu'il entendait des bruits suspects dans la pièce voisine. Je lui ai dit que, renseignement pris, rien ne se passait dans cette pièce. Je suis allé vérifier et j'ai ensuite frappé à *la porte de* la salle de classe pour lui confirmer qu'il ne se passait rien. *Quand je suis entré* dans la pièce, il m'a demandé de retirer une affiche qui était punaisée au mur. Je l'ai fait. Il m'a ensuite dit qu'il était fatigué et qu'il craignait que l'affiche cache *une arme dirigée* contre lui.

»*Nous avons ensuite discuté* pendant soixante-cinq minutes. C'était une surprise, pour moi comme pour les autres, car il n'y avait pas encore eu de dialogue aussi long. Il savait *qu'il* avait une faible chance de s'en sortir et j'estimais que mon rôle était de lui faire prendre conscience qu'il était engagé dans une voie sans *issue.* Je lui ai donc fait une proposition fondée sur les principes normaux du fonctionnement de la justice et de la police : il pouvait avoir la vie sauve *s'il acceptait de partir avec moi dans* une voiture. Je n'en ai pas précisé la destination, mais il a tout de suite compris de quoi il s'agissait puisqu'il m'a demandé si je pourrai continuer à assurer sa sécurité en prison. Je lui ai dit que je pourrai intervenir afin qu'il bénéficie d'une cellule seul.

»Au cours de cette discussion, je n'ai jamais fait de démagogie et je *n'ai rien promis que je* ne puisse tenir. Il était plein de contradictions : *il avait une attitude suicidaire* et il voulait profiter de l'argent, il était affectueux avec les enfants et prêt à les faire mourir. Quand je lui faisais observer, il me disait que les crimi*nels, c'était nous puisque* nous refusions de le laisser partir avec la rançon. A 11 heures 05, vendredi, après plus d'une heure de discussion, il a finalement refusé ma proposition, *mais je l'ai revu* dans la journée à plusieurs reprises. Il était très méfiant et très attentif aux détails. La situation des enfants le préoccupait beaucoup : il était très paternel, très gentil avec eux et il avait beaucoup d'exigences les concernant. La seule fois où je l'ai vu élever un peu la voix, c'est quand il a *exigé* que les enfants aient des pyjamas pour la deuxième nuit. Il a également demandé des jouets, des ours en peluche, une télévision et des dessins animés.

»Nous discutions également du paiement et des modalités de départ. Il *avait* un grand souci de l'anonymat : il ne quittait pas sa cagoule, il exigeait que l'on efface les empreintes digitales avant son départ, et il voulait que l'on brûle le mobilier. A un moment, il a demandé une arme mais je lui ai dit que cela ne me paraissait pas acceptable. Le chef du RAID a finalement accepté à condition qu'il abandonne la dynamite . Un policier est venu dans la salle de classe avec l'arme et l'a démonté devant lui, mais cela n'a pas suffi car il disait que cette arme était moins puissante et moins rapide que celle des policiers du *RAID.* Pendant toute cette journée, je lui ai rappelé à plusieurs reprises ma première proposition, mais il n'a pas saisi la perche.

»A 2 heures du matin samedi, la situation était bloquée. Le preneur d'otages refusait toutes les solutions qui permettaient de dissocier son cas de celui des enfants et nous étions à court d'imagination. A *ce moment-là,* nous avons décidé de tenter l'intervention. Les risques étaient extrêmes puisque les enfants étaient avec lui et qu'il avait une quantité de dynamite *qui, en cas* d'explosion, aurait tout détruit dans un rayon de cinq mètres. Il était donc rigoureusement indispensable qu'il y ait deux équipes, une pour lui, une pour les enfants. J'ai quitté les lieux peu après 2 heures.»

Propos recueillis par **ANNE CHEMIN**

Traumatisme

L'affaire de Neuilly a bouleversé la France et ému l'étranger. Des enfants de la plus pure innocence, des adultes *courageux, des parents dignes,* des ministres actifs, pendant et après, des policiers efficaces, un suicidant masqué qui, *post mortem,* se révèle avoir été un homme *presque* comme tout le monde (moderne et déboussolé) : le feuilleton rapide à l'issue rassurante a donné lieu à une médiatisation à laquelle il aura été impossible d'échapper.

En l'occurrence, le phénomène de répétition et d'accu*mulation pouvant tourner* à l'obsessionnel n'aura pas été évité. Dès les premières heures ayant suivi la fin du drame des spécialistes en psychologie *furent requis – comme naguère* les généraux-journalistes de la guerre du Golfe – pour détailler les effets, sur les acteurs du drame, de ce qu'ils venaient de vivre. On parla de la nécessité de parler, pour que rien ne soit *enfoui,* et d'être bien entouré pour que la vie redevienne normale.

De proche en proche, les ondes du traumatisme parurent gagner ceux qui n'en avaient été que les spectateurs cathodiques, au point que l'on se demanda si, à un certain moment, l'angoisse n'allait pas être plus grande *a posteriori* dans tout le pays qu'elle ne l'avait été au plus fort du suspense. Dans bien des familles il fallut se résoudre à expliquer aux enfants, avec ou sans le recours des «psy», que ce qui venait de se passer ne devait pas affecter outre mesure leur relation au monde des adultes. Et l'on eut une pensée pour l'institutrice admirable qui sut, *seule, se frayer un chemin de* silence.

Br. F.

SOCIÉTÉ

Le dénouement de la prise d'otages de l'école maternelle Commandant-Charcot à Neuilly-sur-Seine

Les mystères ordinaires d'Erick Schmitt

Jusqu'à la prise d'otages de Neuilly, l'itinéraire classique d'un fils de pieds-noirs, informaticien brillant victime de la crise

« La bombe humaine, tu la tiens dans ta main.

» Tu as le détonateur juste à côté du cœur.

» La bombe humaine c'est toi, elle t'appartient.

» Si tu laisses quelqu'un prendre en main ton destin.

» C'est la fin, la fin. »

Personne ne saura jamais si Erick Schmitt, le preneur d'otages de Neuilly, s'était inspiré de cette chanson du groupe Téléphone au moment de choisir le surnom de *« Human bomb »*, la « bombe humaine », et d'enfiler la combinaison noire de son chantage à la mort. Peut-être pas. Peu importe . Fredonné au premier degré, ce refrain célèbre de la fin des années 70 aurait pu être le sien. Celui d'un homme intelligent soudain pris de folie, qui a joué son destin, détonateur en main, quarante six heures durant, dans la classe d'une école maternelle. Vingt-et-un bâtons de dynamite contre autant de gamins.

« J'ai une chance sur cent millions de m'en tirer », aurait-il confié à plusieurs reprises aux deux jeunes femmes qui se sont relayées auprès des enfants, l'institutrice et le capitaine des pompiers. Voulait-il vraiment la saisir, cette chance infime ? A quarante-deux ans, avec sa cagoule et ses gants noirs, Erick Schmitt avait surtout trouvé là une manière bien à lui d'en finir avec la vie : face à la France entière. Mourir devant témoins, s'abîmer en public, au terme d'une lente dérive et de bien des naufrages : un divorce, deux faillites et le chômage...

Quelle tempête inavouée, quelle fracture intime l'aura poussé à finir ainsi, tué de trois balles dans la tête, un samedi matin de mai 1993 ? De nombreuses personnes amenées à le côtoyer depuis une trentaine d'années s'avouent impuissantes face à cette énigme. A les entendre, Erick Schmitt, né le 31 juillet 1951 à Burdeau (Algérie), était calme, brillant, cultivé et nullement agressif. Rien ne semblait le promettre à pareille destinée, du moins dans les premières années de sa vie. Son parcours ? L'itinéraire classique d'un fils de pieds-noirs de retour en métropole, puis celui, tout aussi classique, d'un cadre en informatique victime de la crise économique. Les policiers de la brigade criminelle, chargés de l'enquête, ont pu en retracer les grandes lignes.

Après l'indépendance algérienne, au début des années 60, la famille Schmitt s'installe à Paris. Erick est le « petit dernier ». Il a un frère aîné, Jean-Claude, et une sœur, Anne-Marie. Le père, Camille, est comptable. Chaque été, la famille descend à Cers, un petit village de 1 800 habitants, situé à dix kilomètres de Béziers. Les Schmitt, comme de nombreux rapatriés, vont apprendre à aimer ces terres viticoles de l'Hérault. Ils emménageront bientôt dans un ancien café abandonné, sur la place du marché, le « café de la Grille », du nom de la rue la plus proche. Jadis, les jeunes du village s'y retrouvaient, les soirs de bals. Le vieux bistrot ne retrouve pas son comptoir pour autant mais, rénové et dépoussiéré, il devient une maison de famille où les gamins viennent jouer avec Erick. *« C'était un enfant doux et gentil, il avait des petites voitures »*, se souvient une de ses copines de l'époque.

Un passif de neuf millions de francs

Devenu adolescent, il reste très entouré. Surtout par les filles qui lui trouvent du charme et de l'allure. *« Il était sensible et intelligent »*, assure l'une d'elles. *« Il lui arrivait de faire le beau »*, reconnaît une autre qui évoque un jeune homme *« parfois un peu fantasque mais toujours sympathique » : « Il enfourchait sa bicyclette pour rouler sur un parapet de vingt centimètres de large, dans le bas du village ! »*

A seize ans, en 1967, Erick Schmitt abandonne ses études nanti d'un brevet d'électronicien. Il s'inscrit à l'Ecole militaire d'enseignement technique d'Issoire (Puy-de-Dôme). Il quitte l'uniforme en 1974 avec le grade de sergent-chef. Sa vie professionnelle va prendre un nouveau tournant. Sa vie privée également. La même année, il divorce de la femme qu'il avait épousée durant son séjour à l'armée. Un double échec : le couple n'a pas eu d'enfants. Dix-neuf ans plus tard, au lendemain de la prise d'otages, ses parents diront qu'il avait *« très mal supporté »* cette séparation.

De 1974 à 1982, Erick Schmitt est inspecteur de maintenance chez IBM, en région parisienne. Ses collègues l'apprécient. Il a du charme et passe pour être un séducteur. *« C'était un homme à femmes, supérieurement intelligent, très ambitieux*, se souvient l'un de ses anciens collègues, qui a travaillé à ses côtés à partir de 1977. *Il était de ces types que l'on remarque obligatoirement tant ils sont courtois, dynamiques et brillants. Les femmes couraient après lui. Il n'avait que des amis dans la société. Quand nous sortions ensemble, il était capable d'aborder tous les sujets de conversation. »* Erick Schmitt est aussi un homme de paris. Il aime jouer. Quitte à prendre des risques. C'est ainsi qu'un jour, à la suite d'un pari avec des collègues, il se présente chez un important client vêtu d'un burnous, un grand manteau de laine à capuchon, sans manches...

En 1982, au grand regret des responsables de son service, le jeune homme quitte IBM. Après un stage de quelques mois aux Etats-Unis, il revient à Paris pour créer sa propre société d'informatique, « France système maintenance hardware », qui disposera de locaux en région parisienne (Rosny-sous-bois, Montreuil, Ivry-sur-Seine, Villemomble) et en province. En 1987, cette société est mise en liquidation judiciaire. Mais Erick Schmitt ne renonce pas. Il en lance une autre, « France système brockerage », qui connaîtra le même sort en 1988. Le passif global de ces deux sociétés s'élève à un peu plus de neuf millions de francs.

« Il avait tout pour réussir »

Il travaille alors en tant que consultant externe chez Thomson, dans la filiale maintenance informatique, puis à l'Institut de maintenance des Pays de la Loire. Au printemps 1992, il est licencié et descend vivre chez ses parents, à Cers, dans la maison familiale de la place du Marché. On l'aperçoit parfois, quand il part à la pêche – sa passion – sur la plage de Portiragnes ou quand il reste des heures assis dans le jardin. Les filles de Cers, devenues mères de famille, remarquent qu'il a l'air *« triste, soucieux et pensif »*. Il pointe à l'ANPE de Béziers.

Le lundi 3 mai 1993, sans dire un mot, Erick Schmitt quitte le « café de la Grille » au volant d'une Renault 5. Une voiture qu'il garait toujours sous un lampadaire, par crainte des vols. Ni sa sœur, coiffeuse à Béziers, ni ses parents ne le reverront. Cinq jours plus tard, le 8 mai, il commet un attentat dans un parking de Neuilly. Une action signée des initiales *« HB »*. Le jeudi 13 mai, il pénètre dans la classe numéro 8 de l'école maternelle Charcot, une cagoule sur la tête, revêtu d'une combinaison noire avec une ceinture de dynamite autour du ventre. Quarante-six heures plus tard, après avoir vainement réclamé cent millions de francs et occupé le devant de la scène, il est abattu de trois balles en pleine tête. *« Il a toujours été déterminé et dangereux »*, affirment les différents protagonistes du drame avant d'ajouter : *« mais gentil avec les enfants »* .

Comment expliquer cette déroutante trajectoire d'un homme qui était, selon la formule consacrée *« inconnu des services de police »* (en dehors d'un excès de vitesse et d'une conduite en état d'ivresse) ? Ses proches, aussitôt interrogés, confirment sa *« déprime »*. *« C'est le geste d'un homme en détresse, il avait tout pour réussir mais il a raté sa vie »*, suggère un ancien collègue. Tous s'accordent à dire qu'Erick Schmitt n'était pas fou. Du moins jusqu'à ces derniers jours. Chez lui, à Cers, dans ce village où il devrait prochainement être enterré, la nouvelle a fait grand bruit. Dimanche, au lendemain de sa mort, on a prié pour ses parents, *« des si braves gens »*, à l'église du village.

Des policiers et des journalistes sont venus de Paris et de Montpellier. Les enquêteurs ont découvert un ordinateur et une imprimante. Ils pourraient avoir servi à rédiger certains documents. A la télévision, dans la presse, on a parlé du divorce, des faillites, du chômage, des dettes, des « grands maux » de cette fin de siècle, mais personne n'a encore trouvé le détonateur intime qui a définitivement transformé Erick Schmitt en « bombe humaine ». *« HB »* est mort avec son secret, le trésor des suicidés.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la chronique de Daniel Schneidermann en page 26

De la magie à la folie

Tandis qu'à quelques mètres de là, des parents vivaient des heures de cauchemar, que la France entière était suspendue aux nouvelles de la radio et de la télévision, dans une classe de l'école Commandant-Charcot de Neuilly-sur-Seine, une vingtaine d'enfants de trois-quatre ans recevaient la visite d'un chasseur de loups. D'un fait divers dont ils étaient témoins, leur institutrice avait su faire une « histoire », l'une de ces histoires que chaque enfant aime entendre le soir avant de s'endormir.

En introduisant ce « chasseur de loups » au milieu de la classe, Laurence Dreyfus fit ce qu'aucune parole rassurante, aucun geste de tendresse n'aurait permis : la banalisation d'une situation dramatique. Il fallait bien du sang-froid pour procéder ainsi, mais sans doute était-ce la seule solution qui permette aux enfants de vivre « normalement » ce terrible huis clos.

Dans son célèbre ouvrage, *la Psychanalyse des contes de fées* (1), Bruno Bettelheim a bien montré à quel point l'irruption du magique peut rassurer un enfant. L'enfant, écrivait-il, *« peut tirer beaucoup plus de soulagement du conte de fées que de toutes les idées et de tous les raisonnements par lesquels l'adulte essaie de le rassurer. L'enfant fait confiance à ce que lui raconte le conte de fées parce qu'ils ont l'un et l'autre la même façon de concevoir le monde »*.

A priori, les enfants de la classe de Laurence Dreyfus ne devraient donc pas garder de séquelles de cette prise d'otages. Ensemble, avec leurs copains, ils vont aménager le souvenir de ces journées – et de ces nuits – vécues en classe, avec leur institutrice. En raison de leur âge, de la présence constante de Laurence Dreyfus et du docteur Evelyne Lambert, médecin-capitaine des sapeurs-pompiers de Paris, du fait qu'Eric Schmitt avait aussi, avec eux, un bon contact, cette prise d'otages ne sera bientôt plus, pour ces petits écoliers, qu'un lointain souvenir. Il en aurait été différemment s'ils avaient eu ne serait-ce qu'un ou deux ans de plus.

Paradoxalement, leurs parents, ou du moins certains d'entre eux, pourraient avoir plus de difficultés à récupérer. Des heures durant, ils ont eu à intérioriser une charge émotive et affective considérable. Aujourd'hui, n'en devant rien laisser paraître devant leurs enfants, ces parents pourraient souffrir d'un sentiment d'incommunicabilité de ce qu'ils ont vécu. Dans de telles circonstances, les spécialistes que nous avons interrogés leur recommandent de se réunir avec d'autres parents ayant partagé ces heures terribles afin d'en parler ensemble et, ainsi, de libérer une angoisse qu'il est utile et nécessaire d'extérioriser.

A la différence des contes de fées, cette affaire s'est donc terminée par la mort brutale du « gentil ». Au soulagement de voir tous les écoliers sains et saufs, s'est trouvé mêlé, dès que fut mieux connue la personnalité d'Eric Schmitt, le preneur d'otages, le sentiment diffus d'une confusion sur celui qui, de prime abord, apparaissait comme le monstre absolu. Anonyme jusqu'à la folie, Eric Schmitt n'avait jamais voulu dévoiler ses blessures, ses échecs, sa solitude. Mort, il redevient le chômeur qui a tout raté, au point de n'avoir jamais eu d'enfant. Une histoire de crise, une histoire de la Crise. Une histoire sociale qui confine à la folie et à la mort.

FRANCK NOUCHI

(1) Collection « Pluriel », Editions Robert Laffont.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après le rapport de Médecins sans frontières dénonçant les inégalités d'accès aux soins

Mme Veil annonce une prochaine réforme du système d'aide médicale hospitalière

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a l'intention de réformer l'aide médicale hospitalière. L'association Médecins sans frontières avait récemment attiré l'attention sur le nombre croissant de cas de refus d'hospitalisation à l'égard de malades sans ressources.

Alertée par le nombre croissant de patients arrivant dans ses dispensaires après avoir essuyé des refus d'hospitalisation, l'association Médecins sans frontières (MSF) avait, il y a quelques jours, attiré l'attention des autorités sur la question de l'exclusion des soins de certaines personnes défavorisées.

A l'Institut Curie, à l'hôpital Saint-Louis et à l'hôpital Robert-Debré à Paris, à l'hôpital de Montargis (Loiret), à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes (Hauts-de-Seine) et au Centre hospitalier intercommunal de Montreuil (Seine-Saint-Denis), les pratiques discriminatoires (refus d'hospitalisation ou arrêt des soins) ont répondu, selon MSF, à des préoccupations économiques tant chez le personnel hospitalier chargé de l'accueil que chez les médecins.

Dans plusieurs cas portés à la connaissance de MSF, les malades rejetés par l'hôpital l'ont été soit parce qu'ils étaient de nationalité étrangère, soit parce qu'ils ne bénéficiaient pas, à première vue, de couverture sociale. Selon MSF, *« des consignes orales »* ont été données dans certains hôpitaux pour *« exclure des soins toute personne jugée indésirable »*, par des demandes de règlement avant hospitalisation, par exemple, formulées auprès du patient ou d'un tiers.

Ces mesures d'exclusion, rappelle MSF, violent directement le dispositif législatif sur les procédures de l'aide médicale hospitalière (AMH) et de l'aide médicale à domicile (AMD) régies par la loi du 29 juillet 1992 et la circulaire du ministère des affaires sociales du 9 mars 1993. Le poids et la complexité des formalités administratives sont, selon MSF, grandement responsables de cet état de fait. *« Pourquoi faut-il un à deux ans pour qu'une administration verse le règlement qu'elle doit à une autre ? »*, s'interrogent les rapporteurs.

Plus grave encore, les refus d'hospitalisation, même s'il ne peuvent être généralisés à l'ensemble des établissements du service public, ont également concerné des cas *d'« urgence médicale absolue »*. *« Depuis cinq ans, les urgences des hôpitaux de Paris nous adressent tous les jours des patients démunis. Mais, aujourd'hui, ils ne passent même plus la porte de l'hôpital. Depuis un an, nous accompagnons systématiquement les malades à hospitaliser, pour être certains qu'ils seront admis. »*

Interrogée par Claude Malhuret, député (UDF) de l'Allier, sur ce que le gouvernement compte faire pour remédier à cette situation, Simone Veil a indiqué que ces pratiques lui paraissaient *« d'autant plus scandaleuses que l'économie qui en résulte est marginale et que nombre des personnes dont l'hospitalisation est refusée s'avèrent, dès qu'on étudie attentivement leur situation, être bénéficiaires de droits en matière d'assurance-maladie »*. Dans l'immédiat, Mme Veil indique qu'elle *« compte donner sans délai aux préfets des consignes très fermes afin qu'ils rappellent les administrations hospitalières à leurs devoirs et à leur mission »*. Par ailleurs, Mme Veil a annoncé qu'elle comptait très vite réformer le système actuel de l'aide médicale hospitalière, qui n'est pas un système de prise en charge automatique.

► **Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, 75544 Paris Cedex 11. Tél. : 40-21-29-29.**

Selon un sondage IFOP

Les problèmes sociaux constituent une menace pour la santé publique des Français

Les Français sont convaincus que les problèmes sociaux ont des conséquences très graves sur la santé publique. C'est ce qui ressort d'un sondage *IFOP* qui doit paraître dans le prochain numéro du mensuel *Passages*. Selon ce sondage réalisé auprès d'un échantillon de 986 personnes âgées de dix-huit ans et plus, ce sont la drogue, le chômage et l'absence de logement qui ont les conséquences les plus graves sur la santé publique. Interrogés sur ce que devraient être les priorités du gouvernement, 47 % des personnes interrogées répondent le chômage, 17 % la lutte contre le sida, 10 % la lutte contre la drogue, 8 % le droit au logement pour tous et la sécurité dans les rues.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Deux morts dans l'incendie d'une armurerie en Dordogne

Deux ouvriers sont morts, samedi 15 mai après-midi, à Bergerac (Dordogne), dans l'incendie d'une fabrique d'armes et de munitions. Le sinistre s'est déclaré sans que les causes en soient connues, dans cette usine spécialisée dans la fabrication des armes et des munitions de sports et de chasse. Trois autres personnes, dont deux pompiers, ont été légèrement atteintes et admises à l'hôpital de Bergerac.

Disparu depuis le 22 avril un adolescent de quatorze ans a été assassiné dans le Vaucluse

Le corps de David, un adolescent de quatorze ans disparu depuis le 22 avril dans le Vaucluse, a été retrouvé, dimanche 16 mai, dans un fossé, à environ 1 kilomètre à l'est de son domicile de Mondragon.

L'autopsie pratiquée à l'hôpital d'Avignon a révélé que l'adolescent avait été assassiné, a indiqué, lundi matin, le substitut du procureur de la République de Carpentras. David aurait été tué au moyen d'une arme blanche.

Lundi matin, les gendarmes, aidés par des biologistes, ratissaient à nouveau cette zone à la végétation très dense afin d'y recueillir d'éventuels indices.

La section de recherche de la gendarmerie de Nîmes avait été chargée de l'enquête après la disparition de l'adolescent

Huit morts dont deux Françaises dans un accident d'hélicoptère en Sibérie

Un hélicoptère transportant les membres d'une expédition ethnologique s'est écrasé samedi 15 mai dans la Tchoukotka (dans l'extrême nord de l'Extrême-Orient russe). Le bilan fait état de huit morts, dont deux journalistes françaises, Régine Bois-Gabbey *(Géo)* et Marie-Dominique Baudoin (Canal +), et de treize blessés, dont cinq Français rapatriés lundi à Paris. Parmi eux, Philippe Boucher (France 3), Jean-François Chaigneau *(Paris-Match)* et Jean-Marc Lieutaud (un organisateur de l'expédition), qui souffrent de multiples fractures, ont été transportés par avion médical français, tandis que Alexandra Geneste (AFP) et Marie Brunet, souffrant de fractures moins graves, sont arrivées par un vol régulier. L'expédition internationale était partie étudier les petits peuples du Grand Nord sibérien, et l'hélicoptère qui la transportait s'est trouvé dans un épais brouillard qui l'a forcé à voler à moins de 150 mètres du sol.

HANDICAPÉS

Dix mille places supplémentaires dans les centres d'aide par le travail

Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Simone Veil, a annoncé, samedi 15 mai à Nantes (Loire-Atlantique), lors du congrès de l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées, la création, *« dans les quatre années à venir »*, de dix mille places supplémentaires dans les centres d'aide par le travail (CAT) destinés aux adultes handicapés mentaux. Mme Veil a ajouté qu'il manquait également quinze mille places dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS). Rappelant *« la priorité nationale »* que constitue l'accueil des handicapés et *« le devoir de solidarité de l'Etat et des collectivités locales »* à leur égard, Mme Veil a cependant évoqué *« les incertitudes financières qui pèsent sur les années à venir »*. Les budgets engagés en 1993 pour les structures d'accueil des handicapés mentaux seront respectés, a assuré le ministre.

ARCHÉOLOGIE

Découverte au Japon d'outils en pierre probablement vieux de 500 000 ans

La découverte par une équipe d'archéologues japonais d'outils en pierre pourrait indiquer que des hommes vivaient sur l'archipel nippon il y a 500 000 ans – c'est-à-dire à la même époque que l'homme de Pékin (sinanthrope), la variété chinoise d'*Homo erectus* dont les premiers restes ont été découverts près de Pékin à partir de 1927.

Selon le professeur Hiroshi Abe, du musée d'histoire du Tohoku, les quarante-cinq fragments d'outils mis au jour au cours de ces cinq dernières années sur le site de Takamori, dans le département de Miyagi (dans le nord de Honshu, l'île principale de l'archipel nippon), par un groupe d'archéologues locaux *« pourraient constituer une découverte majeure : jamais nous n'avions trouvé au Japon de traces aussi anciennes de présence humaine »*. Les outils les plus anciens découverts jusqu'à maintenant dans l'archipel remontent à 200 000 ans, et les ossements à 18 000 ans. C'est en 1988 qu'un groupe d'archéologues amateurs a commencé à explorer le site de Takamori, à quelque 300 kilomètres au nord-est de Tokyo. Après avoir examiné les restes mis au jour, le professeur Tsuneto Nagatomo, de l'université de Nara, et le professeur Kimio Hirooka, de l'université de Toyoma, ont conclu qu'il y avait de *« fortes chances »* pour que ces vestiges soient vieux d'un demi-million d'années. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Manœuvres franco-koweïtiennes dans l'émirat.** – Un millier de soldats français – 700 de la marine, 200 de l'armée de terre et 100 de l'armée de l'air – participent, du 15 au 23 mai à un exercice avec l'armée du Koweït, dans cet émirat que l'armée irakienne avait envahi en août 1990 et qui fut libéré au terme d'une campagne alliée baptisée « Tempête du désert ». Ces manœuvres sont les premières du genre depuis que la France et le Koweït ont conclu, en août 1992, un accord de défense.

□ **Lancement d'un appel pour de nouveaux ministères dans l'Eglise.** – L'hebdomadaire *Témoignage chrétien* publie, dans son numéro du samedi 15 mai, un *« appel pour de nouveaux ministères dans l'Eglise catholique »*. *« Il n'est pas possible d'attendre plus longtemps. Nous souffrons de voir un nombre croissant de communautés privées de prêtres, eux-mêmes moins disponibles, écrasés qu'ils sont par la multiplication des fardeaux de leur ministère »*, écrit Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*. Ce texte reprend les souhaits exprimés dans un certain nombre de synodes diocésains et par un groupe d'une cinquantaine de prêtres alsaciens (*le Monde* du 6 avril). Il demande *« que soit prise enfin sérieusement en compte la possibilité d'ordonner des hommes mariés, des femmes, comme prêtres d'une Eglise au service des hommes et du monde »*. En 1989 déjà, l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* avait pris l'initiative d'un *« appel au dialogue dans l'Eglise catholique »* qui avait connu un grand retentissement et recueilli 27 000 signatures.

□ ***Béatification de la fondatrice française des Filles de la sagesse.*** – Jean-Paul II a béatifié, dimanche 16 mai à Rome, une religieuse française, Marie-Louise Trichet. Née en 1684 à Poitiers, elle a fondé avec Louis-Marie Grignion de Montfort la communauté des Filles de la sagesse, en 1715, dont la vocation est *« l'approfondissement de la parole de Dieu et le service des déshérités »*. Elle a aussi créé des écoles, des hospices et des hôpitaux, avant de mourir en 1759. Les Filles de la sagesse sont aussi présentes au Canada, aux Etats-Unis, en Inde, au Malawi, au Zaïre, au Pérou, etc. Jean-Paul II a salué l'*« action passionnément dévouée aux plus pauvres »* de Marie-Louise Trichet. Les évêques de Poitiers (Vienne), La Rochelle (Charente-Maritime) et Luçon (Vendée) ont concélébré la messe.

□ **Mère Teresa hospitalisée à Rome à la suite d'une chute.** – A la suite d'une chute dans les locaux de la communauté religieuse où elle réside à Rome, Mère Teresa quatre-vingt-deux ans, s'est fracturée plusieurs côtes. Elle a été hospitalisée jeudi 13 mai, mais l'état de santé de la fondatrice des Missionnaires de la Charité était jugé, samedi 15, rassurant.

هكذا من الأصل

SPORTS

RUGBY : les quarts de finale du championnat de France

Grenoble, la loi des plus forts

Les quarts de finale du championnat de France de rugby ont donné lieu, dimanche 16 mai, à des rencontres très serrées. A Nîmes, le RC Toulon, champion en titre, ne s'est imposé que d'un point face à Perpignan, 10-9. A Clermont-Ferrand, les Grenoblois ont eu besoin de la prolongation pour battre les Toulousains, 19-17. Prolongations également à Toulouse où Castres a dominé Narbonne de justesse, 38-33. La victoire des Castrais, qui ont utilisé cinq remplaçants au lieu des quatre autorisés, devait être examinée, lundi 17 mai, par une commission fédérale, à la suite d'une réclamation des Narbonnais. Samedi, à Dax, Agen avait connu moins de difficultés pour éliminer Brive, 33-19. Les demi-finales opposeront, dimanche 23 mai, Agen à Grenoble et Castres (ou Narbonne) à Toulon.

CLERMONT-FERRAND

de notre envoyé spécial

Depuis qu'un collégien anglais s'est emparé d'un ballon à la main, le rugby ressasse toujours la même opposition. Une histoire de créateurs et de méthodiques, de gros et de véloces. Les équipes choisissent leur camp, de part et d'autre d'une frontière unique. Entre ceux qui progressent en lignes et ceux qui les transpercent, le jeu ovale n'a jamais souhaité trancher. Il dépérirait avec la disparition d'une de ses deux traditions, comme un cerveau privé d'un hémisphère, et prend donc soin de donner raison aux uns et aux autres. Aussi, dimanche, a-t-il longtemps hésité avant de prendre son parti.

Sur la pelouse du stade Marcel-Michelin, s'avançaient deux écoles du paysage rugbystique français, opposées jusqu'au cliché. Deux équipes en négatif. Au FC Grenoble, encore pétri de l'enseignement de l'ancien entraîneur Jean Liénard, les kilos et les centimètres des avants servent de déclarations d'intention. Au sein d'un pack de monstres, des forts des halles qui parviendraient à courir un sprint, seul le talonneur s'autorise à descendre sous les cent kilos. Au Stade Toulousain, toujours imprégné des théories de Pierre Villepreux, le mouvement demeure le seul credo. Pour rendre l'expérience plus amusante, un sortilège avait été envoyé aux buteurs des deux équipes. Tétanisés par l'enjeu d'un match-couperet, ceux-ci ont tremblé du début à la fin et raté l'immanquable à plusieurs reprises. Sans la prothèse des points au pied, Grenoblois et Toulousains n'avaient plus pour faire courir le score qu'à s'appuyer sur les béquilles de leurs schémas tactiques.

Symétrie stérile

Chacun a tenté de faire son nid dans les faiblesses de l'autre, d'imposer sa force dans le creux des lacunes adverses. Les Toulousains ont cru y parvenir d'entrée, par une de ces inspirations dont ils gardent le secret. Une passe entre les jambes de l'ouvreur Christophe Deylaud, et l'ailier Stéphane Ougier n'avait plus qu'à aplatir devant une défense pétrifiée par tant d'audace. Les Grenoblois ont répliqué en inscrivant un de ces essais dont ils conservent la marque de fabrique. Un troupeau compact de mammouths s'est mis à faire trembler le terrain. Le centre Frédéric Velo n'avait plus qu'à se laisser aspirer par cette masse, pour marquer sous les yeux d'adversaires rendus impuissants par tant de force.

Malheureusement, dans cette partie aux jeux croisés, les deux équipes se sont surtout renvoyé l'image de leurs défauts actuels. Toulouse, qui court après son passé de club-phare du championnat, grapillait quelques ballons et tentait de les sauver à la main. Mais seul l'arrière Emile N'Tamack semblait capable de se laisser porter par le courant des attaques. Grenoble, qui court derrière un bouclier de Brennus depuis 1954, croulait sous les ballons qui ne s'aventuraient pas plus loin que dans la botte de l'ouvreur. L'équipe semblait affolée à l'idée de quitter son canevas de jeu étriqué. Tout devant ou tout derrière, aucune des deux formations n'avait réellement mis son jeu à l'endroit. Les Toulousains zigzagaient en vain, les Grenoblois avançaient droit, sans succès.

Pour briser cette symétrie stérile, pour sauver l'honneur de ses deux styles de jeu, le rugby a donc choisi d'attribuer la victoire à l'équipe qui aurait la jugeotte d'enfiler le costume de son adversaire. Les Grenoblois y ont pensé les premiers, au bout du bout du match. Une seule cavalcade le long du terrain, un ballon unique lancé jusqu'à l'aile, et un essai en forme d'hommage aux rivaux. En marquant « à la toulousaine », dans un de ces mouvements où tous les blocages cèdent devant l'instinct, le FC Grenoble s'est qualifié pour la deuxième fois d'affilée pour les demi-finales du championnat de France.

Le camp de Jacques Fouroux

Sanglé dans son survêtement, un homme exultait devant ce pied de nez. Dans la querelle sans fin entre le beau jeu et l'efficacité, Jacques Fouroux a choisi son camp depuis longtemps : celui des forts. Depuis un an, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France ajoute la ligne qui manquait à son *curriculum vitae* d'aventurier du rugby. *« Je n'avais jamais connu la vie au quotidien d'un grand club, confronté à l'évolution dramatique des mœurs du rugby »*, explique-t-il. Sur l'itinéraire de son retour d'exil, avant de tenter de forcer les portes de la présidence de la fédération (FFR), le « petit caporal » a fait halte au FC Grenoble, avec le statut, *« bénévole »* insiste-t-il, de directeur technique. Sans craindre de compromettre son image de défenseur des petits clubs au sein d'une des formations les plus professionnelles du championnat. Deux fois par semaine, Jacques Fouroux accumule les kilomètres entre son domicile d'Auch et l'Isère – près de 150 000 en un an – pour regarder ses avants additionner leurs kilos en mêlée. Et entre deux tirades contre la *« formule stupide »* du championnat ou le *« laisser-aller »* de la fédération, il rêve à haute voix du jeu taillé aux mesures de ses gaillards.

L'identité du jeu grenoblois, voué depuis toujours au combat, adhère parfaitement à ses propres convictions qu'il a héritées de son *« père spirituel »*, Jean Liénard, lorsque l'un jouait et l'autre entraînait à La Voulte (Ardèche). *« Je suis arrivé dans un monde qui correspond à ce que j'essaie d'inculquer et dans un bain d'enthousiasme populaire,* dit-il. *La culture d'ici est plus anglo-saxonne, moins latine que dans le Sud-Ouest. Elle laisse plus de place à la cohérence du jeu, et sacrifie moins aux arabesques et aux théories sophistiquées ».*

Ni Jacques Fouroux ni l'entraîneur, Michel Ringeval ne veulent cependant entendre parler d'un jeu restrictif, entièrement soumis aux lois de la force des avants. Les Grenoblois disent en avoir assez d'être enfermés dans le ghetto d'une image qu'ils ne peuvent s'empêcher de la cultiver, en donnant, par exemple, à leurs joueurs des maillots de treizistes qui soulignent les musculatures. Comme s'ils tentaient de se débarrasser de la poisse des années 80, lorsque le rouleau-compresseur écrasait le championnat pendant l'hiver, brillait en Du Manoir, pour mieux se gripper pendant les phases finales.

« Il faut en finir avec ce complexe qui nous faisait jouer exactement de la manière qu'attendaient nos adversaires », dit Jacques Fouroux. Aujourd'hui, ces intermittences grenobloises portent un nom : le manque de maturité. L'équipe, très jeune, a été presque entièrement renouvelée à l'inter-saison. *« Ce manque d'expérience nous empêche parfois d'être irrésistibles alors que nous avont tout pour battre les meilleurs »*, explique Fouroux. En battant Toulouse à l'arraché, Grenoble a peut-être dynamité cet ultime blocage. Et Jacques Fouroux peut désormais rêver d'emmener en finale cette équipe d'hommes forts, ce jeu sans fioritures qu'il tentait d'acclimater en équipe de France. Ce rugby qui correspond mot pour mot à une règle que lui confiait un vieux Néo-Zélandais, un soir de détresse française à Auckland : *« ne pas faire de fautes et en faire commettre à l'adversaire ».*

JÉRÔME FÉNOGLIO

HANDBALL : l'OM-Vitrolles, vainqueur de la Coupe de France

Les frères de l'OM

L'OM-Vitrolles a remporté, dimanche 16 mai à Amnéville (Moselle), la Coupe de France de handball en battant l'US Créteil (32-22). Deuxième du championnat de France, le club, présidé par Jean-Claude Tapie, frère de Bernard, disputera les 23 et 30 mai, la finale de la Coupe des Coupes face aux Hongrois de Veszprém.

AMNÉVILLE (MOSELLE)

de notre envoyée spéciale

L'image surprend. Dans la modeste salle d'Amnéville, station thermale des environs de Metz, quelques centaines de supporters blanc et bleu scandent les deux lettres magiques du football français : « OM ». On ne rêve pas. Elles appartiennent aussi au handball tricolore dont le club, l'OM Vitrolles, a été pris en main, il y a deux ans, par Jean-Claude Tapie, frère cadet de Bernard, le président de l'Olympique de Marseille.

Le handball découvre tant bien que mal le professionnalisme. Malgré la médaille de bronze de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Barcelone et son récent titre de vice-championne du monde à Stockholm, il n'en finit pas de traîner une réputation de discipline scolaire. L'OM Vitrolles fait figure de pionnier. L'expérience avait commencé à Créteil. Jean-Claude Tapie avait bouleversé les habitudes en achetant, comme son frère, des vedettes, à l'exemple du Yougoslave Mile Isakovic, considéré comme le meilleur joueur du monde. En 1989, le club de Créteil avait réalisé le doublé championnat-Coupe de France – comme l'Olympique de Marseille en football – mais échoué en finale de la coupe d'Europe.

Jean-Claude Tapie décide alors de franchir un pas de plus : donner au handball français un titre de champion d'Europe. Il quitte Créteil, s'octroie une année sabbatique, cherche un nouveau club, découvre le Vitrolles SMUC. Il convainc Jean-Jacques Anglade, le maire de la ville, qui lui cède la présidence : *« Nous avons tout de suite pensé à faire un OM du handball,* dit-il. *En septembre 1991, j'ai appelé Bernard sur son bateau et je lui ai demandé si je pouvais utiliser le nom de l'OM. Il a accepté. »* Les « footeux » de l'Olympique de Marseille s'engagent à acheter 3 000 billets par match de l'OM-Vitrolles, qui joue désormais au Palais des sports de Marseille, à l'ombre du stade-vélodrome. En échange, l'OM Vitrolles a acheté une loge à l'année pour que ses membres et ses partenaires assistent aux rencontres de football.

Fort de relations privilégiées avec Canal +, Jean-Claude Tapie se voit proposer une couverture télévisée des aventures européennes de son club. Une performance, car le handball reste un sport peu télévisé. *« Lorsque vous avez un produit à vendre, il faut en faire la publicité, même s'il est excellent. Sinon, personne n'achète »*, note Jean-Claude Tapie. Les « sponsors » ont suivi. Le quart seulement de son budget de 12 millions de francs provient des collectivités locales.

Destin européen

Si les maillots des joueurs arborent le même logo et les mêmes couleurs, l'OM Vitrolles reste totalement indépendant de l'Olympique de Marseille. Pourtant la philosophie des deux frères en matière de sport est la même : réunir une équipe idéale. L'OM Vitrolles a recruté à tour de bras. Autour de Mile Isakovic, devenu l'entraîneur du club, il fait venir deux autres Yougoslaves, le gardien Mirko Basic, de Vénissieux, et Slobodan Kurmanoski, de Saint-Gall (Suisse).

Le club compte cinq internationaux, héros de Barcelone et de Stockholm : Jackson Richardson, « débauché » d'Asnières, Frédéric Volle et Philippe Gardent, issus de Nîmes, Thierry Perreux, qui a quitté Vénissieux, et Eric Quintin. Par manque de régularité, cette grosse cylindrée s'est fait souffler, au début du mois, le titre de champion de France par l'US Nîmes. *« Nous avons des difficultés à nous adapter, ce qui nous a fait perdre des points dans le championnat »*, explique Jackson Richardson.

Samedi, en demi-finale de la Coupe, ils se sont vengés face aux Nîmois en leur infligeant un score sévère : 32-22. L'OM-Vitrolles n'a pas un buteur sur qui repose le succès, à l'exemple de Créteil avec Pepi Manaskov, mais une kyrielle de marqueurs. Mirko Basic n'est pas un gardien, mais un véritable mur, protégé par une défense capable de cadenasser tous les angles de tir. Dimanche, en finale, dix points ont séparé l'ancienne et la nouvelle équipe de Jean-Claude Tapie.

Avec la fin de la saison, vient le temps des transferts. L'OM-Vitrolles est une équipe très convoitée. *« Il y a quelques années, les joueurs, bien que professionnels, n'étaient payés que 1 500 francs par mois. Aujourd'hui, les salaires sont multipliés par dix, par vingt, sans compter les primes de matches. »* Pour suivre ce train de vie, Jean-Claude Tapie devra séduire une nouvelle chaîne de télévision. Canal + le quitte, pour soutenir le club Asnières-Paris-Saint-Germain, deuxième équipe française de handball ainsi « maternée » par le football. Les temps changent, pour les clubs en tout cas, l'équipe de France cherchant toujours un « sponsor ».

Pour les deux OM, la saison n'est pas encore terminée. *« Cette Coupe de France, c'est un apéritif »*, disent les joueurs de Vitrolles. Sur les bords de la Méditerranée, le destin des deux frères présidents est scellé. Le 26 mai, l'Olympique de Marseille, opposé au Milan AC en finale de la Ligue des champions, tentera de donner au football français le premier titre européen de son histoire. Quatre jours après, l'OM Vitrolles fera de même pour le handball, en Coupe des Coupes, face aux Hongrois de Veszprém. Les supporters bleu et blanc ont du travail.

BÉNÉDICTE MATHIEU

AUTOMOBILISME : les qualifications pour les 500 Miles d'Indianapolis

Arie Luyendyk à plus de 360 km/h de moyenne

Le Néerlandais Arie Luyendyk (Lola-Ford Cosworth), vainqueur des 500 Miles d'Indianapolis (Etats-Unis) en 1990, s'est assuré, samedi 15 mai devant 250 000 spectateurs, la pole-position pour le départ de l'édition 1993 de cette épreuve organisée le 30 mai, en réussissant une moyenne de 360,430 km/h sur quatre tours. Cette performance lui vaut d'empocher 170 000 dollars (920 000 francs).

L'Indianapolis Motor Speedway a un point commun avec Wimbledon. Comme les pelouses du All England Club, le plus célèbre anneau de vitesse du monde, construit en 1909, n'accueille qu'une épreuve par an : les 500 Miles. Alors que les quinze autres courses du championnat du monde PPG Indy Car sont, depuis 1979, organisées et gérées par l'association des propriétaires d'écuries, les 500 Miles d'Indianapolis, épreuve-phare de cette compétition, relèvent toujours de l'United States Auto Club (USAC), gardien du temple et de la tradition.

Organisés la veille du Mémorial Day, les 500 Miles débutent, en fait, un mois plus tôt. Si aucune référence n'est exigée des pilotes engagés, tourner à plus de 350 km/h de moyenne sur une piste « rectangulaire » longue de 2,5 miles (4,023 km) avec quatre virages différents, exige un minimum d'expérience ou de préparation. Ainsi, seuls sont admis aux qualifications, programmées les deux week-ends précédant la course, les pilotes qui ont déjà participé aux 500 Miles et ceux qui ont satisfait avec succès au « rookie-test » (test du débutant).

Tout juste remis des séquelles d'un grave accident (multiples fractures aux jambes et aux pieds) lors des essais des 500 Miles 1992, le Brésilien Nelson Piquet a dû, à quarante ans et malgré trois titres de champion du monde en formule 1, repasser cette année le « rookie-test ». Tout comme le Britannique Nigel Mansell, actuel champion du monde de formule 1 ou... Stephan Grégoire, cinquième du championnat de France de formule 3 en 1992 et benjamin (vingt-quatre ans le 14 mai) des candidats aux 500 Miles.

Après une réunion technique avec les représentants de l'USAC et quelques pilotes chevronnés, puis une étude des trajectoires dans un pace-car conduit par un ancien vainqueur de l'épreuve, les débutants devaient, entre le 30 avril et le 2 mai, effectuer quatre séries de dix tours en augmentant à chaque série leur vitesse moyenne de 5 miles/heure, pour finir à plus de 200 miles/heure (320 km/h). Cette dernière série, accomplie le premier jour des essais officiels, était suivie attentivement par des examinateurs jugeant aussi le comportement des débutants avant de leur donner le feu vert pour la semaine d'essais (8-14 mai) précédant les deux week-ends (15-16 et 22-23 mai) des qualifications.

Trente-trois places à prendre

Pour se disputer les trente-trois places au départ des 500 Miles, les quarante-trois candidats retenus disposent théoriquement de trois tentatives avec leur voiture et, éventuellement, de trois autres avec leur voiture de réserve. Après deux tours de lancement, le manager de l'écurie doit indiquer à la direction de course si son pilote tente sa qualification sur les quatre tours qui suivent. La vitesse retenue est alors la moyenne atteinte sur les quatre tours. Si un problème survient pendant ces quatre tours, le manager le signale aussitôt avec un drapeau jaune à la direction de course et le pilote dispose encore de deux tentatives. Si tout se passe normalement, sa performance est enregistrée. Si elle ne le satisfait pas, il peut y renoncer et jouer son va-tout, suivant le même processus, avec sa voiture de réserve.

Seules les performances enregistrées le premier samedi (Pole Day) sont prises en compte pour la désignation des voitures qui partiront des cinq premières lignes. Avec une vitesse moyenne de 360,430 km/h, le Néerlandais Arie Luyendyk (Lola-Ford Cosworth) s'est ainsi assuré la pole position aux côtés du vétéran (cinquante-trois ans) Mario Andretti (Lola-Ford Cosworth) et du Brésilien Raul Boesel (Lola-Ford Cosworth). Les meilleures moyennes des débutants ont été réussies samedi par Stefan Johansson (Penske-Chevrolet), sixième avec 355,372 km/h, Nigel Mansell (Lola-Ford Cosworth), huitième avec 354,456 km/h, et Nelson Piquet (Lola-Menard), treizième avec 350,745 km/h.

Stephan Grégoire plus rapide que Nigel Mansell

La plus grosse surprise du week-end est venue de Stephan Grégoire. Cinquième du championnat de France de formule 3 en 1992, le jeune Français ne pouvait alors imaginer qu'il serait au départ des prochains 500 Miles d'Indianapolis. Cinquante-trois ans après la dernière présence française aux 500 Miles, Formula Project, une écurie créée en 1990 par Emmanuel Luppé et Bruno Péquin, deux anciens de Larrousse F1, avaient aligné l'an dernier une voiture préparée par les Américains du Simon Racing Team et confiée à Philippe Gache, un pilote de formule 3 000. Après une qualification en seizième place, l'aventure s'était terminée par un spectaculaire accident peu avant la mi-course.

Cette année, Formula Project aurait souhaité prolonger cette expérience avec le pilote avignonnais, mais ce dernier s'est engagé en championnat de France de super-tourisme. D'autres candidats ont été pressentis, comme Philippe Alliot. Devant la difficulté de trouver un pilote libre pour le mois de préparation requis pour les 500 Miles, Emmanuel Luppé et Bruno Péquin ont décidé de faire confiance à leur représentant en formule 3. Démontrant de belles facultés d'adaptation et un talent prometteur, le Vitellois est passé des 180 ch de sa petite monoplace aux quelque 850 ch de sa Lola-Buick pour signer dimanche, avec 355,415 km/h, la meilleure moyenne du jour et la sixième du week-end, malgré un moteur, puis un embrayage cassés lors de ses premières tentatives. Cette performance lui vaudra de prendre le départ en sixième ligne.

Il faudra attendre le prochain week-end pour savoir si Olivier Grouillard parviendra également à se qualifier. Après quatre saisons sans victoire en formule 1, le pilote français a décidé, à trente-quatre ans, de donner une nouvelle orientation à sa carrière en créant aux Etats-Unis sa propre écurie (Indy Regency Racing) pour disputer le championnat Indy Car. Après avoir renoncé à sa tentative samedi, jugeant la température trop élevée sur le speedway, il n'a pu assurer une moyenne suffisante dimanche.

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

CYCLISME

Tony Rominger (Suisse) vainqueur du Tour d'Espagne

Le Suisse Tony Rominger a remporté, dimanche 16 mai, à Saint-Jacques-de-Compostelle le Tour d'Espagne cycliste pour la deuxième année consécutive, à l'issue de la vingt et unième étape gagnée par son compatriote Alex Zülle. Celui-ci termine deuxième au classement général, à vingt-neuf secondes de Rominger. Zülle avait porté le maillot jaune pendant les quatorze premières étapes.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Trente-cinquième journée)

*Bordeaux et Paris-SG	1-1
*Saint-Etienne et Caen	1-1
*Marseille b. Lille	4-1
*Nantes b. Valenciennes	3-1
*Monaco b. Toulouse	4-0
*Lens b. Metz	2-0
*Auxerre b. Lyon	2-1
Toulon b. *Nîmes	1-0
*Sochaux et Strasbourg	0-0
*Le Havre et Montpellier	1-1

Classement. – 1. Marseille, 51 ; 2. Paris-SG et Monaco, 47, 4. Bordeaux, 44 ; 5. Nantes, 43 ; 6. Saint-Etienne, 40 ; 7. Auxerre ; 8. Lens, 37 ; 9. Strasbourg, 36 ; 10. Caen et Montpellier, 32 ; 12. Metz, Lyon et Sochaux, 31 ; 15. Toulouse, 30 ; 16. Le Havre et Lille, 28 ; 18. Valenciennes, 27 ; 19. Toulon, 25 ; Nîmes, 21.

Deuxième division

Martigues dans l'élite

(Trente-quatrième journée)

Vainqueur samedi 15 mai, lors de la trente-quatrième et dernière journée, de Créteil (2-1), Martigues accède à la première division, pour la première fois de son histoire (*le Monde* du 4 mai) et rejoint Angers, déjà qualifié dans le groupe B.

Cannes et Nice (deuxième et troisième du groupe A), Rennes et Rouen (deuxième et troisième du groupe B) joueront les prébarrages. Le 21 mai, Cannes recevra Rouen et Rennes recevra Nice. Les barrages entre les vainqueurs auront lieu les 28 mai (aller) et 1er juin (retour). Les équipes classées de la quatrième à la dixième place joueront la saison 1993-1994 dans la division 2 regroupée en une seule poule.

GROUPE A

*Valence b. Bastia	3-1
*Alès b. Sedan	2-1
*Nice b. Nancy	2-1
*Cannes b. Annecy	1-0
*Louhans-Cuiseaux b. Rodez	2-0
*Martigues b. Créteil	2-1
*Epinal et Istres	1-1
*Charleville b. Perpignan	3-0
Mulhouse b. *Ajaccio	3-0

Classement. – 1. Martigues, 47 ; 2. Cannes, 46 ; 3. Nice, 41 ; 4. Nancy et Valence, 39 ; 6. Sedan, 38 ; 7. Bastia, Istres et Charleville, 37 ; 10. Alès, 36 ; 11. Mulhouse, 34 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 29 ; 13. Ajaccio, 28 ; 14. Rodez, 27 ; 15. Perpignan, 26 ; 16. Epinal, 24 ; 17. Annecy, 24 ; 18. Créteil, 23.

GROUPE B

*Rouen b. Bourges	3-1
*Amiens b. Niort	2-1
*Angers b. Laval	2-0
*La Roche-sur-Yon et Guingamp	3-3
Dunkerque b. Ancenis	5-0
*Rennes b. Gueugnon	4-2
Red Star b. *Lorient	2-0
*Le Mans b. Beauvais	1-0
Tours b. *Châteauroux	2-0

Classement. – 1. Angers, 48 ; 2. Rennes et Rouen, 45 ; 4. Red Star, 42 ; 5. Le Mans, 41 ; 6. Dunkerque, 40 ; 7. Bourges et Beauvais, 39 ; 9. Laval et Niort, 37 ; 11. Gueugnon, 33 ; 12. Amiens, 32 ; 13. Guingamp, 29 ; 14. Châteauroux, 27 ; 15. Tours, 25 ; 16. La Roche-sur-Yon, 20 ; 17. Ancenis, 18 ; 18. Lorient, 15.

LE 46e FESTIVAL DE CANNES



Week-end studieux, plus de films que de fêtes. Juste une petite émeute en l'honneur de Robert De Niro, à la montée des marches, puis ce fut l'enchantement des Fiorile *des frères Taviani, la terreur sous Papa Doc en Haïti avec* l'Homme sur les quais, *de Raoul Peck, le retour des Body Snatchers, Louis enfant-roi, un hommage à Fassbinder, et toute la diversité de « Cinéma en France ». Un prix Goncourt est passé : Patrick Chamoiseau veut raconter l'histoire d'un roi noir avec les armes du cinéma.*

SÉLECTION OFFICIELLE

L'HOMME SUR LES QUAIS *de Raoul Peck*

La lumière de la peur

La dictature, ce serait ça, les rues vides d'une petite ville, une poussière blanche comme un linceul, des persiennes closes, et qui s'ouvrent sur les cris d'un homme dans un jardin. La dictature, ce serait ça, une petite fille à la mémoire fracassée, des soldats sans guerre, des voitures dans la nuit, la dictature ne serait jamais finie.

Raoul Peck est jeune, il est né à Port-au-Prince, il ne vit plus en Haïti. Son film précédent, *Lumumba, la Mort d'un prophète*, porte en lui la douleur d'espoirs assassinés. Il dit que, lorsqu'il était enfant, on pouvait rencontrer des cadavres sur le chemin de l'école. *L'Homme sur les quais* se passe au début des années 60, « Papa Doc » règne, Sarah a dix ans. Son père? Il lui apprenait à tirer au revolver, il était militaire, il n'est plus là, sa mère non plus. Sa grand-mère si, elle rassure, elle a la tendresse rude et solide, et ses sœurs sont avec elle, enfermées dans la maison.

Dehors, cet ami qui faisait de la musique, qui riait, n'est plus, à présent, qu'un fou désarticulé, le corps et l'esprit brisés. Sarah ne joue plus, ou alors avec une poupée de glaise qu'elle berce et écartèle. Sarah ferme les yeux, elle crie dans son sommeil, Ce n'est qu'un mauvais rêve, dit sa grand-mère. La vie sous la dictature n'est plus qu'un mauvais rêve, Sarah s'invente des comptines, *«La-petite-fille-jette-de-la-cendre-au-cul-de-sa-maman»*, comme lorsqu'on a peur, si peur du noir.

Le personnage principal de *l'Homme sur les quais* n'est pas la grand-mère, remarquable Toto Bissainthe, incarnation maternelle, universelle, de la résistance ; ce n'est pas Sarah, extraordinaire Jennifer Zubar dont le regard a mille ans ; ni le terrible macoute (Jean-Michel Martial), symbole lisse et musclé de la toute-puissance de la bêtise. Le personnage principal, c'est la peur. Arme absolue de l'oppression, elle suinte, elle s'insinue, elle est partout, à chaque image, elle est visible, tangible, elle est contagieuse. *L'Homme sur les quais* est bien plus terrifiant que n'importe quel *Terminator* ou, de quelconques *Body Snatchers*, une Jeep qui s'arrête, un coup frappé à la porte, une chanson qui s'interrompt, la peur est là.

Raoul Peck n'a pas su éviter une écriture un peu endimanchée, n'a pas résisté à des coquetteries de style, à quelques travellings latéraux trop caressants. Mais ce n'est rien, cela n'enlève rien au pouvoir de son film, à sa force d'envoûtement et de dénonciation. *« Les démons montrent encore leurs dents »*, entend-on à la fin.

DANIÈLE HEYMANN

FIORILE, *de Paolo et Vittorio Taviani*

Les fleurs du mal

Quels épanouissements promet le « floréal » du titre? Ceux de la riche et sage végétation des champs toscans que parcourt la voiture, foyer mobile à travers la campagne et le temps : là se transmet le récit du père narrateur aux deux enfants, héritiers de la fortune et de la malédiction familiales, qui a changé leur nom de Benedetti en Maledetti. Et aussi la floraison de légendes plantées sur la glèbe et l'Histoire, comme les frères Taviani aiment et savent en raconter. Mais encore de modernes et sinistres chiendents.

Un homme emmène donc sa femme et ses deux enfants à la rencontre de son propre père, avec qui il a rompu depuis longtemps. Il raconte l'histoire de la famille, et, littéralement, l'histoire sort du bois. Ce seront trois récits, dont l'agencement évoque parfois celui des nouvelles de *Kaos*, le précédent chef-d'œuvre des Taviani avant qu'ils ne s'égarent du côté de l'anglophone *Babilonia*. Mais trois récits aux rimes plus évidentes, trois affaires de lucre et de lâcheté, d'amour fou et malheureux, d'espoirs en des lendemains meilleurs et de malentendus.

Trois fois, au temps des armées de Bonaparte, au début du siècle cynique et puritain, puis dans les derniers soubresauts du fascisme vaincu, un enfant naîtra qui ne connaîtra pas son père. Les mêmes interprètes reviennent incarner ces trois variations, qui sont aussi des récits à part entière, bouleversants et tranchants, somptueusement mis en image et arpégés par deux vieux complices des frères cinéastes, le chef opérateur Giuseppe Lanci et le musicien Nicola Piovani.

Pourtant, si les Taviani retournés à leur Toscane maternelle ont retrouvé leur talent de griots, *Fiorile* n'a pas la plénitude de *la Nuit de San Lorenzo* ou de *Saint Michel avait un coq*. C'est un film troué, instable, et qui distille un curieux malaise.

Pas la mort, le néant

Il y a, dans le premier conte, une scène complètement ratée : sur la place du village, un vieil homme ameute les paysans et les exhorte à se comporter avec dignité. Soudain la caméra ne sait plus où se mettre, l'espace est faux et les mots aussi, les personnages ne sont plus que des figurants sans crédibilité.

Les réalisateurs seraient brusquement devenus maladroits? Non. Mais ce lieu-là, cette petite agora à la fois civique et légendaire, ce territoire de la parole communautaire et de la morale, qui est LE lieu par excellence des films des Taviani, n'existe plus. Depuis qu'ils tournent, les frères cinéastes tentent de créer un lien entre le matérialisme de Rossellini et de Pasolini et l'imaginaire de Visconti et de Fellini.

Par son échec même, cette scène dit tout de ce qui a changé aujourd'hui, de ce qui s'est perdu dans une Italie qui n'est plus la leur, mais celle de Berlusconi, dans un monde qui est le nôtre. Elle instruit, par défaut, le procès de la perte du lien social et mythique. On se souvient alors que le co-scénariste du film, Sandro Petraglia, a été auparavant le collaborateur de Nanni Moretti.

Ce vide sombre, évoqué dès le générique puis entrevu sous le soleil de Toscane, envahit l'écran durant la dernière partie. La famille a rejoint le patriarche. Il est beau, tendre et hostile, il est cet univers aboli qu'ont tant filmé les Taviani et qu'ils viennent de raconter encore. Les enfants, gentils et attentifs, avaient jusqu'à présent écouté lorsque leur père parlait, et peut-être rêvé les images que le spectateur voyait. Ils quittent leur position de récepteur et de transmetteur. Le dernier acte est à eux.

Acte d'une violence à couper le souffle, où, dans un effort aussi terrible que celui du vieillard pour monter une dernière fois vers le lieu où légende et réalité se confondent, le film réussit à tenir ensemble la fantasmagorie et la froide logique. A coups de ciseaux mortels, le beau fantôme de la liberté sera massacré, pour cet or dont le maléfice a traîné à travers les époques et dont, comme chez Barbe-Bleue, aucune opération « mains propres » n'effacera la souillure.

La trouille, la grande trouille des autres fera le reste. Ce n'est même pas la mort qui est là, c'est le néant. Le petit garçon pourra bien écrire « fiorile » sur l'éphémère petit écran d'une vitre de voiture embuée, hivernale soudain. Les lauriers sont coupés, et le temps des cerises ne reviendra pas.

J.-M. F.

LOUIS ENFANT ROI, *de Roger Planchon ;* **BODY SNATCHERS** *d'Abel Ferrara*

Déjà vus

Deux films en compétition officielle ont provoqué, pour des motifs différents, un sentiment de déjà-vu. *Louis enfant roi*, du moins pour les spectateurs français, puisque le beau torrent d'images déclenché par Roger Planchon déferle déjà sur nos écrans depuis un bon mois (*le Monde* du 23 avril). Et *Body Snatchers*, deuxième remake du film réalisé par Don Siegel en 1956, après celui qu'en donna Philip Kaufman en 1978. Les premières séquences du film paraissent d'ailleurs jouer avec adresse sur ce savoir présupposé du spectateur, dans un jeu d'anticipation qui joue gaiment avec le théorème d'Hitchcock sur le suspense : ce n'est même plus le film qui doit en dire plus aux spectateurs que ce que savent les personnages, c'est un film précédent. Abel Ferrara dévie ensuite du modèle, en installant son récit non plus dans une petite ville américaine bien tranquille, mais dans une base militaire, qui évoque cette fois (pour le décevoir) le souvenir de *Reflet dans un œil d'or*. Etrange choix : en faisant d'une caserne, par nature haut lieu du conformisme et de l'uniformité, le lieu d'atterrissage des extra-terrestres qui substituent aux humains leur copie robotisée, le film réduit son impact au minimum, malgré la tentative de ranimer le débat en soumettant à leur menace une petite famille de civils.

Débat sur quoi, d'ailleurs? L'habileté du film de Siegel était de pouvoir paraître à la fois comme une métaphore du maccarthysme (ce qui correspondait aux idées de son réalisateur) et de la menace soviétique (ce qui correspondait à la fonction, à l'époque, du cinéma fantastique américain). Les envahisseurs de Ferrara, eux, ne renvoient à rien, et, dès lors, le cinéaste (malgré quelques bonnes idées, dont le choix de Meg Tilly, seule interprète à se tirer d'affaire) ne sait plus très bien quel film il fait. Il manipule un peu les ficelles du film d'horreur, met en branle quelques monstres gluants venus du fantastique, déclenche les pétards du film d'action. Mais ce décalque sans enjeu fait à son tour figure de copie robotisée.

J.-M. F.

JOUR ET NUIT

Baudruche

par Michel Braudeau

Ce n'est pas vraiment une idée géniale que d'assurer la promotion d'un film à venir d'Arnold Schwarzenegger, *The Last Action Hero*, en installant sur une barge à l'ancre en plein milieu de la baie de Cannes une gigantesque poupée gonflable, haute comme un immeuble, représentant Schwarzie, un flingue à la main, en position de tir. D'abord, c'est laid. Ensuite, le mistral lève ou ramollit l'arme phallique et bégayante, ce qui fait jaser les plagistes. Enfin, c'est bizarrement désagréable. Pourquoi désagréable, au fait? Parce que, vue de profil, la chose est claire, cette baudruche menace toute la ville avec sa pétoire défaillante. On n'a pas peur, mais ce n'est pas sympathique.

Samedi, on a projeté le beau film haïtien de Raoul Peck, *l'Homme sur les quais*, dont l'action se situe au début de la dictature de « Papa Doc » Duvalier. On sait que ça n'a pas beaucoup changé depuis et que l'espoir est maigre pour l'avenir. Se soucie-t-on franchement du tiers-monde, le temps d'un festival? Honnêtement, non. Sauf s'il est pittoresque et joli. Ou que l'on réalise soudain que « Bébé Doc » aurait pu venir à la projection. Il habite juste à côté, à Super-Cannes, dans la belle villa où la France le protège, lui et son trésor, de l'ingratitude des siens.

Dimanche matin, le maire de Cannes, Michel Mouillot, a inauguré, derrière le Palais, une promenade en bord de mer qui portera désormais le nom d'un des fondateurs du Festival, Robert Favre Le Bret. Il y avait là le président Viot, le délégué général Gilles Jacob, une ribambelle d'enfants jouant du pipeau et du tambour, des Cannois en costumes traditionnels, portant des arceaux fleuris.

Le maire a trouvé des mots chaleureux pour célébrer Robert Favre Le Bret, créateur *« d'un des plus prestigieux événements de la planète »* et lui offrir cette promenade qui n'avait pas de nom jusqu'à présent. Une aubaine : d'ordinaire, on doit débaptiser une rue pour y caser un mort illustre. Si le cas devait se présenter, nous lui suggérons une rue très bien située dont le nom pourrait changer sans dommage : *la rue des Serbes*.

Un Goncourt sur la Croisette

Patrick Chamoiseau a écrit le scénario de « Behanzin », une rencontre historique entre Africains et Antillais

Engagé dans le combat pour le retour de la démocratie en Haïti, Patrick Chamoiseau a fait le voyage de Cannes pour le film de Raoul Peck, *l'Homme sur les quais*. A cette occasion, il parle d'un autre film, dont il a écrit le scénario. *Behanzin* est en cours de réalisation par le jeune cinéaste martiniquais Guy Deslauriers, dont c'est le premier long métrage, tout comme il s'agit du premier texte pour le cinéma de l'auteur du prix Goncourt 1992. Le film porte le nom du dernier roi du Dahomey, grande figure de la résistance aux armées coloniales françaises à la fin du dix-neuvième siècle, qui, après s'être rendu, fut exilé à la Martinique.

« J'avais envie d'écrire pour le cinéma : les questions qui me tiennent à cœur ont besoin de l'immense diffusion qu'il permet. Lorsque Guy Deslauriers m'a demandé un scénario, j'ai pensé à l'histoire du roi Behanzin, dont le souvenir reste très vif en Martinique, dont le nom est utilisé dans des proverbes. Les Noirs des Antilles se considéraient comme des esclaves ou des fils d'esclaves, ils n'avaient aucune fierté de leur ascendance africaine. Et voilà qu'en 1894 débarque ce roi, il avait chez lui un statut de demi-dieu et il porte avec lui cette majesté. Cela a représenté un choc formidable pour les créoles qui avaient intériorisé leur statut inférieur. Cette arrivée a profondément marqué l'imaginaire en Martinique.

» J'ai appris dans les archives que Behanzin était gardé par un geôlier noir, un créole, ce qui permet de montrer cette confrontation, l'incompréhension et la découverte réciproque. Le gardien ne comprend pas qu'un Noir ait pu être roi, et le roi, porteur d'une tradition millénaire de puissance, doit réapprendre à être un homme, par son état de prisonnier et par l'amour, puisqu'il tombe amoureux d'une créole. L'histoire du film est celle de son parcours pour reconsidérer son combat, pour redéfinir sa place dans un monde changé, plus vaste, et en transmettre l'esprit à son fils exilé avec lui. Elle se situe au carrefour d'enjeux africains, européens et américains.

» Le sujet n'est pas l'identité noire, mais une question plus générale et plus actuelle sur l'identité, qui ne doit plus être posée uniquement en termes de racines, d'origines, mais à partir des relations entre contemporains. *Behanzin* montre l'effondrement d'une vision de soi fondée sur l'atavisme, au profit d'une autre qui repose sur l'échange, sur la circulation, sur la mise en contact à la fois solidaire et conflictuelle.

Échapper à l'orgueilleuse solitude

C'est la situation d'aujourd'hui, elle est chaotique et il me paraît urgent d'essayer de penser ce « système-monde », qui est porteur d'avenir mais donne naissance à la fois à des phénomènes de replis identitaires dangereux et à d'autres de dérives, de perte de repères. Et il faut essayer de le penser dans sa diversité, le danger est grand d'une domination de l'imaginaire mondial par une vision américano-occidentale.

» En écrivant le film, j'ai fait très attention aux différentes langues parlées par les personnages, il y a différents niveaux de langage, certains parlent dahoméen ou créole, ou plusieurs types de français. J'ai beaucoup souffert à l'écriture du scénario, j'en ai écrit dix-sept versions différentes avant que nous soyons d'accord, Guy Deslauriers et moi. C'est normal, un film est un produit collectif, il permet à un écrivain d'échapper un peu à son orgueilleuse solitude, mais il faut aussi s'adapter, entrer dans le processus de visualisation de ce qu'on écrit, et dont le réalisateur est le maître. Je suis persuadé qu'on peut trouver une « mise en scène créole », en accord avec la langue et la manière de raconter créoles. Je m'y essaierai certainement à mon tour un jour, comme réalisateur. »

Propos recueillis par **JEAN-MICHEL FRODON**


THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/POLAROID

DE NIRO vingt ans de festival. Presque un membre de la famille. Il suffit de feuilleter l'album : voyou sympathique mais déjà inquiétant arpentant les *Mean Streets* de Scorsese (1973, Quinzaine), chauffeur de taxi en 1976, mais aussi fils de propriétaire terrien (*1900* de Bertolucci), joueur de saxophone (*New York, New York*) ou animateur de talk-show en herbe (*la Valse des pantins*), tuant tout le monde en 1984 (*Il était une fois l'Amérique*, de Sergio Leone) mais trouvant sa rédemption en 1986 (*la Mission*, de Roland Joffé), gangster (*Goodfellas*, de Scorsese) ou honnête homme mis sur la liste noire (*Guilty by Suspicion*, d'Irwin Winkler)...

Dans *Mad Dog and Glory*, de John McNaughton (présenté hors compétition le 15 mai), il est un flic compétent mais coincé et timide à la limite de la lâcheté (d'où son sobriquet, humiliant, de « Chien fou »), qui, ayant par hasard sauvé la vie d'un caïd de la pègre locale (Bill Murray), se voit « offrir » pour une semaine Miss Glory (Uma Thurman).

Acteur essentiellement américain, De Niro est, curieusement, qualifié chez lui d'acteur « à l'européenne » : « Peut-être parce que mes films n'ont pas grand-chose à voir avec le film hollywoodien type... »

Sur ce plan-là, de Niro ne semble guère vouloir changer son fusil d'épaule. Pour son passage à la mise en scène, il a choisi d'adapter *A Bronx Tale*, monologue présenté sur une scène new-yorkaise par l'acteur-auteur Chazz Palminteri. Depuis 1988, il est producteur : son TriBeca Film Center est une des unités les plus actives de l'industrie cinématographique à New-York. Pour De Niro, comme pour son associée Jane Rosenthal, il s'agit simplement d'*« aider au développement de projets qui nous seraient proposés, pas forcément « populaires » mais qui nous intriguent par un ton neuf, original, ou personnel, que leurs auteurs soient jeunes ou pas. Et puis aussi d'engendrer nous-mêmes un certain nombre de projets. A New-York. J'y vis, j'aime y vivre »*. Il vient de lancer une série télévisée, intitulée *Tribeca*, dont il est coproducteur exécutif. *« Je travaille tout de même avec les grands studios de Los Angeles – on ne peut l'éviter – mais j'ai choisi une autre voie. »*

S'il suit de près les cinéastes européens – *« Louis Malle et moi avons discuté d'un projet commun il y a quelques années; il est toujours possible qu'il se réalise »*, – Robert De Niro a déjà plusieurs nouveaux films en chantier, notamment avec Francis Coppola, qui produira un *Frankenstein* réalisé par Kenneth Branagh, et, à nouveau, Martin Scorsese : *« Chacun des films que nous avons tournés représente un moment à part dans ma vie. Quel que soit le résultat, quel qu'en soit l'accueil public. Nous avons toujours envie de travailler ensemble. »*

HENRI SÉHAR

هكذا من الأصل

LE 46e FESTIVAL DE CANNES

La réalité des désirs

Hommage à Fassbinder, avec la projection de trois de ses films dont un inédit en France

En attendant la rétrospective Fassbinder prévue à Paris à partir du 2 juin, le Festival présente *Tous les autres s'appellent Ali*, *le Secret de Veronika Voss* et un inédit, *Prenez garde à la sainte putain*, qui se passe dans un hôtel, hors saison. Des gens attendent, c'est une équipe de cinéma. Ils attendent le metteur en scène, la vedette, l'argent du film.

Situation que Fassbinder a dû vivre plus d'une fois. Il a donné son personnage de metteur en scène à Lou Castel. Eddy Constantine – qui fut l'idole de l'avant-garde allemande – tient son propre rôle. La «famille» est réunie, tous ceux de la troupe de Munich, l'Antiteater – producteur du film. Ingrid Caven, Ulli Lomel, Hanna Schygulla, Kurt Raab, Magdalena Montezuma, Werner Schroeter... Fassbinder joue l'assistant, et la musique est de Peer Raben. *Prenez garde à la sainte putain* a été tourné en 1970-71. Présenté une fois au Festival de La Rochelle, le film n'est jamais sorti en France. Peut-être à cause d'une question de droit, car il est totalement maîtrisé, malgré la confusion du thème et les condition de travail, quasiment celles de l'intrigue.

Le huis clos tourne à l'hystérie. Fassbinder raconte la difficulté d'être sincère, démontre l'inévitable brutalité des relations humaines. *«Je ne retrouverai mon calme que quand il sera anéanti»*, dit un garçon. Les histoires de coucherie sont sinistres plus que cyniques. Le sexe est désespéré, chacun est à l'affût d'un signe, d'un contact. Les personnages ne connaissent que les rapports de domination. Ils tournent en rond autour d'un vide. Manque de certitude ? De père ? Fassbinder appartient à la génération qui les a reniés.

Tourbillon de gestes mécaniques

L'hystérie vire à la déliquescence, à la dérision généralisée. Chacun révèle son caractère le plus mesquin. Les visages s'abîment. Puis le travail impose son rythme, son tourbillon. Tourbillon de gestes mécaniques, d'images sans paroles sur un chant d'opéra. Le travail comme une fuite en avant qui occupe et ne résout rien.

«Je ne retrouverai mon calme que quand il sera anéanti», répète Lou Castel, sans que l'on sache, finalement, ce que représente ce «il». Le film s'achève sur une citation de Thomas Mann en exergue : *«Je suis souvent las à mourir de représenter ce qui est humain, sans y prendre part moi-même.»*

Au-delà de l'anecdote, du pittoresque de personnages narcissiques autant qu'exhibitionnistes, qui croient à «la réalité de leurs désirs», au-delà des états d'âme d'artistes désemparés, apparaît une inquiétude très profonde, une interrogation crispée sur la place à occuper dans un monde dont le sens se dérobe et dont, intensément, on ressent la violence. Après plus de vingt ans, *Prenez garde à la sainte putain* raconte avec force son époque, et une vérité qui la dépasse. Mais indique aussi, avec non moins de force, l'importance de Fassbinder, et pas uniquement pour le cinéma.

COLETTE GODARD

Autant de signes particuliers

Cinéma en France offre un panorama sans exclusive de la production nationale

Pierre-Henri Deleau, délégué général de la Quinzaine des réalisateurs, a accepté, l'année dernière, la tâche supplémentaire d'un «rendez-vous rénové» avec les divers aspects de la production française. Et Cinéma de France succéda fort heureusement à Perspectives du cinéma français, section parallèle qui avait besoin d'un changement radical d'orientation. Si l'on ne trouve pas, en 1993, un film-événement comme *Le petit prince a dit*, de Christine Pascal, les œuvres présentées, d'auteurs déjà confirmés ou de jeunes réalisateurs, se distinguent par leur singularité et la diversité de leur inspiration.

C'est le très long métrage d'Hervé le Roux, *Ce grand bonheur*, qui a ouvert Cinéma en France. Pendant presque trois heures, le cinéaste suit les émois et les déboires d'une petite bande d'étudiants en cinéma qui vivent leurs derniers mois de sursis avant l'entrée dans la vraie vie. De plaisanteries privées en airs d'opérette et de caf'conc' (deux des filles participent à une revue dont la vedette est Benoît Régent, qui chante *les Godillots* de Dranem), ce long film survit à ses passages à vide.

Jean-Pierre Mocky, avec une déclaration fracassante évoquant une nouvelle prise de la Bastille, s'était porté candidat à la compétition. Il n'a pas réussi à prendre le Palais du Festival, mais il a trouvé une sorte de consécration à Cinéma en France. Mocky est, depuis longtemps, un auteur dont on connaît les qualités et les défauts, le goût de la provocation et le besoin de filmer en traversant toutes les époques sans se plier aux modes, Il est revenu, avec *le Mari de Léon*, à Fréderic Dard/San Antonio, dont il avait adapté, en 1982, *Y a-t-il un Français dans la salle?* Boris Lassef, célèbre et tyranique acteur-metteur en scène, est servi par Léon Yvrard, comédien raté qui lui a voué une véritable passion et se prête en esclave volontaire et en complice à toutes ses intrigues.

Cette chronique d'une amitié ambiguë (où la sexualité n'entre en jeu qu'à travers des personnages de femmes, Léon camouflant ainsi son attirance homosexuelle) a été brossée par Mocky à gros traits noirs, cruels, obscènes parfois, qui sont bien faits pour déranger le confort du spectateur. A travers les grossièretés des images et des dialogues (signés Frédéric Dard), l'histoire glisse vers la tragédie. Mocky, acteur, s'est emparé du personnage de Boris avec une sorte de génie de l'excès qui, il faut bien le dire, rend pâle et comme effacé son partenaire Serge Riaboukine.

Je m'appelle Victor, de Guy Jacques, puise à la mythologie de l'imaginaire enfantin pour une fable, située en province en 1978. Basile, un gamin de onze ans délaissé par sa mère, est élevé à la campagne chez ses grands-parents. Amoureux d'une adolescente, il veut faire croire, pour qu'elle s'intéresse à lui, qu'il est la réincarnation d'un certain Victor autrefois engagé dans la Résistance. Le gosse a emprunté ce Victor aux souvenirs de Rose, la demi-sœur de sa grand-mère que tout le monde croit morte depuis 1944 et qui, paralysée des jambes, est volontairement recluse dans une chambre au premier étage de la ferme. C'est un peu compliqué. Le film s'égare entre un certain naturalisme et un réalisme poétique finalement polarisé sur Rose, c'est-à-dire Jeanne Moreau, dont la voix divine et le talent vibrant sous les perruques et les oripeaux triomphent des pièges du rôle et d'un affrontement, longtemps attendu, avec Micheline Presle. Quelques coupures, amenant un resserrement du rythme, pourraient donner à ce film un aspect plus troublant.

Fausto, de Rémy Duchemin, file à toute allure sur un scénario plutôt mince. Dans les années 60, un orphelin d'origine italienne, âgé de dix-sept ans, est mis en apprentissage, dans le quartier juif de Paris, chez un tailleur bossu, extravagant et au cœur plein de bonté, qui va se conduire envers lui comme un père et lui faire un heureux sort. On se croirait, par les décors et la photographie, dans une bande dessinée *rétro* et, avec le personnage du tailleur juif, le seul qui soit vraiment bien dessiné, Jean Yanne rafle la mise.

Juste, incisif humoristique

On retiendra plus volontiers *la Place d'un autre*, de René Féret, qui relève de cette inspiration autobiographique retrouvée par le cinéaste de *la Communion solennelle* (sélection officielle de Cannes 1977) depuis 1990 avec *Baptême* et *Promenades d'été*. Thomas Gravet, jeune acteur de théâtre (Samuel Le Bihan, excellent), sombre dans la dépression nerveuse après le décès de son père et un accident de voiture dans lequel il a causé la mort d'un garçon de son âge. Thomas Gravet avait pris, auprès de ses parents, la place d'un premier enfant fauché en bas âge et dont on lui avait donné le prénom. Il passe dans cette œuvre, sous les arrangements fictionnels, une sensation de blessure profonde et d'amertume noircissant les paysages familiaux que René Féret avait peints avec tendresse dans *Baptême*.

Fort du succès, l'an dernier, de *Versailles rive gauche*, Pierre-Henri Deleau a sélectionné un moyen-métrage de Pascale Bailly, *Comment font les gens*. C'est une comédie de cinquante minutes, sur les difficultés sentimentales de deux hommes qui n'ont pas de boulot, mais un grand besoin d'amour, d'une fille plaquée incapable de vivre seule, d'une jeune femme qui travaille et voudrait être mieux aimée, d'une autre fille décidée à vivre seule et d'un couple de jeunes mariés nunuches qui visitent un appartement. C'est du cinéma de comportement, incisif, humoristique juste ce qu'il faut pour ne pas escamoter la vérité sociale. C'est bien enlevé dans la mise en scène et l'interprétation. Encore une preuve que la « nouvelle filmée » apparaît comme une solution à la crise du scénario dont souffrent tant de films français.

JACQUES SICLIER

Les négociations du GATT

Il faut préserver l'« identité européenne »

affirme M. Toubon

«Si les Américains veulent se lancer dans une guerre, ils ont plus à perdre que nous. Nous consommons 90 % de leurs produits». M. Toubon, le ministre de la culture et de la francophonie, a lancé, le 16 mai, un avertissement aux « majors » américaines, dans le «bras de fer» qui oppose la France et les Etats-Unis dans le cadre des négociations du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers).

Les Etats-Unis veulent remettre en cause les quotas de production nationale sur les chaînes de télévision françaises. Ces dernières sont tenues de diffuser 60 % d'œuvres d'origine européenne, dont 40 % d'œuvres produites en langue nationale. Parallèlement, les chaînes de télévision sont tenues d'attribuer un pourcentage fixe de leur chiffre d'affaires à la production audiovisuelle ainsi qu'à la production de films.

Pour les « majors » américaines, ces règles protectionnistes doivent être renégociées dans le cadre du GATT. Pour M. Toubon, qui devait tenter, lundi 17 mai, d'obtenir le soutien de ses collègues européens, *«le cinéma et l'audiovisuel ne peuvent pas être traités dans le libre-échange comme d'autres produits commerciaux. C'est une position sur laquelle nous obtiendrons le soutien de nos partenaires. Ils savent très bien qu'il y va de l'identité européenne»*.

«A partir du moment où l'on est décidé à ne pas accepter de compromis, je ne vois pas comment les Américains pourraient nous faire céder», a-t-il ajouté, en précisant qu'il rencontrerait les « majors » américaines les 19 et 20 mai à Cannes.

M. Toubon, qui a reçu les syndicats de techniciens et ouvriers à Cannes, a affirmé qu'il présenterait prochainement un plan de relance des industries techniques et de l'emploi cinématographiques qui favoriserait *«la relocalisation des tournages et des prestations. Le dépôt de bilan de LTC a tiré la sonnette d'alarme et confirmé mon inquiétude. Il faut trouver une solution de reprise moins défavorable que celle proposée par Eclair. Il faut aussi éviter que ces laboratoires soient repris par des étrangers et des Américains»*.

En ce qui concerne les studios de Boulogne, le ministre s'est déclaré *«prêt à s'entremettre»* pour que le projet de la société immobilière Phénix évolue dans un sens plus favorable.

ARTS

Mort du peintre Edouard Pignon

Un fidèle du modernisme pictural

Le peintre Edouard Pignon est mort le 14 mai dans sa maison de La Couture-Boussey (Eure). Il était agé de quatre-vingt-huit ans.

Dans l'histoire de l'art français au vingtième siècle, la place d'Edouard Pignon ne fait guère de doute : il est de ceux qui ont ressenti comme une révolution décisive la révélation de Picasso et de Matisse, de ceux qui se sont appliqués sans faiblesses ni reniements à faire fructifier leurs audaces et leurs découvertes. De son œuvre, quelques toiles-clés, *l'Ouvrier mort*, la série des coqs et des nus, se détachent pour s'inscrire naturellement dans la «tradition du moderne».

Edouard Pignon naît à Bully, dans le Pas-de-Calais, le 12 février 1905, dans une famille de mineurs et entre à la mine, comme son père et ses oncles avant lui, en 1920. Il travaille ensuite dans une cimenterie, puis dans diverses usines de la région parisienne, où il décide de s'établir en 1927 afin de suivre enfin l'enseignement artistique auquel il aspirait depuis longtemps. Jusque-là, en dépit de son goût pour la peinture et le dessin, il avait dû se contenter de copier des cartes postales et des photographies. A Paris, il découvre tout à la fois le Louvre, Cézanne et Picasso, *«impressionné par une sorte de vérité qu'il y avait dans ses toiles»*. Il suit les cours du soir de la Ville de Paris et ceux de l'École des arts appliqués. Simultanément, il s'inscrit à l'Université ouvrière et assiste aux cours d'économie politique de Nizan et de Rappoport, acquérant de la sorte tout à la fois une culture picturale et politique. Il adhère au Parti communiste français en 1933.

En 1934, il expose à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires en compagnie de Fernand Léger et d'André Lhote, alors son plus fidèle soutien. En 1936, il peint la première version de *l'Ouvrier mort*, toile manifeste inspirée de ses souvenirs d'enfance, grèves et coups de grisou. Son style se définit alors à la croisée des influences majeures qui parcourent l'art français de l'entre-deux-guerres. Sensible aux exigences de construction d'un Braque, fortement marqué par Picasso et par Cézanne, Pignon s'efforce d'associer à leur exemple le chromatisme issu du fauvisme. Comme Lhote, qui achète l'une de ses toiles en 1938, comme Jacques Villon, il se veut alors peintre de synthèse et de sujets «humains».

Tonalité politique et sociale

Dès 1941, il rejoint la Résistance et participe la même année à l'exposition des «Jeunes peintres de tradition française». Tous ont en commun de refuser de rien concéder aux impératifs anti-modernes proclamés par la « Révolution nationale ». La «tradition» dont se réclament alors Pignon, Estève, Fougeron, Gischia et Bazaine est celle de Cézanne, de Matisse et de Picasso, par opposition à tous ceux, officiels ou artistes, qui prétendent urgent d'en revenir à l'académisme le plus éculé. En 1943, les mêmes artistes exposent ensemble à nouveau, s'intitulant «Douze peintres d'aujourd'hui».

Après la Libération, Edouard Pignon donne à son œuvre une tonalité politique et sociale de plus en plus marquée. En 1945, à Collioure, il peint des *Remailleuses de filet*, puis, à Ostende, le port, les marins et leurs travaux. Quand éclate la «querelle de l'abstraction», querelle largement orchestrée par le PCF et les écrits polémiques d'Aragon, Pignon choisit son camp sans équivoque et se prononce contre une abstraction *«négation de la vie et paresse de l'esprit»*. En 1949, il expose à Paris ses toiles d'Ostende, les *Mineurs de Marles-les-Mines*. De 1952 date sa seconde version, très dramatique, de *l'Ouvrier mort*.

Sur un point cependant, mais un point capital, Pignon se refuse à épouser sans critique les positions esthétiques du PCF. Alors que Fougeron est fêté comme l'héritier de David et l'inventeur d'un nouveau classicisme, alors que Picasso se brouille avec le parti pour avoir publié un portrait de Staline jugé trop peu ressemblant, Pignon ne concède rien aux tenants de la ligne claire et du trompe-l'œil. Moderne, il était, moderne il demeure. Picassien il se voulait, picassien il est devenu, à tel point qu'il rejoint son inspirateur à Vallauris en 1951, et collabore à sa production de céramiques et de poteries pendant plusieurs années.

Son évolution dans les années 50 et 60 s'inscrit dans la logique de cette fidélité au modernisme pictural. Quoique les sujets de Pignon demeurent parfois marqués d'ouvriérisme, quoiqu'il représentent des électriciens au travail et des moissonneurs battant les épis, des motifs plus légers s'introduisent dans son œuvre : paysages méridionaux, nus opulents, plongeurs, combats de coqs d'un lyrisme chromatique très soutenu. La synthèse de la ligne constructive et de la couleur pure s'accomplit alors dans des œuvres chamarrées, volontiers décoratives, souvent empreintes de monumentalité. Ses grands nus rouges aux arabesques enchaînées méritent ainsi de figurer dans la descendance de Matisse et de Van Dongen.

Il accomplit simultanément une œuvre importane de décorateur pour le TNP de Jean Vilar et illustre au moyen de lithographies aussi bien Maurice Scève que Paul Valéry. Des expositions rétrospectives lui rendent hommage à plusieurs reprises : au Musée d'art moderne en 1966, au palais Galliera en 1970, en Roumanie, en Hongrie et en Pologne entre 1973 et 1975. En 1980, en compagnie de son épouse, l'écrivain Hélène Parmelin, Edouard Pignon quitte le PCF et s'en explique publiquement, condamnant l'invasion soviétique l'Afghanistan, *«le chauvinisme et la xénophobie»* du parti. En 1985, un hommage lui est rendu au Grand Palais en deux cents tableaux, récit d'un itinéraire artistique d'une remarquable rectitude.

PHILIPPE DAGEN

CULTURE

DANSE

Dix-sept minutes d'ivresse

Barychnikov entame par Nantes une tournée européenne

NANTES

de notre envoyée spéciale

Nous voilà punis. L'an dernier, au Théâtre des Champs-Elysées, Mikhaïl Barychnikov présentait son nouveau groupe de danse contemporaine, le White Oak Dance Project : la critique et une partie du public grimacèrent, principalement en raison de la médiocrité des chorégraphies (*le Monde* du 10 mars 1992). Mécontent, le danseur a décidé de bouder Paris. C'est à Nantes – peut-être parce qu'elle possède une toute nouvelle Cité des congrès, qui lui offrait son plateau pour huit jours de répétitions – qu'il vient de commencer sa tournée européenne : ce sera sa seule escale française.

Le chiendent, avec «Micha», c'est son engouement incompréhensible (et semble-t-il incurable) pour le chorégraphe Mark Morris – qui fut, rappelons-le – le successeur de Béjart à la Monnaie de Bruxelles pendant trois ans, et n'y déchaîna pas l'enthousiasme. Le nouveau programme du White Oak commence et finit par du Mark Morris. La pilule n'est pas trop amère pendant la première pièce, *Trois Préludes* (de Gershwin), parce que c'est un solo pour Barychnikov pourtant ici sous-employé. La dernière, *Mosaic et United*, pour cinq danseurs, sur une lugubre musique de Henry Cowell, réussit à se dérouler sans offrir un seul mouvement, un seul enchaînement un peu original.

Jocose, de Hanya Holm, présente au moins un intérêt historique : cette pionnière de la *Modern Dance*, récemment disparue presque centenaire, a fait l'essentiel de sa carrière en Amérique où elle fut une grande pédagogue (Alwyn Nikolais, entre autres, a été son élève). Elle ne possède ni la puissance de Martha Graham ni le lyrisme de José Limon, mais c'était un «chaînon» à connaître.

Venons-en enfin à ce qui justifiait à soi seul l'aller et retour à Nantes et pourrait nous entraîner beaucoup plus loin. *Pergolesi*, un solo de dix-sept minutes réglé pour Barychnikov par Twyla Tharp, sur des pièces de Pergolèse comme le titre l'indique. Tharp connaît admirablement «Micha» et ses possibilités infinies – elle a créé pour lui, notamment, l'inénarrable *Push Comes To Shove*, et réalisé pour la télévision américaine une émission restée célèbre, « Barychnikov by Tharp ». Elle sait utiliser son passé de danseur classique comme ses aptitudes au découpage moderne de l'espace, son humour, sa rapidité et sa décontraction, l'incroyable netteté de ses mouvements, bref son génie. Très chic, mi-dandy, mi-Jean Borotra dans son costume blanc, Barychnikov bouge comme seuls ont bougé avant lui Fred Astaire et Jean Babilée. Ce dernier, d'ailleurs, avait fait le voyage à l'invitation de «Micha», qui lui voue une admiration sans borne, payée de retour. Avis de recherche : qui leur réglera un pas de deux?

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Barychnikov et le White Oak Dance Project se produisent les 18 et 19 mai à Francfort, le 21 à Hambourg, le 23 à Zurich, les 26 et 27 à Berlin, les 29 et 30 à Munich, le 2 juin à Stuttgart, les 9 et 12 à Milan.**

Quand Roland Petit était un géant

La force et l'audace des ballets créés par le chorégraphe dans l'immédiat après-guerre

PROGRAMME ROLAND PETIT
au Palais Garnier

Quel talent habitait Roland Petit quand il avait vingt ans! La seconde guerre mondiale s'achève, le jeune homme est gonflé d'espoir, pressé de s'exprimer. Cette force galope dans *les Forains* (1945), *le Loup* (1953) et l'illustre *Jeune Homme et la Mort* (1946). Ce chef-d'œuvre peut, à lui seul, justifier la notoriété d'un chorégraphe décevant depuis plusieurs années. Mais, à vingt ans, Roland Petit est un prince : il sait d'une pirouette montrer qu'il connaît ses classiques, d'un seul geste s'imposer en novateur, camper un personnage, une émotion. Il a créé les Ballets des Champs-Elysées avec Roger Eudes, Boris Kochno et Irène Lidova. Son père, cuisinier, finance l'aventure. Et le gotha artistique entoure l'enfant prodige.

Les Forains, sur la musique d'Henri Sauguet, dans des décors et des costumes de Christian Bérard, peut être vu comme une réplique à *Parade*. Il dessine – avec des lumières magiques – l'envers du décor, la pauvreté masquée par le clinquant, dans la lignée réaliste des acrobates tristes que Picasso peignait au début du siècle. Les spectateurs qui entourent un chapiteau de fortune ressemblent à ceux des clichés de Robert Doisneau. Le ballet a été donné le 25 mars 1945. Paris est libéré, mais la guerre n'est pas finie. Les trouvailles sont plus visuelles que chorégraphiques, les costumes sont raffinés et la simplicité de la mise en scène, digne d'un prestidigitateur. Il faut signaler aussi la petite fille acrobate, Fanny Rant, de l'Ecole de l'Opéra, à fondre.

Du *Loup*, seule musique écrite spécialement pour le ballet par Henri Dutilleux, et dans les décors en trois dimensions de Carzou, au-delà de l'excellence de tous les danseurs, il faut retenir le Loup. Un rôle somptueux, moderne, magistralement imposé par Kader Belarbi. L'animal vit sous nos yeux : d'une cambrure, d'un tressautement de la cuisse, de ses doigts pointés, pouces contre les tempes, index tendus au-dessus de la tête, pas glissés.

On connaît l'histoire : le jour même de ses noces, une jeune mariée tombe amoureuse d'un loup qui a pris l'apparence d'un homme. Quand elle découvre la vérité, elle ne le quittera pas. Les villageois tueront le loup et la jeune femme. Kader Belarbi, sans hésitation, apporte à son rôle l'attraction sexuelle et la beauté qu'on attribue à l'animal, mais aussi le courage et la liberté.

Avec Marie-Claude Pietragalla, interprète de la Mort dans *le Jeune Homme et la Mort*, on n'a jamais vu un tel parti pris de violence. La danseuse crache comme une chatte furieuse contre la proie qu'elle est venue chercher. Le jeune homme va se suicider. Elle ordonne, les pointes martèlent, la main gantée de noir menace, la robe jaune vif claque. Cette Mort-là ne se sert pas de sa beauté pour enjôler, mais pour convaincre qu'il faut en finir. Etourdissante de cruauté.

Nathalie Philippart, qui créa le rôle avec Jean Babilée –, elle allait devenir la femme du danseur – y mettait, certes, plus de tendresse. Et Zizi Jeanmaire, plus de glamour. Les décors de Georges Wakhévitch, l'enseigne Citroën qui clignote dans la nuit, les toits de Paris, la passacaille de Bach – une idée de dernier instant de Cocteau, – la salopette du héros, la chorégraphie circulaire (la Mort qui tourne autour du Jeune Homme, et lui autour d'elle pour lui échapper), tout dans ce ballet avait décidé de pactiser avec l'éternité.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Prochains spectacles : les 17, 18, 19, 21 et 22 mai. 19 h 30. Places de 30 à 360 F. Opéra Garnier. Tél : 47-42-53-71. L'autobiographie de Roland Petit, *J'ai dansé sur les flots*, est parue chez Grasset. 329 p., 125 F.**

CARNET DU Monde

Naissances

Sylvie BRUNEL et Eric BESSON,
Alexandra,
sont heureux de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 3 mai 1993.

39-41, rue d'Artois,
75008 Paris.
La Ferme des Roches,
26290 Donzère.

Michel et Marie-Claude HURTIG
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Mathilde,

fille de Marie-Hélène HURTIG et de Daniel OZIOL et sœur de Nicolas, le *11 mai 1993, à Pertuis.*

Mme Joseph VATURI,
Nicole et Marcel DIDI,
Alice et Daniel MORGAINE,
Manuela et Georges
DIDI-HUBERMAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel.

Paris, le 13 mai 1993.

Décès

– Yvonne Corbin,
son épouse,
Geneviève et Jacques Bonissent,
ses enfants,
Denise Bonnet,
sa nièce,
Et toute la famille,
à laquelle se joint l'Amicale des déportés de Mauthausen, dont il était le vice-président,
font part du décès, le 8 mai 1993, de

Robert CORBIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu le 13 mai, à Taradeau (Var).

« La Réserve »,
route de Lorgues,
83460 Taradeau.

Mme la baronne
Liliane de MENASCE,

est décédée à l'âge de quatre-vingt-huit ans, le 5 mai 1993, au château de Lutry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille.

Silvio PELLAS,

a été rappelé à Dieu le samedi 15 mai 1993, dans sa soixante-treizième année.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 19 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, *rue Saint-Jacques*, Paris-5e.

De la part de
Giovanna,
son épouse,
Frédéric et Sylvie,
son fils et sa belle-fille,
Paul, Emma, Felice et *Maria*-Pia,
ses frères et sœurs,
Et toute sa famille,

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être adressés à la Fondation pour la recherche médicale, *54, rue de Varenne, 75007 Paris.*

73, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Mme Conrad Flavian,
son épouse,
M. et Mme Stéphane Constantieux,
ses enfants,
M. Pierre Flavian,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Conrad FLAVIAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
compagnon de la Libération,

survenu le 15 mai 1993, à l'âge de quatre-*vingt-dix ans, à Paris-16e.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, *66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

14, rue des Sablons,
75116 Paris.

– Arradon. Paris. Tours. Rennes. Bois-Colombes.

Danielle Leclerc,
son épouse,
Catherine et Jean-Claude Lavenir,
Frédérique et Claude Lequien,
ses filles et gendres,
Franck, Raphaële, *Clément, Philippe,*
ses petits-enfants,
Camille et Simone Leclerc,
Charlotte et Omer Van Vlierberghe,
Léone Angibot,
ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LECLERC,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud (promotion 1949),

survenu le 14 mai 1993, à Vannes.

La cérémonie de crémation aura lieu le mardi 18 mai, à 15 h 30, au crématorium de Kerletu, à Lorient.

– Hélène et Alexandre Nicot,
M. Jean-Louis Nicot,
M. et Mme Henri Lainé,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane NICOT,
née Lainé,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mai 1993, à 10 h 45, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Thiais.

17, rue de l'*Union*,
78600 Maisons-Laffitte.

– M. et Mme Lucien Bordet
et leurs fils,
M. et Mme Jean-Louis Bordet
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie PERRIN,
veuve de Maurice Perrin,
administrateur civil
au gouvernement général d'Alger,

à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation a eu lieu à Lacropte *(Dordogne), le 12 mai 1993, dans* la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino Del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le vingt-sixième anniversaire de son décès, le vendredi 28 mai 1993, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, *place de la Madeleine, Paris-8e.*

De la part de
Mme Simone Cino Del Duca.

– Mme Micheline Rouard,
M. André Urwand,
Famille
Et amis,
vous avisent que la messe anniversaire *du décès de*

Vincent LEGRET

sera célébrée en la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal, porte de Saint-Cloud, le mardi 18 mai 1993, à *12 h 15.*

Priez pour lui.

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Guy MAGNAN,

une messe sera célébrée à son intention le 20 mai 1993, jour de l'Ascension, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Anniversaires

– Le 18 mai 1989,

René BLETTERIE

nous quittait.

« Quelquefois le réel désaltère l'espérance, c'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit. »
René Char.

– Le 18 mai 1990,

Bernard CHARLIER,
professeur de lettres,
DESS de psychologie clinique
et pathologique,

nous quittait prématurément.

Ses parents
demandent à celles et ceux qui l'ont connu et aimé de garder en leur cœur le souvenir de son sourire.

Michel COTTÉ

nous a quittés il y a cinq ans, le 16 mai 1988.

– 24 décembre 1955-18 mai 1989.

Denis DURGET.

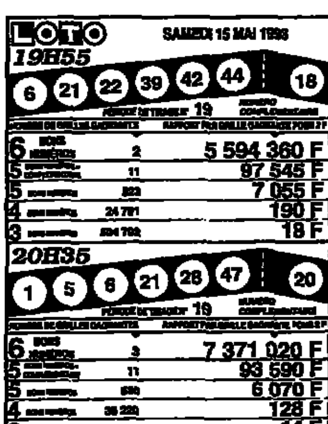
Nous ne t'oublions pas.

Communications diverses

– La Fondation Jean-Jaurès organise un séminaire sur la réforme de la Constitution tous les mercredis, du 19 mai au 30 juin.

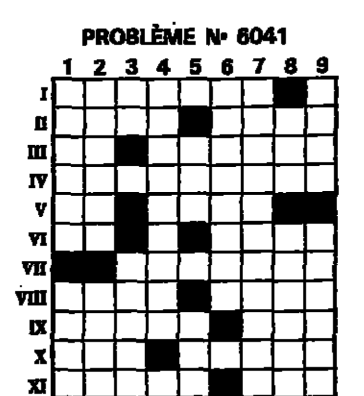
Avec M.-F. Bechtel, G. Carcassonne, *L. Cohen-Tanugi, J.-C. Colliard,* O. Duhamel, F. Hollande, A. Lancelot, J. Le Garrec, F. Luchaire, P. Mauroy, D. Mans, J.-L. Mélenchon, M. Pezet, D. Soulez-Larivière, G. Vedel.

Renseignements : Gilles Finchelstein, au 40-72-21-21.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6041



HORIZONTALEMENT

I. Taper dans la rue. – II. N'est pas neuve quand elle est reçue. Dernière limite pour une rencontre. – III. Conjonction. Excédée. – IV. Parfois adressé avant de procéder à l'expédition. – V. Est souvent sur la planche. Regarda comme un œuf. – VI. Préposition. Pour les grandes toilettes, autrefois. – VII. Vraiment accablé. – VIII. Un sommet. Pas gâté. – IX. Pratique du plus haut intérêt. Apparus. – X. Pronom. Cube pour les volumes. – XI. Pas imaginaires. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Durée d'attente pour le papillon. Sent bon en Russie. – 2. Peuvent être assimilés aux lumières de la ville. Rivière. – 3. Adverbe. Apporte une distraction. – 4. Mettre la ceinture. – 5. Le chien par rapport à l'homme. En Allemagne. – 6. Débarrassés des broussailles. – 7. Des endroits où l'entrée est payante. – 8. Quantité insuffisante. Grande, c'est un parc. – 9. Une question. Raisonnables.

Solution du problème n° 6040

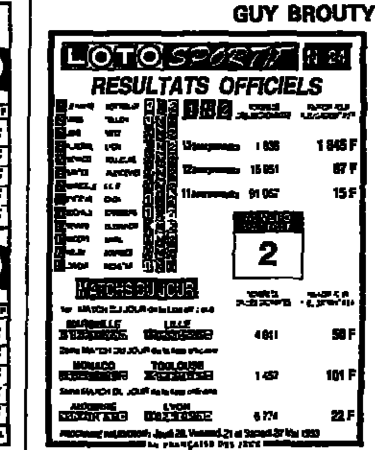
Horizontalement

I. Caparaçon. Effet. – II. Anémique. Acuité. – III. Pu. Oculus. Us. As. – IV. Isou. Edfou. Iris. – V. Aride. Ale. – VI. Relus. Girl. En. – VII. Lait. Camembert. – VIII. S.T.O. Coupure. – IX. Rote. Tris. Is. – X. Dey. Nuée. Etabli. – XI. Isabelle. Eve – XII. Il. La. Egée. – XIII. Olfaction. Crus. – XIV. Leurra. Hépatite. – XV. Etreinte. Orin.

Verticalement

1. Capitulard. Iole. – 2. Anus. Œillet. – 3. Pe. Oaristys. Fur. – 4. Amourette. Avare. – 5. Ric. Il. N.B. Cri. – 6. Aqueduc. Mue. Tan. – 7. Cul-de-sac. Eloi. – 8. Œuf. Motel. Ohé! – 9. Songeur. Eine. – 10. Impie. Pô. – 11. Ecu. Arbuste. Car. – 12. Fusiller. Averti. – 13. Fil Ré. Ré. Béguin. – 14. Etai. Et. Il. Est. – 15. Tesson. Usine. Eu.

GUY BROUTY



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Sylvia McNair : 19 h lun. Soprano, Roger Vignoles (piano). Purcell, Wolf, R. Strauss, Bernstein.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Jérôme Simon, David Braslavski : 17 h 30 dim. Violon, alto, piano. Schumann.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Solistes de l'Ensemble InterContemporain : 20 h 30 mer. Rosemary Hardy (mezzo-soprano). Singier, Jarrel, Berio Ensemble l'Itinéraire : 20 h 30 lun. Pierre-Yves Artaud, Cécile Daroux (flûte), Michaël Lévinas (piano), Ensemble Voix nouvelles, Ed Spenjaard (direction). Tanguy, Harvey, Paris.

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (43-87-91-43). Cheryl Studer : 20 h 30 mar. Soprano, Orchestre Colonne, Heinz Fricke (direction). Wagner, R. Strauss.

CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Daniele Petralia : 20 h mar. Piano. Scarlatti, Rachmaninov, Mendelssohn, Liszt, Prokofiev.

EGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble vocal du Marais : 18 h 30 mar. Régines Blanes, Caroline Dulièga (sopranos), Etienne Vandier, Olivier Plaisant (ténors), Anne Bodeux (orgue), Didier Louis (direction). Lassus, Frescobaldi, Hassler, Monteverdi, Lotti, Cavalli.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). J.-M. Verneiges : 10 h dim. Orgue. Bruhns, Bach.

EGLISE ITALIENNE. La Petite Menestrandise : 20 h 30 mar. Marais, Hotteterre, Corelli.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Alexandre Stajic : 20 h 30 mar. Roland Dyens (guitare), Alexandre Stajic (direction). Vivaldi, Rodrigo.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 31 mai 1993. 21 h jeu. Haendel, Vivaldi, Telemann Philharmonia de chambre de Paris : 16 h jeu. ; 20 h 30 ven., sam. Dario Pérez (violon, direction). Vivaldi Duo Horreaux & Tréhard : 21 h lun. Guitare. Ohana, Albeniz, Granados, Satie Pierre Laniau : 21 h mar. Guitare. Bach, Villa-Lobos, Sor, Tarrega.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Le Madrigal de Paris : 17 h 30 jeu. ; 20 h 45 sam. Valérie Picard, Rula Safarian (sopranos), Jean-Marie Puissant, Marc Wallet (ténors), Sok-Dong Ro, Jean-Marc Panquin (barytons), Pierre Calmelet (direction). Monteverdi Federico Agostini, James Creits, Mario de Secondi : 17 h 30 dim. Violon, alto, violoncelle. Bach.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Ensemble de violoncelles de Choisy-le Roi : 21 h mar. Sylvie Lannes (soprano), Annie Cavalié (mezzo-soprano), Bernard Andres (harpe), Pierre Bousseau (orgue), Françoise Chouteau (violon), Reynald Parrot (hautbois), Jean-Marc Dalmeau (direction). Bach, Albinoni, Mozart, Bruch, Mendelssohn, Fauré, Villa-Lobos.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Yves Ravoux, Vincent Leterme : 22 h 30 mer. Ténor, violon. uvres d'Offenbach Vincent Roth, Laurence Tricarri, Claire Bobij : 22 h 30 lun. Alto, Haruko Ueda (piano). Bach, Schumann Stéphane Marcel, Jean-Philippe Gandit : 22 h 30 mar. Magali Demesse, Didier Matarin (alto), Haruko Ueda (piano). Hindemith, Paganini, Clarke.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Jonny Spielt auf : 20 h 30 lun. Opéra de Krenek (version de concert). David Wilson-Johnson, Didier Henry (barytons), Ashley Putnam, Judith Howarth (sopranos), Andreas Jaeggi, Stuart Kale (ténor), Rodney Godschall (basse), Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).

MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble Utreia : 20 h 30 jeu. Ensemble Alta : 18 h dim. Polyphonies instrumentales.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européens : jusqu'au 2 juin 1993. 21 h mer., jeu., sam., mar. Christophe Boulier (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Dvorak, Tchaïkovski Ensemble Ars Antiqua de Paris : 19 h 21 h ven. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 24 mai 1993. 21 h dim., lun. Vivaldi, Purcell, Marcello.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Lucia Popp : 20 h 30 lun. Soprano, Irwin Gage (piano). Prokofiev, Kodaly, Bartok, Pfitzner, Strauss.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chorale des lycées et collèges d'Ile-de-France : 20 h 30 mer. Orchestre du campus d'Orsay, Claude Petillot (direction). Messe di Gloria de Puccini.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Christian Zacharias : 11 h dim. Piano. Schubert Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg : 20 h 30 lun. Youri Temikanov (direction). Tchaïkovski Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg : 20 h 30 mar. Brigitte Engerer (piano), Youri Temirkanov (direction). Tchaïkovski.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.

THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Hae-Sun Kang, Pascal Robault, Eric Picard : 20 h 30 lun. Violon, alto, violoncelle, Vincens Prats (flûte), Pierre-François Roussillon (clarinette), Pascale Schmitt (harpe), Yves Rault (piano). Debussy, Emmanuel, Martinu.

Périphérie

ARGENTEUIL. BASILIQUE SAINT-DENYS. Maîtrise d'Argenteuil : 21 h mar. Britten. Dans le cadre du Festival autour de la voix.

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Orchestre de chambre la Concertante : 20 h 45 sam. Alexis Magaro (soprano). Eric Aubier (trompette), Michaël Cousteau (direction). Haydn, Neruda, Mozart. Dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise.

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Orchestre de Sénart : 20 h 45 sam. Thierry Caens (trompette), Michel Becquet (trombone). Caratini.

EPINAY-SUR-SEINE. MAISON DES PRESLES (48-41-41-40). Ensemble Alternance : 20 h 30 mer. Fabrice Bollon (direction). Féron, Schoenberg, Stravinsky, Korelis.

MOISSY-CRAMAYEL. LA ROTONDE (64-88-69-11). Vitaly Romanoff et son ensemble : 20 h 45 mar. Airs et chants populaires russes.

POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Kathleen Cassello : 21 h mar. Soprano, Dalton Baldwin (piano). Haendel, Verdi, Debussy, Bellini.

SAINT-DENIS. BASILIQUE. Xavier Eustache : 11 h 15 jeu. Orgue. Grigny, Liszt, Boëly.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Ensemble Variations : 17 h 30 sam. Les Pages de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction). Charpentier, Menault.

VERSAILLES. EGLISE SAINTE-JEANNE-D'ARC. Ensemble instrumental Matthaeus Consort : 21 h lun. Jean Regnery (orgue), les Petits Chanteurs de Saint-François de Versailles, Jean-Paul Dillies (direction). Motets et chansons de la Renaissance.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Dame de pique : jusqu'au 28 mai 1993. 19 h 30 ven., mar. Opéra de Tchaïkovski. Vitalij Tarachenko (Hermann), Nina Rautio (Lisa), Irina Bogatcheva (la comtesse), Hélène Perraguin (Pauline). Thomas Allen (le prince Jeletski), Tom Krause (le comte Tomsky), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Youri Simonoff (direction), Andrei Konchalovski (mise en scène) Les Noces de Figaro : jusqu'au 29 mai 1993. 19 h 30 sam., lun. Opéra de Mozart. Hakan Hegegard, William Shimell (comte Almaviva), Christine Barbaux (comtesse Almaviva), Ruth Ziesak (Suzanne), Michele Pertusi (Figaro), Romuald Tesarowicz (Bartholo), Martine Mahé (Chérubin), Jane Berbié (Marceline), Wilfried Gahmlich (Basile), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Theodor Guschlbauer (direction).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ariane à Naxos : jusqu'au 29 mai 1993. 19 h 30 jeu., sam., mar. Opéra de R. Strauss. Karen Huffstodt (Ariane, prima donna), Marie-Françoise Lefort, Elizabeth Vidal (Zerbinette), Peter Svensson (Bacchus, ténor), Rémy Corazza (le maître de danse), Jürgen Sacher (Scaramouche), Monica Groop (le compositeur), Franz-Ferdinand Nentwig (le maître de musique), David Maze (Arlequin), Gérard Hulka (Truffaldin), Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène).

PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (44-68-44-68). Aïda : 20 h mer. Opéra de Verdi. Sylvie Brunet (Aïda), Mario Malagnini (Radamès), Ludmilla Semtchuk (Amneris), Ballet de l'Opéra d'Erevan, Chœur de l'armée française, Chœur et Orchestre symphonique de la ville de Vérone, Enrico de Mori (direction), Vittorio Rossi (mise en scène), Pieter Van der Sloot (chorégraphie).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Aperghis. Avec Claude Bokhobza, Yves Marc, Lucas Thiéry, Claire Heggen (mise en scène).

LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30 mer., jeu. D'Ali Ihsan Kaleci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Bashung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agier (violon), Andréa Cohen, Igor Lavroff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

BOURG-LA REINE. EGLISE SAINT-GILLES. Curlew River : 20 h 30 mar. De Britten. Ian Honeyman (la folle), Jean-Marie Sereni (le passeur), Mario Haquard (le voyageur), Paul Willenbrock (l'abbé), Maîtrise d'enfants de Caen, Ensemble Sillages, Robert Weddle (orgue, direction), Gustavo Frigerio (mise en scène).

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). Sextuor : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. De Georges Aperghis. Françoise Degeorges, Donatienne Michel-Dansac, Emmanuelle Zoll (sopranos), Valérie Joly (mezzo-soprano), Frédérique Wolf-Michaux (contalto), Elena Andreyev (violoncelle), Georges Aperghis (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : 14 h sam., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Gallois.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Michel Graillier Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; J. Pizzarelli Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Marc Abrams : 22 h 30 dim. ; Hal Singer : 22 h 30 mer. ; Milky Sax : jusqu'au 24 mai 1993. 22 h 30 lun.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Suzanne Vega : 20 h 30 mar.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Gonzalo Rubalcaba : 21 h mer.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Antonio Café : 22 h 30 jeu. ; Zabele Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Régis T & the Big Possee : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h 30 dim. ; Cap'tain : 22 h 30 lun. ; Les Standardites : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). Offer Levy : 20 h mer. ; El Gran Combo del Puerto Rico : 20 h ven.

BAZAR CAFÉ (45-26-34-81). Prevotat Collectif : 19 h 30 mer. ; Alain Suzan & ses amis :

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Romane Quintet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : jusqu'au 6 juin 1993. 22 h 45 dim. ; Carl Schlosser Quartet : 22 h 45 lun., mar.

LE BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Nicolas Montier Trio : 22 h 30 ven., sam.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Hot Bananas : 16 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Daniel Antoine Blues Band : 22 h 30 mer., jeu. ; Alef : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Joel Dayde : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Bob Wilber, Kenny Davern : 21 h 30 mer. ; Jacky Caroff Dixieland Jazz Band : 21 h 30 jeu. ; Ticinum Dixieland Jazz Band : 21 h 30 ven., sam., dim., lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Jean-Michel Cabrimol et la Maafia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.

LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). Hothouse Flower : 20 h lun. ; Charles & Eddy : 20 h mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Phil'n Blue : 0 h mer. ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Bozonnet and the Red Pepper : 0 h ven. ; Les Cochons dans l'espace : 0 h sam. ; Indiana : 0 h dim. ; Freek Show : 0 h lun. ; Dixie Stompers : 0 h mar.

DUNOIS (45-84-72-00). Hervé Mabille, Pierre Denis, Jean-François Hoel : 20 h mer. Saxophone, trompette, Alain Graine (chant) ; Bonastre-Chevalier Duo, Romain Brisemur Trio : 20 h 30 mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Daniel Lanois : 19 h 30 lun.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Blues Burgers : 22 h 30 mer. ; Paula Moore : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Marc Bozonet Show : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Georges Arvanitas : 21 h ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Bill Wharton : jusqu'au 29 mai 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Philippe Milanta Trio : 22 h 30 mer. ; Philippe Milanta Nonet : 22 h 30 jeu. ; Ilane Barnes : 22 h 30 ven., sam. ; The Bunch : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Red Devils : 0 h ven. ; Vulcain : 0 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Claude Brau : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Banane Metalik, Black Coffin, Cornatics : 20 h 30 mer. ; Zoran & Friends : 20 h 30 jeu. ; Joey Fat : 23 h ven. ; Votre Seigneurie : 23 h sam. ; Jezebel : 20 h 30 lun. ; Alawanababa, El de Best : 20 h 30 mer.

NEW MORNING (45-23-51-41). Jimmy Giuffre, Paul Bley, Steve Swallow : 21 h mer. Saxophone, piano, basse ; Roots Chico Freemann : 21 h jeu. ; Mzwakhe Mbuli, Salim Ali Amir : 21 h ven. ; Birelli Lagrene Trio, Mike Stern : 21 h sam. ; Lounch Party : 20 h lun. ; Chica Boom, Shang Shang Typhoon : 20 h mer.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Pamela Goodchild : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; Patrick Tilleman, Jimmy Drouillard : 21 h mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Harry Connick Jr : 20 h 30 dim., lun.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Groove Company : 22 h 30 jeu. ; Nanwo Ake Trio : 22 h 30 ven. ; Catscratch : 22 h 30 sam. ; Delassso : 22 h 30 lun. ; Tricia Lee : 22 h 30 mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Sculptured Sounds : 22 h mer., jeu. ; Wilko Johnson : 19 h ven. ; Caron-Ecay-Lockwood : 22 h ven., sam. ; Les Nuits acoustiques des Inrokuptibles : 19 h 30 lun. ; The Auteurs : 22 h mar. ; Bajourou : 19 h sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Dis Bonjour à la dame : 21 h 30 mer. ; Philippe Mira : 21 h 30 jeu. ; Jazz Mineiro : 21 h 30 ven. ; Celinho Barros : 21 h 30 sam. ; Juan José Mosalini et son grand orchestre : 21 h 30 mar. Tango.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Swing Parade : 21 h 30 mer. ; Swingtime Memories : 21 h 30 jeu. ; Clovis et ses Musicodingues : 21 h 30 ven. ; Caldonia : 21 h 30 sam. ; Irène Amar Challenge Quartet : 21 h 30 lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Lew Tabackin : 22 h 45 mer., jeu. ; Siegfried Kessler, Michel Benita, Simon Goubert : 22 h 45 ven., sam. Piano, contrebasse, batterie ; Alain Jean-Marie : 22 h 45 mar.

LE PIED DE CHAMEAU (42-78-35-00). François Faure Trio : 22 h 30 ven., sam. Piano, Philippe Lacarrière (contrebasse), Denis Fournier (batterie).

PIGALL'S. Shot Gun : 21 h sam.

REX CLUB (45-08-93-89). The Walfabouts : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Tindersticks : 23 h ven. Soirée Planète rock.

SHÉHÉRAZADE (48-74-41-68). Black Snow : 20 h jeu.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Amouroux Boogie Machine : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Wild Bill Davis Trio : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Francis Lockwood Trio : 22 h 30 mer. ; Steve Lacy Quartet : 22 h 30 jeu., ven. ; Jean Bardy, Stéphane Belmondo, Henri Florens : 22 h 30 sam. ; Gueude Gang : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h 30 dim. ; Infazz : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : jusqu'au 26 juin 1993. 22 h 30 jeu., ven., sam.

TONIC HOTEL JAZZ CLUB (40-19-04-05). Cisco Herzaft Blues : 22 h mer., jeu. ; Flore : 22 h ven. ; Bricool : 22 h sam. ; Jacques Doudelle Trio : 22 h mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Estela Klainer : jusqu'au 25 mai 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Ricardo Moyano, Gilberto Gancedo : jusqu'au 29 mai 1993. 0 h 30 ven., sam. Duo de guitares.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux & Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; RMB : 22 h ven. ; Orange Blues : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mar. ; The Fifty's : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). David Sanchez, Danilo Perez Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

Périphérie

BAGNOLET. THÉATRE DES MALASSIS (43-64-77-18). Jean-Luc Martin, Tête d'âne, Disaster Drop : 19 h sam.

BOBIGNY. SALLE PABLO-NERUDA (43-85-66-00). Jean-Luc Martin, Tête d'âne, Disaster Drop : 20 h 30 mar.

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Hal Galper Trio : 21 h mer., jeu., ven., sam., dim. ; Deborah Brown Quartet : 21 h lun., mar.

ELANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-62-58-82). Third World : 21 h mer.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Trio Vibraphones : 21 h 30 jeu. ; Annick Nozati, Sylvain Kassap, Gérard Marais : 21 h 30 ven. Chant ; Duo Vincent Bucher-Tao Ravao : 21 h 30 sam. ; Collectif Incidences : 21 h 30 mar.

NOISY-LE SEC. MAIRIE (49-42-67-17). Jean-Luc Martin, Tête d'âne, Disaster Drop : 18 h jeu.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). Alain Jean-Marie Biguine Reflections : 20 h 30 sam.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Barney Wilen Quartet : 21 h mar.

LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). John McLaughlin Trio : 20 h 30 mer.

VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-46). Hot Papaz Washboard Band : 22 h jeu. ; Sendrine Guilhot Trio : 22 h mer.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Jean-Claude Goldschmit : 20 h 30 mer. ; Anne-Claire Marin : 20 h 30 lun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Bernard Granger : jusqu'au 28 mai 1993. 18 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.

CAFÉ DE LA DANSE. Isabelle Morelli : 20 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 5 juin 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

FOLIES BERGÈRE (40-26-60-56). Amina : 20 h 30 mar.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : 20 h 45 mer., jeu., ven., sam. La Romantique. Lydie Callier (mise en scène).

OLYMPIA (47-42-25-49). Karima : 14 h sam.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Suivez c'qu'on fait : jusqu'au 29 mai 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. D'après des chansons de Mireille et Jean Nohain. Avec Ariane, Steeve de Paz, Sylvie Heymans, Marie-Line, Lou Volt, Bonbon (mise en scène).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lester Bourdon Quiproquo Marine Band : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Les Nonnes Troppo : jusqu'au 5 juin 1993. 22 h mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Camille Morgane : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Phono Folie : jusqu'au 28 juin 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. Spectacle de chansons de la Belle Epoque.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Paolo Conte : 20 h 30 mer., ven., sam. ; 15 h jeu., dim.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : jusqu'au 27 juin 1993. 21 h dim.

THÉATRE FLEG (46-33-43-31). Atmosphère : jusqu'au 19 mai 1993. 21 h mer. Graziane Finzi (piano), Gilbert Levy (récitant).

TOURTOUR (48-87-82-48). Véronique Gain : jusqu'au 12 juin 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., mar.

LE TRIANON (46-06-63-66). Charts : 20 h 30 sam.

ZÉNITH (42-08-60-00). Kassav' : jusqu'au 30 mai 1993. 20 h ven., sam.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Norma Claire : 21 h ven. Terre de femme, Norma Claire (chor.).

CAFÉ DE MADRID (48-24-97-22). Le Cuadro de Carmen Giraldez : jusqu'au 29 mai 1993. 21 h 22 h 30 mer., ven., sam. Flamenco. Dans le cadre du Mois de l'Andalousie.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Angelika Sriram : 20 h 30 ven. Danse de l'Inde, bharata natyam.

LAVOIR MODERNE PARISIEN-PROCRÉART (42-52-44-94). Charlie Jeffries, Tetsuro Fukuhara : 20 h 30 mar. Yvonne Tenenbaum. Danse buto.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Poumi Lescaut : 20 h 30 mer. Murmures de mère, Poumi Lescaut (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : 19 h 30 mer., ven., sam. Orchestre de l'Opéra de Paris, Jérôme Kaltenbach (direction). Musique de Verdi, Dutilleux, Sauguet, Bach. Quatuor Verdi, le Loup, les Forains, le Jeune Homme et la Mort, Roland Petit (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Sankai Juku : jusqu'au 28 mai 1993. 20 h 30 ven., sam., lun., mar. ; 15 h dim. Création mondiale, Ushio Amagatsu (chor.).

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Koïchi Tameno : jusqu'au 23 mai 1993. 20 h 30 mer., ven., sam. ; 17 h jeu., dim. Musique et danse buto. Mémoire de fruit, Koïchi Tamano (chor.).

Périphérie

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Compagnie Irène Illanès : 21 h mar. Flamenco. Cri gitan, Irène Illanès (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL(43-74-24-08). L'Inde de père en fils et de mère en fille : jusqu'au 6 juin 1993. 15 h 19 h 30 mer., sam. ; 19 h 30 jeu., ven., lun. ; 15 h dim. Teejan Bai (conteuse), les Manganyaars (musiciens, chanteurs), Chan Baba (magicien), Heera Bai (acrobate), Gidhari Lal (maître de danse kathak), Guru Shri Maguni Das (maître de danse Odissi), Haripada et Nirmala Goswami (maîtres bauls), Sadanam Balakrishnan (maître de théâtre kathakali).

CENTRE MANDAPA(45-89-01-60). Caroline Zaldine : 20 h 30 lun. Chant. Gilles Andrieux, Teboul (saz, kamantché, oud). Chant judeo-espagnols Sharmila Roy, Mélanie Jackson, Vidya : 20 h 30 mar. Chant, récitante, danseuse, Bruno Caillat (percussions).

INSTITUT DU MONDE ARABE(40-51-38-50). Chœur des femmes berbères d'Alger : 21 h ven., sam. Musique et chants traditionnels berbères.

THÉATRE DE LA VILLE(42-74-22-77). Kazue Sawai : 20 h 30 lun. Koto. Musique tradionnelle japonaise.

THÉATRE DES VARIÉTÉS(42-33-09-92). Carmen Linares : 20 h 30 lun. Flamenco. Dans le cadre du Mois de l'Andalousie.

PARIS EN VISITES

MARDI 18 MAI

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps » (premier parcours), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier : des dessous aux foyers » (*limité à trente personnes*), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève » (lampe de poche), 14 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-C. Lasnier).

« L'Arsenal de Sully et les appartements de la maréchale de La Meilleraye » (limité à vingt personnes), 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

Exposition : « Le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale, hall d'entrée (D. Fleuriot).

« Autour de la manufacture des Gobelins, l'ancien lit de la Bièvre. Hommes célèbres et vieilles demeures », 14 h 30, devant la mairie, place d'Italie (Paris capitale historique).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôpital Saint-Louis, le plus ancien de Paris, et le canal Saint-Martin », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (C. Merle).

« La rue de Turenne », 14 h 30, angle de la rue des Filles-du-Calvaire et de la rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Eugénie de Montijo ou l'impératrice méconnue », 15 heures, métro Nation, sortie côté faubourg Saint-Antoine (Paris et son histoire).

Exposition : « Splendeurs de Russie. Trésors d'orfèvrerie », 15 h 45, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Mairie, 16-20, rue des Batignolles, 17 h 30 : « De l'école Monge au lycée Carnot », par J.-M. Mavre (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « A propos d'Eva Hesse », par W.S. Wilson (L'Art contemporain en question).

12, rue Guy-de-La-Brosse, 20 heures : « Structures familiales et changements socio-culturels en Afrique », par Bekombo Manga (La Maison de toutes les couleurs).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la Bretonnerie, 20 h 30 : « Shamballa et les sept passages de la Terre sainte ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Maigrir par hypnose et autohypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

Les difficultés budgétaires et sociales outre-Rhin

Déficits allemands

Un « pacte de solidarité » a été conclu il y a tout juste deux mois en Allemagne. Pourtant, des discussions s'ouvrent à nouveau outre-Rhin sur la dégradation des finances publiques. Ce « pacte », signé par tous les partis politiques dans un concert d'autocongratulations, devait pourtant consolider les dépenses de Bonn et des régions et assurer un financement à long terme de la réunification. Nous en sommes loin. Plusieurs parlementaires de la majorité estiment que rien n'a été réglé et réclament ouvertement qu'on rouvre le dossier. La cause immédiate en est le gonflement des déficits du fait de la récession qui remet en cause l'ensemble de calculs trop optimistes.

Par rapport aux prévisions, le manque à gagner pour l'ensemble des budgets publics (Etat, Lander, communes), serait de plus de 5 milliards de marks cette année (1), puis de 25 milliards en 1994, de 32 milliards en 1995 et de 41 milliards en 1996. Quelles que soient la date et l'ampleur de la reprise économique, la dégradation des comptes publics se poursuivra inexorablement. Rien que pour le budget fédéral, le besoin supplémentaire est estimé à 12 milliards l'an prochain, l'équivalent de 40 milliards de francs.

Le déficit du budget fédéral sera en 1993 d'environ 70 milliards de marks contre 38 milliards prévus encore à l'automne dernier. Alors que ce même déficit devait par les vertus du « pacte » redescendre à 29 milliards en 1994 et à 26 milliards en 1995, il est désormais acquis que le trou restera d'au moins 70 milliards lors des deux années qui viennent.

Il va donc falloir tout remettre sur la table. Sans doute en décidant de nouveaux impôts dès l'an prochain, contrairement aux vœux du chancelier, qui voulait les reporter au-delà des élections générales de la fin 1994. Sans doute aussi en coupant cette fois dans les dépenses sociales, ce que le pacte avait évité sous la pression de l'opposition sociale-démocrate (SPD).

Le malheur veut que la discussion reprenne aujourd'hui alors que la classe politique est en déconfiture. Le gouvernement ne compte plus les démissions. Le ministre des finances, Theo Waigel, a perdu beaucoup de crédibilité lorsque les parlementaires de Bavière, la semaine passée, n'ont pas voulu de lui comme ministre-président de cette région. Le SPD a été décapité par le retrait de Björn Engholm. Il faut ajouter que les experts du ministère des finances, qui s'étaient trompés grossièrement dans leurs calculs, ne sont pas en mesure de s'imposer. Autrement dit, ni les politiques ni les fonctionnaires n'ont le poids suffisant. La Bundesbank, qui multiplie les appels à la rigueur, risque de s'irriter des impuissances de Bonn.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) Un mark vaut environ 3,40 F.

□ **L'économiste Romano Prodi nommé à la tête de l'IRI italien.** – L'économiste Romano Prodi a été nommé, samedi 15 mai, président du premier holding public italien IRI (Institut de la reconstruction industrielle), après la démission vendredi de Franco Nobili, arrêté le 12 mai pour corruption. Cette nomination a eu lieu sur proposition des trois ministres du gouvernement Ciampi, Piero Barucci (trésor), Paolo Savona (industrie) et Luigi Spaventa (budget). Elle devra être ratifiée par le conseil d'administration du groupe public. Romano Prodi avait déjà présidé l'IRI au milieu des années 80. Michele Tedeschi demeure administrateur délégué, numéro deux dans la hiérarchie de l'IRI.

Le compromis dans la métallurgie de l'ex-RDA reste fragile

FRANCFORT

de notre correspondant

Les Allemands de l'Est vont devoir apprendre à arrêter une grève. Après deux semaines de conflits salariaux dans la métallurgie, le compromis conclu vendredi 14 mai à Dresde, en Saxe, semblait devoir mettre fin aux mouvements. Comme il est de tradition, ce premier accord local devait servir de modèle pour les autres Länder et pour la sidérurgie, en grève également depuis deux semaines (*le Monde* daté 16-17 mai). Or, samedi 15 mai, le conseil économique du syndicat IG Metall de la région de Brandebourg a refusé le texte. Dans la sidérurgie, les négociations se sont rompues dimanche, le patronat comme le syndicat refusant les termes du compromis saxon. IG Metall appelle dans cette branche à deux nouvelles semaines de grèves. En Saxe, les salariés sont appelés à se prononcer lundi et mardi.

Il apparaît pourtant difficile aux salariés d'améliorer encore un compromis qui semble déjà en leur faveur. IG Metall de Saxe a accepté que le rattrapage des salaires ait lieu, au bout de cinq étapes, en 1996 et non plus en 1994. Deux ans plus tard donc. Le syndicat a aussi admis que les entreprises déclarées en grande difficulté par une commission spéciale paient leurs salariés en dessous du niveau contractuel. Une « clause de sortie » essentielle pour donner de la souplesse aux rémunérations alors que beaucoup d'entreprises sont au plus mal.

Ces concessions semblent compensées largement par celles du patronat, qui a accepté de son côté que, contrairement à son exigence de départ, le rattrapage des salaires reste programmé à l'avance indépendamment de l'évolution de la productivité. Le patronat a dû également céder à la demande d'IG Metall d'être présent directement dans la commission qui jugera quelles entreprises auront droit à la clause de sortie. Le patronat eut préféré de beaucoup que la décision soit prise au niveau même de l'entreprise (par le comité d'entreprise), ce qui aurait sans doute permis de déroger plus souvent aux salaires de la branche.

E. L. B.

Les négociations du GATT

Un pré-accord se serait dégagé à Toronto sur la diminution des droits de douane

Arrêté la semaine dernière par le gouvernement Balladur, le mémorandum français sur l'Uruguay Round sera au centre des entretiens que devait avoir, lundi 17 mai à Paris, le vice-président de la commission de la CEE, Sir Leon Brittan, avec les différents ministres, partie prenante aux négociations du GATT.

Si, jusqu'ici, Bruxelles s'est bien gardé de commenter la position du gouvernement français, en particulier sa demande pour l'ouverture des marchés tiers aux produits industriels et aux services, Paris ne peut qu'être satisfait de la réunion « quadrilatérale » (CEE, Etats-Unis, Japon, Canada) qui s'est tenue ce week-end à Toronto (Canada).

Un « *pré-accord* » semble en effet s'y être dégagé, les Japonais ayant notamment accepté de diminuer les droits de douane sur plusieurs centaines de produits manufacturés. « *Nous avons accompli tout ce que nous étions en mesure d'attendre de cette réunion* », a indiqué Sir Leon Brittan. Le contenu du document mis au point à Toronto devait être précisé au cours de deux réunions – le 2 juin à Paris et le 24 juin à Tokyo – avant le redémarrage des négociations du GATT à Genève.

Sur une période de dix ans, selon l'INSEE

Un manque à gagner d'un million d'emplois

En utilisant les données du recensement de 1990, l'INSEE s'est livré à un examen minutieux des évolutions de l'activité professionnelle et de l'emploi au cours de ces dix dernières années. Le résultat, publié dans la revue *Economie et statistique* (N°261) est passionnant. En plus de confirmations, attendues, un certain nombre de lieux communs sont mis à mal. Ainsi, la productivité et la réorganisation du travail auraient empêché que soient créés un million d'emplois supplémentaires entre 1982 et 1992...

Réalisées à partir des nouvelles données fournies par le recensement de 1990, les études de l'INSEE publiées dans la dernière livraison de *Economie et statistique* permettent de faire un utile retour en arrière sur les évolutions de « *l'activité professionnelle et de l'emploi* », telles qu'elles se sont produites au cours des dix dernières années. Elles ont le mérite de fixer les idées, d'éclairer les tendances, et d'apporter un certain nombre de confirmations.

Ainsi, y apprend-t-on que, pendant la période 1982-1990, prolongée depuis, la seule évolution démographique a en moyenne amené 200 000 actifs supplémentaires sur le marché du travail, dont 20 000 étrangers. Mais, révèle l'INSEE, cette croissance est « *presque entièrement le fait des femmes* » puisque, parmi celles âgées de vingt-cinq à cinquante-quatre ans, on a compté chaque année 150 000 actives de plus dont le taux d'activité ne faiblit vraiment qu'avec le troisième enfant. A ce changement irréversible de comportement aux âges intermédiaires a correspondu, chez les jeunes, une prolongation de la scolarité et, chez les hommes dont le nombre d'actifs n'augmente plus pour la première fois, un départ à la retraite de plus en plus précoce.

Globalement, les mouvements sont significatifs. Tandis que l'emploi progressait de 3,7 % en huit ans, le chômage augmentait de 35,3 %. Aux 800 000 emplois supplémentaires créés, répondaient les 700 000 chômeurs de plus. Certes, le tertiaire se développe, qui a été capable d'accroître ses effectifs de 2 millions de personnes, notamment à cause du phénomène d'externalisation qui voit les entreprises industrielles se séparer de leurs tâches de services. Mais les autres secteurs enregistrent un lourd déficit. Pendant la même période, l'agriculture a perdu 500 000 emplois, l'industrie autant, et le bâtiment-travaux publics de l'ordre de 125 000 . Désormais présents dans l'activité tertiaire, les ouvriers sont en baisse de 14 % (-400 000). Au déclin industriel des régions du Nord et de l'Est répond le développement du tertiaire en Ile de France et dans les régions du Sud.

S'agissant des qualifications, les mouvements sont également impressionnants. Un tiers des jeunes actifs ont au moins le baccalauréat, contre 25 % en 1982, mais le lien entre la formation et la qualification devient moins direct . Progressivement, l'emploi non qualifié se déplace de l'industrie vers le tertiaire, des hommes vers les femmes, des ouvriers vers les employés, principalement du commerce et des services aux particuliers. Globalement, on assiste à une hausse rapide des qualifications dues à la réorganisation du travail et, pourtant, l'INSEE prend bien soin de faire observer, notamment pour les professions commerciales, qu'un diplôme n'est pas toujours nécessaire pour atteindre le statut de cadre.

Au-delà de ces résultats, le travail de l'INSEE met en évidence des phénomènes qui révèlent des changements parfois inquiétants ou qui contredisent des idées préconçues. Par exemple, le poids des inactifs et des chômeurs s'alourdit puisqu'on en compte 124 pour 100 actifs occupés en 1990 contre 138 en 1975. Il y a ensuite la tendance, observée chez les diplômés, à s'orienter vers les emplois stables, « *à statut* » parfois, en tout cas relativement protégés des risques du chômage. Cela explique que 40 % des agents de niveau C de la fonction publique soient titulaires du bac, tout comme une proportion équivalente d'employés de banque et d'assurance. Par leur réussite aux concours administratifs, ils écartent des jeunes moins formés.

Des conséquences troublantes s'ensuivent. Le nombre de bacheliers qui occupent un poste d'employés est, en dix ans, de 10 % supérieur à la normale ; ils sont 170 000 à être des ouvriers qualifiés (+17 %, par rapport à 1982) et les titulaires d'un brevet ou d'un bac professionnel représentent 30 % des ouvriers non qualifiés de type industriel, contre 19 % en 1982. De même, 450 000 salariés, contre 80 000 en 1982, ont un niveau supérieur à la licence et n'appartiennent pas pour autant à l'encadrement.

Parmi les surprises, l'image conventionnelle d'une croissance de l'emploi dans les services se traduisant par une déqualification et le développement de « *petits boulots* » ne résiste pas à l'analyse, ni en structure, ni en évolution, sur la période 1982-1990, écrit l'INSEE. Mais il y a aussi l'indication selon laquelle, « *si la structure des qualifications était restée la même* », la croissance aurait permis la création de 2,2 millions d'emplois salariés entre 1982 et 1992, « *soit près de deux fois plus qu'il ne s'en est créé réellement* ». Ainsi se trouve désignée la cause, à savoir la réorganisation du travail qui aura été « *un paramètre important de l'effort de productivité* » .

Enfin, et pour rétablir les faits, l'INSEE fournit une fois de plus la liste des vingt activités qui ont été les plus créatrices d'emploi sur huit ans. Or, celle-ci va à l'encontre des clichés. En tête, on trouve l'administration locale (+180 000), l'enseignement du second degré du premier cycle (+110 000), suivis des restaurants et cafés (+103 000), des cabinets d'études informatiques et d'organisation (+101 000), puis des supermarchés, hypermarchés, établissements pour personnes âgées ou handicapées, les services de nettoyage, de gardiennage, etc. Ce qui oblige à réviser bien des jugements.

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

SOCIAL

Alors que le gouvernement Bérégovoy avait prévu une hausse de 2,6 %

La progression des salaires du secteur public est ramenée à 2 % en 1993

La rigueur salariale à laquelle seront soumis les fonctionnaires en 1993 – ils devront se contenter de la hausse de 1,8 % intervenue le 1er février – s'appliquera également, bien que sous une autre forme, aux entreprises du secteur public. En janvier, le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait fixé à 2,6 % la norme relative à la progression des rémunérations pour l'année en cours. Une « prime de signature » équivalente à 0,5 point de la masse salariale, pouvait s'y ajouter en cas d'accord conclu en 1992.

Or, le premier ministre vient d'adresser aux présidents des entreprises publiques une lettre de cadrage rectificative qui ramène ce pourcentage à 2 %. Ce plafond, précise la lettre d'Edouard Balladur, *« doit s'appliquer à la somme de toutes les mesures générales prévues, quelles que soient leurs modalités d'attribution »*. *« Toutefois,* ajoute-t-il, *les entreprises ayant mis en application à ce jour un accord salarial prévoyant un niveau plus élevé devront respecter cet accord. »* Une précaution qui pourrait notamment concerner EDF-GDF, dotée depuis plusieurs années d'un mécanisme d'intéressement collectif basé sur plusieurs variables tel le coût de production du kilowatt-heure. En revanche, les dispositions générales déjà envisagées par certaines entreprises ne remettent pas en cause le nouvel objectif officiel. Ainsi, Renault, dont les négociations salariales n'ont pas encore débuté, a prévu deux revalorisations : 1 % en mars et 0,5 % en juillet.

La « lettre de cadrage » du premier ministre rappelle qu'un *« effort de maîtrise budgétaire et salariale* [est] *plus que jamais nécessaire alors que les perspectives d'activité et d'emploi restent durablement affectées »*. Les accords conclus dans le secteur public *« pourront comporter une clause de fin de parcours »* selon l'évolution des prix (3 % au total et 2,6 % hors tabac prévus pour 1993) et de la situation de l'entreprise, *« mais toute idée d'indexation me paraît devoir être exclue »*, prévient M. Balladur.

Cette remise à niveau équivaut à programmer, avant même la prise en compte de l'impact du passage de la CSG de 1,1 % à 2,4 % en juillet, une perte de pouvoir d'achat pour ceux des salariés du secteur public qui ne bénéficieront pas de gains supplémentaires grâce à des mesures d'avancement individuel. Vendredi, l'INSEE avait fait état d'une baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages au premier semestre 1993 en raison de l'évolution des prix et de la modération de la politique salariale dans le secteur privé.

J.- M. N.

Les mesures du plan Balladur

Seuls 12 % des dirigeants des PME vont augmenter leurs effectifs

Selon un sondage publié lundi 17 mai par *la Tribune Desfossés*, 87 % des dirigeants de PME-PMI estiment que les mesures du plan Balladur auront des effets positifs sur l'activité économique. En tête, ils placent la suppression du décalage d'un mois de la TVA (76 %), puis la baisse des charges sociales sur les bas salaires (58 %). En revanche, 83 % de ces chefs d'entreprise affirment que ces dispositions ne les amèneront pas à changer leurs projets en matière d'emploi, 12 % seulement annonçant qu'ils vont procéder à des augmentations d'effectifs. Or, avant l'annonce du plan, 6 % avaient prévu d'embaucher, 60 % étaient décidés à maintenir leurs effectifs et 33 % envisageaient de les réduire.

Ce sondage a été réalisé par la SOFRES, les 12 et 13 mai, auprès de 350 dirigeants de PME-PMI françaises.

□ **Reprise du travail des dockers de Marseille-Fos après deux jours de grève.** – Les dockers du port de Marseille-Fos ont mis fin, lundi 17 mai au matin, à la grève de quarante-huit heures qu'ils observaient depuis samedi pour obtenir des employeurs une réunion paritaire consacrée aux *« problèmes de fond »* concernant l'organisation du travail sur les quais. Cette réunion est prévue pour le 17 mai en présence de la direction du port autonome, a indiqué un responsable de la CGT. L'arrêt de travail des dockers, qui a paralysé l'activité portuaire samedi et dimanche, fait suite à l'application, effective depuis le 3 mai à Marseille, de la réforme de leur statut.

CONCURRENCE

Pour éviter les excès du libéralisme

Les huit premières compagnies d'électricité mondiales adoptent une charte en matière de déréglementation

FLORENCE

de notre envoyée spéciale

Lorsque EDF tente seule de défendre son monopole à Bruxelles, il lui est difficile d'être crédible. En revanche, lorsque les huit premières compagnies mondiales d'électricité, dont elle fait partie, adoptent une position commune et le font savoir publiquement, le rapport de force devient plus favorable à l'électricien français. La charte adoptée jeudi 13 mai à Florence par les huit membres du E7 (1) sera donc fort utile dans le débat sur l'ouverture du monopole à la concurrence, qui oppose actuellement EDF à la Commission. Le 6 mai, le commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, brandissait la menace d'une action devant la Cour européenne de justice, si la France ne prenait pas des mesures pour mettre fin au monopole d'importation et d'exportation de gaz et d'électricité.

Pour éviter une telle issue, EDF devra vraisemblablement lâcher un peu de lest. Ainsi le monopole de production (2) pourrait être remis en cause, dit-on au sein du groupe. En revanche, les activités de transport et de distribution d'électricité devront continuer d'être fortement réglementées. La position du E7 à ce sujet laisse présager de ce que pourrait être celle de la France. *« Il est intéressant de voir des gens aussi différents signer un texte fort sur les principes des systèmes électriques »*, se réjouissait ainsi Gilles Ménage, président d'EDF, à l'issue de la réunion.

Ainsi, le E7 estime que *« des droits exclusifs dans des territoires de service définis offrent de nombreux avantages* [...] *en évitant la duplication des installations »*. Ce qui indique que, dans une zone géographique déterminée, il ne peut y avoir concurrence sur les réseaux. Secundo, comme c'est le cas actuellement, les exportations d'électricité, devraient être limitées à la vente à des compagnies d'électricité et non directement à des clients. Ce que le E7 suggère en indiquant qu'une *« relation commerciale directe entre un producteur et un consommateur utilisant un réseau ayant l'exclusivité des droits de transmission risquerait de se faire au bénéfice d'un petit nombre de clients et au détriment du plus grand nombre »*. Tertio, *« la fiabilité du service [...] repose sur l'exploitation de systèmes de production, de transport et de distribution très sophistiqués et fortement intégrés »* ; ce qui s'oppose donc à un éclatement des compagnies d'électricité.

A. K.

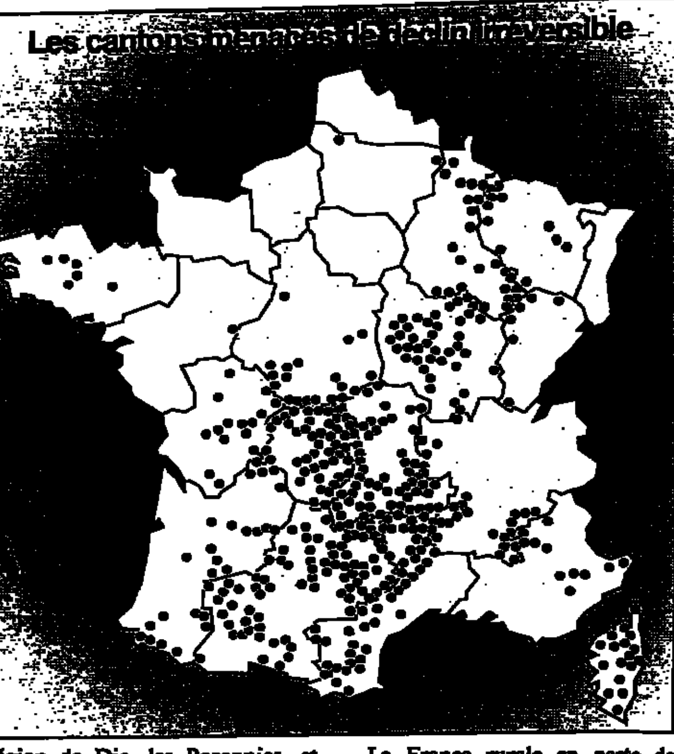
(1) Le E7 comprend huit membres. Aux sept sociétés fondatrices (Hydroquébec et Ontario-Hydro pour le Canada, EDF pour la France, Enel pour l'Italie, Rheinisch-Westfälisches Elektrizitatswerk pour l'Allemagne, Tepco et Kepco pour le Japon), s'est jointe, cette année, la Southern California Edison Company pour les Etats-Unis.

(2) Ce monopole souffre deux exceptions : n'importe qui peut produire de l'électricité à partir d'une centrale d'une puissance inférieure à 8 mégawatts ou avec une centrale plus importante, mais pour ses besoins propres. Le propriétaire ne peut vendre le courant excédentaire qu'à EDF, qui est dans l'obligation de le lui acheter.

Une étude de la DATAR et un débat au Sénat sur l'aménagement du territoire

Les campagnes continuent de dépérir

Les sénateurs ont à leur ordre du jour, mardi 18 et mercredi 19 mai, un débat sur l'aménagement du territoire. Leurs travaux devraient avoir une influence sur les décisions que prendra le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) qui se réunira début juin dans une ville de province. On remarquera que les trois ministres en charge, en priorité, de ces questions – Charles Pasqua (intérieur), Daniel Hoeffel (aménagement du territoire) et Jean Puech (agriculture et pêche) – sont d'anciens sénateurs.



La question cruciale de l'aménagement rural et du dépérissement d'une grande partie des campagnes sera au centre des débats parlementaires. Un rapport que vient de terminer la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), intitulé « Essai de typologie socio-économique des cantons français », conclut que les contrastes entre les régions en développement et les zones rurales les plus fragiles s'accentuent depuis vingt ans. Pour aboutir à des résultats précis, le rapport (1) retient le canton comme unité de base : 2 800 cantons ruraux (ceux où la densité de population est inférieure à 500 habitants au km²), soit 98 % du territoire et 61 % de la population, sont passés au crible. Vingt-cinq critères classés en quatre catégories (démographie, cadre de vie et revenus, emploi, agriculture) permettent de détailler l'analyse des forces et faiblesses et donc de dresser une carte aussi pertinente que possible des dynamiques de la géographie économique du pays. Le mixage des critères directement liés au développement agricole et rural décrit les situations les plus dynamiques dans les zones de grande culture du Bassin parisien, de la Vendée, du Jura et aussi d'une partie du Massif central.

Le rapport classe la France non urbaine en huit groupes : zones périurbaines dynamiques, cantons en développement résidentiel, territoires ruraux touristiques, cantons où l'agriculture est bien structurée, cantons intermédiaires en stagnation, conurbations industrialisées en crise, et enfin les deux derniers groupes qui intéressent spécifiquement les agriculteurs, les cantons ruraux fragiles (situés à l'ouest d'une ligne Caen-Montpellier et sur une diagonale allant des Vosges à Bayonne) et ceux – les plus vulnérables de tous – qui sont franchement installés dans une crise apparemment intrinsèque et insoluble *(voir la carte)*.

Démographie dégradée

Il s'agit pour l'essentiel de zones localisées dans le Massif Central et ses pourtours en limite des régions Centre et Poitou-Charentes, les côtes de Meuse, le plateau de Langres et le Morvan. Dans le Sud-Ouest, plusieurs noyaux s'y rattachent dans la Haute Lande, les collines de l'Armagnac, les Corbières, les causses du Lot et du Tarn et certains secteurs des Pyrénées situés à l'écart du développement touristique. S'y ajoutent la majorité de la Corse, la région de Die, les Baronnies, et quelques cantons de Bretagne centrale.

Ces 434 cantons qui constituent la France des laissés-pour-compte sont caractérisés à la fois par l'isolement, la forte domination de l'agriculture, une démographie dégradée, un habitat diffus. Les activités non agricoles à faible croissance sont incapables de compenser les pertes de l'agriculture. Au regard des impôts perçus, de l'équipement automobile, du revenu agricole, la pauvreté des ménages est manifeste. *« La sanction globale de cette situation est la très faible attractivité de ces cantons et l'accentuation d'un déclin démographique, pourtant déjà fort prononcé avec près de 12 % de perte de population entre 1975 et 1990 »*, note la DATAR, qui se défend d'avoir cédé au pointillisme, mais estime, en revanche, avoir mis en évidence de véritables cohérences spatiales.

La France rurale en perte de vitesse ne concentre évidemment pas à elle seule toutes les délicates questions de l'aménagement du territoire aujourd'hui. Les zones de conversion industrielle ou d'établissements militaires, la maîtrise de la croissance désordonnée de l'agglomération parisienne, les problèmes des banlieues posent aussi de redoutables défis. Mais le mérite de ce rapport est de mettre en lumière, au moment où les Douze et la Commission de Bruxelles doivent, avant la fin de 1993, redéfinir les moyens d'action des fonds européens, qu'une très grande partie de l'espace français a besoin d'un traitement de choc.

FRANÇOIS GROSRICHARD

(1) La DATAR a réalisé ce rapport conjointement avec la Société d'études géographiques, économiques et sociologiques appliquées (SEGESA).

FINANCES

Successeur probable de René Thomas

Michel Pébereau a été nommé administrateur de la BNP

Premier pas vers la présidence de la Banque nationale de Paris (BNP), Michel Pébereau, cinquante et un ans, a été nommé, par décret du 14 mai publié au *Journal officiel* du 16, membre du conseil d'administration de la BNP en qualité de *« personne qualifiée »* en remplacement de René Thomas démissionnaire. Entré au Crédit commercial de France (CCF) en 1982, M. Pébereau avait été désigné président du CCF, le 22 juillet 1987, soit deux mois après la privatisation de la banque.

Selon toute vraisemblance, M. Pébereau devrait succéder à M. Thomas dès cette semaine et devait être proposé dès lundi 17 mai, en fin de matinée, à la présidence de la banque lors d'un conseil d'administration réuni pour la circonstance. Toutefois, sa nomination ne pourrait être entérinée qu'à l'issue du prochain conseil des ministres et après approbation du président de la République. M. Mitterrand ne s'était pas opposé aux nominations proposées par le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988.

Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, avait également fait acte de candidature. Des rumeurs sur son éventuelle démission, en provenance de l'étranger, avaient circulé à Paris en fin de semaine dernière. Mais l'intéressé les a démenties.

INDUSTRIE

Pour parer à d'éventuelles OPA

Petrofina protège son capital

Le groupe pétrolier belge Petrofina a décidé, vendredi 14 mai, de protéger son capital pour parer à d'éventuelles offres publiques d'achat (OPA) ou prises de contrôle. Pour cela, tout actionnaire détenant 3 % du capital sera tenu de se déclarer alors que la loi belge fixe la barre à 5 %. Cette décision intervient après les rumeurs, démenties rapidement, selon lesquelles Elf Aquitaine avait l'intention d'augmenter sa participation dans Petrofina. Le 27 avril, Albert Frère, dirigeant du Groupe Bruxelles Lambert (GBL), premier actionnaire de Petrofina (28 % du capital), confirmait qu'Elf détenait 5 % du capital mais que la compagnie française n'envisageait pas d'augmenter sa participation.

M. Frère a expliqué, vendredi 14 mai devant les actionnaires, que le groupe pétrolier traversait *« une période difficile »* qui oblige la direction à réduire de moitié les dividendes cette année. Petrofina a enregistré en 1992 une baisse de 72 % de son résultat (part du groupe) à 4,6 milliards de francs belges (730 millions de francs) contre 16,3 milliards de francs belges. Le groupe a réduit ses effectifs de 5 % à 15 490 personnes au total.

□ **Albin Chalandon et la crise du textile.** – Aujourd'hui PDG de Texmaille et de Cifam-Sotta, deux petites entreprises textiles du nord de la France, l'ancien ministre gaulliste Albin Chalandon a participé à la manifestation organisée dans les rues de Paris, vendredi 14 mai, par l'Union française des industries de l'habillement (UFIH) (*le Monde* daté 16-17 mai). Ancien député, ancien président d'Elf Aquitaine, M. Chalandon, qui fut plusieurs fois ministre – dont celui de l'industrie en 1968 et de la justice entre 1986 et 1988, – avait rencontré, la veille, le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, en compagnie du président de l'UFIH, Henri Weil.

ÉCONOMIE

L'avenir de l'Association de libre-échange nord-américaine

Le président Clinton doit convaincre le Congrès

Le président américain rencontre quelques difficultés à faire voter par le Congrès la création de l'Association de libre-échange *nord-américaine* qui, le 1er janvier 1994, regrouperait en un marché unique le *Canada, les Etats-Unis et le* Mexique.

NEW-YORK

de notre correspondant

Lorsqu'il était interrogé, à l'approche de l'élection présidentielle de novembre, sur l'accord prévoyant la création d'une Association de *libre-échange nord-américaine* (ALENA) au 1er janvier 1994, paraphé un mois plus tôt par le président Bush en compagnie de son homologue mexicain et du premier ministre canadien, Bill Clinton répondait qu'il était globalement favorable à ce projet. Pour assortir aussitôt cet agrément de conditions – suspensives, selon lui – relatives aux questions d'environnement et aux conséquences sociales de cet accord qui, des montagnes du Yukon dans le grand nord canadien jusqu'à la péninsule du Yucatan, au Mexique, devrait constituer un ensemble de 360 millions de consommateurs et de *quelque 300 milliards de dollars par* an d'échanges de biens et de services.

Depuis son investiture, à la fin janvier, le nouveau *président* a souvent donné l'impression de se hâter lentement sur ce dossier que les Mexicains ont à cœur, mais qui rassemble de moins en moins de partisans au Canada, surtout depuis la démission de Brian Mulroney, le premier ministre canadien qui avait paraphé l'accord (1) et qui, aux Etats-Unis, continue à être tenu en suspicion par une partie importante du Congrès et de l'opinion publique. Mais depuis la fin avril, le ton semble avoir changé à la Maison Blanche où l'équipe présidentielle semble décidée, cette fois, à accélérer le processus pour boucler l'affaire avant le mois de juillet, selon le calendrier prévu.

« Les représentants des trois pays se sont réunis le 7 mai à Washington et ils devraient se retrouver du 19 au 22 mai à Ottawa, au Canada », confirme Maria Etcheverria, l'une des responsables de l'ambassade du Mexique à Washington. *« Les discussions se poursuivent sur les « accords additionnels ». Elles sont bien engagées mais leur détail ne sera connu que lorsque l'ensemble des discussions aura abouti »*, précise-t-elle. Prudemment, M. Clinton avait indiqué jusqu'ici qu'il ne soumettrait pas de texte au Congrès tant qu'il n'aurait pas obtenu des engagements de la partie mexicaine sur ces *« accords additionnels »* qui portent sur la lutte contre la pollution à la frontière et sur les ajustements à opérer au regard de l'emploi et de l'apprentissage. Si le président a choisi de pousser les feux, c'est à la fois parce qu'il a admis la spécificité de cet accord par rapport à d'autres négociations commerciales (telles que l'Uruguay *Round) et parce qu'il sait qu'il lui* faut au plus vite marquer des points face à une opinion qui, tant aux Etats-Unis que sur la scène internationale, s'interroge sur son leadership.

« Au début de son mandat, Bill Clinton pensait que l'ALENA n'était pas un sujet très important, mais maintenant qu'il lui faut redorer son image après les revers qu'il a essuyés au plan domestique, le président a décidé de remonter le dossier sur le haut de la pile. Ce faisant, il n'a plus d'autre choix que d'obtenir l'aval du Congrès à tout prix car un éventuel échec sur l'ALENA entamerait gravement sa crédibilité internationale », estime Barry B. Bosworth, l'un des auteurs d'un ouvrage (2) consacré aux effets de cet accord qui, en quinze ans, doit abolir les barrières douanières entre les trois pays. *« Si cet accord permet d'avoir une économie stable et développée au Mexique, et donc contribuer à limiter l'immigration qui constitue un grave problème pour notre pays, ce sera un point positif pour les Etats-Unis »*, assure ce spécialiste. *« Si M. Clinton agit rapidement et avec la conviction nécessaire, il peut vaincre la réticence des parlementaires opposés au texte ».*

L'opposition de Ross Perot

Le paradoxe de la situation est que, sur ce dossier, les lignes de fracture n'épousent pas les contours traditionnels des formations politiques. Au Sénat aussi bien qu'à la Chambre des représentants (tous deux d'obédience démocrate), le président peut *compter sur une majorité de votes* républicains, acquis à l'idée du traité paraphé par l'un des leurs. En revanche, c'est dans son propre camp, au sein des parlementaires démocrates, que la fronde est la plus vive. *« La bataille sera rude d'ici à l'été et particulièrement à la Chambre où les nouveaux parlementaires entrés au Capitole à l'automne dernier – ils sont un peu plus d'une centaine – semblent plus sensibles que les prédécesseurs à la sauvegarde de l'emploi »*, relève à Washington Jean-Daniel Gardère, chef des services français de l'expansion économique aux Etats-Unis. Pour compliquer un peu plus la situation, les *« accords additionnels »* qui devraient donner satisfaction aux réfractaires, peuvent avoir des effets inattendus. Récemment, des parlementaires républicains se sont insurgés en prenant connaissance de l'une des dispositions en cours de négociation – la création de deux commissions supranationales chargées d'arbitrer les différends sur l'environnement et sur l'emploi – qu'ils assimilent à l'émergence d'une bureaucratie dont raffolent leurs adversaires.

Sentant le danger, certains caciques du parti démocrate, longtemps hostiles à l'ALENA, ont invité leurs pairs à ne pas déstabiliser davantage le président. Après le ton conciliant adopté par Max Baucus, l'influent sénateur démocrate du Montana qui préside la sous-commission du commerce international, c'était au tour de Richard Gephardt, le leader *démocrate* à *la Chambre des représentants*, de rallier le point de vue de la Maison Blanche. De son côté, l'administration Clinton n'a pas hésité à reprendre les arguments – et les chiffres – de la précédente équipe pour justifier sa démarche. *« En 1992, plus de 700 000 travailleurs Américains ont dû leur emploi à nos exportations vers le Mexique. Grâce au NAFTA, ce chiffre devrait approcher les 900 000 d'ici à 1995 »*, indiquait le 6 mai Mickey Kantor, le représentant spécial de M. Clinton pour le commerce international, devant la commission sénatoriale du commerce.

Il *est encore trop tôt pour savoir si* cet appel à la raison économique sera entendu dans l'enceinte du Congrès et au sein d'une opinion publique préoccupée par la persistance d'un chômage qui, depuis trois mois, refuse de décrocher du chiffre de 7 % de la population active. Ces derniers jours, le président américain a pourtant marqué quelques points. Grâce à l'action efficace de certains parlementaires, il a obtenu l'appui de six associations de protection de la nature *qui, certes, ne figurent pas parmi les* grands noms du secteur.

Il restera à Bill Clinton à convaincre les représentants des *Etats* frontaliers avec le Mexique, jusqu'ici plutôt favorables à l'accord mais qui *commencent à réfléchir aux critiques* de certains de leurs électeurs. Les agriculteurs de Californie ont fait savoir qu'ils n'avaient rien à gagner dans l'affaire et plusieurs parlementaires de l'Arizona ont exprimé des réticences. Au Texas, le débat n'est pas tranché. Et c'est dans cet Etat que Ross Perot, rival de M. Clinton dans la course à la Maison Blanche *et éternel poil-à-gratter*, a *lancé sa* croisade contre l'accord de libre-échange. Pour l'emporter, le président doit faire vite, avant que ces oppositions encore dispersées ne finissent par se fédérer.

S. M.

(1) Selon un sondage publié le 6 mai par Angus Reid Group/Southam News Service, 58 % des Canadiens ne veulent pas étendre au Mexique l'accord de libre-échange conclu en 1988 entre les Etats-Unis et le Canada.

(2) *North-American Free Trade Agreement. Assessing the impact*, de Barry P. Bosworth, Robert Z. Lawrence et Nora Lustig. Editions Brookings Institution, Washington.

Les Mexicains tentent de surmonter les réticences des Etats-Unis

Le gouvernement et les chefs *d'entreprise mexicains* s'efforcent de calmer les inquiétudes américaines à l'égard de *l'ALENA*, car ils ont besoin de ce marché unique pour dynamiser leurs exportations et créer un million d'emplois par an.

MEXICO

de notre envoyé spécial

Mieux vaux exporter des produits plutôt que des hommes. Depuis des mois, le président mexicain Carlos Salinas ne s'est pas privé de mettre l'argument en avant pour « vendre » à une opinion publique américaine rétive les vertus de l'ALENA, le traité de libre-échange conclu entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Le fait est que les quelque trois mille kilomètres de frontière commune entre le Mexique et les Etats-Unis sont une véritable passoire. Au cours de la seule année *1992*, les garde-frontières américains ont arrêté 1,2 million d'émigrants illégaux. Autant peut-être ont réussi à passer entre les mailles du filet. Avec des salaires californiens six fois supérieurs à ceux pratiqués de l'autre côté de la frontière, il y a peu de chance que le flux se tarisse de si tôt. Mais la mise en œuvre de l'ALENA pour*rait le réduire*.

C'est dire combien les incertitudes à propos de sa ratification par les parlementaires américains *pèsent sur* la vie politique et économique mexicaine. La presse fourmille d'éditoriaux sur le devenir du TLC – sigle espagnol pour le traité de l'ALENA. Et les dirigeants politiques évoquent cette question devant tous leurs inter*locuteurs, comme a pu le constater* François Perigot, le patron du CNPF, qui, en compagnie d'une quarantaine de responsables d'entreprises françaises, vient d'achever une visite de travail au Mexique.

Officiellement, pour Mexico, la situation est des plus claires : *« Les négociations entre les trois partenaires sont terminées. La ratification du traité de l'ALENA par les parlementaires nationaux n'est plus qu'une question de mois. Il entrera en vigueur le 1er janvier prochain comme prévu »*, assure Fernando Solana, et le ministre mexicain des relations extérieures d'ajouter : *« Il y a certes des groupes très forts aux Etats-Unis qui s'y opposent, mais ceux qui détiennent le pouvoir l'approuvent. »*

En fait, cet optimisme forcé masque une inquiétude réelle de la part du gouvernement et des hommes d'affaires mexicains. Tous sont convaincus que le rejet de l'ALENA par les parlementaires américains entraînerait de sérieuses difficultés pour leur pays, qui réalise avec son voisin du Nord les trois quarts de ses échanges. Chaque année, le Mexique a besoin de créer un million d'emplois nouveaux; *il lui* faut attirer des milliards de dollars pour équilibrer une balance commerciale déficitaire. La mise en place d'une zone de libre-échange à l'échelle du continent nord-américain permettrait d'atteindre ce double impératif, tandis qu'un échec remettrait en cause *le rétablissement* remarquable du Mexique dix ans après la crise de la dette.

Un argumentaire en faveur du traité

L'enjeu est donc d'importance. Il explique les visites incessantes des dirigeants mexicains aux Etats-Unis pour aller prêcher les vertus de l'ALENA, les campagnes de lobbying menées – à coups de millions de dollars – par Mexico sur le continent nord-américain et la mise au point d'un argumentaire solide en réponse aux adversaires du traité.

L'ALENA menace-t-il les emplois aux Etats-Unis? Les entreprises américaines vont-elles délocaliser leurs usines au Mexique pour cause de bas salaires? C'est la thèse de l'ancien candidat aux élections présidentielles américaines Ross Perot et celle des syndicats. Ministre du commerce et de l'industrie, le docteur Serra Puche *rejette l'argument* : *« Pas moins de vingt-trois études très sérieuses ont été menées pour étudier l'impact de l'ALENA sur l'emploi. Toutes concluent qu'il sera positif pour chacun des trois pays. »* Et celui qui fait figure de père de l'ALENA de préciser : *« Si la thèse des syndicats était vraie, alors, logiquement, un pays comme Haïti aurait dû devenir un redoutable concurrent pour les Etats-Unis. »*

De toute façon, selon le ministre du commerce et de l'industrie, les Etats-Unis n'ont pas grand-chose à craindre du Mexique. Ce dernier n'assure que 6 % des importations américaines, *soit 0,5 %* environ de son produit intérieur brut. Autant dire une quantité négligeable.

La ratification de l'ALENA *bute* sur un second problème : l'inégalité des législations en matière d'environnement entre les trois pays. Moins sévère, celle en vigueur au Mexique fausserait la concurrence et pousserait les entreprises américaines (ou canadiennes) à s'implanter au Mexique. Faux, rétorque M. Puche. Pour lui, le développement du Mexique va aller de pair avec un renforcement rapide des mesures en faveur de l'environnement. Qui plus est, ajoute-t-il, le projet de traité interdit à l'un quelconque des signataires d'être moins strict sur la protection de l'environnement pour attirer les investissements étrangers.

Sur ce point aussi, il ne s'agirait que d'une mauvaise querelle bientôt éteinte. Début juin au plus tard, dit-on à Mexico, les experts des trois pays proposeront un document définitif à leurs dirigeants politiques. A eux de le faire accepter pour que l'ALENA puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1994. Le délai paraît court. *Mais le Mexique, qui changera* de président l'année prochaine, n'est pas en mesure d'accélérer le calendrier.

JEAN-PIERRE TUQUOI



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

VIE DES ENTREPRISES

Alors que la firme cherche de nouveaux partenaires

Shell France supprime plus de 600 emplois dans sa branche pétrole

Après avoir déjà annoncé la suppression de 474 emplois sur 3 000 dans sa division chimie l'an dernier, Shell France envisage à présent de réduire de 600 à 700 les effectifs de sa branche pétrole qui emploie 3 200 salariés. Les premières mesures de ce plan qui touchera le raffinage, la distribution et le siège social jusqu'à la fin de 1994 seront présentées vendredi 4 juin lors d'un comité central d'entreprise.

L'objectif pour la filiale française du groupe anglo-néerlandais est de retrouver l'équilibre – sans qu'aucune échéance précise n'ait été fixée – après avoir perdu 1,1 milliard de francs en 1991 et 1,8 milliard l'an dernier. Le premier trimestre s'avère également mauvais avec une dégradation de plus de 60 % par rapport à la même période de 1992 (390 millions de francs de pertes contre 238 millions). Ces mauvais résultats sont dus une fois encore à la pétrochimie alors que l'activité pétrole continue à améliorer sa rentabilité.

Réduire l'endettement de la société

« Les marges actuelles ne sont pas à la hauteur et sont insuffisantes pour supporter le niveau des coûts que nous subissons », a expliqué, vendredi 14 mai, Peter Hadfield, président de Shell France, rappelant qu'un de ses soucis principal est de réduire l'endettement de la société qui atteint les 6,5 milliards de francs, pour des frais financiers estimés à 800 millions.

Parallèlement à ces réductions d'effectifs, la firme envisage de trouver des partenaires voulant s'associer dans le raffinage. Car avec les trois unités de Berre, Petit-Couronne près de Rouen, et Reichtett, aux environs de Strasbourg, Shell a une capacité de raffinage de 15 millions de tonnes dépassant largement ses besoins propres (9 millions). D'où l'idée de trouver un opérateur pétrolier souhaitant venir *« partager les risques »*. Ce projet est moins avancé que celui dans la pétrochimie. Shell et l'italien Ferruzzi-Montedison devraient annoncer d'ici à l'été leur association dans le domaine des plastiques en créant une filiale commune dans le polyéthylène et le polypropylène (*le Monde* du 19 septembre 1992).

Dans le même temps, le groupe Royal Dutch Shell a décidé, pour des raisons d'économie et de meilleure rentabilité, de regrouper toute sa flotte européenne (britannique, hollandaise, allemande et française) dans une seule société installée à Londres. Celle-ci disposera de cinquante navires d'une capacité globale de 5 millions de tonnes. La Société maritime Shell (SMS) installée en France, après avoir compté jusqu'à treize bateaux voici une quinzaine d'années, n'en disposait plus que de deux.

DOMINIQUE GALLOIS

Conséquence de la politique agricole commune

Atochem va réduire d'un quart ses effectifs dans le secteur des engrais

Les sociétés d'engrais Grande Paroisse et Soferti, filiales d'Atochem (groupe Elf Aquitaine), annonceront, mercredi 19 mai au comité central d'entreprise, 750 suppressions d'emplois sur un effectif total du secteur engrais de 3 000 personnes, ce qui représente une diminution de 25 % des effectifs, a indiqué vendredi 14 mai la Fédération unifiée des industries chimiques CFDT.

Les sites Montoir-de-Bretagne (120 personnes), Brest (60 personnes) et Granville (70 personnes), ainsi que les ateliers ammoniac et engrais complexes de Rouen seront fermés. Ces mesures s'ajoutent aux plans déjà en cours chez Grande Paroisse, Norsk Hydro (500 suppressions d'emplois sur un total de 1 500 en 1992) et Pec Rhin, précise la CFDT dans un communiqué. Pour les patrons des engrais, ajoute le syndicat, *« deux causes principales expliquent les difficultés actuelles : d'une part, la baisse des achats des agriculteurs consécutive à la réforme de la politique agricole commune et à leur inquiétude quant aux accords du GATT ; d'autre part, les importations sauvages des pays de l'Est dans des conditions de dumping »*. Considérant *que « les salariés n'ont pas à subir les conséquences de choix politiques sans rapport avec l'activité normale du secteur »*, la CFDT affirme qu'elle *« refuse les suppressions d'emplois comme seule réponse à une volonté d'abaissement des coûts fixés »*.

A la suite de ces déclarations syndicales, la direction d'Elf Atochem se refusait, lundi 17 mai, à tout commentaire. Toutefois, lors de la présentation des résultats annuels, le 8 avril, le président du groupe, Jacques Puéchal, avait évoqué les difficultés de ce domaine rappelant que la politique agricole commune (PAC) entraînera une baisse de 20 à 25 % des engrais en Europe. *« Les sept acteurs dans ce secteur vont devoir s'adapter »*, avait-il alors indiqué.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Grundig : négociations en cours pour une reprise de l'usine de Creutzwald (Moselle).** – Le groupe allemand Grundig, qui avait mandaté son directeur général, Johnny Komnata, pour explorer les possibilités de poursuite de l'activité sur le site de Creutzwald, a engagé des discussions avec deux groupes, l'un français (Kasuï), l'autre de Hongkong. Evoquée par M. Komnata devant le comité d'entreprise, jeudi 13 mai, cette éventuelle reprise de l'usine de téléviseurs s'accompagnera de la suppression de 350 des quelque 900 emplois. Des contacts ont également été pris avec deux autres groupes du Sud-Est asiatique. En difficulté, Grundig envisage la fermeture de l'un de ses trois établissements de production de téléviseurs en Europe, celui de Lorraine paraissant plus menacé que ceux de Vienne (Autriche) et Nuremberg (sud de l'Allemagne).

□ **L'américain ATT annonce 1 000 suppressions d'emplois.** – American Telephone and Telegraph, le géant américain des télécommunications, va supprimer 1 000 emplois dans sa principale usine de North-Andover (*Massachusetts*). Cette mesure, annoncée vendredi 14 mai, fait suite à une réorganisation du réseau de communications internationales de ATT, qui a réduit la demande pour les équipements produits dans cette usine, ont expliqué des responsables de la firme. Les suppressions d'emplois prendront effet en août.

RÉSULTATS

□ **Christofle (orfèvrerie) : 39,5 millions de francs de pertes nettes en 1992.** – Touché par la crise du luxe, Christofle (orfèvrerie) a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 621,8 millions de francs, en recul de 4,3 % sur l'année précédente. Le groupe qui a provisionné, l'an dernier, 24 millions de francs pour la première phase d'un important plan de restructuration, a enregistré une perte nette consolidée de 39,5 millions de francs (contre 6,8 millions en 1991). En 1993, la deuxième phase de cette restructuration permettra, selon le groupe, *« de rentabiliser l'activité d'orfèvrerie en développant la production de la filiale brésilienne »*. Cette restructuration à l'issue de laquelle les frais fixes de la société se trouveront allégés de 50 millions de francs, pèsera à nouveau sur le résultat 1993.

□ **BT : le coût des suppressions d'emplois fait chuter le bénéfice annuel.** – BT (ex-British Telecom), le premier groupe britannique de télécommunications, a subi l'an dernier une baisse de 36 % de son bénéfice imposable, imputable en bonne partie au coût lié à la réduction de 19 % de ses effectifs. Le bénéfice imposable du groupe privatisé en 1984 est tombé à 1,97 milliard de livres (16,3 milliards de francs) pour l'exercice terminé au 31 mars contre 3,07 milliards de livres (25,4 milliards de francs) un an auparavant. Ce recul a été provoqué *« par les charges importantes liées au plan de réduction du personnel »*, a expliqué Ian Vallance, président de BT. Ce programme a coûté l'an dernier 1,03 milliard de livres. Le groupe a offert de fortes incitations à la plupart des 39 800 salariés qui l'ont quitté en 1992, réduisant ses effectifs à 170 700 personnes. 15 000 emplois seront à nouveau supprimés par an lors des deux prochaines années, a confirmé M. Vallance. Le chiffre d'affaires a légèrement diminué à 13,24 milliards de livres (89 milliards de francs) contre 13,33 milliards pour l'exercice précédent (100 milliards de francs).

□ **Borland a réduit ses pertes en 1992-1993 à 49,2 millions de dollars.** – L'éditeur américain de logiciels Borland a réduit ses pertes à 49,2 millions de dollars (235 millions de francs) pour l'exercice 1992-1993 clos en mars, a indiqué vendredi 14 mai Marie-Eve Schauber, directeur général de Borland France. L'année précédente, du fait notamment de l'acquisition de la société Ashton Tate, le groupe avait accusé des pertes de 110,4 millions de dollars (596 millions de francs). Le chiffre d'affaires de 92-93 est en recul de 3,8 % à 482,5 millions de dollars (2,28 milliards de francs). Le chiffre d'affaires du groupe sur le marché français est en revanche en progression de 25 % à 156 millions de francs.

NOMINATIONS

□ **Orcofi (famille Vuitton) : Pierre Schmidt proposé à la présidence du directoire.** – Pierre Schmidt sera proposé, le 26 juin, à la succession de Henry Racamier à la présidence du directoire d'Orcofi, la société holding qui porte les participations financières et industrielles de la famille Vuitton dans le luxe. La décision relève du conseil de surveillance. Henry Racamier avait annoncé son départ, jeudi 13 mai. Un départ inscrit dans les statuts de la société et qui devrait intervenir le jour de ses quatre-vingt-un ans (le 25 juin 1993). M. Schmidt, soixante-six ans, ingénieur civil des mines, est depuis 1990 vice-président du directoire d'Orcofi et directeur général, aux côtés d'Henry Racamier. Ce dernier devrait encore garder *« d'importantes responsabilités »* au sein du holding.

□ **Pierre Gosset nommé directeur central du personnel de Peugeot.** – Pierre Gosset, quarante-six ans, responsable des relations sociales de l'usine Peugeot-Talbot de Poissy (Yvelines), vient d'être nommé directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot. M. Gosset, qui a pris ses fonctions le 1er mai, remplace Roland Vardanéga, quarante-neuf ans, qui occupait ce poste depuis 1986. Ce dernier est désormais rattaché à la direction générale de l'entreprise *« qui définira ses attributions après une période d'approfondissement de sa connaissance des fonctions de la société qui étaient hors de son champ d'activité jusqu'alors »*.

CONTRAT

□ **Sema Group : informatisation du suivi des OPCVM pour le compte de la COB.** – Le groupe franco-britannique de services informatiques Sema Group a annoncé vendredi 14 mai la signature d'un contrat d'informatisation d'un projet de suivi des Organismes de placements collectifs des valeurs mobilières (OPCVM) pour le compte de la COB (Commission des opération de Bourse). L'informatisation de ce suivi, effectuée en liaison avec la Banque de France, vise à mettre à la disposition de la COB un système de pilotage et de contrôle réglementaire destiné à mieux cerner les risques du marché des OPCVM, indique un communiqué de Sema Group. La COB pourra également retransmettre à la Banque de France une partie des données statistiques qu'elle recueillera auprès des différents intervenants du marché.

PROJET

□ **Volkswagen envisage de réintroduire sa « Coccinelle » en Allemagne.** – Volkswagen envisage de réintroduire en Allemagne la « Coccinelle », l'une des plus célèbres voitures du monde avec plus de vingt millions d'exemplaires vendus en un demi-siècle. *« Nous réfléchissons à la question, mais nous n'avons encore pris aucune décision »*, a déclaré, vendredi 14 mai, un porte-parole de Volkswagen. Mais il a démenti des informations du magazine allemand *Auto Zeitung* qui annonce le retour de la « Coccinelle » pour l'automne 1993. Le constructeur, sollicité par les cercles d'amateurs de « Coccinelle » en Allemagne, pourrait faire venir des véhicules du Mexique, où le modèle est toujours fabriqué, a précisé le porte-parole. Cette réintroduction ne devrait pas intervenir avant l'année prochaine, a-t-il ajouté. Volkswagen a cessé en 1978 de fabriquer des « Coccinelle » en Europe. Depuis 1985, VW a cessé toute importation en Allemagne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 mai ↓ Nouvelle dégradation

La tendance continuait de se dégrader lundi 17 mai à la Bourse de Paris. En recul de 0,31 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,9 %. A la mi-journée, les pertes de l'indice CAC 40 continuaient de s'accentuer, celui-ci abandonnant plus de 1 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises perdaient, en moyenne, 0,91 % à 1 835,08 points.

Cette baisse se manifestait dans un marché calme au début d'une semaine qui va être écourtée de deux séances en raison de la fête de l'Ascension.

Le marché va être tranquille ces jours prochains, estiment les gestionnaires. Il n'est pas question selon eux de prendre des positions importantes avant le référendum danois sur la ratification du traité de Maastricht qui lui-même sera suivi par un débat au Parlement britannique sur le même sujet.

Le franc français était stable lundi, après avoir légèrement régressé face au mark vendredi dernier. Le loyer de l'argent au jour le jour était également stable à 8 1/8 %.

De grandes valeurs continuaient à être attaquées, comme Michelin, qui, à la mi-séance, perdait 3,1 % pour un volume de 225 000 titres, ou Canal Plus qui pour sa part abandonnait 1,9 %. Chargeurs, qui avait progressé de 9 % vendredi peu avant la clôture, reculait de 8,7 % à 1 004 francs pour 11 000 titres échangés. Baisse également de 4,3 % de Christian Dior et de 3,7 % de Bic.

Du côté des hausses, on relevait, entre autres, celles de Pernod-Ricard (+ 3,3 %) et de Pechiney International (+ 1,4 %).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	7-5-93	14-5-93
Valeurs franç. à rev. variable	107,6	105,1
Valeurs industrielles	103,6	100,8
Valeurs étrangères	118,7	122
Pétroles-Energie	107,1	106,5
Chimie	93,8	91,7
Métallurgie, mécanique	105,5	103
Electricité, électronique	102,6	97,9
Bâtiment et matériaux	109	104,8
Ind. de consom. non alim.	107,2	104,5
Agroalimentaire	99,3	97,5
Distribution	112,8	111
Transports, loisirs, services	104,5	112,3
Assurances	121,1	119,6
Crédit banque	110,9	109
Sicomi	123,4	123,4
Immobilier et foncier	118,8	117,1
Investissement et portefeuille	116,6	114,5

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 527,7	4 157,8
Valeurs étrangères	4 107,2	4 221,7

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	613,7	600
Valeurs étrangères	555,2	570,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	7-5-93	14-5-93
Indice général	520,6	512,8
Produits de base	448,7	443,7
Construction	467,8	459,1
Biens d'équipement	284,5	279,2
Biens de consom. durables	475,8	480,3
Biens de consom. non durables	898,6	877,2
Biens de consom. alim.	837,6	821,6
Services	517,8	508,9
Sociétés financières	563	528 8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	422,7	429
Valeurs industrielles	523,6	515,89

TOKYO, 17 mai ↑ Légère progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère progression, lundi 17 mai, dans des échanges peu étoffés. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 91,36 points, soit 0,45 %, à 20 565,51 points. L'indice TOPIX a progressé de son côté de 5,54 points à 1 611,25. Environ 330 millions de titres ont changé de mains, contre 567 millions vendredi 14 mai.

Les achats effectués par les investisseurs institutionnels ont soutenu le marché, ont expliqué les courtiers. Les autres intervenants restaient sur la touche en attendant la publication des rapports financiers des compagnies japonaises, prévue au cours de cette semaine.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 17 mai
Ajinomoto	1 360	1 370
Bridgestone	1 400	1 400
Canon	1 430	1 420
Fuji Bank	2 040	2 080
Honda Motors	1 410	1 420
Matsushita Electric	1 350	1 340
Mitsubishi Heavy	706	709
Sony Corp.	4 750	4 720
Toyota Motors	1 690	1 700

PÉKIN

Les Bourses de valeurs chinoises sur la voie de la libéralisation

Les opérateurs des Bourses de valeurs de la Chine continentale sont désormais autorisés à traiter les valeurs de sociétés cotées à l'étranger. Cette mesure, qui constitue un pas de plus sur la voie de la libéralisation de l'économie, a été adoptée par le Conseil d'Etat chinois. D'après la nouvelle réglementation, les opérateurs chinois sont notamment autorisés à acheter des actions dites « H », une catégorie spéciale d'actions émises par neuf sociétés d'Etat qui vont demander à être cotées à Hongkong. A Hongkong, les analystes estiment que cette nouvelle réglementation va accentuer les mouvements de capitaux entre la Chine continentale et Hongkong et également renforcer l'activité – déjà très soutenue – de la Bourse de Hongkong sur les sociétés de Chine continentale.

CHANGES

Dollar : 5,4135 ↓

Le deutschemark perd quelques fractions à 3,3739 francs lundi 17 mai lors des premiers échanges entre banques, contre 3,3743 francs dans les échanges interbancaires de vendredi. Le dollar faiblit à peine à 5,4135 francs, contre 5,4150 francs dans les échanges interbancaires de vendredi (5,4335 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	14 mai	17 mai
Dollar (en DM)	1,6062	1,6037
TOKYO	**13 mai**	**17 mai**
Dollar (en yens)	111,65	110,77

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (17 mai) .... 8 1/16-8 3/16 %
New-York (14 mai) .... 2,94 %

BOURSES

	13 mai	14 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	515,60	512,78
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 879,93	1 851,74

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	13 mai	14 mai
Industrielles	3 447,99	3 443,01

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	13 mai	14 mai
100 valeurs	2 849,30	2 847
30 valeurs	2 215,50	2 218,60
Mines d'or	161,50	165,10
Fonds d'Etat	94,85	94,71

FRANCFORT

	13 mai	14 mai
Dax	1 639,79	1 634,51

TOKYO

	14 mai	17 mai
Nikkei Dow Jones	20 474,15	20 565,51
Indice général	1 605,71	1 611,25

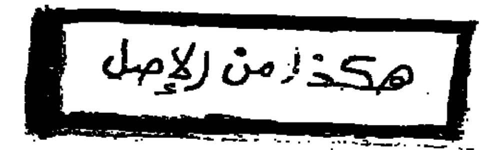
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4095	5,4105	5,4685	5,4725
Yen (100)	4,8826	4,8858	4,9361	4,9423
Ecu	6,5845	6,5865	6,5802	6,5871
Deutschemark	3,3720	3,3725	3,3726	3,3756
Franc suisse	3,7332	3,7366	3,7551	3,7610
Lire italienne (1000)	3,6760	3,6810	3,6475	3,6552
Livre sterling	8,3506	8,3560	8,3884	8,3921
Peseta (100)	4,4180	4,4207	4,3613	4,3700

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	8	8 1/8	7 5/8	7 3/4	7 1/2	7 5/8
Deutschemark	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 7/16	10 11/16
Livre sterling	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	12 1/4	13 1/4	11 7/8	12 7/8	11 1/2	12 1/4
Franc français	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 MAI

Cours relevés à 13 h 31

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 14/5

Second marché (sélection)

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 17/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 433	....	5 1	5 6
Ecu	6 586	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 590	....	326	346
Belgique (100 F)	16 414	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 890	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 680	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 650	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 206	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 313	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 482	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	373 570	....	360	380
Suède (100 krs)	73 690	....	69	78
Norvège (100 k)	79 510	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 995	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 426	....	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 506	....	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 275	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 873	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/5
Or fin (kilo en barre)	64200	64100
Or fin (en lingot)	64450	64200
Napoléon (20f)	380	371
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	367	370
Pièce Latine (20 f)	366	367
Souverain	463	465
Pièce 20 dollars	2500	2500
Pièce 10 dollars	1350	1370
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2395	2400
Pièce 10 florins	380	385

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 14 mai 1993

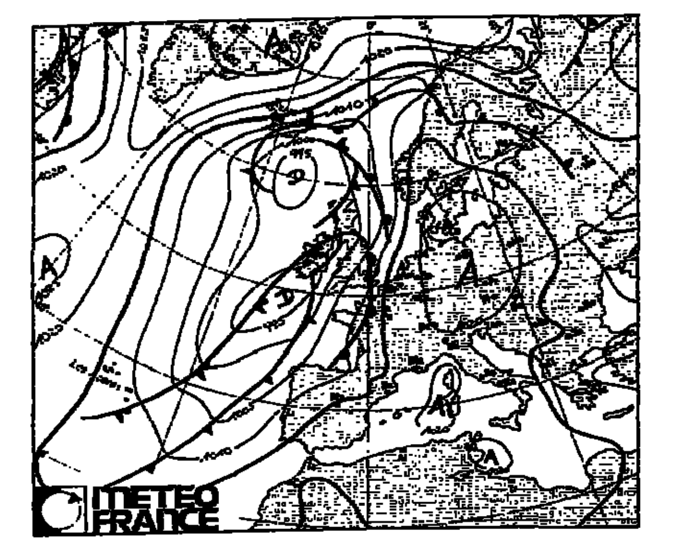
NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 116 604			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,34	117,04	116,60
Précédent	117,44	117,10	116,60

CAC 40 A TERME — Volume : 15 936			
COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 848	1 831	1 851
Précédent	1 880	1 862,50	1 864

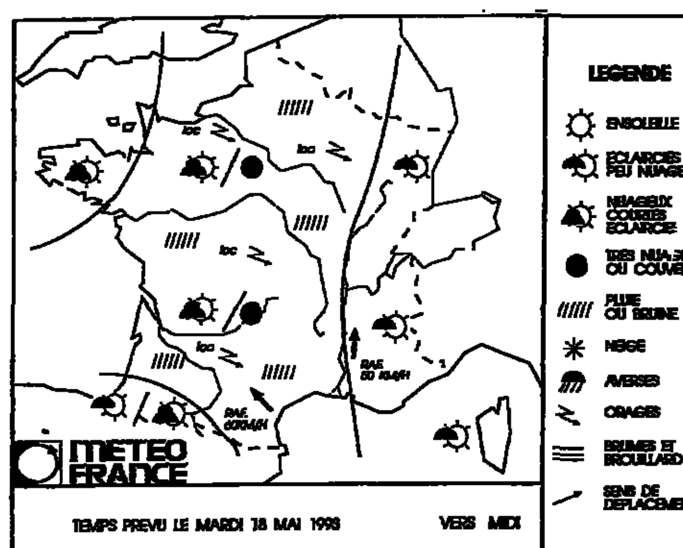
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI 1993



Mardi :prédominance des nuages. – Une perturbation chargée en nuages continuera à pénétrer sur la France à la faveur d'une baisse des pressions.

Les régions de l'Alsace et des Vosges aux Alpes, à la Provence et à la Corse profiteront encore d'une journée agréable. Les nuages formeront un voile laissant une large place au soleil. Quelques coups de tonnerre seront toutefois possibles dans les Vosges.

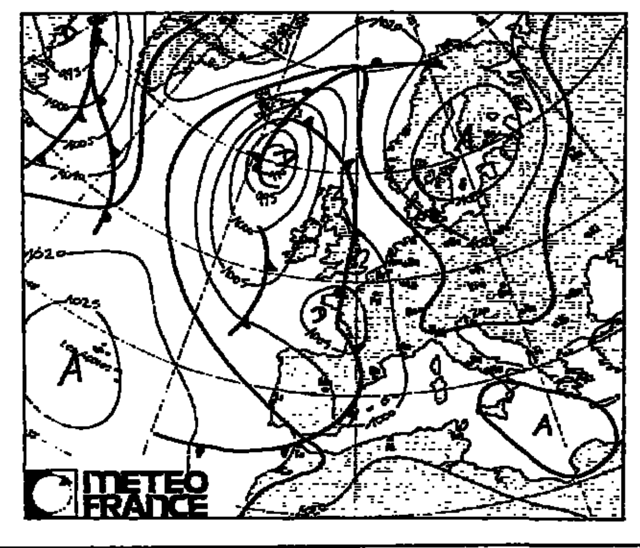
Ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies éparses, faibles à modérées, parfois orageuses. Elles seront plus marquées sur les versants sud du Massif Central. Il y aura quelques éclaircies seulement, plus particulièrement dans le Pays basque et en Bretagne jusqu'en milieu de journée.

Les pluies deviendront orageuses également en soirée près des Pyrénées. La neige y tombera au-dessus de 2 300 mètrtes.

Les vents souffleront de secteur sud-ouest près de la Manche, sud-est en Languedoc, de sud en vallée du Rhône, est sur les côtes varoises, avec une vitesse atteignant 40 kilomètres/heure.

Les températures minimales seront de 12 à 14 °C en moitié sud, et même 13 à 15 °C près de la Méditerranée, 10 à 12 degrés en moitié nord. Les maxima seront de 14 à 16 degrés près des côtes de la Manche, 16 à 20 dans le Nord-Ouest et près des côtes atlantiques, 18 à 22 du Centre aux Pyrénées, 20 à 25 °C de la Lorraine à la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 19 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-5-1993 à 18 heures TUC et le 17-5-1993 à 6 heures TUC — le 17-5-93

FRANCE			
AJACCIO	22	8	N
BIARRITZ	26	16	C
BORDEAUX	25	15	C
BOURGES	20	10	C
BREST	14	13	N
CAEN	19	11	N
CHERBOURG	19	11	C
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	19	6	D
GRENOBLE	21	9	D
LILLE	18	11	D
LIMOGES	19	11	N
LYON	20	8	D
MARSEILLE	23	13	N
NANCY	19	4	D
NANTES	21	13	N
NICE	21	14	D
PARIS-MONTS.	20	11	D
PAU	25	13	C
PERPIGNAN	23	14	C
POINTE-A-PITRE	32	26	D
RENNES	21	13	C
ST-ETIENNE	20	7	D
STRASBOURG	19	6	D
TOULOUSE	23	13	C
TOURS	20	12	C
ÉTRANGER			
ALGER	26	12	D
AMSTERDAM	18	11	N
ATHÈNES	24	15	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	20	12	C
BELGRADE	23	14	D
BERLIN	17	8	D
BRUXELLES	17	10	N
COPENHAGUE	17	8	D
DAKAR	27	21	N
GENÈVE	20	7	D
ISTANBUL	18	14	N
JÉRUSALEM	27	13	N
LE CAIRE	32	18	D
LISBONNE	21	16	P
LONDRES	15	13	N
LOS ANGELES	22	16	N
LUXEMBOURG	17	9	D
MADRID	24	9	N
MARRAKECH	31	15	D
MEXICO	21	13	D
MILAN	24	13	D
MONTRÉAL	16	9	D
MOSCOU	26	12	N
NAIROBI	25	16	C
NEW-DELHI	42	29	B
NEW-YORK	25	16	C
PALMA	23	9	N
PÉKIN	24	13	D
RIO-DE-JANEIRO	25	19	–
ROME	23	11	D
HONGKONG	28	23	–
SÉVILLE	27	13	N
SINGAPOUR	31	25	N
STOCKHOLM	22	8	C
SYDNEY	16	10	D
TOKYO	20	13	N
TUNIS	26	12	D
VARSOVIE	21	6	D
VENISE	24	15	D
VIENNE	22	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

La victoire au goût de cendre

CE fut une guerre du Golfe en miniature que l'on livra à Neuilly. L'union sacrée s'y réalisa, contre un ennemi ne respectant pas les lois élémentaires de l'humanité. Uni par l'inquiétude, le pays entier, avec surprise, se vit tirant dans le même sens, du puissant ministre à la concierge de l'institutrice, des anges noirs du RAID aux journalistes. La victoire, pour finir, y fut, comme en Irak, totale. Et amère.

Car toute victoire guerrière a un goût de cendre. On le devina, ce goût de cendre, chez le médecin-capitaine Evelyne Lambert. Et chez le procureur Pierre Lyon-Caen. Et chez le psychiatre Gilles Nakab. Et chez le père du petit Lucas Narboni, qui vint simplement, les mains nues, rechercher son fils. Et même chez Nicolas Sarkozy, à qui l'on se sentit étrangement reconnaissant d'avoir renoncé à son «Heure de vérité». Dans leur regard à tous, dans leur voix sourde et lasse, comme s'ils redoutaient toujours de déclencher la bombe humaine, on sentait encore frissonner l'effroi suprême. Ils avaient, c'était clair, approché la mort, caressé son odeur, entendu son silence. L'idée insoutenable de la mort des enfants.

L'éventualité vague de leur propre mort, sans doute. Et pour finir, dans l'horreur somnolente du petit matin, la mort bien vraie de la bête. Charles Pasqua parla le premier de «*dénouement heureux*». Sur ses traces se précipita Claire Chazal, qui persista, même après sa mort, à nommer Eric Schmitt «*le forcené*». Dans les mots de Claire Chazal, ce n'était pas Eric Schmitt qui avait pris des enfants en otage ; c'était la bête, le forcené, qui se trouvait curieusement avoir un état-civil humain, Eric Schmitt. Samedi, à 13 heures, le psychiatre Gilles Nakab raconta à Claire Chazal que Schmitt avait fait chanter les enfants, et joué avec eux. Tout se passa comme si elle ne l'avait pas entendu. Comme si elle ne pouvait pas l'entendre. Comme s'il était nécessaire que le forcené mort restât aussi terrifiant que vivant.

Au même moment, interrogée sur France 2 par Michelle Fines et Bruno Masure, Evelyne Lambert revenait pas à pas sur les lieux du malheur, nous traînant à sa suite vers le nœud de secrets intransmissibles de ce huis clos mortel. Avec une insistance respectueuse, les questions la ramenaient dans la salle de classe. Elle ne s'en offusquait pas, ne se dérobait pas. Elle semblait simplement comme étonnée. Etonnée de ces heures irréelles?

Etonnée par elle-même? Ou bien, après sa plongée dans les profondeurs insoupçonnées, de remonter si facilement, sans triomphe ni regret, vers le vain tumulte de la vie?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le *Monde* radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 mai

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90.
Emission présentée par Michel Drucker. Les *métiers du cinéma*. Avec Michel Roux, Franca Squarciapino, Michel Fresnay, Jean-Pierre Lelong, Ezio Frigerio, Claudia Cardinale, Patrick Sébastien, Michel Sardou, Serge Reggiani, Les Vagabonds, Jeanne Mas, Santiago, Sylvia Kristel, Sergeï Nakajakov.

22.45 Magazine : Drôle de star.
Présenté par Michel Drucker. Invité : Patrick Sébastien.

23.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : *L'* « Exxon-Valdez ».
De Paul Seed, avec John Heard, Christopher Lloyd.

22.30 Magazine : Savoir plus.
Présenté par François de Closets. Soigner à distance : une révolution médicale.

23.55 Journal et Météo.

0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Ne nous fâchons pas. ■
Film français de Georges Lautner (1965).

22.25 Journal et Météo.

22.55 Magazine : A la une sur la 3.
Présenté par Christine Ockrent.

23.25 Magazine : Alice.

0.15 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

1.00 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Shag. ■
Film britannique de Zelda Barron (1988).

22.10 Flash d'informations.

22.12 Le Journal du Festival.
Présenté par Isabelle Giordano.

22.25 Cinéma : El. ■■■
Film mexicain de Luis Bunuel (1952) (v.o.).

23.55 Cinéma : Le Boucher de Notting Hill. ■
Film britannique d'Anders Palm (1990).

1.40 Cinéma : Un moment d'égarement. ■
Film français de Claude Berri (1977).

ARTE

20.40 Cinéma : Tampopo. ■■
Film japonais de Juzo Itami (1986).

22.30 Magazine : Ich liebe dich.
De Patrick Jeudy. Clark Gable.

22.40 Cinéma : L'Invitation. ■■
Film suisse de Claude Goretta (1973).

0.10 *Cinéma d'animation : Snark.*
Le Club des objets abandonnés, de Jiri Barta (24 min).

M 6

20.45 Cinéma : La Théorie des dominos. ■
Film américain de Stanley Kramer (1977).

22.30 Cinéma : La Sirène du Mississippi. ■■
Film français de François Truffaut (1969).

0.30 Informations : Six minutes première heure.

0.40 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Kenny Drew Trio.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. A quoi sert l'ONU? (1) Avec Javier Perez de Cuellar, Jean-François Deniau, Michel Jobert, André Glucksmann, Mario Bettati, Thierry de Montbrial.

21.30 Dramatique. Cinq soirées dans un parc (1), d'après les Entretiens sur la pluralité des mondes habités, de Fontenelle (rediff.).

22.40 La Radio dans les yeux.
Au Festival de Cannes.

0.05 Du jour au lendemain.
Au Festival de Cannes.

0.50 Musique : Coda. Les nuits de Colette.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Lugano) : Lohengrin, ouverture, de Wagner ; Concerto pour clarinette et orchestre, de Veress ; Symphonie nº 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique suisse des jeunes, dir. Andreas Delfs ; sol. : Fabio di Casola, clarinette.

23.09 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Trio pour violon, violoncelle et piano en sol mineur op. 30, d'Alkan ; Trio pathétique pour piano, clarinette et basson en ré mineur, de Glinka ; Quatuor pour piano et cordes en la majeur op. 30, de Chausson ; Der Schmetterling D. 633, de Schubert.

0.33 L'Heure bleue. Django Reinhardt.

Mardi 18 mai

TF 1

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Cinéma : Officier et gentleman. ■
Film américain de Taylor Hackford (1982).

22.55 Magazine : Durand la nuit.
Présenté par Guillaume Durand, en direct.

0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Les Secrets professionnels du docteur Apfelglück. □
Film français d'Hervé Palud, Alessandro *Capone, Mathias Ledoux, Stéphane Clavier,* Thierry Lhermitte (1990).

22.25 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Je suis seul. Reportage : Nos amis les animaux, de Martine Lupi et Thadé Piasecki ; La Cité des femmes en ex-URSS, de Tatiana Rachmanova ; Fernand de l'Aveyron, de Pierre Carrière et Pierre Evrard.

23.40 Journal et Météo.

0.00 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. En direct de Cannes.

FRANCE 3

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Série : L'Ami Maupassant.
L'Héritage, d'Alain Dhenaut.

21.50 Planète chaude.
La Linea. 2. En route vers l'Ouest, documentaire d'Ernesto Rimoch et Eva Saraga. *Le long de la frontière américano-mexicaine.*

22.45 Journal et Météo.

23.15 Téléfilm : Les clowns aussi font pleurer.
De Reinhard Hauff (2e partie).

0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

1.30 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Betty. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1991).

18.00 Canaille peluche.
Coup de bleu dans les étoiles.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.

17.40 Court métrage : Guy Pellaert, naissance d'une œuvre.
De Fred Cebron.

18.50 Magazine : Nulle part ailleurs.
Spécial Cannes. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.15 Sport : Football.
PSG-Bordeaux, quart de finale de la Coupe de France. A 20 h 30, coup d'envoi du match.

22.30 Flash d'informations.

22.32 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

22.40 Cinéma : Le Retour de Casanova. ■
Film français d'Edouard Niermans (1992).

0.15 *Cinéma : Lola.* ■■■
Film français de Jacques Demy (1960).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam.
Arno, de Béatrice Soulé (rediff.).

17.55 Cinédanse : A Mossa des jours et des nuits.
De Jacques Malaterre et Jacques Patarozzi (rediff.).

18.25 Cinéma d'animation : Snark.
Média, de Zbiegniew Rybczinski ; Le Contorsionniste, de Joan Pueyo Sandez (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Alexandre Pereira/Otto Steiger.

19.30 Documentaire : 1968, images d'une révolution.
De Georg M. Haffner et Jo Faulstich.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Paris-Berlin cinéma.
Soirée réalisée par Laurence Gavron et Elisabeth Barbé-Fitte.

20.45 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
1. Paris-Berlin, les doubles versions (1929-1939).

21.00 Cinéma : Allô ! Berlin, ici Paris. ■■
Film franco-allemand de Julien Duvivier (1931) (v.o.).

22.30 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
2. Berlin-Paris, exil et Occupation (1933-1945).

23.15 Documentaire : Paris-Berlin cinéma.
3. Après la guerre (depuis 1945).

23.35 Straub-Huillet : A contre-courant.
Interview de Bernard Dubois.

23.40 Court métrage : Le Fiancé, la comédienne et le maquereau.
De Jean-Marie Straub. Avec Reiner-Werner Fassbinder, Hannah Schygulla (22 min).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
Eddy Mitchell.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : L'Homme de fer.

19.00 *Série :* Les Rues de San-Francisco.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Le Mardi, c'est permis.

20.45 Téléfilm : Crinière de feu.
De Henri Safran.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Emission spéciale l'eau dans la terre.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Au fil des génies, retour du Mali. 1. En route vers Ghimbala.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Catherine Axelrad (Vies et mort d'Esther).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 novembre 1992 lors du Festival d'art sacré) : L'Ascencion, quatre méditations symphoniques pour orchestre, Et exspecto resurrectionem mortuorum pour orchestre de bois, cuivres et percussions métalliques, de Messiaen, par l'Orchestre de Paris, dir. Gilbert Amy.

22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Louis Morturier, basse ; Stefan Islandi, ténor. Œuvres de Gounod, Saint-Saëns, Verdi, Massenet, Thomas, Adam, Donizetti, Cilea, Runolfsson.

23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour piano en la mineur D 784, de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano en ré majeur op. 70 nº 1, de Beethoven ; Quatuor à cordes en ré mineur, de Sibelius.

0.33 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles.

Deux Israéliens et deux Palestiniens tués près de Gaza

L'OLP et le Hamas ont mené une première opération meurtrière en commun

Pour la première fois depuis le début de l'Intifada, au mois de décembre 1987, et alors que la situation dans les territoires occupés se dégrade, la branche militaire du Fath de Yasser Arafat et le groupe armé Ezzedine-al-Quassem qui se réclame du Mouvement de la résistance islamique Hamas, ont mené conjointement, dimanche 16 mai, près de Gaza, une expédition meurtrière qui a causé la *mort de deux Israéliens et de* deux Palestiniens. Non loin de là, deux enfants arabes, un bébé de dix-huit mois et un garçon de douze ans, ont été tués par balles, lors de manifestations contre des soldats israéliens.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Surprenante à première vue, une alliance semble se dessiner entre les deux principales organisations palestiniennes dans les territoires occupés. Dans un tract commun abandonné sur les lieux de l'attentat commis contre des Israéliens près de Gaza, les deux groupes rivaux soulignent d'abord le caractère sans précédent de leur collaboration armée et l'expliquent par la nécessité de *«venger»* la mort de dix de leurs hommes – six *«Ezzedine»* (Hamas) et quatre *«faucons du Fath»* – tués, ces derniers jours, dans la bande de Gaza, par l'armée.

Les signataires de ce tract s'engagent à *«poursuivre la lutte armée partout sur le sol de la chère patrie»*. L'OLP, dont le Fath est la principale composante, reconnaît en principe l'existence d'Israël alors que le Hamas, qui n'a pas rejoint la centrale de Yasser Arafat, lutte pour la libération de *«toute la Palestine»*.

Pour éviter toute confusion, des *militants du Fath ont, cependant,* précisé, dimanche, à certains organes de presse de Jérusalem-est, que cette opération, *«dédiée aux déportés»* du Liban du sud – plus de 400 personnes, présumées islamistes et expulsées il y cinq mois – démontre que si *«l'occupation est l'ennemie de tous les Palestiniens»*, le Fath entendait aussi *«poursuivre la bataille de la paix, une branche d'olivier dans la main, une arme dans l'autre»*.

En d'autres termes, même si les négociations israélo-arabes semblent bien être retombées dans l'ornière, le Fath n'est pas opposé par principe à la reprise éventuelle du processus de paix. Cela dit, aucune date de reprise des pourparlers n'a été avancée par les parties arabes – Israël propose le 7 juin – et le premier ministre, Itzhak Rabin, a indiqué, dimanche, lors du conseil des ministres, que son pays *«ne pourrait pas continuer à faire des gestes unilatéraux de bonne volonté envers les Palestiniens sans rien recevoir en retour»*.

Trafics dangereux

Selon les intéressés, non seulement les «gestes» en question sont largement insuffisants et *«n'améliorent en rien la vie des gens bouclés dans les territoires»*, mais c'est le refus israélien de fixer le territoire sur lequel s'appliquera le régime d'autonomie transitoire promis, qui les a obligés à rompre les négociations. D'après eux, Israël leur propose de gérer leurs affaires civiles (éducation, santé, justice, police) sans aucun droit sur la terre qu'ils revendiquent comme leur. Comme d'habitude, l'impasse politique conduit à l'affrontement armé.

Présentées, dans le tract commun, comme des *«membres de l'armée d'occupation»*, il semble avéré que les quatre victimes de l'opération conjointe étaient des *maraîchers, originaires de Cisjordanie*. En temps ordinaire, les récoltes des Palestiniens sont vendues jusqu'à 50 % moins cher que celles de leurs confrères israéliens. Depuis la fermeture complète des territoires, il y a plus de deux mois, les agriculteurs de Gaza, interdits d'exportation en Israël, tentent d'écouler leurs marchandises à n'importe quel prix.

«En un voyage à Gaza avec mon camion, expliquait, dimanche, à la télévision, un marchand israélien, *je peux gagner ma semaine»*. Les produits achetés là-bas, sans impôt puisque ce trafic est interdit, sont, en effet, revendus au prix fort dans les commerces d'Israël. Le risque de se faire prendre par les soldats est assez faible mais celui de se faire tuer pour une poignée de shekels est bien réel. Il y a deux mois, au même endroit, près de la colonie juive de Goush Katif, un autre maraîcher israélien avait été tué par des Palestiniens.

Cette fois, le commando de quatre hommes du Fath et d'Ezzedine est arrivé sur les lieux à l'intérieur d'une Peugeot 404 blanche. Il a d'abord lâché, sur le petit groupe de «trafiquants», deux rafales de M 16 – une arme sans doute volée à un militaire – puis a achevé ses victimes avant de leur voler leurs papiers d'identité. Il a ensuite disparu sans laisser de traces.

«Les Israéliens ont certes le droit de circuler dans les territoires, a déclaré M. Rabin, oubliant de rappeler que les Palestiniens, eux, n'ont plus le droit de circuler en Israël . *«Mais ceux qui n'y résident pas n'ont vraiment rien à faire à Gaza. Ils ne devraient en aucun cas risquer leur vie pour quelques shekels et surtout ne pas accorder leur confiance à des Palestiniens, dont les intentions peuvent être bonnes, mais qui sont dans l'incapacité de les protéger en cas de danger»* .

PATRICE CLAUDE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 16-17 mai 1993 *a été tiré à 525 408 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Sciences et médecine » : les soins palliatifs

Cette autre approche de l'accompagnement des mourants s'est développée en France au cours des années 80. En 1992, la France comptait 32 unités de soins palliatifs pouvant accueillir 5 000 patients. Mais son retard est grand par comparaison avec la Grande-Bretagne notamment.

Anvers : capitale culturelle de l'Europe

Anvers est, jusqu'à la fin l'année, la capitale culturelle de l'Europe, événement célébré avec faste au moment où le Parlement belge institue le fédéralisme.

Succédant à Pierre Bérégovoy

Didier Boulaud (PS) est élu maire de Nevers

Didier Boulaud, député PS de la *Nièvre, a été élu, dimanche* 16 mai, maire de Nevers, par 36 voix et 7 bulletins blancs. M. Boulaud succède à Pierre Bérégovoy, mort le 1er mai, dont il était le directeur de cabinet. Il a recueilli les suffrages des 27 socialistes, des 8 communistes et du seul élu Vert. L'opposition avait décidé de ne pas présenter de candidat et de voter blanc *«en raison des circonstances particulières»* de cette élection, selon son porte-parole, André Vincent (UDF-PR).

[Né le 4 septembre 1950 à Yzeure (Allier), ancien instituteur, M. Boulaud était devenu en 1983 chef de cabinet de Pierre Bérégovoy, maire de Nevers, puis directeur du cabinet. Adjoint au maire *depuis 1989, il est devenu député* à la mort de Pierre Bérégovoy, dont il était le suppléant.]

□ **Jean-Paul Leduc (UDF-CDS) élu maire de Fondettes (Indre-et-Loire).** – Jean-Paul Leduc (UDF-CDS) a été élu maire par 20 voix, 8 bulletins blancs et une abstention. Il succède à Jean Roux (RPR), qui s'est donné la mort le 3 mai (*le Monde* du 5 mai). A Perpignan (Pyrénées-Orientales), Jean-Paul Alduy, conseiller général (UDF-CDS) et fils du maire sortant, a annoncé, samedi 15 mai, qu'il conduirait une liste à l'élection municipale partielle de juin.

□ **Mort de Meyer Jaïs, ancien grand rabbin de Paris.** – Grand rabbin de Paris de 1955 à 1979, Meyer Jaïs est décédé, samedi 15 mai à l'hôpital Necker, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Cet intellectuel juif avait aussi écrit de nombreux articles et ouvrages, dont une grammaire hébraïque et un livre de pensées religieuses sur le judaïsme.

[Né le 18 janvier 1907 à Médéa en Algérie, Meyer Jaïs, arrivé à l'âge de treize ans à Paris, a fait ses études au séminaire israélite de France et à la Sorbonne. Diplômé en 1933, il est d'abord nommé rabbin à Haguenau (Bas-Rhin). *Pendant la guerre, et jusqu'en 1945, il* est grand rabbin de Constantine en Algérie. De retour dans la capitale, il devient, en 1955, grand rabbin de Paris, jusqu'à sa retraite en 1979.]

En raison d'une agression

Grève de conducteurs de la SNCF dans la banlieue nord de Paris

Une grève des agents de conduite de la SNCF affectait sérieusement, *lundi 17 mai* au matin, le trafic de la banlieue nord de Paris. Les agents de conduite de certains dépôts ont cessé le travail, *pour protester contre* l'agression dont a été victime un conducteur, blessé par le jet d'une pierre sur le pare-brise d'un train dimanche *16 mai*.

Aucun train ne circulait sur la ligne B du RER. Le trafic était très fortement perturbé sur les lignes C et D, ainsi que sur les trains reliant Paris aux gares de Valmondois, Beaumont et Pontoise. L'interconnexion entre les lignes B et A du RER était suspendue. Le directeur SNCF de la région Paris-Nord devait recevoir les syndicats dans la journée. Ce mouvement de grève n'affectait ni la ligne A du RER (gérée par la RATP) ni les métros parisiens.

Selon des experts français

La destruction par la Russie de ses sous-marins nucléaires dépasse la compétence de ses chantiers navals

Outre quarante-cinq sous-marins classiques, la Russie doit démanteler cinquante-trois sous-marins nucléaires et les quatre-vingt-seize réacteurs qui y sont embarqués pour leur propulsion. Cette opération dépasse les capacités actuelles de la Russie en la matière et elle soulève pour le pays encore plus de problèmes que le maintien en service de ces unités.

C'est l'opinion exprimée par le capitaine de frégate Jean-Louis Vichot, du Centre d'enseignement supérieur de la marine, dans la revue spécialisée *Marine* de l'Association centrale des officiers de réserve de l'armée de mer (ACORAM). Ce démantèlement – qui devra éviter tout risque d'accident ou de pollution – est *«un vrai défi»* et l'un des principaux problèmes *«auquels est actuellement confrontée la direction du complexe militaire et industriel»* de la nouvelle Russie.

Pour la première fois est publiée une liste complète des sous-marins nucléaires concernés, qu'il s'agisse de bâtiments lance-missiles stratégiques ou de sous-marins d'attaque. La plupart de ces unités ont plus de vingt ans d'âge en moyenne.

Des difficultés majeures

Ainsi, treize sous-marins Yankee (nom de code de l'OTAN), soit vingt-six réacteurs, sont promis à la démolition : ils sont porteurs de missiles balistiques ou aérodynamiques (la version ex-soviétique du missile de croisière). De même, il est prévu de détruire à court terme cinq sous-marins Echo 1, soit dix réacteurs, et treize sous-marins Echo 2, soit vingt-six réacteurs : ce sont des plates-formes de lancement de missiles aérodynamiques.

Ensuite, dix sous-marins Charlie 1, soit dix réacteurs, devraient être démantelés : il s'agit de sous-marins lance-missiles aérodynamiques. Enfin, douze sous-marins November, soit vingt-quatre réacteurs, devront disparaître : ce sont des sous-marins nucléaires d'attaque, lance-torpilles conçus un an après le *Nautilus* américain.

Si l'on se réfère à la «sous-marinade» ex-soviétique, qui était encore en service l'an dernier, le démantèlement qui devra être exécuté frappe les trois quarts des bâtiments à propulsion classique (diesel/electrique) et un peu moins de 40 % des sous-marins à propulsion nucléaire.

Là où réside la difficulté majeure, c'est, à en croire le commandant Vichot, la capacité des chantiers, en Russie, à accomplir le travail qui leur sera demandé. Quatre chantiers : à Severodvinsk (près d'Archangelsk), à Sudhomek (près de Saint-Petersbourg), à Nijni-Novgorod (ex-Gorki) et, enfin, à Komsomolsk-sur-Amour, ont construit des sous-marins dans le passé.

Compte tenu du fait que de nombreuses considérations écologiques, entre-temps, ont eu pour résultat de ralentir, voire de fermer, certaines installations, *«seul le chantier de Severodvinsk pourra, dans un proche avenir, réaliser de façon définitive les opérations de démantèlement»* projetées.

Severodvinsk, qui s'est lancé dans la construction de sous-marins en 1942 après la perte des ateliers de Leningrad, est le plus grand chantier de sous-marins dans le monde. Mais, à ce jour, la capacité de production a chuté de moitié, sans doute *«à cause des difficultés d'approvisionnement et de la désertion d'un certain nombre d'ouvriers hautement qualifiés»*.

«C'est un des principaux problèmes auxquels est confrontée la direction du complexe militaire et industriel russe, écrit l'officier français. *Tout manque, les moyens financiers, bien sûr, mais aussi le savoir-faire, les matériaux, jusqu'aux ouvriers qualifiés qui désertent les chantiers (...). Ces difficultés ne doivent pas nous laisser indifférents. Certes, une catastrophe de l'ampleur de Tchernobyl est exclue en ce qui concerne les réacteurs de propulsion navale. Mais un ou plusieurs accidents pourraient provoquer des pollutions considérables»*, avec les éventuelles répercussions que tout accident, en Russie, aurait sur l'opinion internationale.

Le roi du Maroc et les droits de l'homme

Hassan II affirme qu'« Amnesty International est une vieille boîte complètement défraîchie »

Hassan II a appelé les dirigeants algériens *«à revenir à la fraternité»* dans leurs relations avec le Maroc *pour mettre fin à ce qu'il qualifie* de *«querelles de ménage bruyantes et passionnées»*. Interrogé, vendredi 14 mai, à Rabat, pour l'émission *«7 sur 7»* de TF1 diffusée dimanche, le souverain chérifien a affirmé qu'il ne voulait, pour son voisin, *«ni l'intégrisme, ni le FIS* (Front islamique du salut), *ni quoi que ce soit. Je lui souhaite de l'ordre, de la prospérité et de la stabilité»*. Il a dit avoir beaucoup regretté de ne pas avoir pu donner, jeudi dernier, avec le président Ali Kafi, *«le premier coup de pioche»* du *gazoduc Maghreb-Europe, qui* reliera, dès le mois de septembre 1995, le gisement algérien de Hassi R'mel à Séville en Espagne, via le Maroc.

Evoquant la nouvelle politique française d'immigration, Hassan II a déclaré : *«Cela ne me choque pas. Je comprends que l'Europe se protège* (...), *surtout lorsque le chômage devient une sorte de maladie endémique.»* Il a répété, à propos de la situation des immigrés en France, qu'*«il n'aimerait pas du tout qu'ils soient l'objet d'une tentative d'intégration (...), car ils ne seront jamais 100 % français.»*

Longuement questionné sur le non-respect des droits de l'homme au Maroc, dont beaucoup d'organisations humanitaires s'inquiètent, voire, tout récemment, le département d'Etat américain, Hassan II s'en est violemment pris à Amnesty International, qui avait *fait état de plusieurs centaines de* disparitions d'opposants politiques. *«C'est une vieille boîte complètement défraîchie, qui ne sert plus à rien, créée par un Irlandais aigri*, a-t-il dit. *Elle n'est plus respectable à partir du moment où elle ment.»* – *(AFP.)*

Procédure rarissime

Une journaliste de «l'Est républicain» condamnée pour un compte-rendu d'audience

Le directeur et une journaliste du quotidien nancéien *l'Est républicain* ont été condamnés, jeudi 13 mai, par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris pour la publication, le 13 décembre 1990, d'un compte-rendu d'audience de la cour d'assises de la Moselle.

En se fondant notamment sur le compte-rendu *«plus nuancé»* du quotidien de Metz, *le Républicain lorrain*, la cour d'appel a considéré que la journaliste, en écrivant que la présidente de la cour d'assises s'était *«muée en procureur général au fil de l'audience»* et en évoquant son *«omniprésence vocale»*, avait manqué *«de mesure et de prudence»* et que son information n'était pas *«sincère, loyale et exacte»*.

Toutefois, selon les juges, la journaliste n'a pas agi dans l'intention de nuire. Elle a ainsi été condamnée à 3 000 francs d'amende avec sursis, et son directeur à 20 000 francs.

Cette procédure est rarissime, la loi de 1881 sur la presse prévoyant l'immunité pour les journalistes auteurs d'un *«compte-rendu fidèle, fait de bonne foi, des débats judiciaires»*.

Le conflit autour du championnat du monde d'échecs

La Fédération internationale veut exclure Kasparov et Short du classement ELO

La Fédération internationale des échecs (FIDE) a menacé, dimanche 16 mai à Athènes, le champion du monde Garry Kasparov et son challenger Nigel Short de les exclure des listes du classement international ELO (classement des joueurs d'échecs) s'ils persistent dans leur intention de disputer leur finale de championnat du monde en dehors de la juridiction de la FIDE.

Le conseil exécutif de la FIDE a confirmé sa décision de mettre hors la loi Kasparov et Short, les privant respectivement du titre de champion du monde et du rôle de challenger. Il a entériné sa décision d'organiser une finale de championnat du monde entre l'ancien tenant du titre, Anatoly Karpov, et le dernier finaliste des candidats au titre, Jan Timman.

La FIDE a déclaré avoir reçu quatre offres pour l'organisation de cette finale « officielle » mais que, à la demande des sponsors, elle a repoussé au 31 mai la date limite pour le dépôt des candidatures.

Kasparov et Short avaient annoncé le 26 février dernier la création d'une association professionnelle d'échecs (PCA) en refusant de jouer sous l'égide de la FIDE. Le championnat du monde version PCA doit être organisé à Londres à partir du 7 septembre prochain par le groupe de presse Times Newspapers. – *(AFP)*

□ **IRAN : suppression des avantages sociaux pour les familles nombreuses.** – Le Parlement iranien a voté, dimanche 16 mai, la suppression des avantages sociaux accordés par la loi aux familles de plus de trois enfants, dans le cadre d'une vaste campagne visant à juguler une démographie galopante. La loi, qui doit entrer en vigueur dans un an, supprime, pour le quatrième enfant et les suivants, les allocations familiales ainsi que la couverture sociale, les congés de maternité et la prise en charge de certaines cotisations. – *(AFP.)*

□ **Mort de l'écrivain polonais *Andrzej Kusniewicz.*** – *L'écrivain* polonais Andrzej Kusniewicz est mort vendredi 14 mai à Varsovie. Né en 1904 en Galicie, dans une famille de la vieille noblesse, il avait été consul de Pologne en France où il avait participé aux combats de la Résistance. Entré tardivement dans la carrière des lettres, il était devenu l'un des écrivains représentatifs de la « Mittel-Europa». Son livre le plus célèbre, *le Roi des Deux-Siciles*, a été traduit en 1979 chez Albin Michel. Les Éditions Robert Laffont viennent de publier *Constellations*.

Le Monde



Un entretien avec Birgit Breuel



La patronne de la *Treuhandanstalt*, l'agence de privatisation de l'économie est-allemande, exprime sa confiance dans l'avenir industriel de la région. Malgré la mauvaise conjoncture, et peut-être même grâce à elle.

page 34

Dossier : les services



Le « tertiaire » (ce *qui n'est ni l'agriculture*, ni l'industrie) représente les deux tiers de l'économie française. Mais les services ne créent plus d'emplois, au contraire. Que reste-t-il de la société postindustrielle ?

page 38

Opinions : après le plan Balladur



La CSG déductible n'est *ni simple ni* juste : c'est un impôt régressif, écrivent François Bourguignon et Pierre-André Chiappori. Alain Lipietz estime, lui, que le nouveau financement des retraites va aggraver le chômage.

page 39

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

La chasse aux « tags »

Fabricants de peinture et professionnels du nettoyage cherchent à se placer sur le créneau limité mais rentable de la lutte anti-graffiti

MARQUEUR au poing, visière de *casquette sur la nuque*, baskets délacés, ils investissent les rames à l'heure du dernier métro. En deux temps trois mouvements, au nez de voyageurs ébahis, ils « barbouillent » les wagons de hiéroglyphes géants. Phénomène urbain d'ampleur internationale, le « tag », version moderne et exaltée du classique graffiti, s'est répandu comme une traînée de poudre à Paris au cours des années 80 : un péché de jeunesse très masculin, puisque le profil type du « tagueur » fait apparaître un garçon entre douze et vingt-quatre ans.

Peinture, marqueurs, craie, cirage, goudron, tout leur est bon... pourvu que ça tache ! En coulisses, les fabricants de peinture en aérosol (Herpé, Vogel Sang, Auto K...) ou de marqueurs (Bic, Regnault, Reynolds, Pentel...) ont donc quelques raisons de se frotter les mains. Certes, par rapport à l'utilisation classique de ces produits (peinture automobile et bâtiment), la part du tag est infime. Pis encore, à les en croire, *« les graffiti ternissent l'image de marque de notre activité et nous sommes les premiers à en souffrir »*, déplore Hubert Brami, directeur commercial d'Herpé, qui revendique 70 % du marché français de la peinture en aérosol.

Il n'empêche que les marchands de peinture ont si bien compris le parti qu'ils pouvaient tirer de cet engouement qu'ils arment désormais indistinctement le bras du père de famille désireux de repeindre sa voiture et celui de son tagueur de fils.

Philippe Baverel

Lire la suite page 36

LES LEÇONS DE 1986-1987

Les huit vertus des privatisations



Le gouvernement présentera le 26 mai les règles du jeu du prochain train de privatisations. Des privatisations attendues, voire réclamées par les entreprises concernées. L'expérience de 1986-1987 a montré que, sauf exception, les firmes ont plutôt profité du retour au privé. Avec l'aide, il est vrai, d'une conjoncture boursière et économique favorable.

Lire pages 32 et 33 les articles de Dominique Gallois, Eric Leser et Caroline Monnot

AMÉRIQUE LATINE

Le Pérou revient en grâce

Après trois ans de thérapie ultralibérale, le gouvernement Fujimori a senti la nécessité de lâcher du lest. Pour limiter la « casse sociale » et se concilier l'appui de la communauté financière internationale

LIMA
de notre envoyé spécial

LA Peugeot qui a gagné le Paris-Dakar, la Nissan de la Formule Indy, les derniers modèles non encore commercialisés ici de Toyota et de Volkswagen : voilà ce qu'on a pu voir récemment à Lima. Un Salon de l'auto qui n'avait pas mauvaise figure ; une première dans un Pérou qu'on hésite pourtant à croire convalescent : *« Nous n'avons pas encore touché le fond de la crise »*, affirme Pocho Tantalean, ancien directeur d'un Institut national de la planification qui est passé à la trappe.

Un symbole aussi, ce Salon, à l'heure des importations à *tout va* et de la marche résolue vers l'économie de marché. Des voitures haut de gamme aux mains de la « nouvelle classe » – où les narcotrafiquants côtoient des banquiers et des hommes d'affaires enrichis – slaloment avec arrogance sur le *Zanjon*, cette voie rapide qui mène aux plages du Pacifique. Dans le vieux centre historique et malodorant, dont les trottoirs sont occupés par les dizaines de milliers de marchands ambulants, se bousculent des centaines de minibus japonais flambant neufs, qui font la chasse aux clients.

L'absurde aussi : à la nuit tombée, des milliers de travailleurs anonymes attendent, hébétés, au coin d'Abencay, ou de Tacna, leurs vieux bus déglingués moins chers que les *collectivos*, où ils s'entassent pour regagner leurs lointains bidonvilles. Et si le parc automobile a nettement grandi, on croise encore beaucoup de véhicules à l'agonie, aux tôles oxydées, pare-chocs et portières maintenus par des bouts de ficelle. Paradoxe social péruvien : ce n'est pas d'hier, mais plus que jamais, les extrêmes s'opposent.

Villas luxueuses à San Isidro ou à La Molina, *aux jardins tropicaux protégés par de hauts murs* et des gardiens privés ; cabanes de paille ou de carton dans les déserts poussiéreux des immenses faubourgs de l'Est, du Nord, et du Sud. Chaque soir, après une journée de ménage et deux heures de trajet, Anatolia, une Indienne migrante de la sierra du Sud, retrouve sa cahute de Lurigancho et ses deux enfants en bas âge. Seule. Le mari est parti travailler dans la vallée tropicale du Huallaga, avec les narcos, comme des dizaines de milliers d'autres. Pourtant, Anatolia appartient à ces 60 % de Péruviens qui font encore confiance au président Fujimori et espèrent que les lourds sacrifices du plan d'austérité permettront d'offrir une vie moins misérable à leurs enfants.

Fort de cet appui populaire, le gouvernement pavoise. Et il est juste de rappeler qu'il a, en 1990, hérité d'une situation économique catastrophique et d'un pays amené au bord du chaos par la désastreuse politique du gouvernement Garcia.

Marcel Niedergang

Lire la suite page 37

M O D E D ' E M P L O I

FINANCE

Les effets de la baisse des taux

Trop récent, le reflux des taux d'intérêt a encore peu d'effets sur les conditions de crédit aux particuliers. En revanche, il modifie déjà sensiblement le paysage en matière de placements

DEPUIS que la baisse des taux est enclenchée, on assiste à une sensible modification du paysage en matière de placements collectifs. Les repercussions de cette baisse se limitent d'ailleurs au placement dans l'immédiat car il n'est pas encore envisagé, par exemple, d'éventuelles renégociations des prêts immobiliers, la détente observée sur le loyer de l'argent au cours des dernières semaines n'étant pas encore suffisament sensible. Toutefois, si les organismes prêteurs n'envisagent pas dans l'immédiat de renégocier les taux accordés aux emprunteurs, les banques commencent à répercuter les récentes baisses sur les crédits qu'elles accordent dès aujourd'hui.

Cette démarche a été initiée par la Caisse d'épargne Ile-de-France qui offre un taux de 8,95 %. De même, à la CaixaBank, avec un apport personnel d'au moins 35 %, vous pourrez bénéficier d'un prêt allant de 9,10 % (si vous étiez déjà client) à 9,25 %. Un apport identique vous autorisera à solliciter au Crédit du Nord un prêt à 8,90 %. La Banque hypothécaire européenne propose pour sa part un taux de 8,75 %, à partir de 600 000 francs empruntés. Quelques formules de prêts modulables proposées notamment par le Crédit agricole ou le Crédit du Nord autorisent aujourd'hui des remboursements par anticipation sans pénalités.

ENGOUEMENT • Si les emprunteurs bénéficient donc encore peu de la baisse des taux, les épargnants, eux, en subissent déja les conséquences. Mis à part le cas particulier du placement immobilier qui, compte tenu de la chute du marché, peut laisser entrevoir une remontée des prix, quelles sont aujourd'hui les possibilités offertes pour rémunérer au mieux les liquidités?

Pendant plusieurs années les épargnants ont bénéficié d'un environnement très favorable. D'abord sur le long terme – jusqu'en 1991, l'investissement obligataire avait un rendement de 10%, – puis sur les placements à court terme, grâce à la hausse du loyer de l'argent. L'engouement constaté pour les Sicav monétaires a déjà connu un relatif ralentissement lorsque le seuil d'imposition des plus-values fut réduit de moitié pour atteindre 162 900 francs. La baisse des taux commence à provoquer aujourd'hui non plus un désintérêt mais quelques arbitrages. Et cela ne s'arrêtera pas là. Si les taux courts continuent de baisser pour atteindre 6 ou 7 % à la fin de l'année, le rendement net des Sicav monétaires diminués des frais de gestion avoisinerait 5 à 6 %. Au-dessus de ce seuil, il convient de les conserver ; en deça, il faudrait arbitrer avec des placements plus rémunérateurs mais dont l'inconvénient majeur serait le manque de liquidités.

Certains produits demeurent encore attractifs, comme les plans d'épargne populaire. Des établissements financiers proposent encore des plans à taux fixe garantis pendant la totalité de la durée. Mais même à plus de 7 %, huit années, c'est long. Surtout quand l'évolution des taux reste incertaine, et que toute sortie anticipée est pénalisée : il n'est plus question d'exonération fiscale – les intérêts seront imposés soit avec les revenus, soit au prélèvement obligatoire de 38,1 % si vous sortez avant la fin de la quatrième année et de 18,1 % au-delà de la quatrième année. Sans parler des pénalités financières que peuvent imposer certains établissements. Les placements de type assurance-vie devraient conserver un intérêt, bien qu'eux aussi pénalisés par une immobilisation de long terme.

ACTIONS • La perspective d'une reprise de l'économie, à moyen terme, pourrait favoriser le placement en actions, en ne négligeant pas le fait qu'un vaste chantier de privatisations, moins confidentielles que les précédentes, devrait stimuler le marché. Cette évolution va être favorisée par les mesures annoncées dans le cadre du nouveau collectif budgétaire, lesquelles encouragent le transfert des sommes placées en Sicav vers l'épargne longue en actions (PEA). Les plus-values sur les sicav monétaires imposées à 18,1 % sont détaxées en cas de transfert sur un PEA.

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, dans un entretien publié vendredi 7 mai par *les Echos* a précisé : *« Nous irons plus loin dans la loi de finances pour 1994 »*, confirmant toutefois qu'il n'était pas question pour lui de revenir sur la fiscalité actuelle des Sicav court terme. Edmond Alphandéry relève que, si l'on déplaçait seulement 10 % de l'encours des Sicav monétaires, cela représenterait 120 milliards de francs. *« Ce transfert doit servir à consolider l'épargne longue et à stimuler le marché boursier, ce qui favorisera les privatisations. »*.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Parasite électronique

LA carte à puce, parlons-en ! Manuel et Maurice – ils travaillent dans le même bureau – ne décolèrent pas. Le premier vient de faire changer, dans la foulée, sa propre Carte bleue et celle de sa femme, qui n'étaient pas tellement anciennes.

Le second s'en passe depuis un mois : il en a demandé une nouvelle, mais n'a pas une minute pour aller à sa banque chercher le fameux rectangle de plastique, avec piste magnétisée et puce électronique.

L'un comme l'autre est contraint de se passer de ce moyen de paiement pratique, efficace, peu encombrant. Et ils envisagent avec inquiétude de devoir, à intervalles rapprochés, refaire toutes les démarches pour changer de carte.

Dans un premier temps, ils ont cru qu'un lot de cartes loupées avait été lancé sur le marché... que leur carte avait été « démagnétisée » par un distributeur de billets hors d'usage... qu'un « fer à repasser » (cette semelle de métal, encore en usage dans certaines boutiques où le commerçant glisse soigneusement la carte et le papillon en triple exemplaire prouvant l'achat) agressif avait endommagé leur carte...

Pas du tout. Leur puce était tout simplement saturée. Nous les a-t-on assez vantés, notre Carte bleue et le GIE (groupement d'intérêt économique) qui la gère : en France, on était les meilleurs, avec une carte unique utilisable dans toutes les banques, chez tous les commerçants, dans tous les magasins, chez tous les pompistes et même aux péages des autoroutes. Et de plaindre les autres, ces pauvres Américains, ces pauvres Allemands, ces pauvres Scandinaves, tous obligés d'emmagasiner dans leur portefeuille autant de cartes que de fournisseurs, quitte à se retrouver sans un sou, faute d'un distributeur idoine à portée d'une des cartes en question.

On avait renâclé, pourtant, au début, quand les banques ont voulu nous faire abandonner le chèque pour la carte. Et puis on s'y est mis, avec quelque réticence, puis avec enthousiasme.

Trop d'enthousiasme, si on en croit les banquiers, puisqu'on épuise en un rien de temps la mémoire de notre parasite électronique. Ils se sont bien gardés de nous dire que la capacité de mémoire de ladite puce était fort limitée : entre 150 et 200 opérations, à tout casser. En deux ans (730 jours, sans année bissextile), si on veut qu'elle tienne le coup, la puce, il faut en user avec parcimonie. C'est ça ou passer sa vie à aller la renouveler.

Pas de panique, nous disent les banquiers, la capacité de cette mémoire va bientôt doubler. Comme de plus en plus de commerçants vont l'accepter, la carte, ça nous fait une belle jambe ! Et s'ils envisageaient l'envoi automatique d'une nouvelle carte juste avant que l'actuelle soit saturée, comme certaines banques le font pour les carnets de chèques ? Non ? Non. Il semble qu'on n'y pense pas.

Il va falloir, en plus, qu'on aille râler systématiquement au guichet de nos banques... Bonjour le gain de temps ! ■

LA COTE DES MOTS

Turn(-)over

De toutes les acceptions de l'anglicisme turn(-) *over*, une seule a vraiment envahi les différents médias de l'Hexagone. En effet, le terme est repris souvent – excessivement – au sens de « roulement, rotation, renouvellement du personnel », toutes formulations précises qui conviennent parfaitement, pourtant. La tendance, parmi les lexicographes, est de supprimer le trait d'union et de « coller » le mot : *turnover* – qui est à peu près inusité au pluriel.

Avant de désigner le renouvellement du personnel, le mot a exprimé, en économie, la rotation des stocks, le roulement des marchandises, l'écoulement rapide *(rapid turnover)* de produits... Et aussi le chiffre d'affaires. Fort heureusement, l'anglicisme n'a pas été repris – ou, du moins, peu – sous ses autres significations, ou, plus exactement, sous des sens fort proches mais en d'autres domaines, notamment médecine, biochimie, physiologie : « cycle, circuit, circulation, taux de renouvellement, rotation », etc.

Peu usuelle, encore, une acception particulière fait de ce terme, dans le milieu des médias et de la communication, un équivalent de « renversement d'opinion »... Tout comme ses équivalents français, auxquels il convient de recourir normalement, *turnover* n'apporte pas d'indication quant aux causes de la rotation de personnel : volonté des directions d'entreprise de ne pas garder longtemps de mêmes ouvriers, employés, cadres, ou bien personnel partant volontairement compte tenu de conditions de travail peu attractives.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

La dérive des continents

Des régions entières du monde perdent le contact avec les mécanismes de la croissance. Jean-Yves Carfantan explore les grands chantiers à ouvrir pour éviter le chaos

LE GRAND DÉSORDRE DU MONDE
de Jean-Yves Carfantan.
Seuil, 350 pages, 130 F.

LES THÉORIES ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT
d'Elsa Assidon,
La Découverte, coll. « Repères », 128 pages, 45 F.

LE monde fait peur. Le traumatisme vient particulièrement du sentiment que des forces irrépressibles conduisent la planète au chaos. Dans son dernier livre, Jean-Yves Carfantan s'efforce d'évaluer les risques et – ce qui est plus téméraire – d'explorer les chantiers à ouvrir pour détourner le cours des catastrophes.

Comme il se doit, il part du plus haut, c'est-à-dire de l'atmosphère dont la couche d'ozone se rétrécirait comme peau de chagrin et qui pompe toutes les horreurs gazeuses émanant du monde industriel, conduisant au fameux « effet de serre ». Même si la menace n'est pas telle qu'on le dit, pourquoi ne pas adhérer à la proposition de notre auteur : *« La défense du droit des générations futures à disposer d'un environnement viable passe par l'exercice d'un droit d'ingérence dans les affaires nationales »* ?

FRONTIÈRES • Les risques qui naissent d'une démographie galopante peuvent, eux, être repérés voire chiffrés. Trois frontières sensibles existent : celle du Rio Grande séparant le Mexique des Etats-Unis ; celle qui sépare le Japon de ses voisins immédiats de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Vietnam, Indonésie) et de l'Est (Chine, Corée, Malaisie, Philippines) ; celle du bassin méditerranéen où se font face l'Europe occidentale et les pays d'Afrique et du Proche-Orient. Il n'y a pas trente-six façons de freiner les grandes migrations du futur, de résister à la pression croissante, inexorable des pauvres. Le mieux est de tout faire pour leur permettre de s'enrichir chez eux.

Cette grande confrontation des riches et des pauvres sert d'ossature au livre. Il y a une *« dérive des continents »*. Des pans entiers de nations dites « en voie de développement » s'éloignent en fait de la zone où, malgré les crises, les mécanismes de croissance sont en place. C'est que les processus d'exclusion sont plus forts que la volonté de la quasi-totalité de la planète de s'intégrer à l'économie-monde. Pour se faire mieux comprendre, Jean-Yves Carfantan choisit deux exemples : le Brésil (un « géant épuisé ») et l'Afrique.

Comment retrouver les chemins de l'intégration ? Même s'il faut se méfier des transpositions, un regard sur les « nouveaux riches » (les « dragons » du Sud-Est asiatique) n'est pas inutile. Comme pour le Japon, on constate que la Corée du Sud, par exemple, a franchi les étapes selon un processus rigoureux : attention portée à l'agriculture pour éviter l'exode rural, puis au système éducatif pour relever le niveau de formation de base de la population, rôle directeur de l'Etat dans le développement, privilégiant les industries légères grandes utilisatrices de main-d'œuvre, dont les bas salaires dégagent un avantage comparatif : diminution du chômage provoquant une augmentation des salaires réels, de l'épargne permettant un réinvestissement dans une industrie de base (chimie, mécanique, sidérurgie) puis dans les secteurs de pointe (électronique, informatique).

S'interrogeant plus généralement sur les moyens de construire un monde viable, Jean-Yves Carfantan voit trois chantiers inséparables : celui de l'éradication de la dette du tiers-monde ; celui de l'ouverture d'un nouveau mécanisme d'aide, par la mobilisation des ressources fournies par le désarmement (création d'un Fonds mondial d'intégration) : celui de l'ouverture des marchés des nations industrielles aux biens et services fournis par l'Est et le Sud.

L'effort ne doit pas venir d'un seul côté. Afin de s'intégrer dans l'économie-monde, les Etats doivent réussir l'intégration de toutes les catégories de leur population. C'est au reste la seule façon de parvenir à la démocratie politique qui ne peut être octroyée, ni être confondue avec *« l'habillage juridique d'un Etat moribond »*. Seule l'action des forces politiques locales peut être efficace, mais la « dérive des continents » ne sera arrêtée que si l'on conjugue les forces aujourd'hui opposées de repli identitaire et d'interdépendance, vers une « souveraineté partagée ». Une solide réflexion qui console de tant d'à-peu-près sur le sujet.

DIAFOIRUS • Combien de Diafoirus, en effet, au chevet des pays pauvres ! On s'en rend mieux compte grâce aux recherches fort poussées d'Elsa Assidon. Un livre mince mais dense sur *les Théories économiques du développement*. On voit là comment les modes ou les courants de pensée ont influencé les analyses et la présentation des solutions. Ici resurgit le vieux débat entre keynésiens et néolibéraux. Là le modèle marxiste influence la thèse de *« l'industrialisation industrialisante »*, dont on a vu les effets regrettables en Algérie. Puis, voici les politiques *« d'ajustement structurel »* chères au FMI, tant contestées aujourd'hui.

Les échecs de programmes si divers inclinent les économistes à la modestie, note Elsa Assidon, mais elle insiste sur la complication du sujet : *l'informel* dans de nombreux pays, essentiel dans l'activité économique, mais échappant aux computations ; le flou de la notion de pauvreté. Malgré les difficultés, l'objet de l'économie du développement, c'est de toute façon *« d'aller au-delà du PNB par tête »*, écrit-elle. Comment ne pas être d'accord avec cette conclusion ?

Pierre Drouin

P. S. : sur un registre plus pédagogique, on lira également avec fruit l'*Introduction à l'économie du développement*, de Jacques Brasseul, dont la seconde édition, mise à jour, vient de sortir dans la collection « Cursus » chez Armand Colin.

NOTE DE LECTURE

CYCLOPE
sous la direction de Philippe Chalmin.
Economica, 510 p., 450 F.

Le rapport *Cyclope* 1993, ouvrage de référence sur les matières premières depuis sept ans, vient de sortir. Produit par produit, secteur par secteur, l'ensemble des matières premières – et Philippe Chalmin a une vision très large de ce domaine ; même le fret maritime n'échappe pas à ses investigations – est systématiquement répertorié, disséqué, commenté.

Cette année, la liste a encore été allongée : aux côtés de la laine figurent désormais le silicium, le scandium, utilisés dans les produits de haute technologie. Et Philippe Chalmin, conseiller économique de la SFAC, ambitionne de traiter *« l'ensemble des « commodities », y compris financières »*.

Mais il y a aussi, plus important peut-être, une lecture transversale des marchés internationaux. La révélation des équilibres vacillants, les tensions et les contradictions du monde moderne, rien n'échappe à l'œil vigilant du *Cyclope*.

Faute d'achats soutenus, les matières premières, à quelques exceptions près, sont revenues aux niveaux les plus bas depuis l'entre-deux guerres.

Philippe Chalmin a choisi de nous faire voyager dans les méandres et les transformations du monde : tandis que l'Occident, entre technologie et statistique, s'enlise dans le marasme économique, l'Asie, et plus généralement la zone Pacifique, ressurgit avec efficacité et promptitude, utilisant les armes mêmes de l'Occident (l'exemple du dumping chinois sur le tungstène est significatif).

La croissance de la Chine, qui tire parti de ses matières premières, et le naufrage de l'ancien bloc soviétique qui, lui, brade les siennes, illustrent cette nouvelle géographie des tendances...

Outil de connaissance autant que de réflexion, *le Cyclope* nous prête son regard pour mieux lire, dans le gisement que constituent les matières premières, cette économie souterraine si méconnue. Et il tire la sonnette d'alarme : *« La vision libérale et libre-échangiste des pères de l'Uruguay Round n'est plus suffisante pour tenir compte de la nécessaire correction de certains déséquilibres des plus criants. »*

Marie de Varney

AGENDA

MARDI 18 MAI. Paris. Rencontre sur le thème : « La Banque centrale européenne, les enjeux », organisée par le Comité de promotion de la candidature de Lyon à l'accueil de la Banque centrale européenne (Conseil économique et social, 17 heures). **Danemark.** Nouveau référendum sur le traité de Maastricht.

JEUDI 20 MAI. Ottawa. Réunion des suppléants des ministres des finances du G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde) (jusqu'au 24 mai).
Singapour. Rencontre de haut niveau de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) qui sera l'occasion pour les six pays de ce groupe (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande), de faire le point sur diverses questions, dont la sécurité, avec des représentants des Etats-Unis, du Japon, de la CEE, du Canada et de la Nouvelle-Zélande (jusqu'au 21 mai).

VENDREDI 21 MAI. Danemark. Conseil informel des ministres des finances des Douze.

LUNDI 24 MAI. Bruxelles. Conseil « agriculture » de la CEE (jusqu'au 25 mai). **Strasbourg.** Session du Parlement européen (jusqu'au 28 mai).

TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Qui a peur de John Malone ?

A partir d'un réseau de chaînes câblées de l'Amérique profonde, le PDG de Telecommunications Inc. (TCI) a construit un empire audiovisuel qui pousse aujourd'hui ses ramifications vers l'Europe

Qui connaît John Malone ? Cet ingénieur en électricité de cinquante-deux ans n'a pas l'aura médiatique d'un Rupert Murdoch ni la célébrité sulfureuse d'un Robert Maxwell. Il n'est pas marié à une actrice de cinéma comme Ted Turner et son yacht ne lui sert qu'à s'isoler pour réfléchir. Peu connu du grand public américain, totalement ignoré en Europe, l'homme est pourtant un authentique magnat des médias. Grand, épaules et machoire carrées, sourire volontiers sardonique, John Malone est à la tête de Telecommunications Inc., un empire dont les orientations stratégiques façonnent l'audiovisuel américain et dont les alliances en Europe fabriquent déjà notre avenir.

John Malone est un câblo-opérateur, un terme barbare, encore méconnu en France, où la télévision est consommée plutôt gratuitement et par voie hertzienne. Aux Etats-Unis, en revanche, câblo-opérateur désigne une industrie puissante née dans les années 40, celle de la télévision payante. La légende veut que le premier réseau de télévision câblée ait été imaginé par un commerçant : pour vendre plus de postes de télévision dans une région où la réception des signaux hertziens était difficile, il installa une antenne au sommet d'une montagne, puis la relia par des câbles à tous les foyers qui souhaitaient s'équiper d'un poste de télévision. Le succès aurait été immédiat.

ABONNEMENT • L'idée que ce nouveau tube à images permettait non seulement d'acheminer des chaînes déja existantes, mais aussi d'en créer de nouvelles fut concomitante. Par abonnement mensuel réglé au câblo-opérateur, chaque foyer américain peut avoir accès à tout un lot de nouvelles chaînes spécialisées : information, sport, jeunesse, bricolage, culture... Et, moyennant un supplément, l'abonné peut avoir également accès à des chaînes cinéma qui dévident du film toutes les deux heures, sans publicité. La création par le groupe Time de Home Box Office (HBO), une chaîne de télévision consacrée au cinéma, en 1975, fut même la locomotive de l'ensemble des programmes du câble.

Longtemps comprimé par une réglementation tout entière au service des chaînes hertziennes, le câble est devenu aujourd'hui un fait majeur de l'audiovisuel américain. En 1992, 60 % des foyers américains étaient abonnés aux programmes de base. Et TCI, qui contrôle directement ou indirectement près de 13 millions d'abonnés (soit plus de 1 sur 5), est aujourd'hui le plus gros câblo-opérateur des Etats-Unis.

AUSTÈRE • Le siège de Telecommunications Inc. (TCI) à Inglewood, dans la banlieue de Denver (Colorado), n'a ni l'arrogance de certaines compagnies financières de New-York ni le luxe glamour de certains studios hollywoodiens. Ce building sans fioritures est le siège austère d'une compagnie d'ingénieurs. Fondée au milieu des années 50, TCI fut d'abord un câblo-opérateur rural. Le nombre de ses abonnés dans des Etats comme le Wyoming, l'Utah, le Montana ou le Texas est là pour l'attester. Comment cette petite société de province est-elle devenue l'un des plus grands groupes de communication du monde ?

En appliquant la stratégie maoïste d'encerclement des villes par les campagnes. Même si John Malone n'a jamais lu Mao Tsé-toung, il a, à partir du milieu des années 70, entrepris un rachat systématique de réseaux câblés ruraux et banlieusards tombés en faillite. Le temps et les capitaux que la pose de câbles exige sont tels que peu de câblo-opérateurs ruraux survivaient à l'opération. Il suffisait donc d'attendre et de cueillir. Pendant que ses rivaux visaient essentiellement le marché des grandes villes, John Malone ratissait les clients par dizaines de milliers à la périphérie. Certains prétendent qu'il concluait une affaire tous les quinze jours.

Ces dix dernières années, les rachats et les poses de câble ont néanmoins eu lieu dans des centres urbains comme Miami, Washington, Chicago et Denver. L'une des plus grosses prises de contrôle de TCI a eu lieu au début des années 90, avec l'achat du réseau Heritage pour 3 milliards de dollars. En 1991, TCI parachevait, pour 1 milliard de dollars, la prise de contrôle des trois millions d'abonnés du réseau câblé United Artists Entertainment (UAE).

PROGRAMME • Dans la phase numéro deux de constitution du groupe TCI, John Malone s'est plutôt inspiré des Japonais. Quand, à la fin des années 80, Sony et Matsushita ont pris le contrôle des studios de cinéma Columbia d'un côté et Universal et MCA de l'autre, il s'agissait pour eux de passer par le *soft* (films, disques...) pour imposer leurs normes sur le *hard* (postes de télévision, compact disc, magnétoscopes...). A l'aube de la télévision numérique, le problème est le même. Le monopole que représente tout réseau câblé est aujourd'hui menacé par l'arrivée des nouvelles technologies. La numérisation de l'image (codage de l'image en langage informatique 1 et 0) place en effet tous les grands réseaux (ceux du téléphone surtout) en position de câblo-opérateurs naturels. Pour que les câblo-opérateurs actuels conservent leur monopole, ils doivent donc assurer leur contrôle sur les bons programmes, ceux qui « agglutinent » l'audience.

Tout le problème des nouveaux entrants sur le marché des tubes est alors d'avoir des images à mettre dedans. Sachant que la compétition avec les compagnies du téléphone est inévitable, sachant que d'autres modes d'acheminement des images numériques pointent le nez (satellite, mini-réseaux câblés, bornes micro-ondes...), John Malone a introduit TCI sur le marché du programme. Son groupe contrôle ou a des participations significatives dans plus de vingt chaînes câblées. Et non des moindres puisqu'il s'agit de Discovery Channel (58 millions d'abonnés), The Family Channel (55 millions d'abonnés), Affiliated Regional Communication (un réseau de onze chaînes sportives régionales)... sans oublier une participation de 28 % dans les chaînes du groupe Turner (CNN, Headline News, The Cartoon Network...). Selon une étude de la Federal Communication Commission l'organisme de régulation de l'audiovisuel américain, plus des deux tiers des nouvelles chaînes lancées sur le câble depuis 1984 étaient controlées dès l'origine par l'un ou l'autre des câblo-opérateurs.

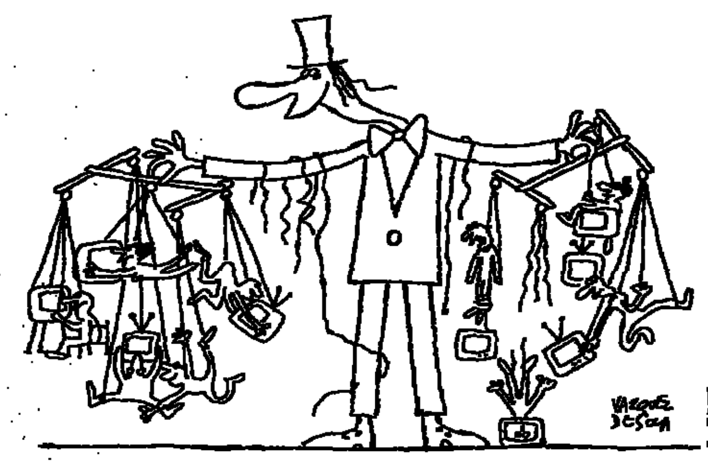
Cette stratégie d'intégration verticale n'est cependant pas sans risque. Consciente de la puissance de TCI sur le marché américain, la Federal Communication Commission réfléchit aux divers moyens d'encourager la concurrence. Elle freine pour l'instant l'arrivée des compagnies de téléphone sur le marché de l'image, mais pas pour longtemps. Elle se demande également si certains câblo-opérateurs ne seraient pas trop puissants. Pour éviter de tomber sous le coup de lois anti-trust, TCI a déja préparé sa riposte. Le groupe a scindé ses activités en deux sociétés distinctes, TCI et Liberty Media qui a notamment le contrôle de la grande chaîne de télé-achat (Home Shopping Network). La première n'a plus que 10 millions d'abonnés et l'autre le reste !

Parallèlement, TCI a commencé de tisser sa toile à l'étranger. Et notamment en Europe. En fusionnant avec United Artists Entertainment (UAE) en 1991, TCI s'est retrouvée actionnaire majoritaire de plusieurs réseaux câblés britanniques. Après avoir hésité, John Malone a choisi de conforter ses positions à l'étranger. Il est vrai qu'entre-temps le gouvernement britannique venait d'autoriser les réseaux câblés à entrer sur le marché des télécommunications. Pour alléger ses investissements, TCI a alors fondé Telewest, une société commune avec US West, une puissante compagnie de téléphone. Ses abonnés en Grande-Bretagne sont au nombre 144 000 et le groupe prévoit d'atteindre le million à la fin du siècle.

En France, TCI a récemment pris une participation minoritaire (29 %) dans Vidéopole, un réseau câblé controlé par EDF et le Crédit agricole, et négocie actuellement un accord avec Canal Plus sur l'exportation de deux chaînes câblées françaises (Jimmy, Cinécinéfil) sur le réseau britannique. Le groupe américain possède également des parts dans les réseaux câblés d'un certain nombre d'autres pays comme la Suède, la Norvège, l'Irlande..., soit plus de 1 million d'abonnés en tout hors des Etats-Unis.

Comme la banque, l'assurance, la chimie ou l'acier, la télévision est devenue une industrie mondiale.

Yves Mamou



Un cash-flow vertigineux

En 1992, Telecommunications Inc. a réduit ses pertes à 34 millions de dollars (187 millions de francs environ) pour un chiffre d'affaires de 3,57 milliards de dollars (19 milliards de francs environ). En 1991, la perte était de 103 millions de dollars (550 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dollars (17,6 milliards de francs). Autant de chiffres qui, en fait, ne signifient pas grand-chose.

L'un des repères financiers les plus sûrs en matière d'industrie du câble est le cash-flow, c'est-à-dire le résultat avant impôts, frais financiers et charges d'amortissement. Pour une raison simple : sur un réseau câblé, les coûts fixes, quel que soit le nombre d'abonnés, sont quasiment les mêmes. Une fois le réseau amorti (672 millions de dollars provisionnés par TCI en 1992) et les dettes remboursées (718 millions de dollars de frais financiers en 1992), les profits deviennent vertigineux.

Le bon critère d'évaluation financière d'un réseau câblé est donc le cash-flow rapporté au chiffre d'affaires, sachant qu'une société potentiellement rentable a un cash-flow qui se situe entre 35 % et 50 % du chiffre d'affaires. Pour 1992, le cash-flow de TCI était de 1,63 milliards de dollars (9 milliards de francs), soit 47 % du chiffre d'affaires.

LES LEÇONS DE 1986-1987

Les huit vertus des privatisations

Le 26 mai, le gouvernement présentera une nouvelle loi de privatisation. Dans la sérénité. Celles de 1986 ont été plutôt bénéfiques aux sociétés concernées. Dans une conjoncture, il est vrai, alors favorable...

LES temps changent et le dossier autrefois brûlant des privatisations s'inscrit peu à peu dans le « consensus mou ». L'heure n'est plus aux anathèmes et aux querelles idéologiques. Les tenants du libéralisme pur et dur de 1986 et de la privatisation à outrance sont rentrés dans le rang, tout comme s'est dilué de 1988 à 1992 le dogme présidentiel du « ni-ni » (ni nationalisation, ni privatisation). Les différences qui subsistent entre le précédent et l'actuel gouvernement tiennent aujourd'hui plus à l'ampleur des privatisations qu'à leur principe.

Par nécessité budgétaire plus que par conviction, les gouvernements d'Edith Cresson et plus encore de Pierre Bérégovoy avaient d'ailleurs fini par vendre de-ci de-là des morceaux de groupes publics. Le gouvernement Edouard Balladur compte, lui, renouer à partir de l'automne avec des privatisations de grand style, sur le mode de 1986-1987, mais sans trop d'illusions sur la capacité du marché financier de les absorber. Car, du côté de la Bourse, la passion a disparu pour faire place à une plus grande maturité.

STRATÉGIE • La lune de miel entre les Français et la Bourse n'est plus qu'un souvenir. Pour s'être en partie trompés sur la nature des marchés financiers et les avoir confondus un temps avec un casino, une part importante des petits actionnaires a abandonné sans regrets le palais Brongniart. Le krach d'octobre 1987 et le retournement brutal de conjoncture depuis 1991 sont passés par-là. Les Français convertis sur le tard au capitalisme financier ne se sont pas mués en boursiers anglo-saxons. Les privatisations à venir seront à l'évidence démythifiées. Il ne devrait plus y avoir de spot télévisé montrant la célèbre orangerie de Paribas sur fond de « madame, monsieur » ou Catherine Deneuve vantant les mérites de Suez.

Mais au-delà du débat politique et de l'imaginaire des Français, les privatisations de 1986 et 1987 ont eu des conséquences bien plus profondes sur les entreprises passées du jour au lendemain du public au privé. Des conséquences sur leur marge de manœuvre, leur liberté, leur capacité à nouer des alliances ou à faire appel aux marchés de capitaux. Des conséquences sur leur stratégie, plus audacieuse, plus risquée ou au contraire plus prudente sans la tutelle protectrice de l'Etat. Des conséquences sur leurs relations avec des actionnaires devenus plus exigeants, plus nombreux, moins fidèles et ne répondant pas du tout à la même logique que celle de l'Etat. Enfin, les privatisations ont clairement changé la vie des dirigeants. Ils y ont gagné en pérennité.

CONTEXTE • Globalement, elles auront été plutôt positives. Intervenant dans le contexte économique très favorable de la fin des années 80, les privatisations ont donné aux entreprises une incontestable liberté et surtout les moyens d'en profiter. Toutes ne l'ont pas utilisée de la même façon et pas forcément à bon escient. Les véritables dérapages auront pourtant été limités. Les équipes dirigeantes y ont en tout cas gagné en sérénité, se retrouvant à l'abri des mouvements d'humeur politiques, et des changements de majorité.

Il leur faut aujourd'hui gérer une nouvelle phase plus délicate. La rentabilité baisse et la « naïveté » de leurs nouveaux actionnaires a disparu. Les nouvelles privatisations seront forcément « moins romantiques » dans la tête des petits porteurs, des dirigeants et des politiques. La leçon de l'expérience a été assimilée : les privatisations, comme d'ailleurs les nationalisations, ne valent que par l'usage qu'on en fait...

Eric Leser et Caroline Monnot

Une rupture radicale ?

Chaque privatisation est à l'évidence un cas particulier. Cela tient à la fois à ses modalités, à la constitution des fameux « noyaux durs » d'actionnaires censés protéger la société contre les OPA, à la période de mise sur le marché (en plein krach d'octobre 1987 pour Suez et en pleine euphorie boursière pour Saint-Gobain et Paribas), à l'histoire de l'entreprise et à son domaine d'activité. Pour un groupe industriel comme Saint-Gobain, le passage du public au privé n'aura eu finalement que peu d'influence sur l'activité.

A l'inverse, les grandes banques d'affaires ont vécu leur privatisation comme une délivrance après avoir eu le sentiment d'être « réfrigérées » de 1982 à 1987. Le monde dans lequel elles évoluaient avait été fondamentalement transformé sans qu'elles puissent totalement s'y adapter. Une part importante de leurs métiers traditionnels leur avait échappé après les nationalisations de 1982. *« Il y a des opérations qu'on ne peut plus faire quand on est public »*, résume Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance de Paribas.

Une véritable stabilité des dirigeants...

La privatisation interdit les nominations politiques à chaque changement de majorité. Dans le secteur public, les valses de présidents ont atteint une intensité rare en 1981-1982 et 1986-1987. Depuis, le jeu s'est calmé. La pratique est passée de mode. Dans l'entourage d'Edouard Balladur, on affirme haut et fort qu'on ne coupera pas de têtes. Mais il est souvent difficile de résister aux pressions « amicales », de ne pas récompenser les compétences de proches et de faire taire d'anciennes et durables inimitiés. Les tentations existent forcément. Et elles sont grandes !

Entre 1981 et 1988, la Compagnie financière de Suez, exemple extrême, aura connu... jusqu'à cinq présidents ! Mais, à l'opposé, un groupe industriel comme Saint-Gobain aura affiché une stabilité exceptionnelle. Roger Fauroux, PDG d'une Compagnie de Saint-Gobain, alors privée, en 1980, est confirmé dans ses fonctions deux ans plus tard, au moment de la nationalisation. Il quitte le groupe industriel en 1986, à la veille de sa privatisation. Par souhait personnel. Et c'est Jean-Louis Beffa, son bras droit depuis six ans, qui pilotera l'opération.

Parmi les grandes entreprises privatisées en 1986 et 1987, seul Paribas et Suez ont, depuis, connu des changements au sommet. Et encore, c'est la disparition de Renaud de La Génière qui a entraîné son remplacement à la tête de la Compagnie financière de Suez par Gérard Worms. Chez Paribas, Michel François-Poncet n'est plus le numéro un opérationnel, à la suite notamment de l'échec de l'OPA sur la Compagnie de navigation mixte, mais il reste le président du conseil de surveillance. Il forme d'ailleurs un tandem plutôt réussi avec André Lévy-Lang, le président du directoire. La mise à l'écart de M. François-Poncet s'est d'ailleurs faite dans la douceur avec la modification des structures de la prestigieuse banque d'affaires, dont le mythe de toute-puissance venait d'être sérieusement écorné.

Des moyens accrus

C'est incontestable. La privatisation a été l'occasion de pouvoir trouver assez facilement, compte tenu du contexte, des capitaux sur les marchés. Selon la vieille formule, l'Etat actionnaire n'est pas très exigeant, mais apporte peu. Les actionnaires privés réagissent, en tout cas dans les périodes favorables, de façon totalement opposée. Ils ont des exigences de rentabilité et de croissance fortes, mais en contrepartie acceptent de souscrire à des augmentations de capital. *« En 1988, nous avons récolté 2,4 milliards de francs en faisant appel au marché »*, commente-t-on chez Saint-Gobain. *« L'Etat n'aurait pu nous fournir cette somme. Notre dernier appel de fonds remontait à 1978. »* La plupart des groupes mis sur le marché ont quelques mois plus tard réalisé des augmentations de capital, pour financer des acquisitions importantes ou améliorer leurs ratios financiers. Alcatel-Alsthom, pour sa part, avait eu, au moment de sa privatisation, le privilège unique de pouvoir augmenter parallèlement ses fonds propres.

Une internationalisation plus aisée ?

La privatisation est parfois une carte de visite à l'étranger. Il est des pays où le statut d'entreprise publique gêne. Saint-Gobain, qui a pris le contrôle à 100 % de sa filiale américaine Certain Teed, en 1988, estime que l'opération aurait été infiniment plus délicate si elle n'avait été privatisée. De même pour le rachat d'Oberland en Allemagne. *« La famille propriétaire ne nous aurait jamais vendu ! »* Suez s'est retrouvée dans un cas similaire quand elle est devenue le chevalier blanc de la Société générale de Belgique attaquée par Carlo De Benedetti. La compagnie financière française n'a obtenu le soutien de l'establishment belge et gagné que parce qu'elle était devenue privée.

En l'espace de quelques années, la France est passée d'un capitalisme hexagonal, anémique, sans capitaux, et avec un contrôle des changes, à une déréglementation financière totale, une explosion de la Bourse et une économie-monde. Paribas et Suez, *« gros poissons dans une petite mare »*, pour reprendre l'expression d'André Lévy-Lang, sont devenues des poissons encore plus grands mais dans l'océan. D'où le discours de Renaud de La Génière au début de 1988 insistant sur la nécessité pour Suez de grandir vite et les difficultés, quand la conjoncture s'est retournée, pour gérer des acquisitions à l'étranger, lourdes et devenues peu rentables. A cet égard, il est clair que Paribas et Suez ne se sont peut-être jamais remises de leur nationalisation et de leur privatisation cinq ans après.

Mais pour interpréter les stratégies d'expansion industrielles et financières souvent sévèrement jugées aujourd'hui, il convient de se replacer dans le contexte économique et financier de la fin des années 80, marqué par une croissance forte, une explosion des marchés financiers et une multiplication des prises de contrôle d'entreprises et des OPA (offres publiques d'achat). Pour toutes les grandes entreprises françaises, il s'est posé à ce moment-là la question de l'internationalisation, au moins à l'échelle de l'Europe, et de la fameuse taille critique. L'ambition de la plupart des groupes devenus privés était d'autant plus grande qu'elle coïncidait souvent avec le rajeunissement des cadres.

... ou une prime à l'immobilisme ?

La stabilité des équipes de direction qui échappent aux affres triannuelles du fait du prince, des rumeurs, des incertitudes et des campagnes de promotion a permis aux entreprises de ne pas subir des périodes de transition préjudiciables et d'avoir des stratégies sur le long terme. Elle est considérée de tous cotés comme un aspect très positif des privatisations. Mais elle peut avoir des effets pervers et figer les équipes de direction.

D'autant que la constitution pour chaque entreprise mise sur le marché d'un actionnariat stable – les fameux noyaux durs – se fait bien évidemment avec la participation active du président. Il a naturellement tendance à faire plutôt appel à des partenaires qui l'apprécient. Il est trop tôt encore, six ans après les privatisations, pour juger s'il y a un risque de quasi-inamovibilité des dirigeants de groupes privatisés. Mais gare au capitalisme de « country-club » !

Des aléas techniques

Il a d'abord fallu aux privatisées, pour se vendre, s'exposer au grand public. L'exercice est facile pour des groupes dont la clientèle est large, comme la Société générale, le CCF, ou TF 1. Il est plus délicat pour Saint-Gobain et Alcatel. Et carrément inhabituel, voire contre nature, pour des banques d'affaires, cultivant le goût du secret. Elles y ont perdu une partie de leur mystère et le mythe de leur toute-puissance dans le capitalisme français a volé en éclats.

Par ailleurs le succès ou l'échec de la mise sur le marché des entreprises, les prix de vente des titres et la façon dont se sont constitués les noyaux d'actionnaires stables ont eu des effets durables sur la vie des groupes. Accusé lors de ses premières opérations dont il voulait assurer la réussite de « brader » le patrimoine public, le ministre des finances d'alors, Edouard Balladur, a peu à peu relevé les prix d'offres publiques. Jusqu'au krach d'octobre 1987. Les actionnaires de Suez, privatisée difficilement en plein krach, en ont souffert. Non seulement, ils ont pâti d'un contexte très défavorable mais ils ont payé cher leurs actions. Ils ont dû attendre de longs mois avant de retrouver leurs cours d'achat et ont été victimes également de la succession d'augmentations de capital. L'image boursière de Suez en a été affectée.

A l'opposé, la conjonction d'un prix de vente bas, de l'euphorie boursière et de campagnes de publicité spectaculaires a débouché sur des succès inattendus. Les dirigeants de Paribas espéraient dans leurs rêves les plus fous avoir un million d'actionnaires, ils en ont eu 3,8 millions. Le rêve s'est transformé en cauchemar, chaque actionnaire n'a eu que quatre actions, et la gestion d'une telle quantité d'actionnaires est devenue un véritable casse-tête. D'ailleurs, sur les 3,8 millions, 800 000 subsistent aujourd'hui.

Une liberté de manœuvre stratégique plus grande ?

Parmi les privatisées de 1986, certaines ont le souvenir d'avoir été bridées par leur actionnaire public. Saint-Gobain, qui avait acquis le contrôle majoritaire de Bull et acquis 35 % d'Olivetti, a dû renoncer à ses participations dans l'informatique, sur injonction de l'Etat. Dix ans plus tard. Il n'est pas sûr que les dirigeants actuels s'en plaignent !

Mais, chez Alcatel-Alsthom, qui était à l'époque, la vénérable Compagnie générale d'électricité (CGE), le rachat des participations dans les télécommunications d'ITT Europe, une opération décisive, a été mise sur les rails alors que la société était encore publique.

En fait, après les privatisations, les orientations stratégiques des entreprises ont été contradictoires. On peut distinguer deux groupes. Les « précautionneux » ont fait le choix d'une gestion prudente (Société générale, CCF, voire Saint-Gobain) privilégiant la rentabilité et adaptée à leurs moyens avec le sentiment de ne plus pouvoir compter que sur soi en cas de difficultés, d'imprévoyances, ou de dérapages.

A contrario, la privatisation a « décoincé » d'autres entreprises qui ont décidé de rattraper le temps perdu, de grandir vite et de réaliser des acquisitions, notamment à l'étranger. Alcatel-Alsthom a ainsi profité de son retour au privé pour pousser les feux hors des frontières.

Le cas extrême est celui de la Compagnie financière de Suez. Elle a été privatisée en octobre 1987 et s'est retrouvée engagée quatre mois plus tard dans une bataille boursière homérique pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique. Pour financer cette acquisition considérable, payée cher, Suez a procédé à une rafale d'augmentations de capital.

Le nombre d'actions Suez est ainsi passé de 63 millions à la fin de 1987 à 104 millions à la fin de 1988.

A l'abri du politique ?

La source majeure de polémique aura tourné autour de la constitution des « noyaux durs » d'actionnaires afin d'éviter que les entreprises privatisées ne deviennent des cibles d'OPA trop faciles. Et il faut reconnaître qu'aucune privatisée d'importance n'a été victime d'une offre publique. En tout cas, le choix des actionnaires de référence a été maintes fois critiqué par, l'opposition socialiste d'alors, qui y voyait nettement des choix politiques. Certains groupes, et plus particulièrement Alcatel-Alsthom, ont été montrés du doigt et qualifiés de « RPR ».

Une fois revenu au pouvoir, le gouvernement socialiste a tenté de modifier l'actionnariat de certains groupes privatisés, en utilisant la manière douce avec Havas et la manière forte avec la Société générale. L'entrée *brutale* dans le capital de la Société générale d'actionnaires privés avec le soutien manifeste des pouvoirs publics et de la Caisse des dépôts et consignations a entraîné une véritable levée de boucliers.

La querelle autour des « noyaux durs » a, depuis, perdu en intensité. Elle pourrait reprendre à l'occasion des prochaines privatisations. Mais le premier ministre assure que le choix des actionnaires de référence sera, cette fois, incontestable.



LES LEÇONS DE 1986-1987

Un bilan boursier plus qu'honorable



Même si les petits porteurs sont repartis, les sociétés privatisées ont, pour plus de la moitié d'entre elles, réussi à maintenir, voire à augmenter, le cours de leurs actions

DES privatisations de 1987, il reste en mémoire l'afflux du public, ces fameux *«petits porteurs»* découvrant avec fièvre la Bourse «casino». Le placement gagnant à tous les coups transformait la spéculation en sport national. La France comptait alors 10 millions d'actionnaires, dont 6,2 millions en direct (1). Un niveau record, à comparer au million et demi de détenteurs de titres recensés en 1977 et aux trois millions de 1982.

Les deux krachs boursiers des automnes 1987 et 1989, la désillusion provoquée par l'évolution des actions faisaient craindre un départ massif de ces financiers en herbe. Contrairement aux rumeurs, il n'en serait rien, si l'on en croit un sondage réalisé par la Sofres pour la Commission des opérations de Bourse et la Banque de France : en 1991, la place française comptait encore 11 millions d'actionnaires dont 5,8 millions *détenaient directement leurs* titres. Cette évaluation, la dernière disponible, laisse perplexe, les privatisées ayant pendant le même temps vu le nombre de leurs actionnaires individuels se réduire massivement. Pour des raisons purement techniques. Lorsque plusieurs membres d'une famille (parents et enfants) *avaient droit à des titres, ils* les ont le plus souvent réunis dans un portefeuille unique dès 1988. D'autres, ayant trop peu d'actions, ont préféré s'en défausser rapidement en raison du coût élevé des droits de garde, bien supérieur aux gains de leurs placements.

DÉPARTS • Ces ajustements, conjugués au désenchantement, ont provoqué des départs conséquents. Paribas, qui détenait le record du nombre de petits actionnaires avec 3,8 millions, n'en a plus aujourd'hui que 800 000. Suez a vu son effectif de petits porteurs divisé par trois, tombant de 1,6 million à 500 000. La chute s'observe aussi chez Saint-Gobain – de *1,5 million* à 600 000 ou 700 000 –, alors que cette société n'a pas connu de recul.

Seule certitude : les privatisations de 1987 auront fait entrer la Bourse dans la vie des Français, qui l'avaient superbement ignorée depuis la dernière guerre mondiale. Mais elles ont perdu leur caractère magique : les dernières privatisations partielles ont rencontré plus de succès auprès des investisseurs institutionnels ou *étrangers que chez* les particuliers.

> « Les privatisations de 1987 auront fait entrer la Bourse dans la vie des Français, qui l'avaient superbement ignorée depuis la dernière guerre mondiale. »

Pourtant, six ans après leur retour sur le marché, les actions des douze sociétés concernées ne s'en tirent pas trop mal : plus de la moitié d'entre elles ont fait mieux que l'indice boursier CAC 40, qui *a progressé de* 33 % sur la période. Mais les évolutions ont été divergentes. Durant ces années, deux valeurs ont disparu, la Sogénal, absorbée par la Société générale voilà quatre ans, et Matra, qui a fusionné avec Hachette récemment ; quatre autres ont suivi des parcours laborieux, et, paradoxalement, les deux premières compagnies financières françaises (Suez et Paribas) et les deux petites banques BIMP *et BTP, ont réalisé de piètres performances.*

> « Ne cessant d'anticiper, les boursiers jouent dès à présent sur les entreprises que devrait mettre en vente le gouvernement Balladur, bien que la liste n'en soit pas arrêtée. »

RÉSISTANCE • La palme de la résistance revient à TF 1 et à Saint-Gobain, seules valeurs à n'être jamais descendues au-dessous de leur prix de mise sur le marché. Rhône-Poulenc est aussi dans ce cas, mais depuis trop peu de temps, *puisque la société n'est* cotée que depuis janvier dernier. Selon les calculs de la Société d'analyse financière européenne (SAFE) – bureau d'étude Paribas-Crédit du Nord –, la télévision de Bouygues a aussi remarquablement progressé (+ 165 %). Elle est suivie, à quelque distance, par une autre valeur du secteur de la communication, *Havas (+ 127 %)*, par une banque de taille moyenne, le Crédit commercial de France (CCF : + 124 %) et par l'un des premiers groupes industriels français, Alcatel-Alsthom (+ 121 %).

Parmi les sociétés partiellement privatisées, c'est la moins connue du public, le Crédit local de France, qui a fait le meilleur parcours (+93 %). *Les deux compagnies pétrolières piétinent*, Total se reprenant après un mauvais départ et Elf restant quasi stable aux alentours de 360 francs. *« La future privatisation se fera à ce niveau de prix »*, pensent nombre d'analystes, si ce groupe figure, comme ils le pensent, dans le programme de privatisations, attendu pour l'automne.

ANTICIPATIONS • Ne cessant d'anticiper, les boursiers jouent dès à présent sur les entreprises que devrait mettre en vente le gouvernement Balladur, bien que la liste n'en soit pas arrêtée. Dans le secteur des assurances, ils tablent sur les AGF et l'UAP *plutôt que sur le GAN : ces spéculations* expliquent en partie le vif redressement – près de 60 % – de ces deux valeurs depuis leurs plus bas niveaux, en octobre 1992. Dans le secteur bancaire, ils préfèrent la BNP, même si le cours du certificat d'investissement n'a gagné que 11 % depuis son émission en mai 1986 au prix de 485 francs. Là encore, un redressement notable s'est opéré depuis l'automne. Pas question de miser, en revanche, sur le Crédit lyonnais, dont le certificat reste à un niveau inférieur de 6 % aux 659 francs du lancement en juin 1986.

Enfin, si les boursiers croient en une prochaine privatisation totale d'Elf-Aquitaine et de Rhône-Poulenc, les avis sont partagés pour Pechiney. L'évolution du titre illustre cette hésitation : depuis son émission en juillet 1985 à 183 francs, le certificat d'investissement privilégié (CIP) a gagné 49 %, après avoir un moment plus que triplé. Il pâtit actuellement de la conjoncture détestable dans le secteur de l'aluminium. *«Le marché voit dans les privatisations un ballon d'oxygène qui pourrait le redynamiser*, estime Régis Lefort, responsable de l'analyse financière chez Gilbert Dupont. *Les gros investisseurs, tant français qu'étrangers, sont prêts et les particuliers suivront, espérons-le.»* Comme si les petits porteurs, échaudés une première fois, ne voulaient plus être les premiers à s'exposer, même si on leur offre des avantages conséquents pour les séduire...

Dominique Gallois

(1) *Par opposition aux actions* réunies dans des fonds de placement.

Performances boursières des groupes privatisés
1986-1988 (gouvernement Chirac)

Actions	Cours d'introduction (F)	Cours récent (F)	Extrêmes 1987-1993	Variations (%)
SAINT-GOBAIN	310 (déc. 1986)	480	323-713	+ 55
ALCATEL ALSTHOM	290 (juin 1987)	641	180-691	+ 121
HAVAS	188 (juin 1987)	427	150-702	+ 127
FINANCIÈRE PARIBAS	405 (fév. 1987)	405	255-740	0
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	407 (juil. 1987)	587	256-665	+ 44
CCF	107 (mai 1987)	240	94-264	+ 124
TF1	165 (juil. 1987)	438	165-652	+ 165
SUEZ	317 (nov. 1987)	289	211-496	– 9
MATRA	110 (fév. 1988)	300	106-479	+ 172

N'ont pas été retenues dans ce tableau trois privatisations : Sogénal (avril 1987, 125 F), BIMP (mai 1987, 140 F) et la BTP (avril 1987, 130 F).

1991-1993 (gouvernement socialiste)

Sociétés (privatisations partielles)	Cours d'introduction (F)	Cours récent (F)	Extrêmes depuis l'introduction	Variations (%)
CLF	210 (déc. 1991)	405	196-440	+ 93
TOTAL	230 (juin 1992)	251	194-275	+ 9
ELF AQUITAINE	360 (mars 1992)	361	308-401	0
RHÔNE-POULENC	500 (janv. 1993)	535	601-500	+ 7

Source : SAFE (Société d'analyse financière européenne).

Un entretien avec Birgit Breuel, présidente de la Treuhand

« 70 % des entreprises de l'ex-RDA sont viables »

***Birgit Breuel** est à la tête de la Treuhandanstalt, dite* **Treuhand, l'agence de privatisation pour les nouveaux Länder de l'ex-Allemagne de l'Est, depuis avril 1991. Femme politique membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU, le parti du chancelier Kohl), elle était auparavant ministre des finances du Land de Basse-Saxe. Née en 1937 à Hambourg, elle a fait des études de sciences politiques à Hambourg, Oxford et Genève, puis d'économie et de commerce à Hambourg. Elle a entamé sa carrière politique en 1970 comme élue à la Diète de la ville de Hambourg. Mariée, elle a deux enfants.**
Créée lors de l'union économique des deux Allemagnes en juillet 1990, la Treuhandanstalt est l'agence chargée des privatisations des combinats et des propriétés publiques de l'ex-RDA. Elle doit avoir achevé son travail opérationnel à la fin de l'année et doit être dissoute fin 1994. L'objectif était de réaliser les privatisations le plus rapidement possible et de *fermer les firmes non vendues parce que non rentables.*
Plus de quatre firmes sur cinq ont été privatisées : la Treuhand a réalisé l'essentiel de son travail. Mais il lui reste encore plus de 2 000 entreprises à vendre (357 000 emplois) qui ne sont pas toutes attrayantes. Depuis la signature du pacte de solidarité en début d'année, le gouvernement a accepté sous la pression des sociaux-démocrates (SPD) et des syndicats de ne pas fermer les firmes importantes régionalement et de les assainir lui-même. Ce « noyau industriel » restera donc, pour un temps indéfini, dans les mains du secteur public. Birgit Breuel se défend, dans l'entretien, que cela signifie un quelconque changement de politique. Elle explique qu'à ses yeux assainissement et privatisation sont toujours allés de pair.

CHRISTIAN SCHULZ/PAPARAZZI

« Les privatisations à l'est de l'Allemagne sont presque achevées et pourtant l'économie y demeure délabrée et la production industrielle continue de sombrer. Les privatisations n'avaient-elles pas été présentées comme la solution miracle ?

– Il y a nécessairement un délai entre la vente juridique des entreprises et son effet économique. Vous savez que les repreneurs des opérations déjà réalisées se sont engagés à investir un total de 177 milliards de marks. De cette somme, une partie seulement a déjà été investie, le reste viendra progressivement. Il faut attendre aussi parce que, par exemple, les permis de construire ne sont pas encore tous délivrés. Il faut un peu de patience.

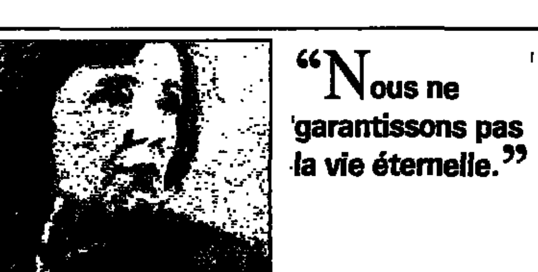
» Mais j'ai la certitude qu'au-delà de cette période de transition difficile, l'est de l'Allemagne sera dans l'avenir un site très attractif pour les investisseurs. Aucune autre région au monde n'a bénéficié d'une telle rénovation intégrale des infrastructures publiques et privées. Les routes, les réseaux d'électricité comme de télécommunications d'un côté et de l'autre toutes les usines, tout cela aura été entièrement modernisé d'un seul coup. Je le répète, c'est un avantage unique au monde.

– La conjoncture à l'ouest de l'Allemagne s'est aujourd'hui très dégradée, au point que le pays traverse une grave récession. Est-ce un obstacle supplémentaire pour vous ?

– En mars nous venons de privatiser 347 nouvelles entreprises. Où voyez-vous des obstacles ? *Ceux qui existent ne sont* pas nouveaux : l'embouteillage des tribunaux à propos des questions de restitution aux anciens propriétaires, les hésitations des repreneurs qui veulent ne venir qu'après que nous auront fait le plus dur, les négociations sur le paiement des travaux de protection de l'environnement, etc. C'est vrai que les conditions économiques générales sont aujourd'hui plus difficiles. Mais c'est aussi une chance. Car dans une crise structurelle toutes les cartes sont rebattues et chacun s'interroge. Nous voyons donc arriver ici, pour la première fois, de nouveaux interlocuteurs qui jusqu'ici n'avaient pas cru devoir s'intéresser à cette région. Je ne sais pas encore quels résultats nous en tirerons, mais ça bouge.

– Les Allemands de l'Est apprennent-ils rapidement les us et coutumes des affaires ?

– Nous avons fait l'expérience qu'un management double est ce qui fonctionne le mieux. Un Occidental connaissant les règles de l'économie de marché et un manager de l'Est connaissant l'entreprise, ses partenaires traditionnels et la région. C'est un bon couple.



"Nous ne garantissons pas la vie éternelle."

STEPHAN DOBLINGER/PAPARAZZI

– Les capitaux étrangers ne représentent que 10 % du total des privatisations. Cela paraît peu.

– En Allemagne de l'Ouest, les investissements étrangers font 14 % du total des actifs. Alors 10 % après deux ans, ce n'est pas mal.

– Il n'y a pas de Japonais…

– C'est dommage pour les Japonais !

– Certains repreneurs ont aujourd'hui du mal à tenir leurs promesses faites lors du rachat, notamment en matière d'emplois. Sont-ils nombreux ?

– Nous ne disposons pas de statistiques là-dessus. Les entreprises privatisées entrent dans l'économie de marché avec ses aléas. Nous essayons, avant la vente, d'examiner la solvabilité de l'acheteur, puis, lors de la vente, de faire un contrat qui crée les conditions les meilleures pour la survie de l'entreprise. Mais nous ne garantissons pas la vie éternelle.

» Aujourd'hui beaucoup d'entreprises viennent nous voir pour renégocier les contrats parce qu'elles n'avaient pas fait leurs calculs avec des conditions économiques aussi difficiles. Notre réaction n'est alors pas celle de comptables. Si quelqu'un nous prouve qu'il a rempli tous ses engagements, nous lui accordons en général un délai d'une année supplémentaire. L'obliger à remplir l'intégralité de son contrat dans les délais prévus initialement concernant les effectifs ou les investissements l'amènerait sans doute à la faillite, et nous perdrions tout. L'entreprise disparaîtrait et les emplois avec. En revanche, s'il s'agissait de repreneurs qui auraient, par exemple, transféré des actifs dans leur patrimoine personnel, nous n'hésitons pas à les poursuivre devant les tribunaux.

– On vous a reproché d'avoir cédé des entreprises à trop bas prix, ce qui creuse votre déficit.

– Nous laisserons, c'est vrai, un déficit de 250 milliards de marks à la fin 1994, lorsque la Treuhand sera dissoute comme prévu. Mais il s'agit d'une somme globale qui recouvre des contrats très différents, certains avec des résultats financiers positifs et d'autres négatifs. Le prix de cession a été parfois nul du fait des anciennes dettes des entreprises ou de la prise en charge des travaux indispensables pour la protection de l'environnement. Mais les critiques sont doubles : certains nous reprochent de vendre à trop bas prix tandis que d'autres nous disent l'inverse…

– Ces 250 milliards de marks seront, ensuite, repris par l'Etat fédéral dans le cadre du pacte de solidarité. Peut-on les considérer comme le coût de reprise de l'économie est-allemande ?

– C'est le prix de l'assainissement de l'économie est-allemande. Mais je vous rappelle que dans les 250 milliards il y en a 100 de dettes anciennes dont nous avons hérité. Et cette somme entraîne des intérêts importants. En 1993, les paiements d'intérêts représentent 40 % de notre budget.

– Aujourd'hui que vous reste-t-il à faire ?

– Beaucoup de choses. Nous avons encore à vendre ou à restituer 40 000 terrains, la grande partie des terres agricoles et des forêts que nous n'avons pu jusqu'ici, pour des raisons juridiques, que donner en fermage. Nous avons en sus à traiter beaucoup de demandes de privatisation ou de reprivatisation de domaines ayant appartenu au Parti communiste, aux syndicats ou à la police politique, la STASI. Pour ce qui est des entreprises, il en reste 1 150 à privatiser. Enfin, dernier travail, il nous faut surveiller la bonne poursuite des contrats de privatisation et des engagements pris par les repreneurs.

– Parmi les 1 150 entreprises qui restent à vendre, combien pourront survivre et combien devront être liquidées ?

– Nous avons toujours estimé qu'au total 70 % des entreprises de l'Allemagne de l'Est étaient viables. Je maintiens ce chiffre. Pour celles qui restent, il est impossible de donner une proportion. Nous les regardons une à une avec soin. On dit parfois que nous avons désormais vendu les « joyaux » et qu'il ne reste que les entreprises les moins performantes. C'est tout à fait faux.

» Il reste encore quelques grandes entreprises. Dans les mines nous espérons aboutir bientôt pour les deux restantes, Mibrag et Laubag. Dans la chimie, le processus est plus compliqué, car les entreprises dépendent les unes des autres. Dans l'acier, il reste EKO, qui nous fait des soucis. Dans la mécanique beaucoup de négociations sont en cours. Mais l'essentiel de notre portefeuille, les trois quarts, est constitué de PMI de moins de 100 employés. Cela fait beaucoup de travail, mais je suis optimiste.

– Le gouvernement a accepté que désormais les entreprises soient assainies avant d'être vendues. Ce fut considéré comme un tournant et une concession faite aux sociaux-démocrates et aux syndicats. Autrement dit l'Etat, au travers de la Treuhand, va conserver des firmes publiques pour un temps indéfini. Est-ce une politique industrielle qui n'ose pas dire son nom ?

– L'assainissement des firmes, n'est, de notre point de vue, pas une nouveauté. Dès la définition de nos concepts de privatisation, en octobre-novembre 1990, nous avions compris qu'assainir et privatiser étaient liés. Le débat politique s'est orienté sur ce sujet de l'assainissement et de la conservation de « noyaux industriels ». Mais il n'y a là rien de neuf. Nous avons privatisé des « noyaux », par exemple des chantiers navals, et, d'autre part, nous avons toujours investi dans les entreprises que nous possédons comme des propriétaires privés normaux. Nous continuerons à l'avenir.

» Autrement dit notre ligne de fond est inchangée. Le travail est simplement modifié parce que nous avions 12 000 entreprises dans nos mains au début et qu'il n'en reste que le dixième. Aujourd'hui, nous pouvons les regarder une à une. Forcément nous avons plus de temps pour apprécier leur assainissement.

– Elles n'ont toujours pas de garantie de survie ?

– Non.

– Ne craignez-vous pas que les pressions politiques vous forcent à les soutenir indéfiniment ?

– Si je craignais les pressions politiques, je ne serais pas à ce poste.

– Quel est le budget d'assainissement pour cette année ?

– Encore une fois, il est difficile de séparer la privatisation de l'assainissement. Mais on peut dire que 10 % du chiffre d'affaires des entreprises sont consacrés aux nouveaux investissements dans les firmes. Cette proportion a été de 10 % au début, puis elle a baissé, puis elle remonte ces temps-ci.

"10 % du chiffre d'affaires des entreprises sont consacrés aux nouveaux investissements dans les firmes."

STEPHAN DÖBLINGER/PAPARAZZI

– La Commission européenne a refusé, fin avril, le plan de sauvetage du sidérurgiste de l'Est EKO-Stahl que vous aviez mis au point. Un investissement de 1 milliard de marks y était prévu. N'est-ce pas le signe qu'avec la récession la survie sur fonds publics de firmes de l'ex-RDA va subir des critiques accrues de la part de Bruxelles ou des autres pays européens ?

– La Commission a seulement donné un avis pour EKO-Stahl. Seul le conseil des ministres est habilité à décider. On verra donc. La question posée est celle de savoir s'il ne faut aucun site sidérurgiste à l'Est, où vivent 16 millions de consommateurs. Mais sur le fond, nos partenaires européens ont admis depuis le début de la réunification qu'il fallait que l'Ouest aide l'Est. Faute de le faire, ce pays serait tombé en faillite, ce qui aurait finalement coûté beaucoup plus cher à tout le monde. La Commission l'a compris, comme tous les gouvernements européens, en particulier le gouvernement français.

– Avec votre expérience de plus de 10 000 privatisations, quel conseil donnez-vous aux pays de l'Est qui ont des projets semblables ?

– L'Allemagne est un cas particulier. C'est le seul pays où une partie de la population peut aider l'autre. Les conditions financières des privatisations ne sont donc pas comparables. Seule la Corée, si elle se réunissait un jour, serait dans ce cas. Les seuls conseils que nous pouvons donner concernent la pratique, la technique. Nous avons monté une cellule pour ce faire qui intervient dans douze pays.

– La question se pose toujours de savoir si le passage du communisme au libéralisme fait moins de dégâts s'il est rapide ou s'il est progressif. Qu'en pensez-vous ?

– La question est purement théorique. L'histoire ne s'est pas posé cette question. A l'été 1990, lors de l'union économique et monétaire faite en un seul jour, tous les Allemands étaient pour. Personne n'aurait pu l'empêcher. Si on avait procédé en dix ans, aurait-on pu mieux faire ? Je n'en sais rien. Qu'importe, les événements ont commandé.

Propos recueillis par
Eric le Boucher

Par milliers…

Les combinats du départ, découpés au fur et à mesure des ventes, représentaient au total 12 892 entreprises ou parties d'entreprises à vendre et plus de 4 millions d'emplois. Il en reste 2 173 à privatiser comprenant 357 000 emplois.

Fin mars 1993, la Treuhand avait privatisé 5 168 entreprises et 6 362 parties d'entreprises, 28 408 hectares de terres agricoles, 1 850 hectares de forêts et 8 697 hectares de terrains fonciers. Un total de 2 578 firmes ont dû être liquidées faute d'être sauvables, représentant une perte nette de 220 000 emplois.

Ces ventes ont donné une recette de 41,6 milliards de marks. Les repreneurs se sont engagés à investir 176,7 milliards de marks et 1 438 500 emplois ont été sauvegardés. Les investisseurs ont été allemands dans la très grande majorité, puisque les investissements étrangers ne représentent que 17,5 milliards de marks, soit 10 %. Les Français sont, parmi les étrangers, à la première place avec 61 firmes achetées, des investissements promis de 4,8 milliards de marks et 21 000 emplois sauvegardés.



POINT DE VUE

Privatisations : la dimension internationale

La nouvelle vague de privatisations devrait avoir un effet inattendu : l'ouverture accrue du capital des grands groupes français aux capitaux étrangers, explique Laurent Cohen-Tanugi, avocat d'affaires associé au cabinet de juristes internationaux Clearly, Gottlieb, Steen and Hamilton. Favorable en soi, cette évolution devrait notamment permettre aux entreprises nationales d'avoir accès au marché boursier américain.

par **LAURENT COHEN-TANUGI (*)**

BIEN que la question n'ait encore fait l'objet que de peu de commentaires, il ne fait guère de doute que le nouveau programme français de privatisations sera, à plus ou moins brève échéance, l'occasion d'une internationalisation accrue du capital des sociétés privatisées.

La première vague de privatisations de 1986-1988 avait déjà donné lieu, parallèlement à l'offre publique de vente sur le marché français, au *placement sur les marchés financiers étrangers d'une* « tranche internationale », généralement sur-souscrite, et à des cessions à des investisseurs étrangers, sous forme de placements privés ou de gré à gré dans le *cadre de la constitution des « noyaux durs ». Le pour*centage de capital cédé à des non-nationaux était resté à l'époque largement en-deça de la limite législative de 20 % (ainsi pour Saint-Gobain : 11,5 % ; Paribas : 14,5 % ; CCF : 16,5 % ; CGE : 14,5 % ; Société générale : 12 %), en raison notamment du succès de la souscription auprès du public français.

Le contexte actuel devrait renforcer la dimension internationale du processus de privatisation. Il est clair, d'une part, que l'épargne nationale n'est pas en mesure d'absorber seule la mise sur le marché des volumes de titres qu'implique la privatisation totale ou même partielle de certaines des entreprises concernées. Au cours des dernières années s'est ainsi développée la pratique des offres « globales » (c'est-à-dire mondiale) de titres de capital des sociétés, notamment dans le cadre des privatisations de *British Telecom (10 milliards de dollars) et de Telefo*nos de Mexico (2 milliards de dollars) en 1991.

D'autre part, la poursuite de l'internationalisation du capital des grandes entreprises françaises constitue en soi un objectif désirable dans l'économie mondialisée de cette fin de siècle, en vue d'accroître leurs fonds propres, d'améliorer une visibilité encore insuffisante à l'étranger et de favoriser leur développement commercial et financier hors de l'Hexagone. Ce processus d'internationalisation s'était d'ailleurs poursuivi sous l'ère du « ni-ni », avec les accords de partenariat assortis d'échanges de participations entre entreprises publiques françaises et entreprises privées étrangères, de type Bull/NEC/IBM, Renault/Volvo ou BNP/Dresdner Bank.

Ces circonstances, couplées avec la volonté de mieux stabiliser l'actionnariat des sociétés privatisées et avec, à l'horizon, l'Union européenne, devraient conduire à une plus forte participation du capital étranger, européen notamment, dans leur actionnariat.

Solliciter le marché américain

Du côté de la demande, les grands investisseurs institutionnels étrangers devraient être au rendez-vous, *si l'on en juge par l'expérience de 1986-1988* et par leur participation au capital des sociétés françaises cotées, de l'ordre de 28 % aujourd'hui contre 21 % en 1991 selon la Banque de France.

Le consensus politique en faveur des privatisations dans le secteur concurrentiel est de nature à rassurer. Pour peu que le gouvernement maintienne son engagement en faveur de la stabilité du franc et n'intervienne pas indûment dans le jeu de l'économie de marché, les investisseurs étrangers devraient confirmer leur intérêt pour les nouvelles « privatisables » *françaises. Quant au risque de prises de* contrôle indésirables, il devrait pouvoir être évité par les instruments législatifs classiques de protection des intérêts nationaux déjà mis en place en 1986 (« action spécifique », etc.) et par des défenses juridiques de type contractuel.

Cela étant, le placement international d'une tranche du capital des sociétés privatisables pose, entre autres, à l'Etat actionnaire et aux entreprises elles-mêmes deux questions d'importance. La première concerne la méthode de vente et de fixation des prix d'offre. Le placement des titres des sociétés privatisées en 1986-1988 s'était effectué à prix fixe. Le développement des « offres globales » ces dernières années a fait évoluer les techniques de placement, *en vue de maximiser les recettes des privatisa*tions pour l'Etat. La seconde tranche de la privatisation de British Telecom a ainsi innové avec succès en introduisant une forme de consultation des investisseurs potentiels par l'Etat *cédant préalable*ment à la fixation du prix.

La seconde question concerne l'opportunité de solliciter ou non le marché financier américain, qui demeure le plus vaste et *le plus liquide du monde*. Les privatisations de 1986-1988 l'avaient fait assez timidement : le placement de la tranche internationale de Saint-Gobain et de Paribas avait évité le marché américain, tandis que la privatisation de la CGE, de la Société générale et d'Indosuez avait donné lieu à des placements privés auprès d'un nombre limité d'investisseurs institutionnels.

Il est vrai qu'une offre publique de titres de capital aux Etats-Unis impose à l'entreprise émettrice des contraintes non négligeables, notamment la divulgation, selon les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC), d'informations économiques, juridiques et comptables extrêmement détaillées sur la société émettrice et sur les conditions de l'offre au niveau mondial. Les états financiers de la société doivent être présentés selon les normes comptables américaines ou, à défaut, selon les normes nationales de la société dûment « réconciliées » avec les *normes américaines, c'est-à-dire en* précisant les différences significatives entre les deux méthodes et leurs effets sur les comptes de la société. Satisfaire à ce type de contrainte requiert un *investissement important que peu de grands groupes* français ont jusqu'à présent réalisé.


TUDOR BANUS

Le pragmatisme de la SEC

C'est en raison de ces contraintes que l'accès des entreprises européennes continentales au *marché américain des capitaux s'effectue le plus fré*quemment par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. Cette technique est en effet moins lourde à mettre en œuvre qu'un placement public, dès lors que la diffusion des titres sur le marché américain se trouve limitée. Depuis 1990, *l'adoption de la règle dite « 144 A » a encore facilité* les placements privés, en assouplissant les procédures de placement initial auprès des très grands investisseurs institutionnels américains (« QIBs », ou *qualified institutional buyers*) et en accroissant la liquidité des titres entre lesdits QIBs.

Il ne faut toutefois pas exagérer les avantages du *recours à cette procédure, s'agissant de placements* importants de titres de capital aux Etats-Unis : si les contraintes comptables sont nettement moindres, les exigences des investisseurs en matière d'information peuvent être presque aussi importantes que dans le cadre d'une offre publique. Le caractère public ou privé du placement est à cet égard moins déterminant que sa taille ou sa nature : titres de capital ou obligations. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus *le pragmatisme de la SEC, qui s'est notamment mani*festé par une attitude coopérative dans la résolution de certaines difficultés juridiques survenues à l'occasion des privatisations françaises de 1986-1988.

Les prochaines privatisations pourraient être ainsi l'occasion d'un accès plus large des entreprises françaises au marché des capitaux américains. Contrairement à la situation de 1986-1988, plusieurs des entreprises censées faire l'objet des prochaines opérations de privatisation ont déjà une certaine expérience de ce marché.

Rhône-Poulenc et Elf-Aquitaine sont, avec Alcatel-Alsthom et Total, parmi les quatre entreprises françaises dont les titres sont cotés à la Bourse de New-York, tandis que Pechiney et la BNP ont déjà plusieurs fois sollicité les investisseurs américains. Dans ces conditions, la perspective d'une offre publique aux Etats-Unis et d'une éventuelle cotation à New-York ne paraissent plus pour elles hors de portée. *Quant aux deux compagnies d'assurances* – AGF et UAP, – c'est la taille de leur privatisation et l'importance de la demande américaine escomptée qui devraient déterminer si l'investissement qu'implique une première approche du marché américain se justifie ou non.

(*) Avocat aux barreaux de Paris et de New-York.

La chasse aux « tags »

Suite de la page 29

Non contents de jouer sur les deux tableaux, ils ont trouvé une nouvelle niche... dans le marché des produits anti-graffiti !

Même si cela représente moins de 1 % de son chiffre d'affaires, Herpé, l'un des rares à s'adresser au grand public, est très fier de ses deux aérosols : Efface Graffiti (pour les surfaces peintes et métalliques) et Décape Graffiti (pour la pierre et le béton), vendus entre 40 et 60 francs les 400 ml. Des produits si efficaces que la mairie de Paris en a récemment distribué plus de trois cents bombes aux commerçants dont le rideau de fer sert de cible aux taggeurs.

Autre grand nom de la peinture à avoir investi ce créneau côté grand public : Julien, filiale de Valentine, a lancé il y a un an son propre aérosol, également baptisé Efface Graffiti, histoire de « compléter sa gamme bricolage ».

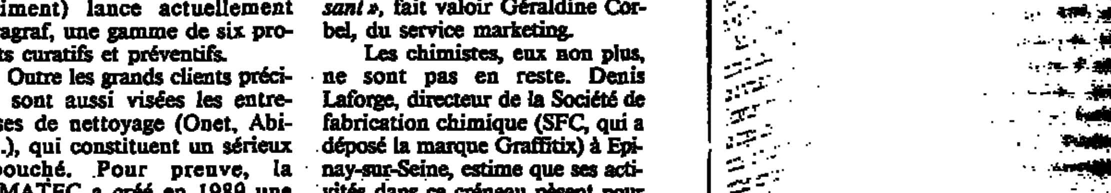
Globalement, aujourd'hui, le « marché de l'anti-graffiti » se subdivise en deux secteurs : les produits curatifs (solvants ou décapants en pot ou en aérosol) et les préventifs, plus ou moins permanents, qui protègent les surfaces avant souillure. Il s'agit en fait de vernis qui s'appliquent comme un film invisible sur le support, évitant que le « tag » ne s'incruste et facilitant son élimination.

Pour les industriels de la peinture, le « préventif » s'avère plus lucratif que le « curatif » : le coût de la protection varie en effet de 80 à 150 francs le mètre carré selon la surface. Si la facture paraît salée, l'expérience prouve en revanche que le coût du nettoyage sur une surface non traitée est plus élevé que l'élimination du même graffiti sur un support préalablement recouvert de vernis protecteur. Certes le marché n'est pas extensible à l'infini : dans le métro parisien, toutes les stations ont été traitées, mais il reste beaucoup d'immeubles à protéger en banlieue. Un hic : l'anti-graffiti est encore perçu comme un gadget aux yeux du consommateur. Qu'à cela ne tienne : les marchands de peinture se sont tournés comme un seul homme vers les municipalités et les établissements publics, champions de la lutte contre les taggeurs. Les seuls en tout cas à en avoir les moyens : le budget annuel affecté par la Ville de Paris à l'anti-graffiti avoisine les 20 millions de francs, celui de la SNCF dépasse les 23 millions pour la seule région Ile-de-France, et la RATP y consacre 80 millions.

Stratégiquement, l'astuce pour lancer son produit consiste à décrocher un contrat avec l'un de ces trois « gros poissons », dont les laboratoires testent les produits avant de les homologuer. Avec un objectif : devenir le fabricant quasi attitré de l'un d'eux, puisque les produits ne sont pas interchangeables. *« Pas question d'utiliser un solvant d'une marque avec une protection d'une autre marque »*, explique Jean-Claude Lesueur, ingénieur de la ville de Paris.

SORBONNE ● C'est ainsi que la mairie achète 80 % des produits en question auprès d'une entreprise familiale de Corrèze, Eyrein Industrie (qui revendique un chiffre d'affaires de 15 millions de francs, dont environ 6 % provient de l'anti-graffiti). Fondée en 1986 par un agent commercial en peinture, elle s'est diversifiée sur le créneau du détergent. Le traitement de la Sorbonne, de la bibliothèque Sainte-Geneviève constituent les chantiers les plus prestigieux d'Eyrein Industrie, qui fournit aussi plusieurs villes de banlieue (Montreuil, Rosny-sous-Bois, Créteil...)

En fait, tous les grands fabricants de peinture cherchent à prendre pied sur le marché, limité mais attractif en termes d'image,



des produits anti-graffiti. *« C'est une niche qui répond à un besoin durable »* pronostique-t-on chez Total, dont la filiale La Seigneurie (numéro un de la peinture en bâtiment) lance actuellement Paragraf, une gamme de six produits curatifs et préventifs.

Outre les grands clients précités, sont aussi visées les entreprises de nettoyage (Onet, Abilis...), qui constituent un sérieux débouché. Pour preuve, la COMATEC a créé en 1989 une filiale spécialisée : DAG, comme Département anti-graffiti. De l'avis de la firme américaine PPG (marque Corona) qui affirme vendre *« entre 300 et 400 tonnes »* par an de son vernis protecteur Cristalex, *« le marché est en progression »*.

Les marchands de peinture ne sont pas les seuls à lorgner du côté du « dégraffitage ». Ainsi le lessivier Henkel s'est-il forgé une solide réputation sur le créneau « curatif » avec son fameux Magnus 1302, qui occupe à lui seul les deux-tiers du marché des produits utilisés pour nettoyer les wagons de la RATP et de la SNCF. *« Evidemment, l'anti-graffiti représente moins de 1 % de notre chiffre d'affaires mais c'est un complément de gamme intéressant »*, fait valoir Géraldine Corbel, du service marketing.

Les chimistes, eux non plus, ne sont pas en reste. Denis Laforge, directeur de la Société de fabrication chimique (SFC, qui a déposé la marque Graffitix) à Epinay-sur-Seine, estime que ses activités dans ce créneau pèsent pour un quart dans son chiffre d'affaires global (18 millions de francs).

Au pays des « dégraffiteurs », Tétrachimie a choisi, lui de jouer l'écologie, avec un vernis préventif à base d'eau, garanti sans solvant : une formule chimique mise au point il y a trois ans, très appréciée pour traiter les voies sur berges à Paris. Quant au produit miracle curatif et biodégradable, Rhône-Poulenc, dont ce seront les premiers pas dans le secteur, le promet pour « courant 93 »...

Philippe Baverel



Le champion de l'anti-graffiti

L'histoire ressemble à un conte de fées. En 1982, un chômeur de La Ciotat, Marius Aurenti, fonde Ocean (Office citadin d'entretien, d'assainissement et de nettoyage), une société de nettoyage de bureaux. *« Les débuts furent difficiles en raison de l'ampleur du travail au noir qui sévit dans le secteur »*, se souvient l'entrepreneur. Pas découragé pour autant, le patron d'Ocean se spécialise dans la protection des pierres et du béton et devient distributeur-applicateur officiel pour la France des produits Williamson, une société britannique qui fabrique des films de protection contre les graffitis.

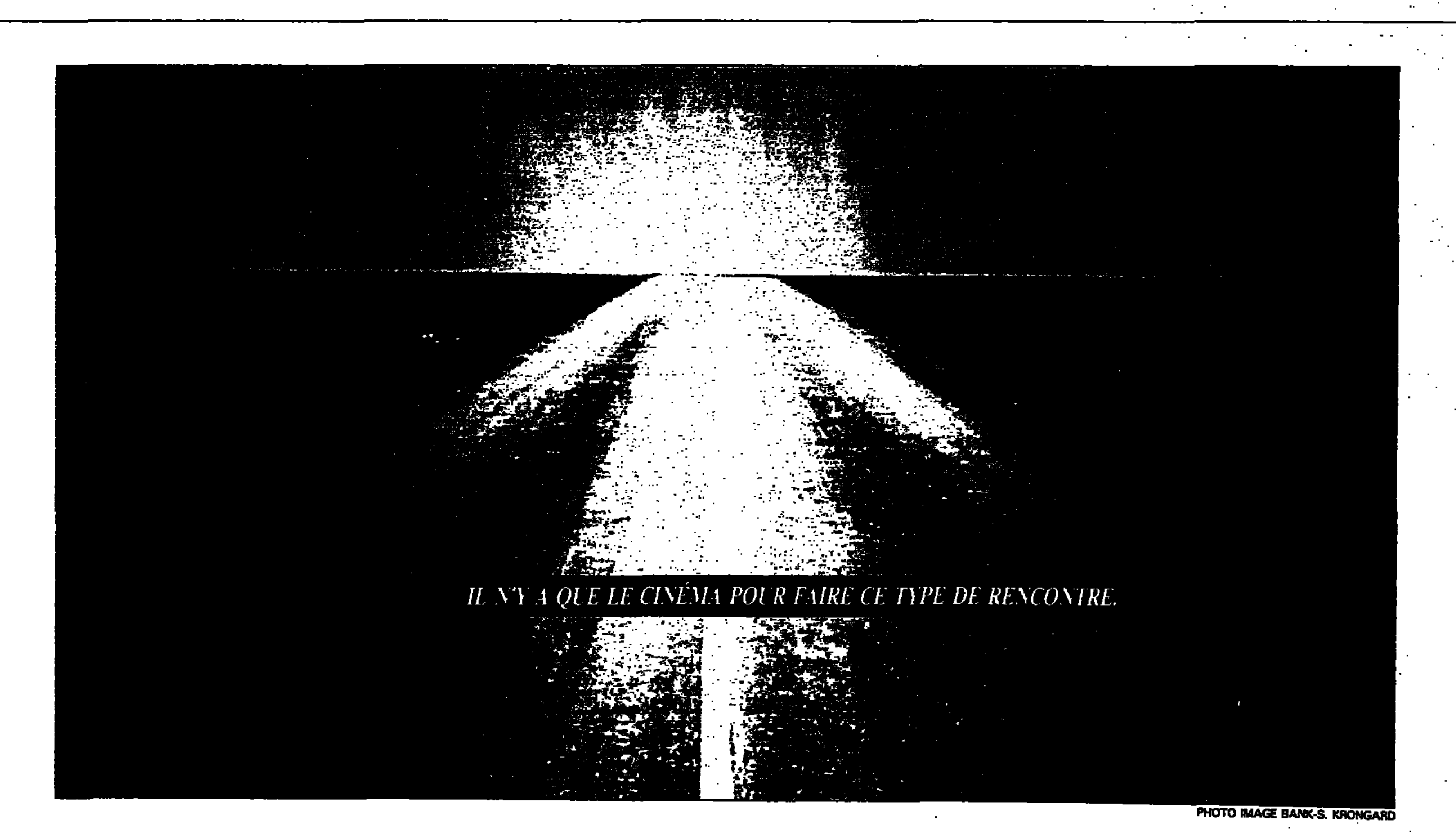
Au tournant des années 90, Ocean traverse de grosses difficultés financières... lorsqu'au matin du 1er mai 1991 la station Louvre se réveille bariolée de mille tags. Ocean ne pouvait espérer meilleure rampe de lancement. *« Aussitôt, j'ai écrit en recommandé à Christian Blanc »* (1), raconte Marius Aurenti. Après quelques essais concluants, la RATP lui demande d'appliquer le vernis Williamson à la station Louvre. Un investissement de 100 000 francs (une vraie bouffée d'oxygène pour Ocean) dont la RATP ne tardera pas à mesurer l'intérêt : quand, en janvier 1992, la station Louvre se trouve à nouveau victime des délinquants du marqueur, il ne lui en coûtera que 15 000 francs. Une broutille par rapport au premier nettoyage dont la facture, en l'absence de vernis protecteur, avait frôlé les 500 000 francs !

Outre qu'il lui aura permis d'échapper au dépôt de bilan, le chantier de la station Louvre *« nous a apporté une notoriété nationale »*, claironne le PDG d'Ocean, qui annonce un chiffre d'affaires de 6 millions de francs (dont 60 % réalisé dans l'anti-graffiti). Mais surtout, Marius Aurenti a su exploiter au mieux ce coup de pub en créant un réseau baptisé Méthodes et procédés Ocean, qui regroupe vingt sociétés franchisées, implantées dans les grandes villes de France.

Champion de la chasse aux graffitis, Ocean affiche aujourd'hui un palmarès très éclectique : le métro de Marseille, le VAL de Toulouse ou le MacDonald de la place des Innocents à Paris. L'immeuble de Canal + (un marché de 300 000 francs) bénéficie lui aussi de la protection du vernis Ocean. Sans oublier le nettoyage mensuel du ministère des finances, victime de la proximité du Palais omnisports de Bercy...

Ph. B.

(1) A l'époque, président de la RATP.



Le Pérou revient en grâce

Suite de la page 29

L'hyperinflation, avec un taux de 7 649 % en 1990. Le produit intérieur brut revenu au niveau des années 60. Une situation seulement comparable à celle de la Bolivie de 1985. En 1992, au Pérou, l'inflation a été de 57 %. L'objectif officiel pour 1993 est de 27 %. Il ne sera sans doute pas atteint, le taux mensuel moyen depuis le début de l'année étant supérieur à 4 % (4,5 % en mars). Mais, sur ce point, le redressement est notable.

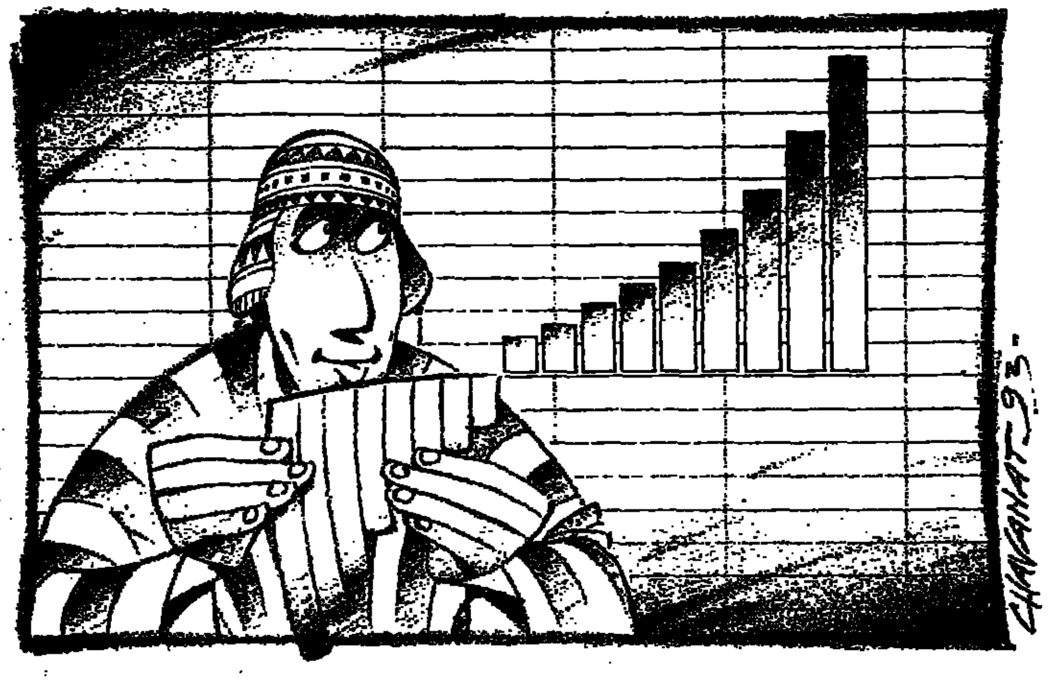
Austérité, réforme et modernisation de l'appareil d'Etat, plan de privatisation, ouverture progressive des frontières, réforme fiscale, reconstitution des réserves internationales de la banque centrale (1 milliard 800 millions de dollars) : le plan de stabilisation péruvien – le *Fujishock* – classiquement néolibéral, a, dans un premier temps, froidement ignoré les terribles répercussions sociales. Les salariés, les pensionnés et les classes moyennes ont été les plus durement touchés, leur pouvoir d'achat ayant été réduit en deux ans de 60 % à 70 %.

Mais le remarquable dynamisme du secteur informel (60 % de la population active) et aussi l'importance croissante du trafic de drogue dans l'économie (au moins 1,5 milliard de dollars de rentrées) expliquent en partie le maintien de l'approbation populaire, en apparence irrationnelle.

Le gouvernement Fujimori a cependant senti en 1993 la nécessité de lâcher du lest. Le ministre de l'économie, Carlos Bolona, le « M. Thatcher » péruvien, avocat d'un *néolibéralisme sans concession*, a été remercié. Son successeur, Jorge Camet, plus terne et plus docile, a repris les grandes lignes de son prédécesseur, mais avec des bémols. Un plan de *« lutte contre la pauvreté »*, non sans analogie avec le programme de solidarité mexicain, a été envisagé et bénéficierait en théorie de crédits de l'ordre de 30 millions de dollars par mois (dix fois plus qu'en 1992), pour des projets communautaires d'écoles et de centres de santé.

RÉPROBATION • Un plan dénoncé comme *« insuffisant et purement démagogique »* par les opposants, mais aussi par l'aile libérale d'une Eglise catholique inquiète de l'alliance *de facto* entre le président et l'Opus Dei et qui réclame haut et fort *« une économie de marché à visage humain »*. Le coup d'état civil de 1992 (dissolution du Parlement et réorganisation autoritaire de l'appareil judiciaire) a provoqué une fuite de capitaux de l'ordre de 400 millions de dollars, la réprobation internationale, et la suspension d'une aide financière indispensable, accordée par plusieurs pays. La formation d'un groupe d'appui (Etats-Unis, Japon, Communauté européenne) a dû être reportée.

Les élections pour une Assemblée constituante, en novembre 1992, jugées *« douteuses »* par certains observateurs, mais qui ont donné une majorité sur mesure au chef de l'Etat, puis les municipales de janvier 1993 qui ont été un demi-échec pour lui, ont ouvert la voie à la réinsertion du Pérou dans la communauté financière internationale. En mars 1993, le Fonds monétaire international (FMI) a enfin déclaré le Pérou *« éligible »* et approuvé des crédits de 385 millions de dollars pour aider pendant *trois ans le plan à moyen terme.*



Le FMI se félicite de *« la stabilisation de l'économie péruvienne, du déficit budgétaire ramené de 6,5 % du PIB en 1990 à 2,5 % en 1992, du dégraissage de l'appareil d'Etat »* (un demi-million de fonctionnaires ont été mis sur le pavé en six mois, souvent sans indemnisation).

DETTE • Objectifs à moyen terme, approuvés par le Fonds : un *taux de croissance moyen de 3,2 %* jusqu'en 1995, un taux d'inflation sous la barre des 10 %, une réforme accélérée du secteur public et la relance énergique des privatisations. Le gouvernement envisage également un nouveau système de retraite (sur le modèle des fonds de pension chiliens), une réforme du système financier (liquidation des banques d'Etat), un renforcement des banques privées (recapitalisation), *davantage de « souplesse »* du marché du travail par la *« simplification »* des licenciements. Pour le secteur social (santé, éducation, logement), il est prévu d'y *consacrer 1 % du PIB.*

Restructurer une dette extérieure de 23 milliards de dollars (1 000 dollars par tête) est, à court terme, une priorité du gouvernement. *Le Pérou s'est mis en règle*, cette année, avec la communauté internationale, en payant les arriérés de sa dette (1,8 milliard de dollars avec le FMI et la Banque mondiale). Ce qui a ouvert la voie à des crédits de l'ordre de 1 milliard 400 millions de dollars. Le « trou » de 400 millions de dollars devrait être couvert, en 1993, par les pays membres du groupe d'appui. *Le gouvernement péruvien* souhaite une réduction importante de sa dette extérieure. Il vient déjà d'obtenir du Club de Paris le 4 mai un rééchelonnement sur 20 ans pour les prêts d'aide publique au développement, 15 ans pour les autres. En outre, chaque pays créancier pourra réaliser des opérations de conversion de dettes en projets de protection de l'environnement, en investissements, ou *en monnaie locale*...

Malgré les appels des autorités (*« Le Pérou est aujourd'hui le pays le plus ouvert aux investissements »*), le retour des capitaux étrangers a été plus que modeste

> **Le FMI se félicite de « la stabilisation de l'économie péruvienne, du déficit budgétaire ramené de 6,5 % du PIB en 1990 à 2,5 % en 1992 ».**

et, dans une large mesure, spéculatif en raison des taux d'intérêt élevés. En 1992, les investissements américains, les plus importants (600 millions de dollars), sont restés stables par rapport à 1990 (597 millions de dollars). Même chose pour le Canada (51 millions), la Grande-Bretagne (43 millions), le Japon (41 millions) ou la France (18 millions). La surévaluation du sol péruvien (1 dollar égale 1,90 sol en avril 1993) a aggravé la récession en ouvrant largement les portes aux produits étrangers. *Le* déficit de la balance commerciale est évalué à 6 % du PNB.

Un point positif pourtant : la Southern Copper, contrôlée par la

> **Le nombre de pauvres a augmenté de 10 % depuis deux ans.**

société américaine Asarco, doit investir 300 millions de dollars pour moderniser les plus importantes mines de cuivre du pays.

Le plan de privatisation cependant n'a pas rapporté plus de 300 millions de dollars en 1992. Une trentaine d'entreprises d'Etat attendent acquéreur. Malgré la signature par le Pérou de deux traités sur la protection des investissements privés étrangers (1). Alberto Fujimori innove. Il offre la *nationalité péruvienne (sans obligation de résidence)* aux étrangers qui acceptent d'investir 25 000 dollars (2). Il aurait déjà reçu 3 000 demandes, en particulier de pays asiatiques.

La récession reste cependant à l'ordre du jour. Le nombre de pauvres a augmenté de 10 % depuis deux ans : ils sont 13 millions sur 23 millions de Péruviens, dont 75 % des habitants de la sierra. *Dix mille personnes, dont une* majorité de professionnels, émigrent chaque année.

Le taux de mortalité infantile reste très élevé : 80 pour mille. Les trois quarts de la population économiquement active sont sous-employés. L'agriculture s'est pratiquement effondrée en 1992 et les faillites de PME sont multiples. Mais un million d'hectares sont maintenant utilisés dans le Huallaga pour la culture de la coca. Quatre fois plus qu'il y a cinq ans. *« Pour retrouver une situation identique à celle de 1982, nous devrons attendre quinze ans, toute une génération »*, affirme Graciela Fernandez Baca, directrice d'un institut de statistiques.

Marcel Niedergang

(1) Le premier, international, avec le MIGA (Multilateral Investments Guaranty Agency), permet à la Banque mondiale d'arbitrer d'éventuels conflits ; le second avec les Etats-Unis, couvre pratiquement tous les risques (catastrophes naturelles et politiques) et assure la liberté totale de transfert des dividendes.

(2) Depuis avril dernier.

Un retour des Français

LIMA
de notre correspondante

Même s'ils ne partagent pas le point de vue du président Fujimori – *« Sur le plan de la rentabilité, le Pérou est le numéro deux parmi les nouveaux marchés mondiaux. En l'an 2000, ce sera l'un des pays les plus robustes de l'Amérique latine »*, – certains investisseurs étrangers commencent à reprendre intérêt pour le pays depuis que le FMI a signé avec le Pérou un accord de *« facilités élargies »*, après sept ans de boycottage pour sanctionner le précédent régime qui avait suspendu le remboursement de ses créances.

Les Français sont du nombre. Le Crédit lyonnais avait pris les devants début mars en reprenant, pour 45 millions de francs, le contrôle majoritaire du Banco de Lima, après un demi-retrait d'une vingtaine d'années. Simultanément, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a investi 55 millions de francs pour participer à l'exploitation de l'important gisement d'or de Yanacocha, qui permettra une augmentation de 50 % de la production nationale.

ARMEMENT • D'autres sociétés ont renforcé leur présence. Roussel-Uclaf, par sa filiale Larpe, est le deuxième laboratoire pharmaceutique local. Malgré la forte concurrence des japonais et coréens, le décollage de Citroën a encouragé Renault à entrer à son tour sur le marché.

Veritas, en moins d'un an de présence au Pérou, a capturé près du quart du marché de la supervision des importations péruviennes, grâce à sa filiale Bivac. Alcatel a signé un contrat sur trois ans pour installer un système de transmission par fibre optique sur toute la côte péruvienne. Déjà des entreprises d'armement avaient obtenu des commandes de pièces de rechange pour 100 millions de francs en 1992.

Mais le plus important – pour les habitants du pays, du moins, – c'est peut-être le *démarrage de deux chantiers* pour l'amélioration de l'alimentation en eau de Lima et de Cuzco.

A Lima, la société Degrémont entame la construction, *pour 10 millions de francs*, fournis par le Trésor, de la deuxième station de traitement des eaux. Il y a près de quarante ans, elle avait déjà réalisé la première, qui figure *encore, dit-on, parmi* les dix plus importantes dans le monde. Alors qu'un voyageur du seizième siècle évoquait *« une forêt de jardins »*, aujourd'hui, la grande majorité des habitants de la ville n'ont pas d'eau courante : dans les impasses du centre-ville, un seul robinet sert souvent à une vingtaine de familles, et dans les bidonvilles, les habitants n'ont que l'eau apportée à *prix d'or par des camions-citernes*. Une dernière phase doit coûter encore 13,5 millions de francs.

Mais on évalue à près de 1 *milliard de dollars (5,5 milliards* de francs) les investissements nécessaires pour assurer un ravitaillement vraiment satisfaisant, en amenant dans le fleuve Rimac *des eaux situées* à 5 000 mètres d'altitude.

A Cuzco, il s'agit d'une nouvelle adduction d'eau. Jadis, les Bains de l'Inca, encore une des *attractions touristiques de l'ancienne capitale*, étaient alimentés par les petites canalisations courant dans les rues empierrées. Aujourd'hui, par suite des pertes *sur le trajet, la ville n'a d'eau que* huit heures par jour. Des Soviétiques avaient envisagé de boucher les fentes des conduits, mais le travail paraissait démesuré. *Un nouveau système d'adduction* d'eau va être réalisé par la société Pont-à-Mousson : on va puiser de l'eau du fleuve Vilcanta, qu'on acheminera par une conduite métallique de 37 kilomètres, avec trois stations de pompage intermédiaires, ce qui augmentera de moitié les ressources en eau. Par un protocole signé le 23 mars, le Trésor français accorde au Pérou un prêt de 53 millions de francs à 4 %, remboursable sur vingt ans, avec trois ans de sursis.

Les échanges commerciaux franco-péruviens partent évidemment de très bas (la France représentait en 1992 1,5 % des importations péruviennes et *3,5 % de ses exportations). Si la* Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE), qui a abandonné le Pérou il y a dix ans, y revient, comme il en est question, la présence française sur le marché peut devenir significative.

DÉFICITAIRES • Jusqu'à présent, les échanges commerciaux entre les deux pays sont défici*taires pour la France puisque* celle-ci importe (en produits agroalimentaires et miniers) deux fois plus qu'elle n'exporte (en blé, produits laitiers, matériel *électrique et électronique*, produits chimiques, pharmaceutiques et de fonderie, automobiles).

Les investisseurs français *ont été sensibles au retour de la* stabilité politique depuis l'automne *(voir ci-dessus l'article de Marcel Niedergang)*, après la capture en septembre 1992 *d'Abimael Guzman, numéro un* du groupe insurgé Sentier lumineux, responsable de la destruction de l'infrastructure du pays (pour 25 milliards de dollars en treize ans). *Les avantages accordés* aux firmes étrangères – exonérations d'impôt, rapatriement des bénéfices, liberté de réexportation pour dix ans, etc. – et *les « facilités » accordées par le* FMI en renforcent évidemment l'effet...

Nicole Bonnet

Les services

L'économie française est «broyée» par une double mécanique : la «tertiarisation» de l'industrie, d'un côté, et l'«industrialisation» des services, de l'autre, une mécanique infernale, qui génère du chômage et induit une société à deux vitesses.
Première tendance : la «tertiarisation» de l'industrie. De quoi s'agit-il? Dans les années 80, une formidable mutation technologique plaçait l'informatique au cœur de la production et changeait en profondeur les métiers industriels. Cadres et techniciens prenaient la relève des ouvriers d'antan. Cette mutation générait certes de formidables gains de productivité, mais, faute d'avoir été maîtrisée sur le plan social, elle se traduisait aussi par des licenciements massifs et par la mise au pilori des ouvriers les moins qualifiés. Aujourd'hui, cette «tertiarisation» s'accroît. Avec la concurrence des pays à bas niveaux de salaires et la saturation de nombreux marchés, la valeur ajoutée industrielle réside de plus en plus dans le service au client, et de moins en moins dans le produit lui-même. Avec la crise économique, les industriels ont également tendance à rapatrier des activités de services jadis déléguées à des sociétés extérieures.
Seconde tendance : l'«industrialisation» des services. Car le tertiaire est lui aussi entré dans le cycle de la productivité, induit par les nouvelles technologies. Cette évolution a été accélérée par la crise qui depuis peu secoue tout le secteur, qu'il s'agisse des services aux entreprises, aux particuliers, des banques ou de l'immobilier. Chiffre d'affaires, emploi, 1990 a marqué le coup d'arrêt de leur croissance historique. En 1991, leur situation s'est aggravée, avec une augmentation sensible des dépôts de bilan et la fermeture d'établissements.
Résultat : de nombreuses sociétés de services se sont engagées dans une course à la rationalisation et à la réduction d'effectifs dont l'impact est encore difficilement quantifiable. Sous-tendue par une philosophie productiviste, bien plus affirmée que dans la plupart des autres pays, cette mutation pourrait avoir les mêmes effets pernicieux que dans l'industrie : chômage, élimination des bas niveaux de qualification, etc. Le mythe des services rédempteurs de l'économie s'effondre...

Dossier préparé par Catherine Lévi

Quel est leur poids dans l'économie ?

■ Regroupant une mosaïque de métiers très différents dont le point commun est la production de biens immatériels, le tertiaire *(voir tableau)* a aujourd'hui un poids très important dans l'économie française, comme dans la plupart des grands pays industrialisés. Ainsi, selon l'INSEE, en 1991, il représente 69,8 % du PIB, et 66,1 % de l'emploi, soit 14 680 800 personnes.

Traditionnellement, on le scinde en deux : le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand. Le premier inclut : le commerce, les transports, les télécommunications, les banques-assurances et les services dits eux aussi marchands, comme la réparation automobile, l'hôtellerie, le travail temporaire, le tourisme étant dispatché entre les différentes rubriques. De son côté, le tertiaire non marchand regroupe les administrations, l'enseignement, la santé et la recherche. Cependant, la frontière entre marchand et non marchand devient de plus en plus floue. Par exemple, la santé est à cheval sur les deux univers.

> **“On a trop longtemps enfermé les services aux personnes dans une image de petit boulot.”**
>
> Le groupe «emploi» du Plan.

Dans les années 80, le tertiaire marchand a connu une forte croissance. Ainsi, les services ont augmenté en valeur de 232 % entre 1980 et 1991 et créé plus d'un million d'emplois. Sur la même période, l'agriculture a perdu près de 612 000 emplois et l'industrie 1 240 000.

Ensemble, les services marchands (aux particuliers et aux entreprises) et le secteur banques-assurances représentent près de 24,4 % du PIB et 22,5 % de l'emploi national. On y compte plus d'un million d'entreprises, beaucoup de micro-entreprises (44,3 % sont individuelles) de création récente, mais aussi quelques grands ténors. On peut citer, parmi les plus connus, Publicis (publicité), ECCO (intérim), CAP Gemini-Sogeti (services informatiques), Accor (tourisme-hôtellerie), Club Méditerranée (tourisme), Générale des eaux (services aux collectivités locales), mais aussi les banques, les assurances.

Souvent nés de la volonté des entreprises d'externaliser une partie de leurs activités pour se centrer sur le cœur de leur métier, les services aux entreprises (travail temporaire, informatique, restauration collective, conseil, logistique, comptabilité, etc.) se sont particulièrement développés au cours de la décennie passée. Ils représentent près de 9,6 % du PIB et 8,5 % de l'emploi. ■

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les comptes des services en 1991*, INSEE, Banque de France, décembre 1992, 360 pages. Lire également l'article de Philippe Trogan de l'INSEE dans le dernier *Économie et Statistique*, n° 261.
■ *Les Services aux entreprises dans l'économie française*, de C. Ryckewaert, Centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris, 67 pages, quatrième trimestre 1992
■ *Les Services marchands dans l'économie*, mensuel de l'Institut de l'entreprise, mai 1993, 12 pages.
■ *L'Economie des services*, de Jean Gadrey, Editions La Découverte, 126 pages, septembre 1992. Lire également son article dans *le Monde* du 2 juillet 1991 : «Un industrialisme dépassé».
■ *France, le choix de la performance globale*, de la Commission compétitivité française présidée par Jean Gandois, commissariat général du Plan, la Documentation française, janvier 1993, 204 pages.
■ *France, choisir l'emploi*, du groupe Emploi présidé par Bernard Bruhnes, commissariat général du Plan, la Documentation française, 182 pages, février 1993.
■ *L'Economie contre la société*, de Bernard Perret et Guy Roustand, Collection « Esprit », Seuil, 275 pages, février 1993.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

Comment évoluent-ils ?

■ L'année 1991 a sonné le glas de la croissance des services marchands. Selon l'INSEE, leur valeur ajoutée n'a crû que de 0,6 %, soit moins que le produit intérieur brut marchand (0,7 %) et l'emploi n'aurait connu qu'une hausse infime, voire une légère décrue dans les services aux entreprises. Les créations d'entreprises ont chuté de 15 %, alors que, parallèlement, les défaillances progressaient de 13 % – et de 24 % pour les services aux entreprises. Les licenciements économiques ont atteint 215.000 en 1991 et 249.000 en 1992, quasiment autant que dans l'industrie.

Ce retournement de tendance tient autant au ralentissement de l'économie qu'à des raisons plus structurelles. Accélérant les mouvements de restructuration et de concentration, la crise secoue fortement les nombreuses petites entreprises du secteur à la santé fragile. Particulièrement liés à l'activité industrielle, les services aux entreprises subissent à la fois les difficultés de la conjoncture et le changement de comportement de leurs clients, qui les considèrent de plus en plus comme des sous-traitants industriels, exigeant des réductions de prix et des délais auxquels elles ne sont pas toujours en mesure de faire face. D'autres rapatrient des activités externalisées (recrutement, par exemple) pour donner du travail à leurs propres troupes et faire des économies. Certains enfin attaquent les créneaux des sociétés de services comme les constructeurs informatiques.

De leur côté, les banques, qui souffrent fortement de la récession et de la crise immobilière, sont aussi confrontées à une crise structurelle liée à l'évolution des métiers et aux mutations technologiques. Rationalisation des procédures, réduction des effectifs, les transformations s'accélèrent aujourd'hui dans ce secteur comme dans d'autres. Certes, les volumes de licenciements ne sont guère comparables à ceux des entreprises industrielles, mais certains secteurs retarderaient leurs plans de licenciements pour *ne pas aggraver la situation et éviter* l'explosion sociale.

En outre, les services bénéficient encore d'un environnement protégé. La concurrence internationale est encore faible *(lire encadré)* et les délocalisations marginales. Mais, certaines expériences de télétravail (comptabilité réalisée en Asie du Sud-Est, par exemple), et les délocalisations d'unités industrielles (autant de clients perdus) montrent que le vent est en train de tourner. ■

Créent-ils encore des emplois ?

■ Beaucoup d'études tournent aujourd'hui autour de cette question. Au cœur de la réflexion : le choix du «tout technologique» qui a conduit de nombreuses entreprises à remplacer l'homme par des machines et s'est traduit par une croissance excessive de la productivité au détriment de la compétitivité globale. Pour la commission emploi du Plan, cette logique «productiviste» a un coût social élevé et n'a pas été synonyme d'amélioration de qualité. Par exemple, l'automatisation des pompes à essence dans les stations a entraîné la disparition de prestations annexes assurées par les pompistes comme le lavage des pare-brise, la vérification des niveaux, etc.

La création d'emplois dans les différentes activités traditionnelles du tertiaire passerait donc par l'enrichissement du contenu du travail et la qualité de service proposé. Par exemple, aux Etats-Unis et au Japon, des postes qualifiés d'aides aux consommateurs ont été développés dans les grandes surfaces. Mais, compte tenu des choix technologiques déjà engagés et des impératifs concurrentiels, une concertation au sein des branches professionnelles est nécessaire pour ne pas pénaliser les entreprises qui franchiraient le pas de la création d'emplois. Le Plan préconise également de favoriser le développement de micro-entreprises (BTP, commerce, restauration, services sociaux, etc.), davantage en mesure de générer des emplois que les grands groupes. Reste également à inventer d'autres activités de services.

Avec moins de contraintes concurrentielles que le tertiaire traditionnel, les gisements d'emplois dans le secteur des services aux particuliers (garde d'enfants, aide à domicile des personnes âgées...), les métiers de l'environnement, le tourisme-loisirs et la réhabilitation des quartiers demeurent importants, montrait un colloque organisé par le ministère du travail en janvier dernier.

Dans tous ces domaines, la demande potentielle est forte, mais elle bute à la fois sur l'absence d'offre formalisée et sur les *difficultés de financement (poids des* charges sociales), ce qui renvoie la balle dans les mains des pouvoirs publics et des acteurs locaux. Ainsi, au cours de cette manifestation, Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique, expliquait que les collectivités locales n'ont guère fait jusqu'à présent d'efforts pour repérer de nouveaux besoins par peur d'augmenter les impôts ou par préférence d'actions plus prestigieuses. ■

Les 2/3 de l'économie

Branches	Effectifs (*) 1980	Effectifs (*) 1991	Valeur ajoutée (*) 1980	Valeur ajoutée (*) 1991
Agriculture	8,6	5,7	4,5	3,2
Industrie	34,3	28,2	35,5	29,9
Tertiaire	57,1	66,1	60	66,9
• Services non marchands	21,9	25,4	16,8	16,5
• Tertiaire marchand	35,2	40,7	43,2	50,4
dont :				
Commerce	12,1	12,3	10,9	11,1
Transports	3,5	3,9	4,2	3,9
Télécommunications	1,9	2	2	2,1
Assurances et finances	2,6	2,7	4,6	4,4
Locations immobilières	–	–	6,8	8,9
Services marchands	15,1	19,8	14,7	20
dont :				
services aux entreprises	5,9	8,5	6,7	9,6
services aux particuliers	4,6	5,9	4,3	5,6
hôtels, cafés, restaurants	2,7	3,6	2,1	3
réparation automobile	1,9	1,8	1,6	1,8
TOTAL (**)	21 847 100	22 204 500	2 667 572	6 505 029

(*) En pourcentage du total. (**) En millions de francs (pour la valeur ajoutée).
Source : INSEE.

COMMERCE EXTÉRIEUR : DES SIGNES DE FAIBLESSE

Les services sont réputés pour leur contribution à l'équilibre des échanges extérieurs et leur capacité à contrebalancer le déficit chronique de notre balance industrielle. Mais le tableau est moins positif qu'il n'y paraît.

Certes, l'excédent commercial des services dans la balance des paiements s'est renforcé passant de 44,4 milliards à 50,1 milliards en 1991. Mais si l'on inclut les revenus de «facteurs» (en particulier les brevets / redevances et les titres), le solde positif tombe à 17, 6 milliards après avoir atteint 23,1 milliards en 1990 et 45,5 milliards en 1989. D'autre part, les performances des services eux-mêmes tiennent en grande partie aux bonnes recettes du tourisme, qui dégage à lui seul un excédent de 51 milliards de francs.

Si d'autres activités, comme la coopération technique et les grands travaux apportent leur pierre à l'édifice, certains postes sont par contre structurellement déficitaires, comme les transports maritimes, les opérations de manutention sur les matières premières et agricoles, l'assurance. De leur côté, les services aux entreprises ne participent que faiblement à la dynamique globale (un excédent de 3, 2 milliards).

Autre motif de préoccupation : les déséquilibres qui pourraient naître à l'occasion de l'internationalisation des services. Certes, pour le moment, ces derniers restent très tricolores (10 % de pénétration étrangère contre 28 % dans l'industrie), mais l'internationalisation s'accroît rapidement sans contrepartie suffisante des prestataires français. Ainsi, dans le secteur des services aux entreprises, les investissements directs étrangers en France ont plus que doublé, passant à 8,6 milliards. Or, sur la même période, les investissements français à l'étranger se sont élevés à 3,3 milliards en 1991, en diminution sensible par rapport à l'année précédente.

Ont-ils pris trop d'importance ?

■ *Jusqu'à présent, la création* d'emplois dans les services compensait, bon an mal an, les pertes du secteur industriel. La fin de l'épopée des services sonne le glas du mythe de la société postindustrielle *(voir encadré)*, fondé sur leur capacité à créer des emplois. Ce mythe s'effondrant, certains experts se demandent s'ils n'ont pas pris trop d'importance dans l'économie.

A cet égard, la commission compétitivité française du Plan montre que l'industrie continue de jouer un rôle déterminant dans la compétitivité globale d'une économie. En novembre 1990, le CNPF organisait un colloque consacré au nouvel impératif industriel rappelant qu'une part importante de la prospérité des services, notamment à forte valeur ajoutée, repose sur le dynamisme des activités industrielles, en particulier de haute technologie. Soulignant le poids conservé par l'industrie dans le PIB en l'Allemagne (41 % en 1990) et au Japon (44 %) – contre seulement 31 % chez nous, – certains voient même dans cette «désindustrialisation» un facteur de sous-compétitivité (elle a également été évoquée pour les Etats-Unis *et la Grande-Bretagne) et une des causes* du chômage en France.

> **“Un produit industriel bien conçu et bien fabriqué nécessite un environnement services fort en amont et en aval.”**
>
> Christophe Salmon, secrétaire général du comité de liaison des services du CNPF.

Mettant l'accent sur l'interdépendance des services et de l'industrie, certains économistes, dont Jean Gadrey, estiment toutefois que cette vision «industrialiste» de l'économie est dépassée. Ainsi, pour eux, l'«environnement services» local est vital y compris pour les décisions d'implantations industrielles. D'autre part, contrairement à une idée reçue, les services aux entreprises ne dépendent pas que de l'industrie, puisque environ la moitié d'entre eux sont destinés au tertiaire lui-même. Enfin, les besoins en services restent élevés alors que la demande en biens industriels décline en valeur relative.

Au-delà du débat de fond, les faiblesses du socle industriel français sont un réel handicap. La France pèche historiquement par son manque d'engouement pour les métiers manuels. Ainsi, le tissu industriel présente de dangereux trous et a bien du mal à se régénérer. D'autre part, notre balance commerciale industrielle est structurellement déficitaire, alors que nos partenaires allemands et japonais affichent régulièrement des excédents records. Tout en ayant des services puissants... ■

LA SOCIÉTÉ POSTINDUSTRIELLE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

On parle de société postindustrielle ou de société de services, car les services ont dépassé l'industrie dans le produit intérieur brut et l'emploi. Mais aussi parce que dans l'industrie et, *a fortiori* dans les services, la «matière grise» a suppléé la force physique. Aujourd'hui, les facteurs de compétitivité résident dans le savoir, l'innovation et la maîtrise des technologies, comme l'a expliqué Alvin Toffler (1). Un autre célèbre chercheur américain, Daniel Bell, s'est intéressé aux valeurs et à la culture de la société post-industrielle, avec notamment des travaux sur la tertiarisation de l'emploi. Il montre en particulier comment la société des services atteint son apogée avec la généralisation des services de bien-être et de formation : santé, éducation, environnement...

Cependant, pour d'autres experts, la société postindustrielle n'est qu'un mythe dans la mesure où l'industrie, malgré ses transformations, joue toujours un rôle-clé, voire pour certains, prépondérant dans l'économie et envahit tous les secteurs y compris le tertiaire lui-même, qui se mécanise à grande vitesse. Du coup, la vision que les services suppléeraient l'industrie, qui avait elle-même détrôné l'agriculture, semble trop manichéenne.

(1) *Les Nouveaux Pouvoirs*, d'Alvin Toffler, Fayard, 658 pages, mars 1991.

OPINIONS

Le plan de M. Balladur

Financement des retraites : alerte !

La réforme du système de retraite proposée par le gouvernement aura deux conséquences très graves : elle accroîtra le chômage et étendra la dualisation de la société aux retraités.

par ALAIN LIPIETZ (*)

L'ALLONGEMENT de la durée de la vie humaine (*bien plus que la stabilisation du nombre des naissances*) et la croissance du chômage (donc la baisse des cotisations) vient de déséquilibrer plus précocement que prévu *le financement* des retraites.

Reprenant des propositions du Livre blanc commandé par Michel Rocard, le gouvernement actuel saisit cette urgence pour imposer précipitamment des solutions structurelles qui sont de la plus extrême gravité. *Elles auraient pour effet d'approfondir la dualisation* de notre société en l'étendant aux retraités et en accroissant le chômage.

Le Livre blanc dont s'inspire l'actuel gouvernement propose d'abord, avec raison, de maintenir le système de la répartition : il évite les risques et les inégalités de la capitalisation. Ce système est en outre extrêmement flexible : quoi qu'il arrive d'inattendu, *l'équilibrage est possible dans l'année même...* en modifiant les cotisations, ce que n'avait malheureusement *pas* fait le gouvernement Bérégovoy.

Le Livre blanc s'exerce précisément à éviter la croissance des cotisations jusqu'en 2010. Il y parvient *en jouant sur le nombre des bénéficiaires* (par recul de l'âge de la retraite) et sur la diminution du revenu des retraités (par rapport à celui des actifs). Tout en maintenant le droit à la retraite à soixante ans, il porte la seconde condition pour la pleine retraite de *37,5 années à 42 années de cotisations. Pour avoir* le droit à la pleine retraite à soixante ans, il faudra donc commencer à cotiser dès dix-huit ans, ce qui est devenu presque impossible.

Un accroissement de l'exclusion

La conséquence fondamentale de cette mesure est un arrêt de *la tendance séculaire à la réduction* de la durée de vie active. Tout retard pris à la sortie de la scolarité se traduira par un retard identique au passage à la retraite. La « réduction de la vie active par les deux bouts », qui fut un facteur essentiel de la réduction du *chômage, se trouve ainsi bloquée. A situation* macroéconomique constante, chaque « non-sortant » du travail sera instantanément compensé par un « non-entrant », c'est-à-dire par un chômeur qui le restera ou un jeune sorti de la scolarité qui le deviendra. *Cette mesure entraînera un gonflement du chômage* de quelque deux millions de têtes. Et un chômeur, surtout précaire, est moins indemnisé qu'un retraité.

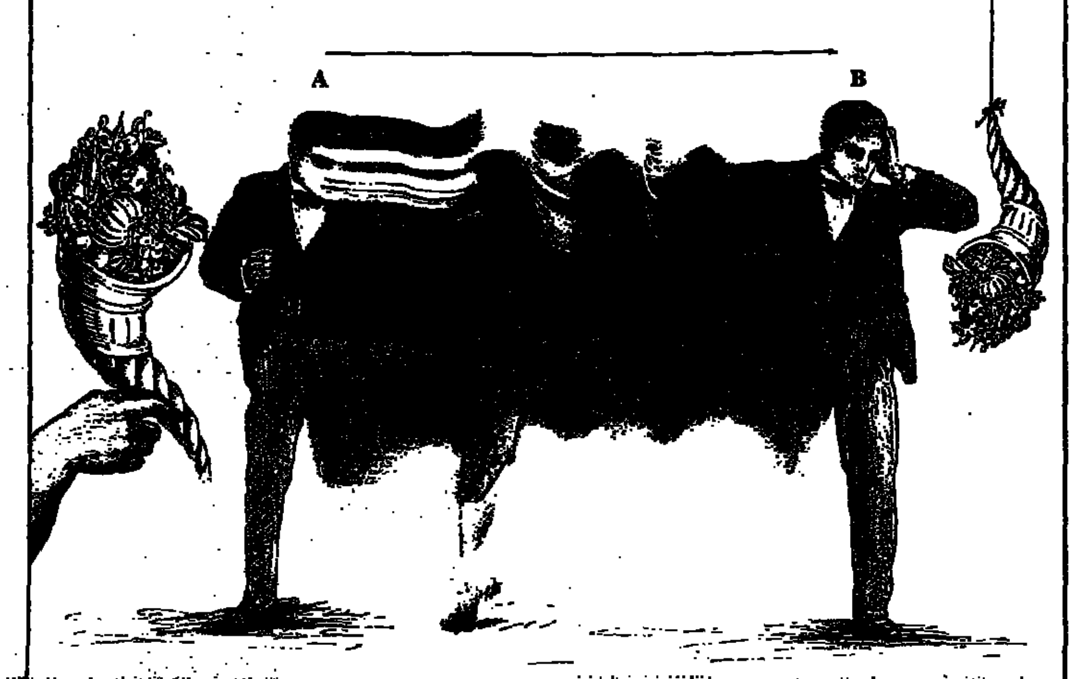
Au prix d'un accroissement substantiel de l'exclusion, cette mesure économiserait quelque 48 milliards... aux caisses de retraite. Elle ferait sans doute exploser l'UNEDIC, mais le Livre blanc n'entre pas dans ces considérations. Il lui reste quelque 140 milliards *à trouver pour équilibrer les régimes de retraites* en 2010. Il obtient l'essentiel... par la baisse du revenu des retraités : d'une part, en calculant les droits sur la base des vingt-cinq meilleures années (économie : 31,1 milliards) ; d'autre part, en indexant les retraites *sur les prix* (économie : 126,1 milliards).

Ces deux mesures, cumulées, résolvent 85 % du problème du financement des retraites, et la seconde, à elle seule, 68 % ! Il aurait été plaidable de passer à l'indexation sur le salaire net : les retraites auraient alors très logiquement évolué comme le pouvoir d'achat des salariés actifs. Mais l'indexation sur le salaire net n'économiserait que 39,4 milliards. Il faudrait *alors relever de 3,6 points la cotisation vieillesse... Le résultat de ces deux mesures combinées* est gravissime. Les 157,1 milliards ôtés aux retraités en 2010 dégraderont considérablement leur mode d'insertion dans la société. Supposons une hausse des salaires nets de 2 % par an. Un salarié ayant accédé à la pleine retraite à soixante ans connaîtrait une chute de revenu importante et verrait s'envoler progressivement le salaire moyen de ses contemporains. *Par rapport au cas d'indexation sur le revenu* net, la hausse du rapport entre le salaire moyen des actifs et sa propre pension serait de 40 % à soixante-cinq ans et de 55 % à soixante-dix ans.

Si l'on ajoute à cela que la majorité des salariés préfèrent prendre leur retraite à soixante ans, même à taux diminué (enquête CSA), la chute des revenus lors du passage à la retraite risque d'être au début du pro*chain siècle bien plus grave qu'aujourd'hui. Ce qui* aboutira soit à une généralisation des retraites complémentaires par capitalisation (mais alors pourquoi ne pas augmenter les cotisations ?), soit à la recherche de « petits boulots » par les retraités. Ou, plus probablement... à une dualisation de la retraite, entre ceux qui auront pu capitaliser et les retraités mendiant un petit boulot. Ainsi donc, le Livre blanc, dont le gouvernement Balladur s'apprête à suivre les recommandations, nous engage vers un accroissement spectaculaire des inégalités et des tensions sociales. Une autre *solution, il est vrai, demande un certain courage.* Il s'agit en effet d'expliquer aux Français que, si leur durée de vie augmente tandis que leur durée d'activité diminue, il est logique qu'ils soustraient progressivement, au revenu de chaque trimestre travaillé, une retenue croissante pour assurer leur revenu dans les trimestres plus nombreux où ils ne travailleront pas.

A l'heure où les Français s'affirment majoritairement prêts à une baisse du temps de travail pour faire reculer le chômage, cette « majorité du courage » ne rejoint-elle pas la rigueur de l'arithmétique ?

(*) Economiste, directeur de recherche au CNRS.



NICOLAS GUILBERT

La paupérisation des hauts fonctionnaires

Le gel des salaires de la fonction publique en 1993 devrait encore aggraver le retard pris par les cadres du secteur public (professeurs, juges, officiers, etc.), dont les rémunérations réelles ont stagné depuis dix ans, par rapport à leurs homologues du secteur privé.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

LA haute fonction publique a perdu beaucoup de son prestige, sans doute aussi de son efficacité, et peut-être même de sa moralité au cours des années socialistes. Cause ou effet, il y a eu paupérisation, c'est-à-dire que les rémunérations des hauts fonctionnaires ont décliné, au moins relativement, durant cette période.

L'évolution des rémunérations devrait en principe être facile à mesurer avec précision. En pratique, elle est mal connue. Il y a tant de hauts fonctionnaires, tant de façons de définir leur « salaire », et tant de manières d'en mesurer l'évolution, que l'on peut trouver des données *chiffrées pour soutenir n'importe quelle thèse* et son contraire.

Pour éclairer ce débat, on a considéré un cas particulier, celui d'un universitaire parisien qui était en 1981 ce qu'on appelle un professeur de première classe (échelle-lettre C) et en 1992 professeur de classe *exceptionnelle (échelle-lettre E). Sa rémunération com*porte le salaire proprement dit, ainsi que toutes les indemnités, primes et compléments pour heures complémentaires servis par l'université au cours de l'année. Les chiffres analysés intègrent évidemment les effets des glissements indiciaires (ancienneté) et des promotions.

Après correction de la hausse des prix, la rémunération de notre professeur a décliné d'une façon constante de 1981 à 1987. Entre ces deux dates, la perte de pouvoir d'achat a été de près de 13 %. Il faut attendre 1990 pour voir, à la suite de promotions et surtout de l'introduction de primes, sa rémunération *augmenter, et atteindre le niveau du début de la période, ou, pour* être *précis,* 2,5 % *de plus que la* rémunération de 1981. Si l'on prend en compte le fait qu'au cours de la période considérée le poids de l'impôt sur le revenu s'est alourdi, le niveau de vie de ce haut fonctionnaire a à peu près certainement reculé. Ces chiffres ne sont pas discutables. Mais sont-ils significatifs ? Cette très médiocre performance s'explique-t-elle par le fait que notre fonctionnaire n'a pas été *bon (ou pas jugé bon) durant* cette *période ? Nullement.* Les commissions nationales qui évaluent les enseignants l'ont au contraire trouvé excellent : c'est ce que marque son accession à la fin de cette période à l'échelon le plus élevé de la classe la plus élevée, une promotion qui n'est réservée qu'à un tout petit nombre de professeurs ; c'est ce que marque aussi le fait qu'il a bénéficié d'une prime. Aurait-il découvert la lune durant cette période, la stagnation de sa rémunération n'en aurait pas été moins marquée.

Cette stagnation contraste avec l'évolution des rémunérations de l'ensemble des Français. L'évolution des salaires des cadres du secteur privé a été très *contrastée ; mais tout ce qu'on en sait suggère une* augmentation moyenne de près de 30 % sur la même période. Puisque notre professeur a, dans son domaine, particulièrement bien réussi, il faudrait comparer l'évolution de sa rémunération avec celle de cadres qui ont particulièrement bien réussi au cours de la même période. La différence serait encore plus impressionnante.

Un changement de classe sociale

Plus généralement, l'évolution de la consommation réelle par habitant des Français au cours de la *période 1981-1992 a été, d'après les comptes de la* nation, d'environ 22 %. Et la consommation a augmenté moins vite que les revenus, du fait de l'augmentation de la fiscalité personnelle, et de l'épargne. Ce progrès concerne l'ensemble des Français. Le progrès pour une cohorte donnée (les Français qui avaient quarante ans en 1981, par exemple) a évidemment été plus rapide. Et c'est bien entendu ce progrès-là qui devrait être comparé à l'évolution des revenus de notre haut-fonctionnaire. Alternativement, on peut comparer cette évolution de + 22 % avec l'évolution de la valeur réelle du point d'indice, unité de base de la rémunération des fonctionnaires. La valeur de ce point *a diminué de 7 % entre janvier 1981 et janvier 1993.*

Ces données montrent que les professeurs d'université ont été beaucoup plus mal traités que l'ensemble des autres catégories sociales au cours des années 80. Si on nous expliquait que les fonctions de *recherche et d'enseignement ont perdu de leur impor*tance et de leur utilité, un tel contraste se comprendrait. Mais tout le monde dit exactement le contraire. *L'hypothèse selon laquelle les professeurs d'université* étaient anormalement bien payés en 1981 ne semble pas non plus très plausible.

Les autres catégories de hauts fonctionnaires ont-elles été sensiblement mieux ou moins mal traitées ? *C'est possible, et il serait intéressant de le savoir.* Mais il n'y a guère de raisons de le penser. La rémunération des juges, des officiers ou des ingénieurs des Ponts évolue comme celle des professeurs. La paupérisation (relative) de la haute fonction publique est donc avérée. 25 % est un ordre de grandeur du décrochage des rémunérations qui a eu lieu au cours de la décennie examinée. Un tel décrochage représente un changement de classe sociale. Les hauts fonctionnaires étaient des cadres supérieurs. Ils sont devenus des cadres moyens.

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

Vers l'impôt régressif ?

En choisissant de rendre la contribution sociale généralisée (CSG) partiellement déductible, le gouvernement crée un système non seulement compliqué mais déséquilibré, qui revient à créer *un impôt régressif, dont le taux de prélèvement* décroît lorsque le revenu augmente.

par FRANÇOIS BOURGUIGNON
et PIERRE-ANDRÉ CHIAPPORI (*)

ON n'accusera certainement pas le gouvernement d'avoir succombé à l'attrait de la simpli*cité. La nouvelle CSG, au taux de 2,4 %, se* décompose en une part déductible de 1,3 % et une part non déductible l'(« ancienne » CSG) de 1,1 % ; la déduction sur la première part étant cependant limitée à un plafond, lui-même dépendant du statut matrimonial du foyer fiscal.

Pourquoi rendre la CSG déductible ? Pour éviter l'« impôt sur l'impôt », entend-on parfois. *Apparemment, l'impôt étant par nature haïssable,* l'impôt sur l'impôt constitue le summum de l'abomination. Pourtant, il s'agit surtout d'un problème de vocabulaire.

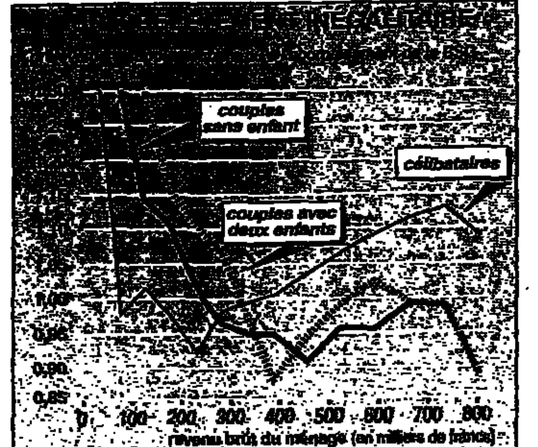
Prenons un ménage dont le taux marginal d'*imposition est de 20 %. Un prélèvement non* déductible de 1 % est exactement équivalent, pour lui, à un prélèvement déductible de 1,25 % ; on voit mal pourquoi le premier serait inacceptable et pas le second !

Une tendance claire

La différence est ailleurs : elle est dans la façon dont l'effort demandé est réparti sur l'ensemble des ménages. Une CSG non déductible a l'avantage de *la neutralité : le prélèvement frappe* tous les ménages au même taux. La déductibilité introduit au contraire une asymétrie. Si le prélèvement est déduit de mes revenus, mon impôt en sera diminué à concurrence de mon taux marginal *d'imposition.* Or ce dernier est élevé pour les ménages aisés, faible ou nul pour les pauvres. Au total, l'effort demandé sera, en proportion du *revenu, supérieur pour les seconds. D'où l'intro*duction du plafond de déductibilité.

Le graphique ci-contre montre comment le supplément de prélèvement (exprimé en pourcentage) varie avec le revenu brut. Le profil est irrégulier, reflétant à la fois les bizarreries du système français d'impôt sur le revenu et l'effet du plafond de déductibilité. Mais la tendance est *claire : le taux de prélèvement est décroissant, au* moins sur une zone de revenus qui regroupe les neuf dixièmes de la population. En termes techniques, le nouvel impôt est *régressif* : il demande proportionnellement plus aux moins riches. Est-ce réellement un progrès ? Plutôt que de multiplier de tels expédients, ne vaudrait-il pas mieux affronter enfin l'indispensable réforme de l'impôt sur le revenu ?

(*) Respectivement directeur d'études à *l'EHESS et directeur de recherche au CNRS,* laboratoire DELTA.



CONJONCTURE

INDICATEUR : Les taux d'intérêt

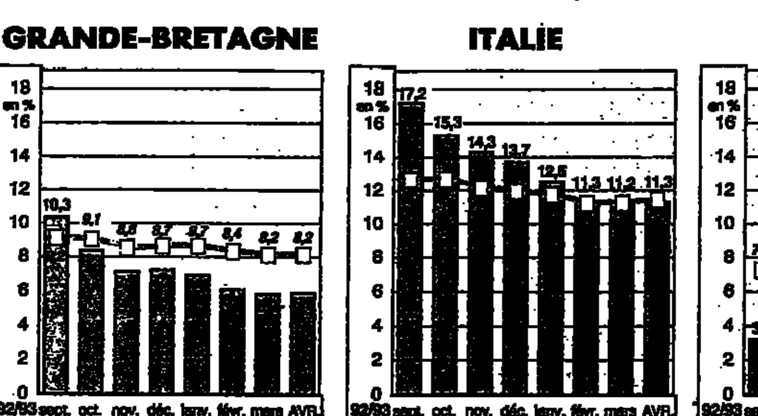
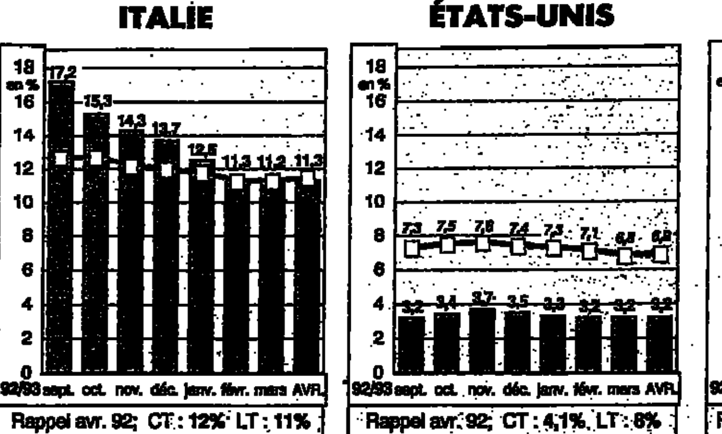
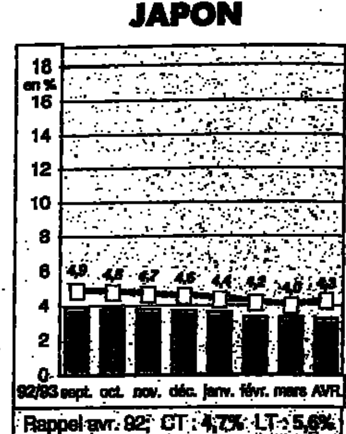
Faire plus

LA baisse rapide des taux d'intérêt à court terme qui a pu être opérée par la Banque de France, une fois apaisées les tensions préélectorales sur le franc, a surpris les plus optimistes analystes. Bien que rendue plus aisée par le « coup de pouce » de la Bundesbank du 22 avril (date à laquelle la banque centrale allemande abaissait d'un demi-point son taux Lombard), c'est surtout grâce à une amélioration de la position monétaire française qu'ont pu être obtenus ces mouvements récents.

Les écarts de taux d'intérêt entre la France et l'Allemagne, assimilables à la prime qu'un prêteur étranger exige pour se couvrir des risques de dépréciation du franc par rapport au mark, sont aujourd'hui d'environ 1/4 de point à court terme au lieu de plus de 3 points durant les premiers mois de l'année, tandis qu'à long terme (dix ans) cette prime est inférieure à un 1/2 point.

Le rétrécissement des écarts entre les taux à court et long terme, qui illustre le retour progressif à une situation normale de la hiérarchie des taux d'intérêt (situation dans laquelle le niveau des taux longs est supérieur à celui des taux courts), témoigne de même de la disparition des distorsions monétaires caractéristiques d'une monnaie attaquée.

Le contexte financier français s'est donc notablement amélioré en l'espace de quelque cinq semaines. Pour autant, avec une inflation de 2,2 % l'an en mars, au lieu de 4,4 % en Italie, 4,2 % en Allemagne, 3,5 % au Royaume-Uni, 3,1 % aux Etats-Unis, les taux d'intérêt réels français (respectivement 6,5 % et 5 % à court et long terme) demeurent parmi les plus élevés des grands pays industrialisés. Des baisses supplémentaires de taux nominaux seraient donc encore nécessaires pour observer en France une amélioration comparable à ce qui s'est pratiqué chez ses principaux partenaires, exception faite de l'Italie, au cours des mois passés.

En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'Europe seule en récession

LES pays développés anglophones, Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, qui avaient tous traversé une franche récession au début des années 90, ont maintenant tous rejoint une pente de croissance positive. Les reprises sont quelquefois encore freinées par une résorption incomplète des excès d'endettement de la décennie antérieure, mais elles paraissent suffisamment robustes pour se poursuivre tout au long de 1993.

Aux Etats-Unis, l'estimation préliminaire de la croissance au 1er trimestre 1993 ressort à 1,8 % en rythme annuel, contre 3,4 % et 4,7 % aux troisième et quatrième trimestres de 1992. Le ralentissement, largement anticipé tant il était clair que les performances précédentes étaient incompatibles avec le potentiel limité de l'économie américaine, a cependant été accentué par des conditions climatiques particulièrement défavorables en mars sur la côte Est. Comme l'avaient été il y a deux mois les inquiétudes sur l'inflation, celles sur la pérennité de la reprise semblent aujourd'hui excessives : la croissance devrait se poursuivre aux Etats-Unis, malgré la récession européenne, la reconstitution nécessaire de l'épargne des ménages, et la réduction engagée de la production d'armement. En moyenne annuelle pour 1993, un taux voisin de 3 % est toujours envisagé.

Après une longue période de quasi-stagnation, des frémissements ont été enregistrés au Japon depuis le début de l'année. Le plus spectaculaire a été l'augmentation de l'indice de la production industrielle de 2,1 % en février, suivie par une hausse de 0,5 % en mars. La Bourse en a été suffisamment impressionnée pour remonter sensiblement. Même si les ajustements de stocks et d'investissement ne sont pas encore terminés et malgré la montée du yen, l'activité économique devrait progressivement s'améliorer au cours de l'année 1993, soutenue par les plans de relance successifs.

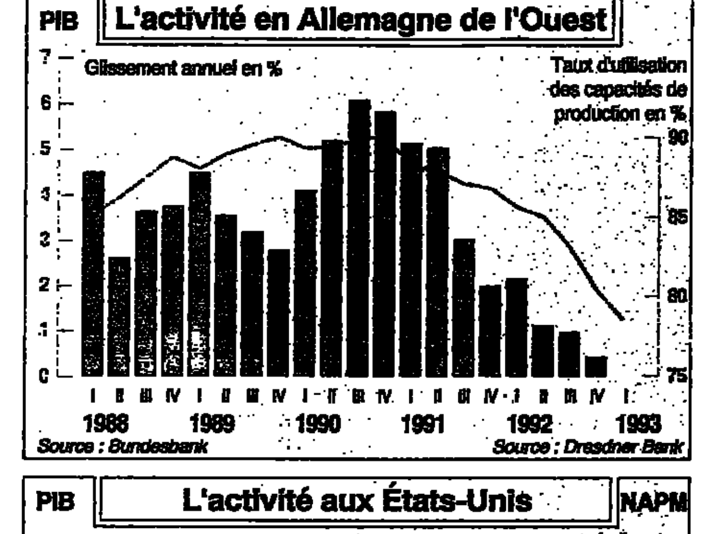
Beaucoup de pays en développement connaissent une période de développement exceptionnellement favorable, même si d'autres continuent de régresser. Le FMI a récemment évalué à + 6,1 % le taux de croissance moyen de l'activité économique en 1992 dans l'ensemble des pays en développement, rythme inconnu depuis plus de dix ans. Il est d'autant plus significatif qu'il a été enregistré après une année 1991 déjà favorable, et alors que tout annonce une poursuite de cette croissance élevée en 1993. Mis à part le Moyen-Orient, qui a bénéficié du soutien transitoire lié aux retombées diverses de la crise du Golfe, les bonnes performances de nombreux pays en développement découlent d'évolutions structurelles favorables : politiques économiques continues et responsables, meilleure insertion dans l'économie mondiale, détente des contraintes sur les balances des paiements. C'est donc principalement en Europe, à l'Est et à l'Ouest, que se concentrent les difficultés de la période présente.

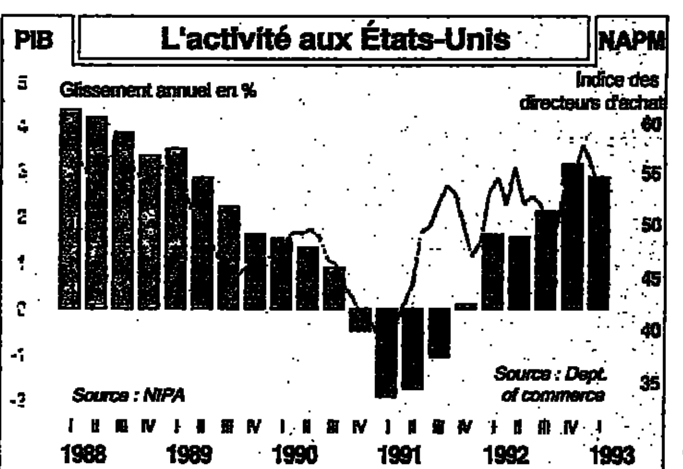
En Allemagne, et particulièrement dans les anciens Länder, le climat économique se trouve très dégradé. Même s'ils ne sont plus aussi violemment orientés à la baisse, les derniers indicateurs disponibles ne font apparaître aucun signe d'amélioration. La production industrielle a encore chuté de 3,7 % entre le quatrième trimestre de 1992 et le premier trimestre de 1993. L'investissement en équipements et la consommation des ménages en biens durables continuent de baisser. Dans les nouveaux Länder, le climat des affaires se dégrade, et les chefs d'entreprise révisent à la baisse leurs perspectives de production.

La récession a frappé la France tardivement, à l'automne 1992. Elle s'est poursuivie depuis : malgré des revenus relativement élevés, tant les entreprises que les ménages gardent un comportement de dépense restrictif. Quant au commerce extérieur, il pâtit de la médiocrité des débouchés européens et de l'annulation de l'avantage de compétitivité des exportateurs français. L'engagement envers le franc, solennellement réaffirmé par le nouveau gouvernement, a permis un retour à la normale très rapide sur les marchés financiers : les taux d'intérêt français à 3 mois ont rejoint les taux allemands correspondants. A la mi-mai, cela n'avait cependant pas été suffisant pour engager une dynamique favorable des anticipations des entreprises et des ménages.

En fait, c'est bien l'économie européenne dans son ensemble qui se trouve engluée dans la récession. Cette situation trouve principalement sa source dans le niveau excessif des taux d'intérêt, particulièrement pénalisant dans un contexte où de nombreux acteurs s'estiment trop endettés, et dans la surévaluation qui en résulte pour les monnaies européennes. Les conditions d'une forte détente de la politique monétaire allemande se sont progressivement mises en place et la Bundesbank paraît désormais incorporer à son diagnostic l'influence de la récession sur l'inflation future. Les taux allemands ont déjà sensiblement baissé, mais ils restent encore élevés. Pour éviter que la récession ne devienne trop sévère, les conditions sont claires : les taux allemands à court terme devraient poursuivre leur baisse jusqu'à s'annuler en termes réels, le dollar et le yen devraient s'apprécier par rapport aux monnaies européennes. Reste à savoir si ces mouvements s'avéreront possibles dans le contexte allemand actuel, marqué par les déficits, des tensions inflationnistes et la vigilance de la Bundesbank.

Jean-Michel Charpin
Directeur des études économiques de la BNP





POLITIQUE MONÉTAIRE

L'essor des changes

LA Banque des règlements internationaux (BRI) vient de publier les résultats complets de son enquête d'avril 1992 sur les marchés des changes. Le montant des transactions y ressort à 880 milliards de dollars par jour. Par rapport à avril 1989, date de la précédente enquête, la progression atteint 42 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 12 %. A titre de comparaison, il peut être utile d'indiquer que, pour l'ensemble des marchandises et des services, le commerce international a atteint en 1992, d'après le secrétariat du GATT, 4 660 milliards de dollars. De plus, aussi considérable que soit déjà leur niveau, les transactions sur les marchés des changes continuent de se développer beaucoup plus rapidement que l'activité économique ou les échanges commerciaux.

Le dollar reste la monnaie dominante, mais sa position s'effrite : il intervient encore dans 82 % des transactions, contre 90 % en 1989. La devise qui monte, c'est clairement le mark. Il intervient maintenant dans 40 % des transactions, à comparer à seulement 27 % en 1989. Le franc français pèse peu, avec seulement 4 % du total. Ces transactions comptent simultanément les devises achetées et vendues, ce qui fait que le total atteint 200 %. Les cinq parités les plus traitées font intervenir le dollar d'un côté de la transaction.

L'enquête confirme la place éminente de Londres qui arrive en tête, et de loin, avec 27 % des transactions. Mieux, elle augmente son avance : Londres a gagné 3 points en trois ans, alors que les places américaines stagnent à 17 % et que Tokyo régresse à 11 %. Quant à la place de Paris, elle ne compte que pour 3 % des transactions, comme en 1989.

Les atouts de la place financière de Londres sont nombreux : une tradition plus que centenaire, un niveau exceptionnel de compétence et de savoir-faire, une sécurité financière remarquable, certifiée par l'histoire, la disposition de la langue internationale... Mais il est clair que Londres tire bénéfice aussi de la géographie, plus précisément de son appartenance à la même tranche horaire que l'ensemble des pays européens. Dans ce marché des monnaies qui fonctionne en continu, la concurrence n'est véritablement totale qu'entre places financières appartenant à la même tranche horaire. La force de Londres, c'est donc aussi d'être adossée à l'Europe, premier ensemble économique et commercial du monde. Dans ces conditions, les véritables concurrents de la City sont moins Wall Street ou Tokyo que Francfort et Paris.

Lorsque les Britanniques se prononceront sur le traité de Maastricht, lorsque, le moment venu, ils décideront de se rapprocher ou de s'écarter des pays du continent en matière monétaire, ils devront prendre en compte les conséquences considérables de leurs choix sur le rôle de la place financière de Londres.

J.-M. Ch.

SECTEUR • L'horlogerie

Effondrement des prix

CE pourrait être un dicton horloger : *« Qui fait une bonne foire, fait un bon second semestre ! »* Or, réunis fin avril à Bâle pour leur grand rendez-vous annuel, les professionnels de l'horlogerie mondiale ont fait une foire *« très moyenne, pas meilleure que celle de l'an dernier »*, assure Marcel Rième, président de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques. 1993 s'annonce donc sous de sombres auspices, quand 1992 déjà, après 1991, avait été une année noire.

L'an dernier, pourtant, la production horlogère mondiale a progressé en volume d'environ 6 %, dépassant les 850 millions de montres et mouvements. Une production représentant, selon la Fédération de l'industrie horlogère helvétique, un chiffre d'affaires de 14,6 milliards de francs suisses (54 milliards de francs), dont 54,7 % pour la Suisse (145 millions de pièces à forte valeur ajoutée), 22,1 % pour le Japon (373 millions de pièces) et 8,4 % pour Hongkong (175 millions de pièces). La France arrive loin, très loin, derrière, avec seulement 14,2 millions de montres produites.

Mais cette augmentation des volumes a été contrariée par la baisse des prix. La guerre meurtrière lancée par le groupe nippon Citizen en 1989 s'est avivée encore l'an dernier, avec la mollesse de la consommation dans les pays développés, l'Amérique du Nord (23 % de la demande mondiale de montres), l'Europe de l'Ouest (25 %) et le Japon (7 %) représentant à eux trois, plus de la moitié du marché mondial. *« Je n'ai pas le souvenir d'une telle chute »*, remarque Emile Péquignet, fondateur de la marque française du même nom et dans le métier depuis l'âge de seize ans.

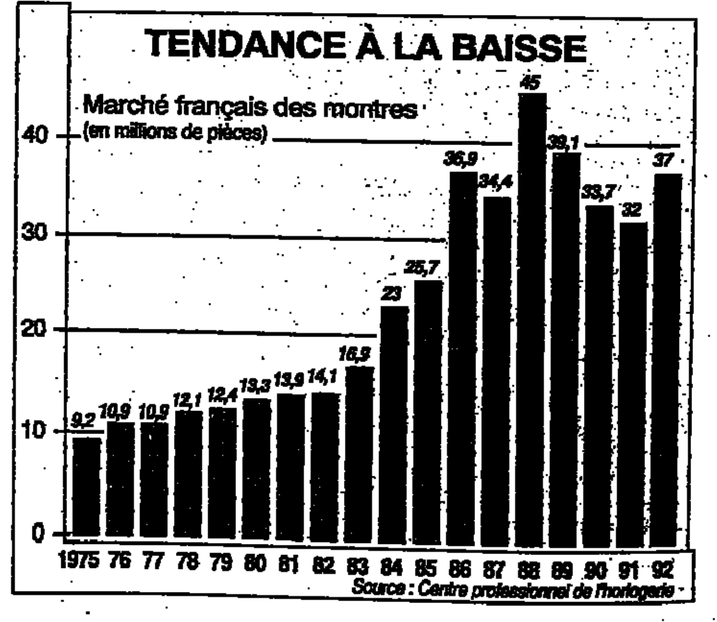
A l'exception de Hongkong, dont les exportations de montres bon marché ont augmenté de 11 % en 1992 (36,6 milliards de dollars de Hongkong), tous les grands pays horlogers ont subi le même retournement. Ainsi, la production de montres et de mouvements a bien augmenté de 2 % au Japon, l'an dernier, mais, en valeur, le recul a confiné à l'effondrement : – 17 %. Le groupe nippon Citizen, qui pèse à lui seul un bon cinquième de la production mondiale, en est une bonne illustration : la forte hausse de sa production (+ 7 %, 178 millions de pièces) n'a pas pu empêcher un recul de son chiffre d'affaires de 5 % à 115,2 milliards de yens (5,5 milliards de francs)...

Avec une hausse de 7,5 % en valeur de ses exportations l'an dernier – pour un chiffre d'affaires global de 8 milliards de francs suisses (30 milliards de francs,) – l'industrie helvétique, forte de ses 575 entreprises et de ses 33 000 employés, a mieux tiré son épingle du jeu. Mais elle n'a pu empêcher, malgré la renommée universelle de ses Rolex, Omega et autres Longines, une baisse sensible du prix moyen des montres exportées (tombé de 184 francs suisses en 1991 à 160 l'an dernier). Le recul du marché américain a sans doute pesé lourd.

Cette guerre des prix et cette atonie du marché, l'industrie française les a subies de plein fouet. Faute de marques internationales. Faute d'une puissance industrielle à la dimension de ses rivales. A 2,8 milliards de francs, le chiffre d'affaires de la profession a régressé de 3 %, malgré la bonne tenue des... bracelets (444 millions de francs de chiffre d'affaires, + 24 %). Les ventes des fabricants de montres, en revanche, ont fortement régressé, dépassant à peine le milliard de francs (– 16,7 %). *« Et la situation s'est encore dégradée au premier semestre 1993 »*, assure Marcel Rième.

Aux difficultés mondiales sont en effet venues s'en ajouter d'autres. Plus spécifiques. L'absence de marques fortes, mais aussi le choix fait par l'industrie française, il y a plusieurs années, de se spécialiser dans le milieu de gamme, le plus concurrencé par l'industrie japonaise. Signe de ce mauvais positionnement : à l'exception de Lanvin, toutes les griffes françaises de haute couture ont choisi la Suisse pour leurs licences. Nos petites et moyennes entreprises manquent de locomotives.

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.